

BIBLIOTHEQUE OBLATE
“Je serai prêtre”
EUGÈNE DE MAZENOD
DE VENISE À SAINT-SULPICE (1794-1811)
par le P. Joseph Morabito, O.M.I.



L.J.C. et M.I.
OTTAWA EDITIONS DES *ETUDES OBLATES*
1954

Extrait des *Etudes Oblates*, tome 13 (1954), Nos 1 et 2.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
BIBLIOGRAPHIE.....	4
CHAPITRE PREMIER:	
<i>Une influence profonde: Don Bartolo</i>	7
CHAPITRE II:	
<i>Un drame intérieur</i>	21
CHAPITRE III:	
<i>La naissance d'une grande spiritualité apostolique</i>	35
CHAPITRE IV:	
<i>L'heure de se sacrifier pour l'Eglise</i>	50
CHAPITRE V:	
<i>La voix du sang et la voix de l'Esprit</i>	66
CHAPITRE VI:	
<i>Les lacunes d'une théologie et les réactions du Fondateur</i>	76
CHAPITRE VII:	
<i>La personnalité sacerdotale du Fondateur</i>	94

Cum permissu Superiorum.

Ad usum privatum.

INTRODUCTION

Les documents recueillis à l'occasion du Procès de Canonisation de notre Fondateur, nous ont fait mieux connaître sa physionomie morale et sa personnalité. Un jour nouveau s'est fait surtout sur la jeunesse d'Eugène de Mazenod.

Nous avons voulu, en utilisant ces documents, présenter à la Congrégation la vraie physionomie du Fondateur, telle qu'elle nous apparaît aujourd'hui.

Il ne s'agit pas de tracer ici une histoire complète de la jeunesse du Fondateur, mais seulement de traiter certaines questions qui avaient été presque entièrement inconnues, ou seulement à moitié envisagées et sous un autre jour.

Ce sont des questions qui ont trait à la naissance et au développement de sa vocation sacerdotale et de sa vie spirituelle, depuis l'époque où le Fondateur était à Venise, alors qu'il eut pour la première fois l'idée de devenir prêtre, jusqu'au moment où il fut ordonné à Saint-Sulpice, réalisant après plusieurs années de difficultés et de luttes son aspiration première: "Je serai prêtre."

Notre intention a été de nous tenir le plus près possible de la vérité des faits. Voilà pourquoi les citations abondent dans ce travail. Nous avons préféré faire entendre les accents mêmes du Fondateur, qui ont une résonance si personnelle; car rien ne pourrait nous le faire mieux connaître que son propre langage.

Nous avons préféré citer des textes pour établir la réalité des faits, car, mis directement au contact des sources, le lecteur, pensons-nous, sera plus à même de voir la vérité. Le meilleur service que nous puissions rendre à notre Fondateur, c'est de lui accorder la justice de la vérité.

BIBLIOGRAPHIE

I. - SOURCES

MAZENOD, Eugène de Journal de l'exil, publié dans *Missions*, 1866.

- Journal du voyage à Rome, 1825-1826, publié dans *Missions*, 1872.

- Lettres à Forbin-Janson, Archives de la Sainte-Enfance, Paris.

- Lettres à sa mère, Coll. Boisselin, Aix.

- Lettres à son père, Bibliothèque Méjanes, Aix.

- Lettres aux Oblats, Archives Générales O.M.I., Rome.

- Notes de piété, Archives Générales O.M.I., Rome.

- Notes de retraites, Archives Générales O.M.I., Rome.

- Notes de Théologie, Archives Générales O.M.I., Rome.

Nous avons aussi utilisé comme sources les biographies de RAMBERT et de REY en tant qu'elles contiennent certains passages des écrits d'Eugène de Mazenod dont l'original a été perdu: ainsi pour des extraits du journal de l'exil, la correspondance avec Don Zinelli, le règlement rédigé par ce dernier pour Eugène à Venise, un long mémoire du Fondateur sur l'histoire de sa vocation, etc.

II. - LITTERATURE

Nous donnons ici la liste des ouvrages qui nous ont servi dans la rédaction du présent travail: d'abord les études sur Mazenod, les biographies et plus particulièrement les études spéciales sur sa jeunesse; ensuite les ouvrages généraux que nous avons consultés pour l'un ou l'autre aspect de notre travail.

a) Etudes sur Eugène de Mazenod

BAFFIE, Eugène, O.M.I., *Esprit et Vertus du Missionnaires des pauvres C.-J.-Eugène de Mazenod*, Paris-Lyon, 1894.

GILBERT, Maurice, O.M.I., "Eugène de Mazenod. ~ His Idéal of Priesthood", dans *Etudes Oblates*, 3 (1944), p. 34-49.

- "Eugène de Mazenod, séminariste. - La vie intime de notre vénéré Fondateur de 1808-1811", dans *Etudes Oblates*, 4 (1945), p. 201-228.

- "La vie intime de notre vénéré Fondateur de 1794 à 1808" dans *Etudes Oblates*, 1 (1942), p. 81-99.

GRATTON, Henri, O.M.I., "La dévotion salvatorienne du Fondateur aux premières années de son sacerdoce", dans *Etudes Oblates*, 1 (1942), p. 158-171.

JEANCARD, Mgr, *Mélanges historiques sur la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée*, Tours, 1872.

MEUNIER, Ovila, O.M.I., "The intellectual Training of Eugène de Mazenod", dans *Etudes Oblates*, 2 (1943), p. 114-424.

- "Our Founder's Spiritual Make-up", dans *Etudes Oblates*, 1 (1942), p. 66-80.

ORTOLAN, Théophile, O.M.I., *Cent ans d'apostolat*, Paris, 1915.

RAMBERT, Toussaint, O.M.I., *Vie de Monseigneur C.-J.-E. de Mazenod*, 2 vol., Tours, 1883.

REY, Achille, O.M.I., *Histoire de M^{sr} de Mazenod*, 2 vol., Rome, 1929. RICARD, Mgr, *Monseigneur de Mazenod*, Paris-Lyon, [1892].

Sacra Rituum Congregatio, Positio saper virtutibus S. D. Caroli Josephi Eugenii de Mazenod, Romae, 1947.

b) Ouvrages généraux

ALEXANDER VIII, *Constitutio "Inter multiplices"*, 4 augusti 1690, dans DENZINGER, 1322-1326.

ALPHONSUS DE LIGUORI, *Theologia Moralis*.

BAUNARD, Mgr, *Un siècle de l'Eglise de France (1800-1900)*, Paris, 1922. BAILLY, L., *Theologia Dogmatica et Moralis ad usum Seminariorwn*, vol. 8, Lugduni, 1804.

BERTRAND, L., *Bibliothèque sulpicienne*, Paris, 1900. T. II, p. 10-35 et 584-588 (M. Emery); p. 140-149 (Notice sur la vie et les écrits de M. Boyer).

BOYER, Pierre-Denis, *Antidote contre les aphorismes de M. F.D.L.M. (Félicité de la Mennais)*, Paris, 1826.

- *Apologie du Saint-Office dans les décisions sur le prêt à intérêt*, Paris, 1839.

- *Défense de l'Eglise catholique contre l'hérésie constitutionnelle, qui soumet la religion au magistrat, renouvelée dans ces derniers temps*, Paris, 1840.

- *Défense de l'Eglise de France, contre les attaques de l'auteur (abbé Pages) de la dissertation sur le prêt à intérêt*, Paris, 1839.

- *Défense de l'enseignement des écoles catholiques*, Paris, 1835.

- *Défense de l'ordre social contre le Carbonarisme moderne*, Paris, 1835 et 1837.

- *Discours pour les retraites ecclésiastiques* (avec une notice sur sa vie et ses écrits), 2 vol., Paris, 1843. (Reproduit dans MIGNE, *Orateurs sacrés*, t. LXXVIII, col. 9-418.)

- *Dissertation sur la réception du Concile de Trente en France*. (publié avec *l'Examen du pouvoir législatif*), Paris, 1817. (Reproduit dans MIGNE, *Histoire du Concile de Trente de Pallavicini*, 1844, t. I. col. 467-488.)

- *Le Duel jugé au tribunal de l'honneur et de la raison*, Paris, 1802. - *Examen de la doctrine de M. de la Mennais, considérée sous le triple rapport de la philosophie, de la théologie et de la politique*, Paris, 1834. - *Examen du pouvoir législatif de l'Eglise sur le mariage*, Paris, 1817.

BRUGERETTE, J., *Le Prêtre Français et la Société Contemporaine. - La restauration catholique*, Paris, 1933.

CACCIATORE, Giuseppe, *S. Alfonso de' Liguori e il Giansenismo*, Firenze, 1842.

GOSSELIN, M., *Vie de M. Emery*, Paris, 1862.

DASSANCE, abbé, *Notice sur la vie et les écrits de M. Boyer*, en tête des *Discours pour les retraites ecclésiastiques* de M. Boyer.

Dictionnaire de Théologie Catholique, art. Boyer, Pierre-Denis; Emery, Jacques-André; Empêchements de mariage; Gallicanisme; Mariage; Montagne, Pierre-Denis; Régnier, C.-F.

EMERY, Jacques-André, *Nouveaux opuscules de M. l'abbé Fleury*, Paris, 1807.

- FILASSIER, abbé, *Eraste ou l'ami de la jeunesse*, Paris, 1776.
- HENRION, Baron, *Vie de M. Freyssinous*, 2 vol., Paris, 1844.
- HOCÉDEZ, Edgar, S.J., *Histoire de la théologie au XIX^e siècle*, Bruxelles, 1949.
- ICARD, H., *Traditions de la Compagnie des prêtres de SaintSulpice*, Paris, 1886.
- *Observations sur quelques pages d'une Histoire de l'Eglise, relatives à la Compagnie de Saint Sulpice*, Paris, 1887.
- LAVEILLE, R.P., *Jean-Marie de la Mennais (1780-1860)*, 2 vol., Vannes, 1911.
- LEFLON, chanoine J., *Monsieur Emery. L'Eglise d'Ancien Régime et la Révolution*, [Paris], Bonne Presse, [1944].
- *Monsieur Emery. L'Eglise Concordataire et Impériale*, [Paris], Bonne Presse, [1946].
- LEQUEUX, *Mantiale Compendium Juris Canonici ad usum Seminariorum*, 4 vol., Parisiis, 1839-1844.
- LUNET, M.B., "L'abbé Boyer", dans *Biographies aveyronnaises*, 1866, p. 61-75.
- MARECHAL, *La jeunesse de la Mennais*, Paris, 1913.
- MENNAIS, de la, *Réflexions sur l'état de l'Eglise en France pendant le dix-huitième siècle et sur la situation actuelle* (Ouvrage dû à la collaboration des deux de la Mennais), 2^e édit., 1814. *Tradition de l'Eglise sur l'institution des évêques*, 3 vol., Paris, 1814.
- MIGNE, *Orateurs sacrés*, t. LXXVIII.
- Pius VI, *Breve ad Episcopos Galliarum*, 10 martii 1791.
- *Constitutio "Auctorem Fidei"*, 28 augusti 1794, DENZINGER 1559-1560; 1598-1599.
- *Declarationes circa Constitutiones Cæsaris Josephii II*, 1782, cf. ROSKOVANI, I, p. 169, mon. 67.
- *Epistola ad Cardinalem Lomenie*, 23 febr. 1791. - *Epistola ad Cardinales, Archiepiscopos, Episcopos et clerum populumque Galliacum*, 13 aprilis 1791.
- *Epistola ad Episcopum Burdigalensem*, 10 julii 1790.
- *Epistola ad Episcopum Coloniensem*, 1787, cf. ROSKOVANI, I, p. 259, mon. 90.
- *Epistola ad Episcopum Leomen*. 4 augusti 1790.
- *Epistola ad Episcopum Motulensem*, 16 sept. 1788, cf. DENZ. 1500.
- *Epistola ad Episcopum Viennensem*, 10 julii 1790.
- *Epistola ad Metropolitanos Germanix*, 1789, cf. ROSKOVANI, I, p. 268, mon. 91.
- *Epistola ad Regem Christianissimum (Louis XVI): "Intimo ingemisci-mus corde"*, 22 sept. 1790, cf. ROSKOVANI, I, p. 437 et suiv.
- Pius IX, *Syllabws*, DENZ. 1701 et suiv.
- ROSKOVANI, *Matrimonium in Ecclesia Catholica cum amplissima collectione monumentorum*.

Chapitre Premier

Une influence profonde: Don Bartolo

(VENISE: MAI 1894 - NOVEMBRE 1897)

Nous commençons à étudier le Fondateur à Venise, car c'est là que l'âme d'Eugène, adolescent, s'ouvre à la vie.

Son enfance, à Aix, à Nice, à Turin, sa première communion, son éducation familiale, avaient préparé le terrain à ce riche épanouissement, et voici que s'offrent à ses regards de nouveaux et vastes horizons.

Dieu place souvent sur le chemin de ses serviteurs d'autres hommes de Dieu, qui sont pour eux des instruments de la grâce à un moment décisif pour l'orientation de leur destinée.

Telle a été, pour Eugène, la rencontre de Don Bartolo.

Quelle importance donner au juste à cette rencontre? Quelle a été l'influence de Don Bartolo sur l'âme de son disciple? Voilà ce que nous voudrions éclaircir, en restant le plus possible fidèle aux documents, et surtout à ce que le Fondateur lui-même nous dit à ce sujet.

Nous possédons, sur cette période, trois récits importants: celui des *Missions* de 1866, le premier chronologiquement, qui n'est autre chose que le journal du Fondateur, composé en grande partie durant l'exil, journal auquel on a ajouté, en le publiant, quelques commentaires. Qui a publié ce journal? Certainement un père qui jouissait de l'amitié et surtout de l'intimité du Fondateur, comme nous l'avoue le chroniqueur. On a le choix entre le père Rey, qui était jusqu'à 1867, directeur et principal rédacteur des *Missions*¹ et qui a bien connu notre Fondateur, et le père Tempier, qui fut le vrai confident de M^{gr} de Mazenod.

Nous avons aussi les récits du père Rambert dans le premier volume de la *Vie de M^{gr} de Mazenod*. Le père Rey enfin dans son *Histoire de M^{gr} de Mazenod* cite des passages qui sont presque la répétition littérale de ce que disent les *Missions*, mais on relève aussi des détails que lui sont propres. Le récit des *Missions*, par ailleurs, est beaucoup plus complet. Comme sources écrites, cependant, ce sont trois sources distinctes.

C'est dans celles-ci que nous puiserons, car le journal autographe du Fondateur, malheureusement, n'existe plus.

I. - APPRECIATION DU PERE REY

En parlant de cette période, le père Rey semble vouloir atténuer l'influence de Don Bartolo sur le Fondateur. Selon lui, les expressions de reconnaissance du Fondateur envers Don Bartolo seraient

des pages dictées par les nobles sentiments où revivent toute la vivacité, la sensibilité et l'impressionnabilité qui caractérisent la nature du vénéré fondateur. Tout entier dominé par le souvenir de ce cher Maître Zinelli, il semble oublier les leçons reçues dans sa propre famille à l'école de son père, de sa mère, de ses dignes oncles... On croirait presque à l'entendre que jusqu'à cette heure, il a ignoré les premiers principes de la vie chrétienne. Et cependant, ajoute encore le père Rey, nous l'avons vu pratiquer déjà les vertus de l'enfance à un haut degré. Mais avec ces vertus grandissait en lui la sensibilité de cœur et l'âge où cette sensibilité peut rencontrer ses écueils étant venu, Eugène eut tout à la fois la connaissance du danger et la conscience du bien qu'opérait en lui la douce et sainte influence d'un précepteur volontaire et désintéressé².

¹ BERNAD, *Bibliographie des Miss. O.M.I.*, Liège, 1922, T. I, p. 76.

² REY, *Histoire de M^{gr} de Mazenod*, Rome, 1928, t. I, p. 25.

Voilà le jugement que porte le père Rey: les expressions du Fondateur seraient des exagérations de sa sensibilité; il semblerait même être injuste envers les siens et tout se réduirait à l'influence de Don Bartolo, qui, à l'âge où la sensibilité d'Eugène pouvait trouver des écueils, l'a préservé de ces dangers.

De là ces questions: l'influence de Don Bartolo sur l'âme du Fondateur a-t-elle été superficielle ou profonde? En outre, cette influence s'étend-elle seulement à l'âge de sa jeunesse ou bien à toute sa vie? Pouvons-nous fixer des points bien précis qui nous l'indiquent? Pour répondre à ces interrogations, il faut analyser ce que le Fondateur lui-même nous dit de la formation qu'il a reçue de Don Bartolo.

II. - APPRECIATION DU FONDATEUR SUR L'INFLUENCE DE DON BARTOLO.

Voici comment il s'exprime dans son journal d'exil:

C'est la Divine Providence qui nous le choisit [ce logement] dans ses desseins de miséricorde sur moi, car je dois à notre séjour dans cette maison tout le bien que j'ai pu faire dans ma vie... C'est ce prêtre, D. Bartolo, mort ensuite en odeur de sainteté, qui m'a instruit dans la religion et inspiré les sentiments de piété qui ont préservé ma jeunesse des écarts sur lesquels tant d'autres ont eus à gémir, faute d'avoir rencontré les mêmes secours. Cette phase de ma vie est trop marquée au coin de la bonté divine à mon égard pour que je n'en rapporte pas toutes les circonstances dans leurs moindres détails, ne fût-ce que pour m'exciter à la reconnaissance que j'en devrai à Dieu tant que j'existerai et pour faire bénir le Seigneur par tous ceux qui s'intéressent à moi, ou qui par ricochet en ont à leur tour retiré quelque avantage...

Pourrai-je jamais remercier assez Dieu infiniment bon de m'avoir procuré un tel secours précisément à l'âge le plus scabreux de la vie, époque décisive pour moi, où furent jetés par un homme de Dieu, dans mon âme préparée par sa main habile et la grâce de l'Esprit-Saint dont il était l'instrument, les fondements de religion et de piété sur lesquels la miséricorde de Dieu a construit l'édifice de ma vie spirituelle? C'est à l'école de ce saint prêtre que j'ai appris à mépriser les vanités du monde, à goûter les choses de Dieu: éloigné de toute dissipation, de tout contact avec les jeunes gens de mon âge, je ne pensais seulement pas à ce qui fait l'objet de toutes leurs convoitises³.

Sans doute des expressions comme celles que nous venons de rencontrer: "*Je dois à notre séjour dans cette maison tout le bien que j'ai pu [aire dans ma vie]*" surprennent et peuvent sembler des exagérations. Ainsi en est-il de cette autre phrase: "*C'est à ce prêtre D. Bartolo qui m'a instruit dans la religion*", comme si auparavant il n'avait à peu près rien su. Et ceci encore: "*furent jeté par un homme de Dieu dans mon âme, les fondements de religion et de piété.*" Est-ce donc alors que son âme s'ouvre à la piété? Ces phrases semblent donner raison au père Rey.

Mais justement parce que ces affirmations nous surprennent, elles montrent l'estime que le Fondateur avait de l'action hautement bienfaisante de D. Bartolo sur son âme; il dit vouloir tout raconter dans les moindres détails pour exciter à la reconnaissance ceux-là aussi qui s'intéressent à lui, ou qui, par ricochet, en ont retiré du bien. C'est une allusion claire aux Oblats qui, plus tard, liraient ces écrits. Cela doit suffire à nous rendre attentifs à ce que nous dit le Fondateur et à nous inciter à analyser avec soin cette période de sa vie.

III. - VIE JOURNALIERE A VENISE.

Le Fondateur nous raconte comment il passait ses journées en compagnie de son maître.

D. Bartolo m'accueillit avec la plus grande bonté; il me fit parcourir sa bibliothèque et je passai de là dans le cabinet où il étudiait autour d'une grande table avec son frère D. Pietro, qui n'était encore que diacre. "Tous nos livres sont à votre disposition", me dit D. Bartolo. Puis il ajouta: "C'est ici que mon frère et moi étudions: vous voyez là, la place qui était occupé par un autre de mes frères que le bon Dieu a appelé à lui. S'il vous était agréable de lui succéder, vous n'avez qu'à le dire, nous nous ferons un plaisir de vous faire continuer vos classes, que vous n'avez pas sans doute achevés." On peut juger de ma surprise et de ma joie. "Je serai trop heureux, Monsieur, et mon père y consentira avec bonheur." "Et bien! venez dès demain, nous commencerons."

³ Journal du Fondateur, dans *Missions*, 1866, p. 124 et suiv.

Mes parents remercièrent Dieu de m'avoir procuré un si grand avantage. A partir de cette époque tous les jours pendant près de quatre ans, je me rendais après la messe auprès de ces maîtres bénévoles qui me faisaient travailler jusqu'à midi. Après le dîner, D. Bartolo, dont la santé exigeait de grands ménagements, venait me prendre chez moi pour faire une promenade, qui avait pour but la visite de quelques églises, où nous nous arrêtions pour prier. En rentrant, je me remettais au travail qui durait jusqu'au soir. Quelques prêtres se réunissaient à cette heure-là pour réciter l'office en commun. On descendait ensuite dans le salon, où quelques amis de la famille se livraient à une honnête récréation. On prenait le café et l'on se retirait, excepté moi, qui faisais déjà en quelque sorte partie de la famille, et qui restais pour souper avec elle, et pour dire le chapelet et faire la prière selon le saint usage de ce pays, alors si bon. Je me retirais après, accompagné du domestique de la maison. Tout le monde était couché chez moi depuis longtemps, car à Venise, où l'on fait de la nuit le jour, il était toujours près de minuit quand le souper finissait. Le dimanche et le jeudi j'étais aussi retenu de fondation pour le dîner.

Quatre années se passèrent ainsi. L'affection de toute cette si respectable famille qui m'avait adopté croissait en proportion de l'attachement que j'éprouvais moi-même pour elle... Comment n'aurai-je pas fait quelques progrès à une si bonne école? La famille au milieu de laquelle je vivais était éminemment chrétienne, et D. Bartolo, qui s'était plus spécialement chargé de moi, était un vrai saint à canoniser. On trouvera dans mes papiers un abrégé de sa vie que M^{gr} de la Gaude, évêque de Vence, puis de Namur, me procura à son retour de Rome, peu après la mort bienheureuse de mon saint maître.

Je me confessais tous les samedis, je communiais tous les dimanches. La lecture de bons livres et la prière étaient les seules distractions que j'accordais à l'assiduité de mes études. J'entendais et je servais la messe tous les jours, et tous les jours aussi je récitais le petit office de la Sainte Vierge⁴. J'avais puisé dans mes lectures de piété un certain attrait pour la mortification, et, tout enfant que j'étais encore, je m'étais imposé de jeûner tous les vendredis⁵ et en carême trois jours de la semaine, mes parents n'y faisaient pas attention. Je plaçais souvent des rondins sous mon drap de lit, et le samedi pour être plus sûr de me réveiller de bonne heure afin de passer plus de temps à l'église, je couchais tout bonnement par terre sur une simple couverture. Ma santé n'en souffrait pas du tout, et je continuai ce régime tant que je demeurai à Venise.

Si je rapporte ces faits, c'est pour faire remarquer de quelles grâces j'ai été prévenu dès ma plus tendre enfance, et combien j'ai à m'humilier de n'en avoir pas tiré meilleur parti. C'est de là que date ma vocation à l'état ecclésiastique, et peut-être à un état plus parfait et certainement si nous fussions restés un an seulement de plus à Venise, j'aurais suivi mon saint directeur et son frère devenu prêtre dans la Congrégation religieuse qu'ils choisirent, et où ils sont morts l'un et l'autre dans l'exercice d'un zèle héroïque⁶.

IV. - REGLEMENT DE DON BARTOLO.

Don Bartolo non seulement formait son disciple par ses leçons et ses exemples; il songeait aussi à l'avenir d'Eugène et l'y préparait. Il lui traça un cadre de vie, qui devait lui servir dans la suite comme d'un guide. Ce règlement aura beaucoup d'influence sur le Fondateur, soit à Venise, soit après, jusqu'à son entrée à Saint-Sulpice.

Une vie chrétienne, affirmait d'abord ce règlement, n'est point celle où l'on fait le bien par hasard et par caprice, mais celle où l'on agit bien suivant une méthode, une règle, vie dirigée en tout par les principes de la Religion et de la piété chrétienne. *C'est pourquoi j'ai voulu me tracer les règles suivantes pour les garder inviolablement toute ma vie*⁷.

Le père Rey dit: Nous avons retrouvé ce Règlement, écrit de la main de D. Bartolo, en langue italienne, et ce n'est pas sans émotion que nous avons lu au verso de la première feuille ces lignes tracées par le Fondateur:

Ce règlement de vie est plus précieux pour moi que tout l'or du monde; il me fut tracé à Venise par mon vénérable et très cher Maître, l'abbé D. Barthélemy Zinelli, mort à Rome en odeur de sainteté; on lui a même attribué plusieurs miracles et on a écrit sa vie qui n'est qu'une suite de vertus pratiquées sans interruption. J'en puis rendre hautement témoignage et je reconnais devoir à ce saint prêtre, après Dieu, tout le peu de bien qu'il y a en moi.

⁴ Nous conservons dans nos archives cet office de la Sainte Vierge qui servait au Fondateur à Venise.

⁵ Cela nous rappelle le jeûne du vendredi que le Fondateur pratiqua toute sa vie et qu'il inséra dans la Règle.

⁶ Journal du Fondateur, dans *Missions*, 1866, p. 124 et suiv.

⁷ REY, *Histoire de M^{gr} de Mazenod*, t. I, p. 25-26.

Je prie ceux entre les mains de qui cet écrit pourra tomber dans la suite, de le traiter *avec le même respect, que s'ils possédaient quelque écrit de Saint François de Sales*. J'en dis autant pour les *lettres de ce saint Prêtre* qu'ils retrouveront dans mes papiers. *Je ne les ai jamais relues sans verser des larmes de dévotion*. Je ne serais pas surpris qu'il fut canonisé un jour. Plût à Dieu que je fusse à même d'attester juridiquement tout ce que j'ai connu de vertus héroïques en lui pendant les quatre années, que j'ai eu le bonheur de vivre habituellement avec lui. *J'avais 12 ans* lorsque mon saint et bien-aimé Maître me traça ce Règlement de vie⁸.

On voit en quelle estime le Fondateur tenait son maître; ces lignes, il les a tracées après la mort de D. Bartolo, et après tant d'années il nous dit encore: "Je reconnais devoir à ce saint prêtre après Dieu tout le bien qu'il y a en moi." Le règlement qu'il en a reçu est pour lui plus précieux que tout l'or du monde. Il compare ces écrits à ceux de S. François de Sales et nous dit ne les avoir jamais relus sans verser des larmes de dévotion! Voilà qui nous montre suffisamment l'influence de ces écrits sur l'âme du Fondateur non seulement pendant son adolescence mais dans la suite. Il nous apprend qu'il avait douze ans quand D. Bartolo lui traça le règlement: c'était donc au commencement de son séjour à Venise.

Malheureusement, en dépit de la recommandation de notre Fondateur nous n'avons plus l'original de cet écrit et nous devons nous contenter des extraits qui nous restent. Mais ces passages suffisent à nous montrer quelle piété solide et quelle formation D. Bartolo donnait à son disciple, à cet enfant de douze ans, en qui il voulait former le chrétien, et cela pour toute la vie...

La force que D. Bartolo voulait surtout infuser à son disciple, était celle d'une piété solide. Tous les jours: "Exercice du matin [qui] ne durera pas plus d'un quart d'heure"⁹. Pendant la journée, messe, lecture spirituelle, une prière à la Sainte Vierge, ou l'office ou le chapelet. Il importe d'éviter la surcharge.

Je ne veux pas me charger de beaucoup et de longues pratiques de piété, préférant faire peu, mais avec fidélité et ferveur. Dans la suite, je pourrai peut-être ajouter une demi-heure de méditation commençant d'abord par un quart d'heure seulement, mais j'attendrai pour cela l'inspiration de Dieu¹⁰.

Pour le temps aussi, garder une liberté raisonnable, pas trop de contrainte:

Je remplirai ces devoirs à des temps fixes, cependant avec cette liberté de l'Esprit de Dieu qui me permettra, selon l'avis de Saint François de Sales, de me prêter à ce qu'exigeront les circonstances¹¹

Ce qui frappe dans ce règlement, c'est la modération à la François de Sales; surtout la dévotion que D. Bartolo voulait infuser à son disciple était une piété chrétienne, fondée sur le Christ; il voulait l'habituer à cette union au Christ. Dès le matin, Eugène devait unir ses prières aux prières du Christ.

J'unirai mes faibles adorations avec celles des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie... et je dirai un Pater lentement et avec un grand respect pour cette prière sortie des lèvres de N.S. Jésus-Christ lui-même¹².

Ensuite comme résumé de la prière du matin, il doit faire l'offrande de toute ses actions de la journée en union avec le Christ.

Je vous offre mes exercices de piété, mes études, mes devoirs, mes actions les plus indifférentes, en union des souffrances et des mérites de mon Seigneur Jésus-Christ en union des sentiments de son cœur adorable¹³.

Enfin, avant de quitter sa chambre: "Je baiserais respectueusement mon crucifix à l'endroit des Plaies et du Cœur"¹⁴. Il demandera aussi la bénédiction à Marie par la prière: "*Mater vera*

⁸ Ibid.

⁹ Ibid.

¹⁰ Ibid.

¹¹ Ibid.

¹² Ibid.

¹³ Ibid.

¹⁴ Ibid.

*Salvatoris, Mater advocata peccatoris, in gremio maternæ tuæ pietatis, claude me*¹⁵.” C’était la dévotion aux cœurs de Jésus et de Marie que Don Bartolo inculquait à Eugène.

V. -LES LETTRES DE D. BARTOLO.

Quand Eugène partit de Venise, son maître le suivit encore et, par ses lettres, cherchait à continuer son œuvre. Le Fondateur nous dit que chaque fois qu’il lisait ses lettres il versait des “*larmes*.” Ce n’était pas sur la séparation de son maître qu’il pleurait, non, il nous dit que ses larmes étaient des “*larmes de dévotion*.” Cela nous montre assez le bien que lui faisaient ces écrits de D. Bartolo.

Par les extraits qui nous restent de ces lettres, nous pouvons voir comment D. Bartolo le suivait dans ses difficultés de l’exil, l’encourageait dans ses peines, le réconfortait dans la pratique de la vertu; comment surtout il avait compris le caractère d’Eugène et combien il désirait le voir fidèle à sa vocation.

Dans son avant-dernière lettre le maître, presque comme en un testament, écrivait à Eugène:

Je vous dirais aussi une chose relativement à vous, très cher Eugène... Eh bien! voici ce que je pense de vous: *votre caractère ne vous laissera rien faire à demi: vous ferez beaucoup de bien, ou beaucoup de mal*. C’est en toute bonté et confiance et par un véritable amour pour vous que je m’exprime avec cette franchise¹⁶.

Don Bartolo avait compris que notre Fondateur était une âme qui ne pouvait rien faire à demi, et voulait voir orientées vers Dieu toutes les ressources de sa riche nature.

J’ai confiance que celui qui vous a animé de sentiments si chrétiens les conservera en vous: *qui incepit ipse perficiet*. Mais je voudrais apprendre qu’à la piété vous unissez l’étude. C’est bien difficile, dites-vous. Je vous réponds: C’est de toute importance, et il faut à tout prix surmonter les obstacles¹⁷.

“Souvenez-vous toujours de la dévotion envers le Cœur adorable de Jésus-Christ, lui écrivait-il dans une autre lettre, fréquentez les Sacrements; pratiquez l’oraison et la lecture spirituelle et soyez fidèle à tous vos devoirs de chrétien¹⁸.” Il revient encore sur la dévotion au Sacré-Cœur: “Je vous recommande sans cesse au Cœur adorable de Jésus-Christ et j’en éprouve une grande consolation en voyant combien vous l’honorez¹⁹.” Il cherche à donner à Eugène l’intelligence de la pauvreté à la suite de Notre-Seigneur:

Parmi ces grâces, une des plus précieuses est la participation qu’il accorde aux âmes les plus chères du calice de la souffrance et de pauvreté de Jésus, notre Chef et notre Exemple²⁰. La souffrance, l’épreuve, est un signe de prédestination: nous devons marcher en véritables disciples de Jésus-Christ sous l’étendard de la Croix. La pauvreté surtout est plus précieuse que tous les trésors du monde... Je vous l’assure, depuis que je pratique cette vertu, je me sens une telle ampleur de cœur, une si grande noblesse d’esprit, que si les sceptres et les couronnes de l’univers étaient à mes pieds, je ne me baisserais pas pour les ramasser. O chère Pauvreté de mon Seigneur Jésus-Christ, je donnerai le ciel et la terre, je donnerai mon sang pour toi!... Souvenez-vous, Eugène, que votre récompense dans le ciel sera proportionnée à ce que vous avez souffert sur la terre. Je comprends une partie de vos tribulations, j’ignore le reste, mais combien j’y prends part comme je voudrais pouvoir vous consoler²¹.

Il insiste surtout sur la question de la vocation.

¹⁵ Ibid.

¹⁶ Ibid.

¹⁷ Lettre de D. Bartolo au fond., 12 mars 1798, dans REY, *op. cit.*, t I 38.

¹⁸ Lettre de D. Bartolo au Fond., 12 mai 1798, dans REY, *ibid.*

¹⁹ Lettre de D. Bartolo au Fond., 21 juillet 1798, dans REY, *ibid.*, p. 39.

²⁰ Lettre de D. Bartolo au Fond., 19 avril 1798, dans REY, *ibid.*, p. 38.

²¹ Lettre de D. Bartolo au Fond., avril 1802, dans REY, *ibid.*, p. 44.

Je suis persuadé que Dieu mettant fin à la tempête actuelle, mes chers Jésuites ressusciteront... Alors on recrutera des jeunes gens et vous mon cher, vous êtes jeune, et devez penser à choisir un état. Faites donc provision de science et de piété et qui sait ce qu'un jour le bon Dieu voudra de vous²²?

On sent qu'il veut s'insinuer dans l'âme d'Eugène, mais avec discrétion, sans rien forcer: "Que faites-vous? Que ferez-vous dans le monde? Pour moi je fais la guerre au démon... Je vous embrasse dans le Seigneur²³."

Enfin, une dernière lettre, celle du mois d'avril 1802

Je voudrais de vous quelque chose de plus grand que ce que vous faites en ce moment, de plus grand encore pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Si vous aviez achevé vos études et que vous fussiez ici, Dieu vous l'inspirerait peut être. Dans une précédente lettre je vous demandais ce que vous pensiez et ce que Dieu vous inspirait par rapport au choix d'un état. Je vous renouvelle ma demande puisque vous m'y autorisez... Il se fait à Rome un bien infini. On nous appelle de toutes parts, pour donner des missions. Ah! quelles bénédictions abondantes Dieu répand sur ces travaux! C'est une merveille de voir les conversions inattendues que produit la parole de Dieu! qui croirait qu'un cœur de missionnaire peut éprouver de si vifs sentiments de tendresse et de compassion pour les pécheurs! Moi aussi j'aimerais à vous embrasser! Mais comment le pouvoir si vous ne venez pas à Rome²⁴.

Nul doute que ces mots: "Que ferez-vous dans le monde?" "pour moi je fais la guerre au démon"; "marcher en véritables disciples de Jésus-Christ sous l'étendard de la Croix"; "participation du calice de souffrance et de pauvreté de Jésus-Christ, notre Chef et notre exemplaire"; "je voudrais de vous quelque chose de plus grand pour la gloire de Dieu et le salut des âmes"; nul doute que ces mots devaient avoir une résonance profonde dans l'âme d'Eugène. Ces idées que nous retrouvons souvent sous sa plume, il les avait méditées en relisant avec émotion les lettres de Don Bartolo. Mais le maître et le disciple ne devaient plus se rencontrer sur terre. La Providence, qui avait uni ces deux destinées à un moment de leur vie, avait tracé à l'un et à l'autre une voie différente. Eugène de Mazenod n'irait pas à Rome pour y missionner avec son maître: il devait y aller comme Fondateur d'une nouvelle Congrégation de Missionnaires dans l'Eglise.

VI. - LE SOUVENIR DE DON BARTOLO DANS LA VIE DU FONDATEUR.

Le Fondateur ira son chemin, mais le souvenir de Don Bartolo le suivra toujours dans la vie.

A Aix, il reprit la pratique du règlement de Don Bartolo²⁵. Une fois entré au Séminaire, pendant la première retraite, il écrit: "*Rien contre Dieu* est la devise strictement indispensable de tout chrétien, quelque peu fervent qu'il soit, un homme qui aspire à l'état ecclésiastique doit aller infiniment plus loin²⁶."

Cela rappelle les mots que lui avait écrits Don Bartolo: "Laissez-moi cependant vous livrer ces deux maximes que je cherche à inculquer aux jeunes gens: rien contre Dieu, rien sans Dieu²⁷." Si cela lui avait suffi jusqu'à son entrée au Séminaire, maintenant il devait aller plus loin.

Etant diacre, au cours d'une retraite qu'il fait en mai 1811, il énumère ses protecteurs: "Je supplierai la Sainte Vierge, je m'adresserai aussi à S. Joseph, S. Charles, S. Louis-de-Gonzague. Je ne craindrai pas de prier aussi mon Vénérable (sic) ami Don Barthélemy Zinelli qui m'aimait tant pendant sa vie²⁸."

Parvenu à l'ordination sacerdotale, en réfléchissant sur le passé et sur les grâces que le bon Dieu lui a faites il dit, après en avoir rappelé d'autres:

²² Lettre de D. Bartolo au Fond., 21 juillet 1798, dans REY, *ibid.*, p. 38.

²³ Lettre de D. Bartolo au Fond., 29 novembre 1801, dans REY, *ibid.*, 44.

²⁴ Lettre de D. Bartolo au Fond., avril 1802, dans REY, *ibid.*, p. 44-45.

²⁵ REY, *op. cit.*, t. I, p. 52.

²⁶ Retraite de 1808. Original. Archiv. Gen. O.M.I., Sectio A, Class. 4, Fasc. 10.

²⁷ Lettre de D. Bartolo au Fond., 12 octobre 1801, dans REY, *ibid.*, p. 44.

²⁸ Retraite de 1811. Original. Arch. Gen. O.M.I., Sectio A, Class. 4, Fasc. 10.

J'ai parcouru les différentes positions où le Seigneur m'a placé, parmi lesquelles il s'en trouve qui en me rappelant le bonté de Dieu, me font voir clairement que sa conduite à mon égard, est une conduite de prédilection, entre autres de m'avoir fait passer 3 ans sous la direction et dans la compagnie habituelle d'un saint prêtre, mort en odeur de sainteté, et auquel il avait donné pour moi un cœur de frère, tant il m'aimait²⁹.

Et il formule ses intentions pour son premier mémoto: "Prier nommément pour mon Père, ma Mère,... tous les Zinelli³⁰,"

Quelques années se passent, le Fondateur est déjà prêtre à Aix, et il n'oublie pas son maître. Le premier juillet 1814, il écrivait à son ami Forbin-Janson qui à ce moment se trouvait à Rome:

Informe-toi s'il existe à Rome quelque Père de la Foi, parle-lui, si tu en retrouves, de mon cher et saint Maître le Père Barthélémy Zinelli, mort à Rome, en odeur de sainteté en 1802. Fais-toi conduire sur son tombeau, pour y prier en mon nom avec toute la ferveur dont tu seras capable, pour obtenir de Dieu par son intercession, toutes les grâces qu'il a si souvent demandées pour moi, lorsqu'il était sur la terre. Quoique j'aie un bon nombre de ses lettres, pleines de l'esprit de Dieu qui l'a constamment animé et que je possède plusieurs choses que je tiens de lui, si tu pouvais m'avoir quelques-unes de ses reliques, tu me ferais un présent inestimable... C'est à ce saint prêtre que je dois le petit brin de piété que je cultive si mal. Sans lui je n'aurais jamais connu Dieu. Oh! que tu es heureux, de fouler la terre des Saints³¹.

Ces paroles nous donnent la mesure de l'affection que le Fondateur avait vouée à son maître. Sans lui, certainement, il aurait connu Dieu, mais non de la façon dont celui-ci s'est révélé à son âme, à travers les enseignements, les exhortations et les exemples de son maître.

Pour trouver, dans la suite, une allusion à Don Bartolo, nous devons attendre 1825, quand Eugène va à Rome comme Fondateur. Il a l'agréable surprise, en allant demeurer à Saint-Sylvestre, de retrouver les restes mortels de son maître. Il écrit, à la date du 6 décembre, au père Courtès:

Il n'est pas un coin de Rome qui ne soit un monument pour la foi ou pour la piété. La maison que j'habite, par exemple, où je suis venu par hasard, a été le sanctuaire où pendant vingt-cinq ou trente ans le bienheureux Cardinal Tommasi a pratiqué tant de vertus, qui l'ont élevé au nombre des bienheureux. Il l'a sanctifiée par sa présence; sa chambre existe encore. N'y ai-je pas retrouvé la mémoire, le buste et le corps même enseveli dans l'église de ce saint prêtre, dont tu m'as entendu parler si souvent, de ce grand serviteur de Dieu, le Père Barthélémy Zinelli, qui fut mon maître à Venise, mort en odeur de sainteté sous ce même toit que j'habite. La cause de béatification aurait été commencée depuis longtemps, si la société dont il était membre n'avait pas été dissoute, à cause de l'inconduite de son chef, ce fameux Paccanari, qui a si mal fini, après avoir si bien commencé. Mais mon cher maître, ce bon ami qui ne put se consoler de mon départ, à ce qu'il me mandait, qu'en montant à l'autel pour y prier pour moi, il n'avait, lui, que des vertus, et l'Evêque du lieu où il fit sa dernière mission voulut qu'on procédât à l'acte authentique d'une prophétie, qu'il fit dans son diocèse et qui se vérifia. Je vis l'autre jour un de ses anciens confrères, devenu Jésuite, mais froid comme glace et insensible, qui me dit pourtant que son frère étant à l'extrémité, on lui fit avaler une petite cuillerée d'eau dans laquelle on avait mis un cheveu du serviteur de Dieu, et qu'incontinent s'opéra une crise qui délivra le malade de tout danger. Dieu n'a pas voulu apparemment glorifier son serviteur ici-bas. S'il eût été tout à fait Jésuite, ces bons pères se seraient donné un peu plus de mouvement³². Ce n'est pas moins une consolation pour moi de pouvoir respirer le même air, d'offrir le Saint Sacrifice sur les mêmes autels, de pouvoir prier sur sa tombe³³.

Le 16 décembre, le Fondateur écrivait dans son journal:

A l'agrément de vivre avec de si saints personnages, se joint encore une circonstance remarquable qui me fournit souvent dans le jour quelques bonnes pensées. C'est que le bienheureux Tommasi a vécu quarante ans dans cette maison, qui semble toute imprégnée de toute la bonne odeur de ses vertus, et que mon vénérable maître, le père Don Barthélemy Zinelli, y est mort en odeur de sainteté, puis qu'on lui attribue plusieurs miracles et diverses

²⁹ Retraite d'ordination, Méditation sur la fin de l'homme. Original. Arch. Gen. O.M.I., Sectio A, Class. 4, Fasc. 10.

³⁰ Lettre à Forbin-Janson, 1er juillet 1814. Orig. Arch. de la Sainte-Enfance, Paris.

³¹ Ibid.

³² Don Bartolo n'était pas tout à fait Jésuite parce que la société des Pères de la Foi était comme un prélude à la résurrection des Jésuites.

³³ Lettre du Fond, au P. Courtès, 6 décembre 1825, publié dans "Voyage à Rome du P. de Mazonod", *Missions*, Paris, 1872, p. 178-180.

prophéties; j'ai retrouvé le plâtre qui représente sa figure, et son corps repose dans l'église où j'ai le bonheur de célébrer tous les jours la Sainte Messe³⁴.

Don Bartolo avait naguère invité le Fondateur à l'accompagner à Rome; la Providence préparait cette rencontre du maître avec l'élève, mais en quelles circonstances différentes! Le maître était au ciel, et l'élève, devenu prêtre et fondateur, allait à Rome pour obtenir du Saint-Père la sanction de son œuvre. Que de prières ferventes le Fondateur n'aura pas faites sur le tombeau de son maître, et combien ce dernier du haut du ciel, dut intercéder pour son disciple.

Quand le Fondateur se rend à Rome en 1832 pour sa consécration épiscopale, c'est à Saint-Sylvestre qu'il retourne et c'est dans cette église qu'il veut être consacré, auprès des restes mortels de son inoubliable maître. Cette fois encore M^{gr} de Mazenod aura prié avec ferveur sur le tombeau de Don Bartolo, et quel sujet de joie pour son maître de jadis de voir son disciple non seulement prêtre, comme il le désirait, mais revêtu de la plénitude du sacerdoce.

Au cours de l'année 1842, le Fondateur fait un voyage dans le nord de l'Italie pour vénérer le Saint-Suaire. Il en profite pour se rendre à Venise où il arrivait le 26 mai. "Venise, dit le père Rey, rappela au Fondateur tous les souvenirs des quatre années qu'il y avait passées. Il combla d'amitié l'unique rejeton de la famille Zinelli, né après son départ, et il le laissa ravi de la vivacité de ses sentiments de reconnaissance, après quarante-quatre ans³⁵."

Jusqu'à sa vieillesse, le Fondateur porte ce souvenir dans son cœur. Il retourne pour la dernière fois à Rome en 1854, à 72 ans, pour la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception. De longues années de travail, de luttes, d'œuvres de toutes sortes ne lui ont pas fait oublier son maître de jeunesse. Dans une lettre du 22 novembre, il écrit:

Combien de fois... je suis obligé d'aller frapper à la porte de Saint-Sylvestre pour entrer à l'église par la maison... Vous savez à combien de titres cette église m'est chère. C'est là que j'ai été consacré Evêque et que je fais ma prière sur le tombeau du Bienheureux (*sic*) Zinelli, qui m'a tant aimé et auquel je dois tant³⁶.

Cet attachement si constant du Fondateur pour Don Bartolo nous fait comprendre que l'influence de ce saint prêtre sur son âme dût être bien profonde. M^{gr} Jeancard, qui a reçu les confidences du Fondateur, dit dans ses *Mélanges Historiques*:

Cette généreuse pensée de se dévouer au salut des âmes... était au reste une inspiration ancienne dans son cœur. Lorsque, étant encore à Venise..., son caractère vif et ardent s'enflammait de plus en plus à la perspective des conquêtes à faire à Jésus-Christ. C'était une époque de ferveur, et de grande ferveur, pour sa piété et c'est alors que fut arrêtée dans son esprit la résolution d'entrer dans l'état ecclésiastique... *Il m'a dit bien des fois* que si son séjour à Venise se fut prolongé, il aurait probablement voulu suivre son pieux instituteur, qui quitta sa riche famille pour aller à Rome se vouer à Dieu, dans la société des Pères de la foi, laquelle fut, comme on le sait, l'essai ou le préliminaire de la résurrection des Jésuites. Mais Dieu, qui destinait le généreux adolescent à être un jour le Père d'une autre famille ne voulait alors que le préparer à réaliser les mêmes pensées de dévouement d'une manière qui ne pouvait encore être pressentie³⁷.

Et dans l'oraison funèbre du Fondateur que prononça M^{gr} Jeancard, il dit:

Je l'ai souvent entendu parler de Venise et toujours avec l'accent de la plus vive reconnaissance envers Dieu, qui lui avait ménagé une si heureuse direction et de si dignes modèles. Il plaçait, à cette époque de sa vie, le bonheur d'avoir vu s'ouvrir devant lui une voie de salut semée de toute sorte de grâces³⁸.

Frappé de voir le Fondateur décerner tant d'éloges, nous avons essayé, mais en vain, de retrouver la biographie insérée dans les papiers. Nous avons trouvé, par contre, aux Archives Générales des

³⁴ Journal du Fond, à Rome, 16 décembre 1825. Original. Arch. Gen. O.M.I., Sect. A, Cl. 15, f. 1.

³⁵ REY, Histoire de M^{gr} de Mazenod, t. II, p. 138.

³⁶ Lettre du 22 novembre 1854, dans REY, *op. cit.*, t. II, p. 516, note 1.

³⁷ JEANCARD, *Mélanges Historiques*, Tours, 1872, p. 68.

³⁸ JEANCARD, *Oraison funèbre de M^{gr} de Mazenod*, dans *Missions*, 1879, p. 114.

Jésuites à Rome, dans le dossier de Don Bartolo, un résumé de sa vie, qui confirme tout ce que le Fondateur dit de la vertu de son maître. Nous transcrivons les parties principales:

Dates biographiques: Né le 12 avril 1766, entré le 5 mars 1798 à Venise. Profès le 21 juin 1799 à Hagenbrunn. Vœux simples le 31 juillet 1801 à Hagenbrunn. Mort à Rome, au couvent de Saint-Sylvestre au Quirinal, le 3 juillet 1802.

Fut missionnaire, confesseur à la maison et à l'Eglise, préfet spirituel. Enseveli dans l'Eglise Saint-Sylvestre sous l'autel du Saint-Sacrement...

Choses dignes de mémoire: Dès ses premières années il s'adonna à la piété et à l'étude, il y fit des progrès non ordinaires. Ordonné prêtre il s'employa au ministère de la prédication et du catéchisme. Il était très aimé de tous, en particulier de son Patriarche, et consulté dans les affaires plus difficiles. Peu après son acceptation dans la Compagnie, il fut appelé à Vienne, par le Rév.me P. Général Nicolas Paccanari, qui se trouvait là, pour prêcher dans l'Eglise italienne...

Ses délices étaient d'être avec ses frères dans la maison d'Hagenbrunn, dont il était le confesseur. Retourné en Italie, il se consacra tout entier aux missions, commençant par Notre-Dame de Lorette, et gagna à Dieu des milliers d'âmes dans ces missions et les retraites paroissiales. En un an et demi, ils s'était fait un grand renom et sa mémoire sera toujours eh bénédiction chez tous les peuples pour qui il a répandu ses sueurs. Il était quelques fois tourmenté de scrupules, mais ils servirent surtout à le purifier et le sanctifier. Au confessionnal et dans les conseils, il était libre et franc.

Sa maladie putride-lente-nerveuse dura treize jours. Il reçut tous les sacrements et s'endormit très calmement dans le Seigneur.

Un homme plein de toutes les vertus, très attaché à la Compagnie, de profonde humilité, d'une charité très ardente, d'un zèle tellement fort qu'on pouvait le dire sa vertu caractéristique, zèle qui le porta à faire le sacrifice de sa vie pour le salut des âmes à qui il donnait alors la retraite, sacrifice qu'il entendit bien être accepté de Dieu et le fait le vérifia. En somme, homme de Dieu et en vrai fils de la Compagnie, il n'avait pas d'autre pensée que la gloire de Dieu et le salut des âmes³⁹.

VII - CE QUE LE FONDATEUR DOIT A DON BARTOLO.

Cherchons maintenant à fixer les points plus importants que le Fondateur doit à Don Bartolo dans sa formation.

1. Un premier point négatif est qu'il a évité les dangers de son âge.

Quel pays de dissipation que Venise d'alors, je bénirai mille fois le Seigneur d'avoir préservé l'inexpérience de ma jeunesse de tous les dangers, en me plaçant sous la garde tutélaire de la famille Zinelli et de mon saint maître Don Bartolo. C'est ce saint prêtre qui m'a inspiré les sentiments de piété, qui ont préservé ma jeunesse des écarts sur lesquels tant d'autres ont eu à gémir, faute d'avoir rencontré les mêmes secours⁴⁰.

2. Non seulement a-t-il été éloigné des dangers, mais il a reçu une formation spirituelle solide et, au dire du Fondateur lui-même, fondamentale pour toute sa vie.

Epoque décisive pour moi, où furent jetés par un homme de Dieu, dans mon âme, préparée par sa main habile et la grâce de l'Esprit-Saint dont il était l'instrument, les fondements de religion et de piété sur lesquels la miséricorde de Dieu a construit l'édifice de ma vie spirituelle? C'est à l'école de ce saint prêtre que j'appris à mépriser les vanités du monde, à goûter les choses de Dieu⁴¹.

Le Fondateur n'entend pas ici nier toute l'éducation religieuse reçue auparavant, mais il dit que cette époque a été *décisive*, une sorte de tournant dans sa vie, pour son orientation postérieure et le fondement de son activité future. Selon lui, la grâce de Dieu se servait de la main habile de Don

³⁹ Notes biographiques de D. Bartolo Zinelli. Original. Arch. Rom.S.J., N. 538 — Ruolo dei Morti, Paccan. c.p. 1.

⁴⁰ Journal du Fond., dans *Missions*, 1866, p. 125.

⁴¹ *Ibid.*, p. 128.

Bartolo pour semer dans son âme ces principes de vie spirituelle, qui le conduisaient à une vraie vie chrétienne, l'élevaient au-dessus des vanités de la terre et lui faisaient goûter les choses de Dieu.

Toutes les âmes qui vivent vraiment la vie spirituelle connaissent ces moments de renouveau intérieur, et le Fondateur en s'épanouissant à la vie, à Venise, s'ouvrait aussi à une vie spirituelle plus profonde, qui devait orienter son avenir d'une façon décisive.

Analysant les causes de ce renouveau spirituel, il en mentionne deux: le Saint-Esprit et la main habile de Don Bartolo, instrument fidèle de l'œuvre de Dieu.

Il faut avouer que Don Bartolo, comme le Fondateur le reconnaît, n'a réussi cette formation spirituelle que par le truchement de sa sainteté, véritable instrument docile du Saint-Esprit; en outre, sans se donner des airs de précepteur, il a formé paternellement Eugène, avec une bonté qui rappelle à son disciple, celle de S. François de Sales. Il fait asseoir son disciple à sa table pour étudier, pour manger; ils sortent ensemble faire une promenade et visiter quelques églises. Frappé de tant de bonté le Fondateur répète souvent combien son maître l'aimait:

Mon vénérable ami, qui m'aima tant pendant sa vie⁴²; "Un saint prêtre auquel [Dieu] avait donné pour moi, un coeur de Frère, tant il m'aimait⁴³."

Se sentant surnaturellement aimé à ce degré, Eugène répondait à son maître par une entière confiance et une parfaite docilité à ses désirs.

3. Une formation spirituelle qui portait Eugène à mépriser les vanités de la terre et à goûter les choses de Dieu, était l'ambiance propice à l'éclosion de sa *vocation*. Ses affirmations, là-dessus, sont claires:

C'est de là que date ma vocation à l'état ecclésiastique et peut-être à un état plus parfait; et certainement si nous fussions restés un an seulement de plus à Venise, j'aurais suivi mon saint directeur et son frère devenu prêtre, dans la Congrégation religieuse qu'ils choisirent et où ils sont morts l'un et l'autre dans l'exercice d'un zèle héroïque⁴⁴.

Cette vocation n'avait pas la solidité de celle qu'il possédera à son entrée à Saint-Sulpice, mais elle était vraiment le premier appel de Dieu à son âme, appel sur lequel il avait réfléchi, et qui lui montrait le sacerdoce au-dessus des grandeurs de la terre, représentées chez lui par un nom de noblesse. Rappelons seulement ce qu'il répondait à son oncle: "Ne serait-ce pas un grand honneur pour notre famille de finir par un prêtre⁴⁵?"

4. Un autre point important est qu'Eugène reçut de Don Bartolo une *instruction religieuse suivie et approfondie* "C'est ce prêtre... qui m'a instruit dans la religion⁴⁶"; il ne veut pas dire qu'auparavant il n'avait pas d'instruction religieuse, mais que ce prêtre lui donna une culture religieuse solide qui devait lui rester toute sa vie. En fait nous dit la chronique des *Missions*:

Cette vocation d'Eugène se manifestait en effet par des signes non équivoques. D. Barthélemy s'acquittait en saint des devoirs qu'il s'était imposés à son égard: il s'appliquait non seulement à lui faire continuer ses classes de latinité, mais à former son esprit à la connaissance de la religion. *Combien de fois a-t-on entendu dire à Eugène, devenu prêtre, qu'il devait à ce saint maître tout ce qu'il avait acquis de principes solides en ce genre. L'instruction religieuse ne se bornait pas au catéchisme⁴⁷.*

Une fois Don Bartolo établi dans la perspective du sacerdoce pour Eugène, il orienta ses efforts de formation en ce sens; il lui donna, dans les longues matinées et soirées passées ensemble, des leçons de religion qui n'étaient pas un simple catéchisme mais une vraie théologie, qui resta imprimée dans

⁴² Retraite de 1811. Original. Arch. Gen. O.M.I., Sect. A, Cl. 4, f. 10.

⁴³ *Ibid.*

⁴⁴ Journal du Fond., dans *Missions*, 1866, p. 128 et suiv.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 129.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 125.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 129.

son intelligence vive et précoce. A tel point que le Fondateur eut cette affirmation qu'il aimait à répéter une fois prêtre, à savoir qu'il "devait à ce saint maître, tout ce qu'il avait acquis de principes solides en ce genre."

Y a-t-il exagération? Pour répondre il nous faut analyser les principes théologiques reçus de Don Bartolo. Plus tard nous examinerons aussi les principes théologiques reçus à Saint-Sulpice.

5. Les principes reçus de Don Bartolo sont d'abord ceux qu'on appelait les principes de l'ultramontanisme; ici tous les historiens du Fondateur sont unanimes. Le père Rey nous dit:

Nous avons vu que ce prêtre [Don Bartolo] connaissait plusieurs prêtres français émigrés à Venise. Nous savons d'autre part que des prêtres italiens se réunissaient très souvent dans la maison si hospitalière. Il y eut des rencontres, puis des rendez-vous, où s'établirent les relations les plus suivies et les plus intimes. Eugène en faisait partie. Il était ainsi au courant des événements qui s'accomplissaient en Europe et des discussions qui s'élevaient forcément entre ces ecclésiastiques instruits, mais très divergents dans leurs manières de voir. Le *jansénisme*, le *gallicanisme*, le *philosophisme* même avaient là des représentants qui combattaient les pures doctrines de l'Eglise Romaine professées par les Zinelli et les autres prêtres italiens. *La constitution civile* du Clergé si énergiquement condamnée par Pie VI ne s'était-elle pas inspirées des conséquences que ces erreurs avaient déduites de principes hautement proclamés?

Eugène qui suivait ces discussions avec le plus vif intérêt, qui sans doute en faisait contrôler les conclusions par ses parents, ne craignait pas de se ranger à l'opinion des prêtres italiens. Dès lors *il se déclara ouvertement ultramontain*. La doctrine romaine satisfait davantage son sens droit et son esprit de foi et ses études postérieures rendirent inébranlables ses convictions⁴⁸.

Il est regrettable que sur ce point qui nous eût montré le développement intellectuel du Fondateur à cet âge si précoce, et nous eût renseignés avec plus de précision de détail sur ces doctrines théologiques à cette époque de sa vie, nous devions nous contenter aujourd'hui des résumés que font ses historiens, bien que ces derniers soient unanimes.

Après avoir dit que le Fondateur prenait part aux discussions, le père Rambert affirme qu'il avait "*des notions assez étendues sur la théologie, au point de pouvoir donner son avis sur les questions si agitées alors du jansénisme et du gallicanisme.*" Et il ajoute: "*C'est dès cette époque qu'il fut ultramontain*"⁴⁹.

Le Chroniqueur des *Missions* ajoute une précision en disant qu'il pouvait donner son avis, même sur la matière de la grâce et la fameuse "*question des quatre articles*", et il conclut: "*On peut dire de lui qu'il fut ultramontain de bonne heure*"⁵⁰.

6. Don Bartolo inspira particulièrement à son disciple *l'amour et le respect du Souverain Pontife*. C'est lui-même qui en témoigne. Il était alors à Naples.

Je le prouvai dans cette même maison [du Baron Talleyrand] un soir, où je me crus obligé de relever des propos très peu convenables et une mauvaise plaisanterie d'un chanoine de Paris qui se moquait de ce que le Pape faisait faire des *triduo* de prières à Rome pour se défendre de l'invasion des Français, au lieu de s'occuper à lever de bonnes troupes. J'étais le plus jeune de l'assemblée et à ne consulter que les usages du monde, j'aurais dû me taire et me contenter de désapprouver en silence la sottise réflexion du Chanoine, mais voyant que loin de relever ce propos, que je trouvais indigne, plusieurs de ceux qui l'entendirent souriaient et semblaient y consentir, je ne pus me maîtriser, et, sans écouter le respect humain, j'élevai la voix pour blâmer des réflexions aussi déplacées... Petit trait qui fait honneur à ma jeunesse, ma discussion avec le chanoine de Paris. J'en rapporte la gloire au *saint maître qui avait déposé dans mon cœur les principes religieux qui ont fait la consolation de ma vie*"⁵¹.

7. Un autre trait particulier de la formation d'Eugène est *l'attachement qu'il montre dès cet âge aux doctrines de l'Eglise Romaine*.

⁴⁸ REY, *op. cit.*, t. I, p. 31-32.

⁴⁹ RAMBERT, *Vie de M^{sr} de Mazenod*, Tours, 1883, t. I, p. 17.

⁵⁰ *Missions*, 1866, p. 139-140.

⁵¹ Journal du Fond., dans *Missions*, 1866, p. 272-280.

Le Chroniqueur des *Missions* raconte:

M^{gr} de Montagnac, évêque de Tarbes, fut à même de rendre hommage *aux connaissances précoces de ce petit théologien*. Eugène avait parmi ses livres, *L'Ami de la Jeunesse* de l'abbé Filassier, qu'il avait lu avec un grand plaisir, mais ayant aperçu dans cet auteur un certain vernis de doctrines suspectes, ou peut-être ayant été prémuni par son oncle, qui n'avait pas craint de lui confier que l'auteur penchait pour le jansénisme, Eugène se crut obligé d'écrire au commencement du livre une profession de foi anti-janséniste, afin de préserver de tout scandale ceux qui apercevraient l'ouvrage dans sa petite bibliothèque. M^{gr} l'évêque de Tarbes étant un jour entré dans la chambre d'Eugène, qui était à Naples, à ce que nous croyons, ouvrit par hasard le livre en question et lut la profession qu'Eugène avait faite. Ce prélat en fut si étonné qu'il ne pouvait se persuader qu'elle fût l'ouvrage d'un enfant⁵².

Ce livre, nous l'avons encore heureusement dans nos archives; c'est un livre de culture générale pour les jeunes. En première page nous pouvons lire la déclaration écrite de la main du Fondateur adolescent:

Je crois fermement tout ce que l'Eglise m'ordonne de croire et je déteste les erreurs jansénistes et autres qui sont contenues dans ce livre. Ceci est écrit afin que l'on sache que possédant ce livre, *je n'adhère du tout aux maximes contraires à l'enseignement constant de la Sainte Eglise Catholique Apostolique Romaine, qui est une et indivisible et qui le sera jusqu'à la fin du monde.*

Ce qui frappe dans cette déclaration ce n'est pas tant que son auteur rejette le Jansénisme, car il s'agit d'une hérésie, mais la raison qu'il donne de ce rejet, c'est-à-dire son attachement aux doctrines de l'Eglise Catholique, Apostolique, Romaine, "qui est une et indivisible et qui le sera jusqu'à la fin du monde." On ne peut avoir d'autre enseignement que celui de l'Eglise Romaine, et on n'en peut se séparer, car l'Eglise est une et indivisible.

Plus encore qu'une profession de foi antijanséniste, c'est une profession de foi aux doctrines de l'Eglise Romaine à laquelle toutes les Eglises doivent communier dans la foi. L'Eglise de Rome est le centre de l'unité et de la foi dans l'Eglise universelle. Nous comprenons l'étonnement de l'évêque de Tarbes devant une telle profession de foi faite par un adolescent⁵³.

8. Le père Rey nous dit: "On se souvient que sur la terre d'exil le jeune de Mazenod avait entendu parler avec éloge de la théologie du Fondateur des Rédemptoristes. Les discussions soutenues en sa présence étaient restées gravées dans sa mémoire⁵⁴." Il était presque impossible qu'en discutant du Jansénisme, on ne parlât pas de cette doctrine. Au sujet du séjour d'Eugène à Naples le père Rey dit:

Il était à Naples dans la ville où Alphonse de Liguori était né et où le peuple conservait religieusement le souvenir du grand évêque. Sa vie, sa mort étaient récentes. Le Procès de sa canonisation passionnait l'attention. Pie VI, le 4 mai 1794, l'avait déclaré vénérable; les ouvrages du Fondateur des Rédemptoristes faisaient les délices des personnes pieuses et le clergé avait adopté sa théologie. Eugène en a eu certainement connaissance et nous verrons plus tard quelle vénération, quel amour il a témoigné envers le bienheureux Napolitain qu'il a contribué plus que personne à faire connaître en France⁵⁵.

Nous n'avons pas raison de douter qu'Eugène puisa à l'école de son maître l'orientation théologique vers les doctrines modérées de saint Alphonse.

VIII. - CONCLUSIONS.

Pour résumer, voici ce que le Fondateur doit aux exemples et aux enseignements de Don Bartolo:

⁵² *Missions*, 1866, p. 140.

⁵³ Le P. REY rapporte ce fait comme il est raconté dans les *Missions* de 1866 (cf. *op. cit.*, t. I, p. 32). Mais le P. RAMBERT (*Vie de M^{gr} de Mazenod*, t. I, p. 17) est dans son récit moins exact, car il parle de "l'ami de la jeunesse de l'abbé Tessier", tandis que l'auteur est certainement Filassier; il parle aussi de "profession de foi antigallicane", tandis que le Fondateur dit: "Je déteste les erreurs Jansénistes et autres."

⁵⁴ REY, *op. cit.*, t. I, p. 434.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 39.

1. Préservation des dangers de la jeunesse,
2. Formation spirituelle profonde,
3. Naissance de la vocation ecclésiastique avec une orientation religieuse et apostolique,
4. Principes théologiques antijansénistes: doctrine de la grâce,
5. Principes mitigés de saint Alphonse contre le rigorisme,
6. Principes ultramontains contre le Gallicanisme et les quatre articles,
7. Amour et respect du Souverain Pontife,
8. Attachement aux enseignements de l'Eglise Romaine, centre de l'unité de la foi de l'Eglise.

Ces principes sont les caractéristiques fondamentales de la vie de notre Fondateur; ce sont les principes religieux qui lui ont donné une vocation propre dans l'Eglise: celle de fonder une Congrégation de Missionnaires destinés à sauver le plus grand nombre d'âmes.

S'il avait été formé dans un sens rigoriste, il aurait fermé les portes des sacrements et empêché le salut de tant d'âmes, sauvées par ses doctrines franchement romaines et mitigées.

Nous devons donc juger l'influence des enseignements de Don Bartolo sur le Fondateur: providentielle et profonde, elle s'étend à toute l'orientation de sa vie. Nous comprenons alors le vrai sens de la parole déjà trouvée sous sa plume: "Mon saint maître, qui avait déposé dans mon cœur les principes religieux qui ont fait la consolation de ma vie⁵⁶."

Nous saisissons aussi la vérité de cette réflexion: "Combien de fois a-t-on entendu dire à Eugène devenu prêtre qu'il devait à ce saint maître tout ce qu'il avait acquis de principes solides en ce genre⁵⁷."

Et cette autre: "Je dois à notre séjour dans cette maison tout le bien que j'ai pu faire dans ma vie⁵⁸." Autant dire qu'il a reçu là l'orientation décisive aussi bien spirituelle qu'intellectuelle de toute sa vie.

IX. - EUGENE ET SES ONCLES.

Nous ne pouvons terminer ce chapitre sans revenir sur ce qu'Eugène doit à ses oncles, prêtres, en matière de formation religieuse. Nous avons souligné au début qu'il pourrait en effet sembler injuste envers sa famille. Nous nous rendons compte maintenant qu'il n'en est rien.

Ramenons à trois points nos réflexions:

1. Au point de vue intellectuelle, il semble dire qu'il n'avait pas reçu d'instruction religieuse dans sa famille. "C'est ce prêtre... qui m'a instruit dans la religion⁵⁹." Nous comprenons maintenant que le Fondateur parle de cette instruction *théologique* qu'il reçut de Don Bartolo, pendant trois années et demie, sans préjudice de sa première instruction.

2. Au point de vue moral sur le chapitre de sa formation religieuse, il en va de même quand il dit: "...furent jetés par un homme de Dieu... les fondements de religion et de piété⁶⁰." Il n'entend pas nier toute formation religieuse antérieure, mais souligne que celle qu'il reçut de Don Bartolo a été le fondement de sa vie spirituelle postérieure et comme une orientation nouvelle pour lui.

⁵⁶ Journal du Fond., dans *Missions*, 1866, p. 280.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 129.

⁵⁸ *Ibid.*

⁵⁹ *Ibid.*, p. 125.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 128.

3. Enfin, à propos de sa vocation ecclésiastique, le fait est que le Fondateur la rattache à l'influence de Don Bartolo, qu'il aurait voulu suivre dans la vie religieuse, et d'autre part, sur ce point, ses oncles n'ont rien fait pour cultiver cette vocation. Ils ont été étrangers à la naissance de cette vocation. Son oncle lui demande, comme s'il n'en savait rien, s'il pense vraiment devenir prêtre, et, par là, laisser s'éteindre la famille.

Il suffit d'ailleurs d'examiner la vie d'Eugène à Naples et à Palerme pour nous persuader que son oncle Fortuné n'a rien fait pour cultiver cette vocation.

Mon séjour à Naples, dit Eugène, fut pour moi une année accablante de la plus triste monotonie. Je n'avais plus mes bons amis Zinelli, je n'avais plus une occupation obligée, de relations conformes à mes goûts et à mon inclination. Je puis dire que j'y perdis mon temps. Était-ce ma faute? je ne le crois pas. Quelle triste existence pour un jeune homme de seize ans, de n'avoir rien à faire, de ne savoir à quoi s'occuper, de ne connaître personne, de ne pouvoir rien voir, si ce n'est l'église où j'allais servir la messe à mon oncle. Cela s'explique par la triste position que tant d'années d'émigration nous avaient faite. Il fallait ménager l'argent que les diamants de ma mère nous avaient fourni pour vivre. De là point de maître⁶¹.

Entendons par là qu'Eugène n'avait pas de maître rétribué, mais aussi qu'il n'avait point de professeur; son oncle ne lui fit pas continuer les classes commencées par Don Bartolo. C'est un fait qu'Eugène, une fois parti de Venise, se trouva seul, sans personne pour l'aider et le guider, si ce n'est encore Don Bartolo, qui de temps en temps, par ses lettres, venait le conseiller et le presser de se préparer à l'avenir par de bonnes études. Il cultivait ainsi sa vocation.

Pour conclure cette étude nous devons ajouter que, seulement quand dans la suite du présent travail, nous aurons bien connu trois autres événements importants de la vie du Fondateur, c'est-à-dire, les obstacles qu'il rencontrera dans sa famille pour la réalisation de sa vocation, la doctrine gallicane et rigoriste qu'on lui a enseigné à Saint-Sulpice, et surtout quand nous aurons assisté au drame intérieur qui devait bouleverser son âme pendant sa jeunesse, nous pourrions préciser encore mieux comment cette rencontre de Don Bartolo fut pour son âme une préparation providentielle pour les luttes futures. Les principes reçus subiront alors une forte attaque, mais de cette lutte qui aurait pu être mortelle, ils sortiront victorieux et resteront pour toujours l'orientation de toute sa vie. Nous comprendrons alors encore mieux la vérité de ce que le Fondateur pensait, lui qui, au dire de M^{gr} Jeancard, "plaçait à cette époque de sa vie le bonheur d'avoir vu s'ouvrir devant lui, une voie de salut semée de toutes sortes de grâces⁶²."

⁶¹ *Ibid.*, p. 271.

⁶² JEANCARD, *Oraison funèbre de M^{gr} de Mazenod*, dans *Missions*, 1879, p. 114.

CHAPITRE II

Un drame intérieur

Nous abordons un chapitre d'une importance exceptionnelle pour l'histoire de la spiritualité de notre Fondateur; il nous fait pénétrer jusqu'au fond de son âme, jusqu'à ses plus intimes et secrètes profondeurs, là où commence une nouvelle vie, un nouvel essor pour une grande vie apostolique.

On croit généralement que le Fondateur n'a pas eu de crises intérieures, que sa vie s'est toujours passée dans la lumière. Ses historiens eux-mêmes ne connaissent pas d'heures de faiblesse dans cette âme forte. Nous avouons qu'il devait être bien difficile pour eux qui l'avaient vu de près, qui avaient été, pour ainsi dire, éblouis par la force de son âme et la grandeur de ses œuvres d'admettre que lui aussi avait eu ses heures de faiblesse. Une autre raison bien plus plausible les a conduits à ne pas parler de ce côté intime de l'histoire de l'âme du Fondateur. Ils se trouvaient devant un problème délicat, celui-ci: personne ne pouvait soupçonner ce drame intime; extérieurement, sa vie s'était toujours passée dans la vertu. Ses biographes pouvaient-ils livrer au public ces confidences intimes qu'il faisait dans ses carnets de retraites, notes personnelles strictement privées, car c'est uniquement à ces notes qu'il avait confié le drame de son âme?

Seuls, le chroniqueur des *Missions* et le P. Rey connaissent une crise d'âme du Fondateur, mais une crise superficielle survenue pendant sa jeunesse à Palerme. Il s'agirait seulement du fait que sa piété se serait ralentie pendant un certain temps, mais rien de grave.

Pour étudier l'âme des saints, il est important de connaître leur itinéraire spirituel, les montées et les descentes éventuelles, auxquelles ils ont été soumis. Après tout, certaines heures de faiblesse ont dans le plan divin une importance capitale. Telle est l'économie de la Rédemption: dans la faiblesse de la nature humaine, vient s'insérer la grandeur divine de l'Incarnation et de la Rédemption, et par cette insertion, dans la vie du Christ, l'homme pécheur monte jusqu'à Dieu. La sainteté de l'homme est ainsi un grand drame intérieur entre Dieu et l'âme, et chaque âme a ses profondeurs, ses luttes, ses défaites et ses victoires. Ce sont ces miséricordes, ces triomphes de la bonté de Dieu dans l'âme de notre Fondateur que nous voulons connaître.

En abordant ce sujet, nous pensons suivre un désir de notre Fondateur, celui de glorifier les miséricordes de Dieu sur son âme. N'est-ce pas pour cela qu'il nous a laissé en héritage ses cahiers intimes, auxquels il avait confié avec une limpidité cristalline ses secrets intérieurs, ses luttes, ses défaites et les triomphes de la grâce?

Ces cahiers d'archives, vieillis par le temps, ont plus d'un siècle. Aucun Oblat ne peut les regarder sans émotion; là on retrouve, tout vivant encore, l'intérieur de notre Fondateur. Mais l'émotion grandit quand on reconnaît sur le frontispice l'écriture de notre Père qui de sa main a tracé ces paroles: "*Réflexions et résolutions pendant mes retraites depuis mon entrée au Séminaire St-Sulpice en 1808 jusqu'à ma mort 18...*", la date reste incomplète et tout de suite après, de la main du P. Tempier: "*Je complète, hélas! la date: 21 mai 1861 - Tempier*⁶³."

Le Fondateur a laissé ces feuilles à la Congrégation comme l'héritage de son âme; cette date de la mort qui reste incomplète est éloquente!

Pourquoi ce legs à la Congrégation? Justement pour nous faire lire les triomphes de la miséricorde de Dieu dans son âme, et nous associer à lui pour glorifier cette divine miséricorde.

Ouvrons ces pages avec un religieux respect et un amour filial; écoutons directement notre Fondateur, dans ses accents personnels qui nous racontent l'histoire intime de son âme.

⁶³ Original. Archiv. Gen. O.M.I., Section A, Class. 4.

I. - LA CRISE.

“*Confitebor adversum me injustitiam meam Domino*⁶⁴.” C’est ainsi que le Fondateur s’exprime dans sa première retraite à Saint-Sulpice en 1808: “Je confesserai contre moi mon injustice.” Il veut être dans ces retraites son propre accusateur; il veut l’être volontairement, par un besoin de son âme de se venger contre lui-même et de glorifier Dieu. Nous examinerons les retraites de sa jeunesse jusqu’à 1814; à mesure que nous avancerons dans cet examen nous y constaterons un sentiment de douleur toujours plus vif, et une accusation toujours plus claire contre lui-même, jusqu’à avoir, à la fin, la vision de tout un drame intérieur qui s’est déroulé dans son âme, drame dont les proportions ont eu un grand retentissement sur toute sa vie.

1. Retraite de 1808.

Ne pouvant me dissimuler que je suis indigne et très indigne d’habiter parmi les Saints qui composent cette Maison vraiment céleste, je dois m’humilier profondément à la vue des iniquités qui auraient dû me fermer à jamais l’entrée du Sanctuaire. Je dois avoir mes égarements sans cesse présents à mon esprit afin de ne jamais oublier que je suis le dernier de tous, aux yeux du juste Dieu qui met chacun à sa place indépendamment de la naissance qu’il nous a donnée d’ailleurs...

Mais il ne suffira pas d’avoir du matin au soir, du soir au matin, mes péchés présents à ma pensée; cette vue serait stérile si elle n’était accompagnée d’une sincère, constante et extrême douleur d’avoir pu être si épouvantablement ingrat envers Dieu, un Père, un Sauveur qui m’a prévenu de tant de dons depuis ma plus tendre enfance; oui je dirai à mon Dieu, je repasserai dans mon esprit tous les excès de ma vie, mais ce sera dans l’amertume de mon cœur, ce sera les yeux baignés de pleurs, l’âme navrée de douleur: *recogitabo omnes annos meos in amaritudine animæ meæ*⁶⁵.

On sent déjà, à la première lecture, un sentiment de douleur profonde, des regrets déchirants d’avoir offensé Dieu.

2. Conférence spirituelle, décembre 1808.

Le Fondateur reçoit la tonsure le samedi des Quatre-Temps, le 17 décembre. A cette occasion, selon l’usage de Saint-Sulpice, il est désigné pour faire une conférence à la communauté. Il est sous l’emprise de sentiments très profonds et il leur donne libre cours:

Vous ne devez attendre de moi que l’expression, trop imparfaite sans doute des sentiments de reconnaissance dont mon cœur est pénétré à la vue des grandes miséricordes que le Seigneur a déployées sur moi. Tout autre discours serait déplacé dans ma bouche et ce ne serait pas sans raison que je craindrais de m’entendre adresser ces formidables paroles inspirées jadis au Royal prophète: Pécheur, tremblez, car vous souillez mes justices en les publiant...

Hélas! les premières paroles que je rencontre en ouvrant l’Evangile de ce jour, en me donnant une juste idée des sublimes perfections de notre divin Maître (que je dois imiter) ne sont-elles pas propres à me faire entrer dans le néant de ma misère.

Quel rapprochement en effet ne me donnent-elles pas lieu de faire? Je vois le Modèle que je dois imiter... *Quis ex vobis arguet me de peccato?*... Loin d’avoir le moindre point de ressemblance avec celui que je dois pourtant imiter, il n’est aucune partie de ma vie qui ne soit en opposition avec tant de vertus... Non, Seigneur, en entrant dans l’exercice du ministère sublime auquel il vous a plus de m’appeler, je ne dirai pas, il est vrai, comme vous: *Quis ex vobis arguet me de peccato?* mais je confesserai hautement mes iniquités passées, elles seront sans cesse présentes à mon esprit⁶⁶.

Toute la conférence est une comparaison entre le Christ innocent et lui pécheur, faite avec les accents de la confession sincère et de la douleur la plus vive.

⁶⁴ Retraite de 1808. Original. Archiv. Gen. O.M.I., Sect. A, Class. 4, Fasc. 10.

⁶⁵ Ibid.

⁶⁶ Conférence spirituelle, 1808. Original. Archiv. Gen. O.M.I., Sect. A, Class. 4, Fasc. 10.

3. Retraite d'ordination sacerdotale, décembre 1811.

Les années du Séminaire n'avaient fait qu'accroître ces sentiments à mesure que le sacerdoce approchait et que son âme montait dans la perfection. Ici la clarté devient plus grande, la douleur plus profonde.

Mais que suis-je, misérable pécheur, pour vouloir aimer la pureté et la sainteté même! Ah! je le sais, par mes iniquités passées, j'ai fait un tout autre choix, je me suis voué au démon et à ses oeuvres perverses. Voilà le maître que j'ai servi, voilà celui que j'ai aimé. Mon Dieu, quoique ce temps exécrable soit déjà loin de moi, il est encore présent à ma pensée, puissé-je ne l'oublier jamais⁶⁷.

Auparavant, le Fondateur avait parlé de péchés en général, maintenant il précise qu'il a choisi, qu'il a servi le Démon, qu'il a aimé le Démon, et il continue: "Je suis donc un pécheur, je le sais, un grand, un très grand pécheur, je le sais et je me le dis non pas une fois, mais mille fois par jour⁶⁸."

Et il devient plus explicite: "Je méditerai... sur le péché, sur l'horrible, l'exécrable péché mortel, dans lequel je me suis plu si longtemps, ou pour mieux dire sous l'empire duquel j'ai gémi⁶⁹."

Nous nous trouvons ici devant une affirmation très claire; il parle non seulement de péché en général, mais de péché mortel, de péché dans lequel il s'est plu, quoique en gémissant. Ce sont là des expressions qui doivent nous rendre attentifs à ce que nous dit notre Fondateur, car il importe de leur donner le sens qui correspond à ce que lui-même voulait nous dire, sans le transformer. Retenons pourtant qu'il parle de "péché mortel" et continuons à examiner les textes pour arriver à en saisir le véritable sens.

Voilà que je souillai votre image... et cette âme que vous m'aviez donnée pour vous louer, pour vous bénir, pour vous aimer, vous méprisa, insulta à vos bontés, se détourna de vous... Je suis donc convaincu de ne vous avoir point aimé. Mais qu'ai-je aimé au lieu de vous? Le Démon, oui c'est le Démon qui a été mon Dieu, c'est à lui que j'ai prostitué tout mon être! Et voilà comment je remplis la fin pour laquelle j'avais été créé. J'ai haï mon Créateur, ou du moins j'ai agi tout comme si je le haïssais et je me suis livré au Démon pour être son esclave⁷⁰.

Quand il arrive à la méditation sur l'usage des créatures, il avoue: "J'ai mis en elle ma fin dernière⁷¹."

Toutes les méditations de cette retraite sont imprégnées du souvenir douloureux de ses infidélités passées. Il se compare, à l'enfant prodigue, et sur la fin, il fixe ses intentions de première messe: "D'abord l'intention de la première messe sera d'obtenir de Dieu le pardon de mes péchés, son amour par-dessus toute chose et la profonde douleur de l'avoir offensé⁷²."

Une lettre à son directeur, M. Duclaux, nous fait connaître les sentiments de douleur que le Fondateur éprouvait dans son âme à ce moment si solennel de sa vie:

Je vous écris à genoux, prosterné, abîmé, anéanti, pour vous faire part de ce que le Seigneur par son immense, incompréhensible Miséricorde vient d'opérer en moi. Je suis Prêtre de Jésus-Christ. J'ai déjà offert une première fois avec l'Evêque le redoutable sacrifice. Oui c'est moi, c'est bien moi misérable pécheur, dont vous connaissez toutes les turpitudes, qui ai immolé l'Agneau sans tache, ou du moins il s'est immolé par mon ministère. Oh! mon cher Père, je crois rêver quand je pense à ce que je suis. La joie, la crainte, la confiance, la douleur, l'amour se succèdent tour à tour dans mon cœur. La pensée qui m'est la plus familière et dans laquelle je me perds est celle-ci: C'est donc ainsi que Dieu se venge de toutes mes ingrattitudes... Si le fond de douleur de mes péchés, qui m'accompagne toujours, demeure encore, c'est que l'amour lui a donné un autre caractère. Est-il possible, mon Bien-Aimé, que j'aie pu vous offenser? Comment se peut-il que j'aie pu vous offenser?... Et deux fontaines de larmes qui coulent avec paix et douceur et jettent l'âme dans un ravissement qu'elle ne peut exprimer...

⁶⁷ Retraite de 1811, Prol. Original. Archiv. Gen. O.M.I., Sect. A, Class. 4, Fasc. 10.

⁶⁸ *Ibid.*

⁶⁹ *Ibid.*

⁷⁰ *Ibid.*

⁷¹ Retraite de 1811, Méditation sur l'usage des créatures. Original. Archiv. Gen. O.M.I., Sect. A, Class. 4, Fasc. 10.

⁷² Retraite de 1811. Original. Arichv. Gen. O.M.I., Sect. A, Class. 4, Fasc. 10.

Je suis Prêtre. Il faut l'être pour savoir ce que c'est, cette seule pensée me fait entrer dans des transports d'amour et de reconnaissance, et si je pense quel pécheur je suis, l'amour augmente⁷³.

4. Retraite 1814.

Une autre retraite nous reste à examiner, qui nous donnera plus de clarté encore; celle de 1814, faite après la maladie qui conduisit le Fondateur à deux pas de la mort.

J'ai péché, j'ai cherché le bonheur hors de Dieu et trop longtemps pour mon malheur. Combien de fois dans ma vie passée mon cœur déchiré, tourmenté, s'élançait vers Dieu dont il s'était détourné... j'étais en état de péché mortel⁷⁴.

Dans la méditation sur la fin de l'état ecclésiastique il est encore plus explicite: "Quelle abondance de réflexions!... Moi Prêtre; moi qui ait été...*sciemment, volontairement, opiniâtrement l'esclave* du Démon, l'ennemi de Dieu... ne serait-ce pas moi, qui ai vécu dans le péché mortel⁷⁵."

On sent ici un aveu sincère et douloureux, un aveu clair; il nous parle d'avoir été sciemment, volontairement, opiniâtrement l'esclave du démon, dans le péché mortel, et comme preuve il affirme ensuite que dans son état présent il ne commet plus "le plus exécration des crimes: le péché mortel", mais "une infinité de menues offenses⁷⁶."

Devant des textes si clairs, il ne nous est pas permis de donner aux mots un autre sens que celui qu'ils ont en eux-mêmes d'autant que, vers la fin de la treizième méditation, il nous avertit qu'il veut être compris au sens propre: "A part toute métaphore, j'ai été pécheur, grand pécheur, et je suis prêtre⁷⁷."

En laissant aux mots leur sens propre, toute sa vie intérieure s'illumine d'une lumière plus vraie et plus profonde; au contraire atténuer le sens des mots, c'est diminuer la portée du drame intérieur, qui a donné à toute sa vie une profondeur et un élan d'autant plus grands que la crise a été plus réelle; drame qui est comme le commencement de la vraie grandeur de l'âme du Fondateur; ce serait aussi diminuer la vérité.

5. Combien de temps dura cette crise?

Ici encore nous avons les aveux de notre Fondateur, qui veut nous dire toute la vérité avec une sincérité émouvante: "J'ai cherché le bonheur hors de Dieu et trop longtemps pour mon malheur⁷⁸." Ainsi s'exprime-t-il dans la retraite de 1814; et il le répète, comme si de l'avoir dit une seule fois ne lui suffisait pas:

"Je suis Prêtre mais est-ce que je m'abuse? Ne serait-ce pas moi, qui ai vécu dans le péché mortel, qui ai persévéré dans cet affreux état, sans songer à en sortir? et cela combien de temps⁷⁹?"

Dans la retraite d'ordination, il précise la durée de cette crise: "Je méditerai sur le péché, sur l'horrible péché mortel dans lequel je me suis plu si longtemps, ou pour mieux dire sous l'empire duquel j'ai gémi pendant plusieurs années⁸⁰."

Ce n'est pas au hasard que le Fondateur a parlé d'années; il le répète trois ans plus tard, en 1814: "Quelle abondance de réflexions! Moi! Prêtre, moi qui ai été si longtemps [et il précise] pendant plusieurs années... l'esclave du Démon, l'ennemi de Dieu⁸¹."

⁷³ Lettre à M. Duclaux. Original. Archiv. Gen. O.M.I., Sect. A, Class. 4, Fas. 10.

⁷⁴ Retraite de 1814, Méd. 2. Original. Archiv. Gen. O.M.I., Sect. A, Class. 4, Fasc. 11.

⁷⁵ *Ibid.*

⁷⁶ *Ibid.*

⁷⁷ *Ibid.*, Méd. 13.

⁷⁸ *Ibid.*, Méd. 2.

⁷⁹ *Ibid.*, Méd. 3.

⁸⁰ Retraite de 1811, Prol. *Supra cit.*

Il insiste sur la longueur de sa crise pour nous montrer que plus a été profonde sa faiblesse, plus grande a été l'œuvre de la miséricorde de Dieu dans son âme.

6. Première crise d'enfance.

Nous voudrions savoir non seulement la longueur de cette crise, mais en connaître l'histoire intime, le développement, la profondeur. Le Fondateur ne s'est pas refusé à nous renseigner; il a voulu être son propre accusateur avec la plus grande sincérité: *Confitebor adversum me*⁸²...

Il nous dit que dès l'âge de raison il eut une première crise d'enfance.

Hélas! Dieu avait mis en moi, comme une sorte d'instinct pour l'aimer, ma raison n'était pas encore formée, que je me plaisais de demeurer en sa présence, à élever mes faibles mains vers lui, à écouter sa parole, en silence, comme si je l'eusse comprise; naturellement vif et pétulant, il suffisait de me conduire à la face des autels, pour obtenir de moi la douceur et la plus parfaite tranquillité, tant j'étais dès lors ravi des perfections de mon Dieu, par instinct, comme je le disais, car à cet âge, je ne pouvais les connaître. Quel bonheur ne me promettaient pas ces prémices, si j'eusse été fidèle à cette admirable voie de la grâce, mais, hélas! ce germe consolant fut bientôt étouffé par le péché, et voilà que je souillai votre image, voilà que j'insultai à votre amour, *avant de concevoir ce que c'était que le péché, et qui était celui que j'offensais, je rompis par mes crimes, la suite des desseins que vous aviez conçus sur moi.* Cette âme que vous m'aviez donnée pour vous louer, pour vous bénir, pour vous aimer, vous méprisa, insulta à vos bontés, se détourna de vous et se plongea dans le sale bourbier⁸³.

Dans la retraite de 1814, il retourne sur cette pensée de son infidélité dès l'éveil de la raison. "J'ai été comme les autres appelé à combattre sous ce grand Roi, ses ennemis qui sont aussi les miens. Je fus enrôlé dès ma naissance à l'époque de mon Baptême, dans la milice, mais à peine j'eus l'âge de la raison, que séduit par l'ennemi, je fus me jeter dans ses rangs⁸⁴."

On voit clairement que ce sont des péchés d'enfant: le Fondateur note qu'il ne comprenait pas bien ce qu'était le péché: "Avant de concevoir ce que c'était que le péché, et qui était celui que j'offensais⁸⁵." Il agissait alors comme d'instinct; ce n'est pas donc cette crise qui nous intéresse. S'il en parle, c'est pour être son propre accusateur jusqu'au bout.

7. Crise de jeunesse.

Cette crise ne dura pas longtemps: "Bientôt je fus *rappelé* à mon devoir⁸⁶."

Mais voilà qu'après une première crise une deuxième commence:

Mon séjour parmi les rebelles, continue à nous dire le Fondateur, dans sa méditation sur les deux étendards de S. Ignace, en m'accoutumant à la révolte, m'avait donné du goût pour l'indépendance et malgré que je vécusse dans le camp même du Roi, que je fusse nourri à sa table, j'entretenais pourtant de coupables intelligences avec l'ennemi. Cette infidélité m'entraîna bientôt dans une défection ouverte et de nouveau je désertai les drapeaux de mon Prince pour combattre dans les rangs ennemis⁸⁷.

La première défection datait de l'éveil de la raison; celle-ci se place après la première communion, car le Fondateur y fait allusion quand il dit: "malgré que je fusse nourri à sa table." C'est cette seconde crise qui nous intéresse; c'est à elle que s'applique tout ce que le Fondateur nous a dit de sa grande, durable et profonde perturbation d'âme, et non à ces péchés de la première enfance qui proviennent plus de l'instinct que de la raison. C'est plus tard, alors qu'il comprenait le mal qu'il faisait, et seulement alors, qu'il serait d'après lui resté longtemps, sciemment et délibérément dans cet état. Cherchons à connaître l'histoire de cette seconde crise.

⁸¹ Retraite de 1814, Méd. 13 supra cit.

⁸² Retraite de 1808. Original. Archiv. Gen. O.M.I., Sect. A, Class. 4, Fasc. 10.

⁸³ Retraite de 1811, Prol. *Ibid.*

⁸⁴ Retraite de 1814, Méd. 13 supra cit.

⁸⁵ Retraite de 1811, Prol. *supra cit.*

⁸⁶ Retraite de 1814, Méd. 13 supra cit.

⁸⁷ *Ibid.*

8. *Quand a commencé cette crise de jeunesse?*

Certainement pas avant le séjour à Venise; car presque tout de suite après la première communion il partit de Turin pour Venise.

Il est également impossible de la placer pendant le séjour d'Eugène à Venise, si nous nous rappelons tout ce qu'il dit de sa ferveur, de sa grande ferveur, durant cette période, de ses prières, de ses pénitences même, du renouvellement spirituel qui s'opéra alors en lui, au point qu'il y vit naître sa vocation au sacerdoce. Bref, l'importance fondamentale de cette période dans sa vie spirituelle nous empêche d'admettre que cette crise ait eu lieu à Venise.

A Naples, il est vrai que nous voyons Eugène en proie à l'ennui et à la tristesse; mais il dit de lui-même:

D. Bartolo m'écrivit lorsque je fus arrivé à Naples, qu'il n'avait pu s'en consoler qu'à l'autel, où il avait sans doute offert le saint sacrifice pour moi, afin que Dieu veillât sur ma jeunesse qui allait être exposée à tant de dangers, loin de lui et dans des pays si corrompus. Ce saint prêtre fut exaucé, car, grâce à Dieu, quoique dépourvu, je puis dire, de tout secours, je ne fus pas autre à Naples que je n'avais été à Venise⁸⁸.

La placerons-nous à Palerme? Ici il nous faut être plus attentif. Nous pouvons distinguer nettement deux périodes dans la vie d'Eugène à Palerme: dans la première, il commence à fréquenter le monde. A Naples, ses parents ne le laissaient pas sortir seul, le trouvant trop jeune. Mais, à son arrivée à Palerme, le 6 janvier 1799, Eugène avait 17 ans et on lui laissait plus de liberté. Le premier contact avec la vie mondaine a été pénible pour lui.

J'étais loin de prendre part à ces divertissements. Au contraire, chose singulière, quand je me trouve au milieu de cette dissipation... et de cette joie toute mondaine, mon cœur se resserre, la tristesse s'empare de moi, et je choisis un lieu écarté ou séparé de tout ce monde qui me paraît fou; je me livre à des pensées sérieuses, mélancoliques même, au point d'être tenté de pleurer... C'est que je n'étais pas dans mon élément. Je me trouvais comme forcément dans le monde. Il n'avait point d'attrait pour moi. Je condamnais cette dissipation dont j'étais le témoin; *elle répugnait à tous les sentiments de mon âme, qui aspirait à une autre joie*. Plus la dissipation était grande, plus le contraste était violent et dominait toutes mes affections⁸⁹.

Nous avons voulu citer le texte en entier, pour montrer que ces sentiments sont ceux d'une âme qui n'a rien de mondain.

Mais après cette première période, voilà que l'auteur de la chronique des *Missions* nous dit qu'Eugène perd de sa ferveur:

A Palerme,... une famille l'accueillit dans son sein et le traita comme l'enfant de la maison. C'est le duc et la duchesse de Cannizaro, qui l'adoptèrent et le traitèrent comme un fils. La duchesse surtout, femme d'une grande piété... *Il paraît qu'à la suite de la mort de cette princesse, la piété d'Eugène., se ralentit*. N'ayant plus les yeux les exemples de cette femme vénérable, qui s'entretenait souvent avec lui de sujets de piété, et qui par ses conseils le maintenait dans la pratique de la vertu, il négligea sinon les *principaux devoirs, du moins ces pratiques assidues qui sont comme le boulevard de l'âme* et la sauvegarde des vertus. Cependant il avait pour confesseur M^{sr} Bonnarò, Philippin distingué par ses vertus et par sa naissance, et il fréquentait la maison de l'Olivella, où il avait fait connaissance avec plusieurs autres Philippins qui l'aimaient et le citaient même aux autres jeunes gens comme un modèle; mais *il sentait bien lui-même qu'il lui manquait beaucoup de la ferveur qu'il avait éprouvée auparavant*⁹⁰.

Donc rien de grave, mais seulement l'abandon de pratiques assidues de piété et une certaine tiédeur. Eugène avait alors presque vingt ans, puisque la duchesse de Cannizaro mourut le premier mai 1802.

⁸⁸ Journal du Fondateur, dans *Missions*, 1866, p. 139.

⁸⁹ Journal du Fondateur, dans *Missions*, 1866, p. 295-296.

⁹⁰ *Ibid.*, p. 301-302.

A quoi attribuer cette tiédeur? D'après le même chroniqueur des *Missions*: "Cette tiédeur doit être attribuée aux rapports plus fréquents qu'il avait avec le grand monde, où malgré soi mille objets de dissipation s'emparent de vous et vous détournent de la piété⁹¹."

On voit la pente sur laquelle Eugène descend. A Naples, il ne sortait pas: "J'étais trop jeune pour être abandonné seul dans la ville⁹²." A Palerme, la vie mondaine le circonvient peu à peu.

Après avoir répété presque à la lettre les mêmes faits, le Père Rey ajoute: "Cet état de somnolence spirituelle ne dura pas longtemps, les lettres de Don Bartolo le ramenèrent aux beaux jours de son ancienne ferveur, et il se renferma dans une réserve de plus en plus digne de son passé⁹³."

Cette affirmation du P. Rey semble être confirmée par ce que Don Bartolo écrit à Eugène en date du 29 novembre 1801: "Votre lettre me cause la plus douce consolation en me montrant... votre persévérance dans les sentiments de religion et de piété que Dieu vous inspire⁹⁴"; et le P. Rey de conclure: "Eugène fut à Palerme ce qu'il avait été à Naples et à Venise⁹⁵."

Toutefois d'après les documents que nous possédons aujourd'hui, nous devons admettre qu'à la mort de la princesse de Larderia, Eugène se relâcha de sa ferveur. Alors commença pour lui la période la plus critique de sa vie, sans qu'il perdit pour autant les sentiments de piété qu'il garda toujours, même au plus fort de sa crise, laquelle se situe durant les premières années de son retour à Aix.

9. *Quand finit cette crise?*

Nous avons plusieurs documents pour déterminer ce temps.

Lors de la retraite de 1814, il dit: "Est-ce donc que je me rassurerai par la pensée que je me puis flatter que *depuis que je suis prêtre, et même avant*, je me suis abstenu avec soin, par la grâce de Dieu, de tout péché mortel? je le crois, je l'espère, j'ai cette confiance⁹⁶."

Donc, au moins dès la prêtrise et même avant cette date, la crise intérieure est finie; mais depuis combien de temps avait-elle cessé? A la retraite d'ordination sacerdotale, en 1811, le Fondateur écrit: "Mon Dieu, quoique ce temps exécrationnel soit déjà loin de moi, il est encore présent à ma pensée⁹⁷." Il ne pouvait pas en être autrement: le temps du séminaire, de la préparation au sacerdoce avait été pour Eugène un temps de ferveur et même de grande ferveur. Il faut donc remonter jusqu'avant son entrée à Saint-Sulpice. Pouvons-nous préciser davantage?

Quelques allusions dans les lettres à sa mère nous aideront à pénétrer ce mystère.

Dans une lettre écrite de Saint-Sulpice, en date du 23 mars 1809, le Fondateur lui explique l'histoire de sa vocation.

Je vais maintenant vous donner l'explication de l'énigme: quand je fus pressé plus vivement que jamais par la grâce, pour me vouer entièrement au service de Dieu, vous dûtes vous apercevoir que je commençais à quitter cet état de tiédeur dans lequel j'étais tombé, et qui m'eut infailliblement conduit à la mort, je tâchai par une plus grande ferveur de mériter de nouvelles grâces du Seigneur, et comme ce bon Maître est généreux il ne tarda pas de me les accorder⁹⁸.

Ici notre Fondateur nous donne une indication fort précieuse. Il y eut dans sa vie de jeunesse un moment où, poussé par la grâce, il commença à quitter l'état de tiédeur où il était tombé, et ce

⁹¹ Ibid.

⁹² Ibid., p. 271.

⁹³ REY, Histoire de M^{gr} de Mazenod, t. I, p. 46.

⁹⁴ Lettre de Don Bartolo au Fondateur, 29 novembre 1801, dans REY, op. cit., t. I, p. 44.

⁹⁵ REY, op. cit., t. I, p. 45.

⁹⁶ Retraite de 1814, Méd. 4. Original. Archiv. Gen. O.M.I., Sect. A, Class. 4, Fasc. 11.

⁹⁷ Retraite de 1811, Prol. Original. Archiv. Gen. O.M.I., Sect. A, Class. 4, Fasc. 10.

⁹⁸ Lettre à sa mère, 23 mars 1809. Coll. Boisgelin, Aix.

moment est aussi celui où la grâce le poussa plus fortement que jamais à se vouer au service de Dieu. Donc coïncidence entre renouveau de vocation et renouveau de ferveur. Ces deux choses s'appellent réciproquement. Il devient plus fervent pour mériter de Dieu des grâces d'illumination et de force dans la poursuite de sa vocation. L'idée du sacerdoce lui demandait une plus grande ferveur. Il se sentait pressé "plus vivement que jamais par la grâce"⁹⁹. Il ajoute: "Mes vœux arrivèrent jusqu'à vous puisque vous daignâtes les exaucer"¹⁰⁰.

Il y a donc coïncidence entre le renouveau de sa vie spirituelle et celui de sa vocation. Par ce que nous dirons dans la suite, sur la renaissance de sa vocation, ces deux attraites lui surviennent quelque temps avant son entrée à Saint-Sulpice, et nous pouvons même préciser ce temps assez exactement. C'est-à-dire presque une année et demie avant d'entrer au Séminaire, au commencement de 1807, et ce fut, comme lui-même nous le dit, sa conversion "pour toujours"¹⁰¹.

10. Les profondeurs de la crise.

Nous avons vu Eugène nous affirmer sa grande crise intérieure, nous avons aussi cherché à connaître à quel moment de sa vie il faut la placer; nous voudrions scruter maintenant les profondeurs auxquelles elle atteignit, savoir jusqu'où l'intime de son âme a été secoué et bouleversé par cette tempête. De même que le Fondateur nous a révélé jusqu'ici son état d'âme, il nous révélera aussi tous les replis de cette âme tourmentée. Ici aussi, ce sont ses affirmations qui nous guideront; nous n'avons qu'à le laisser parler. Examinons cette crise dans ses apparences extérieures, pour la scruter ensuite intérieurement.

Nous pouvons affirmer sans crainte, dès maintenant, que cette grande crise du Fondateur fut toute intérieure. Apparemment, on nota bien un certain relâchement dans la ferveur, mais il a toujours accompli ses devoirs de chrétien de façon irréprochable.

Après avoir parlé de la tiédeur du Fondateur à Palerme; l'auteur des chroniques des *Missions* écrit:

Cependant il évita *toujours* les vices dont se vantaient les autres; ce n'est pas qu'il ne se présentât souvent des occasions et des dangers où tout autre aurait peut-être succombé, mais la force de ses principes religieux et l'horreur qu'il conserva *toujours* contre certains vices, jointes à l'éloignement qu'il avait pour toute liaison avec des personnes du sexe, le préservèrent de tout écart dans ce genre, chose étonnante à son âge avec les agréments de sa personne, la séduction dont il était entouré... // *dut à la grâce du Seigneur de pouvoir se rendre le témoignage que nous avons entendu de lui... dans l'intimité de l'amitié, que jamais il n'avait eu à se reprocher la moindre faute avec les personnes du sexe*, au milieu de tous les pièges qu'on lui avait tendus avec plus ou moins de malice, mais avec beaucoup d'art. Il fut dans le cas plusieurs fois de repousser même avec violence les avances qu'on lui fit, et de se sauver deux fois par la fuite¹⁰².

Remarquons qu'ici en parlant de la vie d'Eugène à Palerme, le chroniqueur généralise et étend ses réflexions à toute la vie, justement parce qu'il a entendu les confidences du Fondateur.

Le P. Rambert écrit à ce même propos:

Malgré les dangers et les séductions auxquels il était exposé par les agréments de sa personne, son tempérament de feu et son excessive tendresse de cœur, il dut à ces grâces privilégiées et à la généreuse *correspondance qu'il y apporta, de pouvoir se rendre ce témoignage que jamais, malgré les pièges tendus à son innocence, il n'eut à se reprocher la moindre faute contre l'angélique vertu*¹⁰³.

Pour affirmer pareille chose, le P. Rambert n'a pas dû lire attentivement ce que disait le chroniqueur des *Missions*. Dire qu'il "n'avait jamais eu à se reprocher la moindre faute avec les personnes du

⁹⁹ Conférence spirituelle, 1808. Original. Archiv. Gen. O.M.I., Sect. A, Class. 4, Fasc. 10.

¹⁰⁰ Ibid.

¹⁰¹ Retraite de 1814, Méd. 4. Original. Archiv. Gen. O.M.I., Sect. A, Class. 4, Fasc. 11.

¹⁰² *Missions*, 1866, p. 302-303.

¹⁰³ RAMBERT, *Vie de M^{gr} de Mazenod*, t. I, p. 26.

sexe” n’équivaut pas à dire: “Jamais il n’eut à se reprocher la moindre faute contre l’angélique vertu.” A son insu sans doute, le P. Rambert a dépassé le sens des mots.

Que le chroniqueur des *Missions* soit dans le vrai, cela ressort des mots mêmes de notre Fondateur, sur cette délicatesse qu’il conserva toujours, dans ses rapports extérieurs.

Il y aurait trop à dire sur les mœurs dépravées de la haute société de Palerme, écrit-il, je n’en parlerai pas, je veux seulement constater l’infinie bonté de Dieu qui, par sa puissante grâce, me préserva *constamment*, au milieu de bien grands dangers, en m’inspirant non seulement de l’éloignement, mais une sorte d’horreur pour tout genre de dissipation qui entraîne dans les écarts, que je déplorais dans les autres. Je *poussai, grâce à Dieu, la délicatesse dans cette matière jusqu’à l’excès*¹⁰⁴.

Dans ses notes de retraite, il dit et répète clairement qu’il a été préservé de ce péché par la grâce de Dieu. Ainsi pendant la retraite de 1811, dans sa méditation sur l’enfant prodigue: “*J’ai dilapidé mon patrimoine, sinon avec les filles de Babylone, puisque le Seigneur par son incomparable grâce m’a toujours préservé de cette espèce de souillure, c’est du moins sous les tentes des pécheurs que j’ai demeuré au sortir de la maison de mon Père*”¹⁰⁵.

Et dans la retraite de 1814, il dit nettement: cette espèce de souillure a été un “*malheur dont la grâce de Dieu m’a toujours préservé*”¹⁰⁶.” Il est donc bien clair, et le Fondateur revient plus d’une fois sur cette pensée qu’il avait confiée à son ami, auteur des chroniques des *Missions*, que, toute sa vie, il a été préservé de ce malheur.

Pour la période d’Aix, si nous ne pouvons pas partager les affirmations du P. Baffie: “Pieux comme un ascète, zélé comme un apôtre, Eugène de Mazenod, après de longues heures passées au pied du tabernacle ou dans la solitude laborieuse de son cabinet de travail, ne sortait guère que pour se diriger vers les hôpitaux et les mansardes des pauvres, où il prodiguait les consolations de la charité et de la foi aux déshérités de la vie”¹⁰⁷, il est toutefois certain qu’Eugène fut un chrétien convaincu, qui mettait ses principes en pratique devant la société. Il jouissait de l’estime commune, passait son temps dans l’administration des biens de sa mère, étudiait les problèmes littéraires, historiques et théologiques, le jansénisme tout particulièrement. Au milieu de sa crise intérieure il avait gardé un goût prononcé pour la prière, comme lui-même l’affirme. Il n’aimait pas le séjour d’Aix et il manifestait quelquefois à sa mère d’une façon assez vague qu’il l’aurait quitté un jour. Sa mère ayant craint lors du voyage de son fils à Paris qu’il ne voulût plus retourner à la maison, en écrivit à son mari à Palerme. Eugène fut froissé et humilié de ce manque de confiance et, à son tour, écrivit à son père, de Paris, le 3 septembre 1805:

La première chose que je ferai sera de vous rassurer sur la crainte que vous a inspirée ma mère... Est-il convenable que ma mère ne sache m’apprécier, oui j’ai l’orgueil de le dire, ou plutôt on me force... Et faut-il que je fasse ici mon apologie? C’est un malheur que ma famille ne partage pas l’opinion que l’on a de moi dans le public et que je mérite, soyons de bonne foi, *si l’accomplissement de tous les devoirs, si l’éloignement de toutes les distractions, si enfin la retenue dans toutes les occasions peuvent être un titre pour l’obtenir...* Ma mère peut remercier Dieu de ce que les principes que j’ai sont basés trop solidement pour que je puisse m’en écarter... Elle peut être tranquille sur ce point¹⁰⁸.

Eugène fait ici son apologie, l’intervention de sa mère l’y ayant forcé; et nous sommes heureux que cet incident nous fournisse des informations sur sa vie à Aix; il assure que non seulement il pratiquait tous ses devoirs, mais aussi qu’il éloignait les distractions. Cela sent un peu le plaidoyer, il est vrai, mais une autre lettre plus calme nous dit la vérité avec plus de précision. De Saint-Sulpice, en avril 1810, Eugène écrit à sa mère, qui souhaitait le voir se contenter de deux années de séminaire:

¹⁰⁴ Journal du Fondateur, dans *Missions*, 1866, p. 294.

¹⁰⁵ Retraite de 1811, Méditation sur l’enfant prodigue. Original. Archiv. Gen. O.M.I., Sect. À, Class. 4, Fasc. 10.

¹⁰⁶ Retraite de 1814, Méd. 13. Original. Archiv. Gen. O.M.I., Sect. A, Class. 4, Fasc. 11.

¹⁰⁷ BAFFIE, Esprit et vertus, p. 3.

¹⁰⁸ Lettre à son père, 23 mars 1809. Original. Bibliothèque Méjanès, Aix.

Quelle opinion voulez-vous que l'on puisse avoir d'un ecclésiastique que l'on verrait lancé dans le ministère deux années à peine révolues depuis qu'il a quitté le monde? *Et quoique vivant dans la société je tâchasse de m'abstenir de tout ce que je croyais contraire à la loi de Dieu ou opposé à ta morale évangélique*, croyez-vous que l'on peut avoir une grande confiance en celui que l'on a presque vu la veille dans des compagnies bruyantes à partager du moins passivement la dissipation qui règne dans les mondains¹⁰⁹?

Eugène se montre ici moins tranchant que tout à l'heure, mais il proteste qu'il tâchait de s'abstenir de tout ce qui était contraire à la morale évangélique; n'empêche qu'il partageait "au moins passivement" la dissipation des compagnies bruyantes des mondains. La société n'avait pas autre chose à lui reprocher. Et sa mère, témoin de la vie de famille d'Eugène, aurait pu remarquer tout au plus un certain "état de tiédeur"¹¹⁰, dont il était sorti, du reste, quelque temps avant de partir pour Saint-Sulpice. Malgré quelque récrimination bien minime elle était contente de son fils, et l'écrit à son mari le 13 août 1805, presque en même temps qu'elle se plaignait:

J'ai reçu une lettre de ma sœur du 27 juillet, Eugène y ayant ajouté quelques lignes. Elle ne me dit que des choses agréables touchant cet enfant et m'annonce qu'il se conduit aussi bien à Paris qu'à Aix. J'en rends grâce à Dieu, en lui demandant de le faire persévérer dans ces heureuses dispositions, qui feront sa félicité dans cette vie et dans l'autre. Un peu de douceur dans son caractère rendrait ceux qui l'entourent plus heureux, il faut espérer que cela viendra¹¹¹.

Comment expliquer alors les expressions du Fondateur qui sont tellement fortes qu'elles nous font penser à un bouleversement de son âme, à une grande tempête intérieure durant de longues années? Il faut les bien comprendre sous peine de fausser gravement la physionomie morale de notre Fondateur.

Il y a deux façons de réagir à nos faiblesses et à nos péchés: la façon ordinaire, qui n'a aucun relief dans la vie d'une âme ou un relief peu accusé; la façon extraordinaire des âmes qui ont une ressource d'énergies spirituelles profondes pour réagir vigoureusement. Pour ces âmes, le péché est vraiment un drame intérieur et un grand drame, parce qu'il a été un drame pour Dieu et pour le Christ. Dans ces âmes, le péché déclenche une réaction qui peut orienter toute une vie vers le bien et Dieu le permet dans ce but.

Si le Fondateur a tellement senti ses faiblesses, s'il les hait fortement, s'il les raconte avec des mots qui en décrivent la grandeur et la profondeur, c'est qu'il les sentait dans son âme avec toute cette intensité: elles ont été pour lui un vrai drame, le drame de sa vie. Nous pensons qu'en fait il s'agit de certaines faiblesses qu'il aurait eues dans sa jeunesse au milieu du monde, tout en vivant une vie bien chrétienne, tout en gardant des sentiments de vraie piété. C'est justement à cause de ces sentiments profondément ancrés dans son âme qu'il comprenait le malheur de ses fautes. Il sentait toujours l'aiguillon de Dieu dans son cœur; il le sentait de plus en plus fort. Dans son âme, bouleversée par la tempête, il n'y eut jamais ce que S. Augustin appelle "le silence de Dieu", ce silence propre au pécheur descendu au fond de l'abîme; cette tranquillité dans la mal est le pire état d'une âme. Dieu lui a toujours parlé au cœur. Eugène se plaît à le répéter: "Vous n'avez jamais cessé de parler à mon cœur dur et insensible pour vous seul; plus je m'éloignais de vous plus vous étiez à mes trousses. Vous étiez ce père tendre qui ne cesse de soutenir et embrasser son fils bien-aimé qui s'irrite dans son délire contre la main bienfaisante"¹¹². Il revient sur cette pensée: "Il m'a souffert, ... toujours le même il m'ouvrait son sein amoureux. Monstre que j'étais, au lieu de me précipiter pour y consommer tous mes crimes, je le déchirais cruellement. Et Dieu me pressait encore tout plein d'amour pour moi, prêt à me recevoir, me pressant encore d'y entrer et combien de temps a duré cette scène prodigieuse, d'amour d'un côté, de barbarie et de folie de l'autre"¹¹³? Il

¹⁰⁹ Lettre à sa mère, 14 avril 1810. Original. Coll. Boisgelin, Aix.

¹¹⁰ Lettre à sa mère, 23 mars 1809. Original. Coll. Boisgelin, Aix.

¹¹¹ Lettre de madame de Mazenod à son mari, 13 août 1805. Original. Bibliothèque Méjanès, Aix.

¹¹² Retraite de 1811, Prol. *supra cit.*

¹¹³ *Ibid.*, Méd. sur la fin de l'homme.

sentait donc la bonté de Dieu lui montrant son cœur prêt à l'accueillir, mais il tardait à se rendre à cet amour miséricordieux. C'est le drame intérieur d'une âme poursuivie par l'amour de Dieu.

Eugène gémissait de son état. Quelques années plus tard, se souvenant encore de son malheur, il écrivait: "L'exécrable péché mortel... sous l'empire duquel j'ai gémi¹¹⁴." Il répète: "J'ai cherché le bonheur hors de Dieu et je n'ai trouvé hors de lui qu'affliction et chagrin¹¹⁵. Il le répète encore une fois: "J'ai cherché le bonheur hors de Dieu et trop longtemps pour mon malheur¹¹⁶."

Ce drame connu des heures aiguës, qui lui faisaient ressentir plus vivement sa misère; alors il cherchait à se soulever, mais en vain. "Combien de fois dans ma vie passée mon cœur déchiré, tourmenté s'élançait vers Dieu dont il s'était détourné¹¹⁷?" Mais il lui manquait la force d'en sortir. "C'est moi qui ai persévéré dans cet état affreux sans songer à en sortir, ou pour parler plus vrai, sans vouloir véritablement sortir¹¹⁸." Il n'arrivait pas à vouloir vraiment; il fallait que Dieu, par sa grâce puissante, vînt le relever: "Il fallut que lui-même mettant le comble à ses bienfaits vînt m'arracher à mon insouciance, ou plutôt vînt me sortir du borborygme où je m'étais enfoncé et dont il m'était impossible de me tirer de moi-même¹¹⁹."

Dieu vint un jour et, par sa grâce puissante, le souleva jusqu'à lui. De ce jour date sa conversion.

II - DIEU EST VENU UN VENDREDI SAINT.

Après nous avoir raconté son péché, après s'être accusé lui-même, le Fondateur nous raconte les miséricordes de Dieu à son égard, surtout la grande miséricorde de sa vie, quand, par une grâce extraordinaire et décisive, Dieu le convertit.

Puis-je oublier ces larmes amères que la vue de la Croix fit couler de mes yeux un Vendredi Saint? Ah! elles partaient du cœur, rien ne put en arrêter le cours. Elles étaient trop abondantes pour qu'il me fût possible de les cacher à ceux qui, comme moi, assistaient à cette touchante cérémonie. *J'étais en état de péché mortel, et c'était ce qui précisément occasionnait ma douleur.* Je pus faire alors la différence. *Jamais mon âme ne fut plus satisfaite, jamais elle n'éprouva plus de bonheur. C'est qu'au milieu de ce torrent de larmes, malgré ma douleur, ou plutôt au moyen de ma douleur, mon âme s'élançait vers sa fin dernière, vers Dieu son unique bien dont elle sentait vivement la perte.* A quoi bon en dire davantage? Pourrais-je jamais rendre ce que j'éprouvais alors? Le souvenir seul me remplit le cœur d'une douce satisfaction¹²⁰.

Le P. Rambert qui cite ce texte à la page 143 de son premier volume, en supprimant le qualificatif "mortel" au mot "péché" détruit par là, le sens profond de ce que le Fondateur appelle souvent sa conversion.

En réalité ce texte nous livre un des secrets les plus intimes de l'âme du Fondateur, un de ces souvenirs qui ont fait époque dans sa vie. Quand il écrivait ces lignes en 1814, il y avait des années que ce jour était passé et pourtant le souvenir en est tellement vivant dans son âme qu'il dit: "Le souvenir seul me remplit le cœur d'une douce satisfaction."

Il était à l'église, c'était un Vendredi Saint, le Vendredi Saint de l'année 1807, semble-t-il. Il assistait à une "touchante cérémonie"; d'autres fidèles y prenaient part comme lui. Dans ce mémorable office, ce qui le touche, c'est la vue de la Croix. On ne peut douter qu'il ne s'agisse ici de la cérémonie de l' "Ecce lignum Crucis."

Tout à coup, de cette Croix qui se montrait aux yeux de son corps, un rayon de lumière et d'amour, un rayon spirituel et divin se détache et va droit à l'intelligence et au cœur d'Eugène. L'effet en est

¹¹⁴ *Ibid.*, Prol.

¹¹⁵ Retraite de 1814, Méd. 2. Original. Archiv. Gen. O.M.I., Sect. A, Class. 4, Fasc. 11.

¹¹⁶ *Ibid.*

¹¹⁷ *Ibid.*

¹¹⁸ *Ibid.*, Méd. 3.

¹¹⁹ Retraite de 1811, Méd. sur l'enfant prodigue, *supra cit.*

¹²⁰ Retraite de 1814, Méd. 2 *supra cit.*

immédiat et irrésistible: “Un torrent de larmes” coulent de ses yeux, signe du bouleversement intérieur que Dieu opérait dans son âme. “Elles partaient du cœur, rien ne pouvait en arrêter le cours”, et elles coulaient en telle abondance qu’il ne put les cacher à ceux qui comme lui assistaient à cette cérémonie.

Dans son cœur, une douleur poignante; devant son âme, la vision du Christ crucifié d’une part et de l’autre la vue de ses péchés. “J’étais en état de péché mortel, c’était ce qui précisément occasionnait ma douleur.” Par ce péché son âme avait perdu Dieu et elle en sentait “vivement la perte.” C’est à cause de son péché que le Christ était mort, et il lui ouvrait ses bras pour le recevoir.

Mais par une antithèse qui peut sembler étrange, le Fondateur nous dit que dans son âme transpercée par la douleur, il y avait aussi une grande joie: “Jamais mon âme ne fut plus satisfaite, jamais elle n’éprouva tant de bonheur.” Comment concilier tout cela: le péché, la douleur, les larmes de son malheur, la conscience d’avoir perdu Dieu, et un tel bonheur? Le Fondateur lui-même, en faisant l’analyse de son état, nous le dit: “C’est qu’au milieu de ce torrent de larmes, malgré ma douleur”, et il se corrige: “plutôt au moyen de ma douleur, mon âme s’élançait vers sa fin dernière, vers Dieu.”

Pouvons-nous désirer explication plus théologique et plus psychologique du rôle de la douleur, de la contrition, dans le retour d’une âme à Dieu? C’est justement au moyen de cette douleur que le Fondateur retrouvait son Dieu, son unique bien; c’est la joie, la grande joie d’avoir retrouvé Dieu, qui remplissait son âme, pourtant dans la douleur; une grande joie, une des joies les plus grandes de sa vie. “Jamais mon âme n’éprouva plus de bonheur.”

Le Fondateur, qui nous parle souvent de sa conversion, qui en décrit les caractères, ne dit pas ici qu’il décrit justement sa grande conversion, mais nous ne pouvons pas en douter, car il la décrit comme un grand événement de sa vie, dont le souvenir remplissait encore son âme, après plusieurs années.

Quels sont les caractères de cette admirable conversion? Le Fondateur en souligne les caractéristiques.

1. Conversion d’amour.

Première caractéristique: nous sommes en présence d’une conversion d’amour, parce que c’est l’amour du Christ crucifié qui se montre à son âme. Jusqu’alors il avait vu cet amour crucifié, mais celui-ci n’avait jamais parlé si fort ni si lumineusement à son âme. Ce ne sont ni les menaces des châtements de Dieu, ni la pensée de sa justice qui ont converti notre Fondateur, c’est l’amour de Dieu, et l’amour crucifié.

Conversion d’amour, parce qu’un torrent de larmes, de larmes d’amour, est la réponse de son âme. A l’amour il répond par l’amour, non par un amour présomptueux, mais un amour repentant, plein de douleur, d’une douleur qui a sa source unique dans cet amour de Dieu, le bien souverain qu’il avait perdu. Non, le Fondateur ne pleurait pas à cause des châtements de Dieu, mais parce qu’il souffrait de la perte de Dieu, et qu’il voyait le Christ qui l’avait aimé jusqu’à être crucifié pour lui. “*Ecce lignum crucis in quo salus mundi pependit.*” C’était un acte de contrition parfaite qui, en ce moment, jaillissait du fond de son âme, contrition qui avait sa source profonde dans l’amour de ce Dieu qu’il avait perdu et du Christ crucifié qui l’avait aimé.

Il se rappellera toujours cette conversion pour en faire ressortir ce caractère d’amour, pour nous dire qu’il est retourné à Dieu par des voies où la crainte n’avait pas de place.

En entrant au Séminaire, il dit dans sa première conférence: aucun moment de ma vie “n’est plus digne de fixer mon attention que celui, où par une miséricorde à jamais mémorable pour moi... ce

Dieu puissant m'arracha, par la plus douce des violences, du milieu du monde corrupteur¹²¹.” Plus tard il nous dira qu'il s'est senti comme lié par cette douce violence: “me liant plus encore par les liens de son amour que par ceux de sa justice, Dieu me ramena dans son camp¹²².”

Et avec des expressions qui mettent à jour le fonds de noblesse spirituelle que Dieu avait déposé dans son âme, il nous dit de l'enfer: “*Jamais je n'ai pu me résoudre à te craindre dans mes actes de contrition*; quand je méconnaissais Dieu, la crainte de l'enfer ne me retenait pas, *maintenant que je suis retourné à lui par une toute autre voie que celle de la crainte* de l'enfer, je voudrais aimer mon Dieu et le servir toute ma vie¹²³.” L'affirmation du Fondateur est surprenante: jamais la crainte n'a eu d'emprise sur son âme, mais le Christ Crucifié, l'amour de Dieu. Il ne se sentait pas une âme servile, mais sentait cette paternité divine à son: égard; que de fois, en songeant à ses péchés il parle en ces termes: “Revenir à mon Père, à ce bon Père dont j'avais éprouvé si souvent l'excessive tendresse¹²⁴.” Et il s'écrie en méditant sur l'enfant prodigue: “Mon tendre Père qui avez porté ce rebelle sur vos épaules¹²⁵.”

2. Conversion définitive.

Quand on a pleuré de cet amour repentant au pied du Christ crucifié, il ne s'agit pas d'une conversion éphémère; on ne recommencera plus à crucifier son Sauveur. Non, c'est fini pour toujours, et le Fondateur se plaît à nous le répéter: “Déjà une autre fois je lui avais échappé, aveugle insensé que j'étais, mais *cette fois ce fut pour toujours, oui pour toujours, pour toujours*¹²⁶.” C'est la joie de la délivrance définitive qui éclate dans ces paroles, et porte le Fondateur à répéter: “pour toujours, oui pour toujours.”

Dans la vie d'Eugène, cette conversion fut un tournant décisif. “J'ai médité sur l'usage que j'ai fait des créatures... il m'a été aisé de voir que j'en ai abusé toute ma vie”, et il se reprend, “du moins jusqu'à l'époque de ma conversion”; jusqu'à cette époque “j'ai mis en elles ma fin dernière, je ne me suis occupé que d'elles et je ne me suis plu qu'en elles, au lieu de me reposer en Dieu et de jouir de lui. La résolution que j'ai prise est... de n'en user qu'autant qu'elles me porteront à Dieu, leur unique fin ainsi que la mienne¹²⁷.”

Une vie nouvelle commence dans l'âme du Fondateur: il aime Dieu et son cœur se dilate dans cet amour, car il aime toutes les créatures pour Dieu. Il a mis de l'ordre dans son amour; en le dirigeant vers Dieu comme vers sa fin dernière, et par le fait même, il sera libre d'aimer les créatures et de les surpasser dans l'amour divin.

3. “Il me saisit¹²⁸.”

Ce qui frappait le Fondateur quand il songeait à sa conversion, c'est qu'elle était une œuvre toute de Dieu; Dieu avait tout fait, et lui presque rien. De son côté, songeait-il même à sortir de son état? “Pensais-je seulement de revenir à mon Père¹²⁹?”

“Dieu m'arracha par la plus douce des violences¹³⁰”, et par “un coup de maître¹³¹.” “Ce prince généreux m'épiait pour me sauver... il me saisit au moment où je pensais le moins à lui... et il me ramena dans son camp¹³².”

¹²¹ Conférence spirituelle, 1808, *supra cit.*

¹²² Retraite de 1814, Méd. 13 *supra cit.*

¹²³ Retraite de 1811, Méd. sur l'enfant prodigue, *supra cit.*

¹²⁴ Ibid.

¹²⁵ Ibid.

¹²⁶ Retraite de 1814, Méd. 13 *supra cit.*

¹²⁷ Retraite de 1811, Méd. 2. Original. Archiv. Gen. O.M.I., Sect. A, Class. 4, Fasc. 10.

¹²⁸ Retraite de 1814, Méd. 13 *supra cit.*

¹²⁹ Ibid.

¹³⁰ Conférence spirituelle, 1808, *supra cit.*

Et encore: “Dieu vint m’enlever, m’arracher, à mon insouciance. Oh! mon Dieu, soit à jamais bénie la douce violence que vous finîtes par me faire, sans ce coup de maître je croupirais encore dans un cloaque, ou peut-être j’y aurais péri¹³³.”

En réfléchissant à son état d’alors, il lui semble que Dieu l’a converti comme par un miracle: “Cette âme se détourna de vous et se plongea dans un sale borbier, d’où elle ne serait peut-être pas sortie si pour mettre le comble à toutes vos miséricordes à mon égard vous n’aviez opéré des miracles en sa faveur¹³⁴.”

La conversion du Fondateur est une grâce où Dieu a tout fait, puisque de son côté, il dit: “A peine formai-je parfois le désir de quitter mes hailles¹³⁵.” Il s’agit d’une grâce opérante, au sens thomiste du mot, où Dieu agit et où la créature n’a qu’à se laisser faire, se laisser conduire là où Dieu veut. Le Fondateur a senti cette emprise de l’action divine sur son âme et il l’exprime sous diverses formes, dans ses méditations...

Citons, à ce sujet, une méditation bien caractéristique: celle de l’enfant prodigue. Il commence par dire que cette parabole s’applique parfaitement à lui: “Hélas il ne fut jamais à qui cette parabole s’applique mieux qu’à moi.” Il affirme ensuite, avec une apparente inconséquence, n’avoir pas suivi le prodigue dans tous ses excès, car il n’est jamais allé “avec les filles de Baby-lone.” Comment alors peut-il dire que cette parabole s’applique parfaitement à lui Voici: à un moment donné, le prodigue s’est levé et il est retourné vers son père: “*Surgam et ibo ad patrem.*” Pour lui, au contraire, c’est Dieu qui est allé le retrouver. Lui, il ne pensait même pas à son père: “Pensais-je seulement à revenir à mon père dont j’avais éprouvé si souvent l’excessive tendresse? Non il fallut que lui-même, mettant le comble à ses bienfaits, vînt m’enlever, m’arracher de mon insouciance, ou plutôt vînt me sortir du borbier, où j’étais enfoncé et d’où il m’était impossible de me tirer moi-même¹³⁶.”

Ce que Dieu a fait pour lui, il ne l’a pas fait pour le prodigue, et son insouciance à sortir de son péché montrait un état pire que celui du prodigue, retourné spontanément à son père. Justement donc la parabole de la bonté miséricordieuse de Dieu et de l’ingratitude humaine envers le Père des cieux s’appliquait plus parfaitement à lui qu’à l’enfant prodigue; pour lui la bonté de Dieu avait été plus grande.

4. “Parlez, Seigneur, vous serez obéi¹³⁷.”

Le Fondateur avait tellement le sentiment que sa conversion était une œuvre toute divine qu’il arriva à la conclusion que Dieu devait avoir des desseins miséricordieux à son égard.

C’est avec amertume que je me suis convaincu d’avoir abusé toute ma vie de tant de faveurs. Cependant Dieu ayant continué son dessein, m’ayant pour ainsi dire poursuivi, jusqu’à ce qu’il m’eut rattrapé, moi brebis galeuse, moi lépreux dégoûtant,... il faut donc que je conclue que Dieu a des vues de miséricorde sur moi, qu’il a quelque dessein sur moi, pour sa gloire, et sa conduite me l’a assez manifesté¹³⁸.

Et quelle est, dès lors, sa réaction de converti? Il se rend: “Parlez, Seigneur, vous serez obéi, vous serez obéi à la vie et à la mort¹³⁹.”

¹³¹ Retraite de 1811, Méd. sur l’enfant prodigue, *supra cit.*

¹³² Retraite de 1814, Méd. 13 *supra cit.*

¹³³ Retraite de 1811, *loc. cit.*

¹³⁴ *Ibid.*, Prol.

¹³⁵ Retraite de 1811, Méd. sur l’enfant prodigue, *supra cit.*

¹³⁶ *Ibid.*

¹³⁷ Retraite de 1811, Méd. sur la fin de l’homme. Original. Archiv. Gen. O.M.I., Sect. A, Class. 4, Fasc. 10.

¹³⁸ *Ibid.*

¹³⁹ *Ibid.*

Chapitre III

La naissance d'une grande spiritualité apostolique

Dieu a passé dans l'âme du Fondateur. Dès ce moment une transformation, comme une nouvelle naissance spirituelle s'opère en lui. Osons l'affirmer: toute l'orientation postérieure de sa vie vient de ce tournant, tout son avenir est là comme en germe.

Le Fondateur reviendra plus tard sur cette grâce et remerciera Dieu d'avoir bien voulu jeter sur son âme "un de ces regards puissants qui produisent de si grandes choses"¹⁴⁰."

Sur le chemin de Damas, Paul a vu le Christ qui le terrassait; vaincu, il s'est écrié: "Seigneur, que voulez-vous que je fasse?" Au moment de sa conversion, Eugène de Mazenod eut, lui aussi, comme la vision du Christ crucifié; transformé par l'amour qui jaillissait de cette connaissance surnaturelle, il demanda lui aussi: Seigneur, que voulez-vous que je fasse? A saint Paul, le Christ avait répondu en l'appelant à être l'Apôtre des Nations; à notre Fondateur, il répond par sa grâce intérieure, par ses inspirations, par un long travail de transformation qui feront de lui aussi un apôtre.

C'est justement cette évolution tout intérieure et psychologique que nous voudrions suivre maintenant, après avoir analysé l'âme d'Eugène durant son drame intérieur.

Nous voudrions chercher à connaître quels ressorts surnaturels, quelles forces spirituelles ont agi sur son âme pour la soulever dans son ascension vers Dieu, tels qu'ils nous apparaissent dans ses notes intimes de retraite.

Dès le moment de sa conversion, le Fondateur expérimenta dans sa vie comme une sorte d'antinomie: son péché et le Christ crucifié, ses fautes et la miséricorde de Dieu, son ingratitude et la bonté divine, sa révolte et le pardon du Maître condescendant, son offense de Dieu et cette Majesté offensée qui ne l'a pas écrasé, mais pardonné, plus encore, qui l'appelle au sacerdoce. De cette antithèse profonde jaillissait une nouvelle vie spirituelle, des sursauts de haine du péché, d'humilité, de gratitude, de confiance dans la puissante miséricorde de Dieu, dans les mérites du Sang précieux du Christ, de magnanimité pour correspondre à cette bonté divine et réparer le mal qu'il avait fait. Ces forces donnaient au Fondateur un élan renouvelé, multiplié, pour travailler à la gloire de Dieu et au salut des âmes, jusqu'au don total, jusqu'à l'immolation de sa vie pour le Christ,

Essayons d'analyser tout ce complexe psychologique qui se fit jour dans l'âme du Fondateur après sa conversion.

1. "L'horrible, l'exécrable péché"¹⁴¹.

Une fois revenu à Dieu, le péché lui faisait horreur, et une horreur profonde: "Je méditerai sur le péché, sur l'horrible, l'exécrable péché"¹⁴²." Le temps vécu dans cet état lui semblait, lui aussi, exécrable et se refusait à s'effacer de sa pensée: "Quoique ce temps exécrable soit déjà loin, il est encore présent à ma pensée"¹⁴³."

Tout ce qu'il voyait d'exécrable dans le péché, il le voyait en lui-même: "Ne serait-ce pas moi qui ai vécu dans le péché mortel, qui ai persévéré dans cet affreux état... hélas c'est bien moi"¹⁴⁴." "Cet

¹⁴⁰ Retraite de 1808. Original. Archiv. Gen. O.M.I., Sectio A, Class. 4, Fasc. 10.

¹⁴¹ Retraite de 1811, Prol. Original. Archiv. Gen. O.M.I., Sect. A, Class. 4, Fasc. 10.

¹⁴² Ibid.

¹⁴³ Ibid.

¹⁴⁴ Ibid.

affreux souvenir me sera toujours présent¹⁴⁵.” “Aveugle insensé¹⁴⁶.” “Vermisseau, pourriture¹⁴⁷.” “Monstre que j’étais¹⁴⁸.” “Je suis haïssable¹⁴⁹.” “Brebis galeuse, lépreux dégoûtant¹⁵⁰.”

Tous ces aspects divers lui rendaient le péché plus haïssable. Rejet de l’amour de Dieu, révolte contre Dieu, Maître absolu, outrage à sa bonté, souillure de l’âme, esclavage du démon, il réunissait tout cela pour accroître sa haine du péché: “Je suis convaincu de ne vous avoir point aimé! Qu’ai-je aimé au lieu de vous? Le Démon, c’est donc le Démon qui a été mon Dieu¹⁵¹.” “Je me suis livré au Démon pour être son esclave¹⁵².” “J’ai haï mon Créateur, ou du moins j’ai agi comme si je le haïssais¹⁵³.” “Mon Seigneur tandis que vous m’avez créé uniquement pour vous aimer, non seulement, je ne remplis pas cet indispensable devoir mais je vous outrage, par une répétition ininterrompue d’actions criminelles: Vous, Majesté infinie offensée, outragée, par ce vermisseau infect, par cette pourriture révoltée¹⁵⁴.” “Mon âme est une émanation de la divinité;... je souillai votre image¹⁵⁵.”

Mais parmi toutes ces monstruosité du péché, ce qui frappait davantage le Fondateur, c’était le manque d’amour envers Dieu, encore plus que la peine de l’enfer. “L’Enfer m’effraie moins que le manque d’amour pour mon adorable Maître, pour mon bon Jésus¹⁵⁶.” Cela nous révèle qu’il voyait dans le péché avant tout la négation de la paternité de Dieu et de la bonté du Sauveur Jésus, qui méritaient l’amour et n’étaient pas aimés. Il n’allait pas à Dieu avec une âme servile, mais avec une âme filiale.

2. “Je confesserai mon ingratitude¹⁵⁷.”

Pour le Fondateur, ses péchés constituaient une noire ingratitude envers les bontés de Dieu à son égard. Il avait médité profondément l’histoire de son âme: Dieu le créant par amour, et, pour se faire aimer, le rachetant par amour, le poursuivant quand il s’était éloigné de la maison paternelle. Il avait tellement le sentiment de la paternité de Dieu à son égard que le péché lui paraissait sa suprême ingratitude: “Vous n’êtes pas seulement mon Créateur et mon Rédempteur, comme vous l’êtes pour les autres, vous êtes mon bienfaiteur particulier, qui m’avez appliqué vos mérites d’une manière toute spéciale¹⁵⁸.” “L’excès de mon ingratitude m’a fait entrer dans une confusion difficile à exprimer, je n’ai pu expliquer comment un cœur aussi sensible et aussi aimant que le mien, a pu être barbare à l’égard de ce qu’il y a de plus aimable, de l’être à proprement parler uniquement aimable¹⁵⁹.”

Je suis “convaincu que je suis un monstre d’ingratitude¹⁶⁰.” Encore plus qu’une monstruosité, son ingratitude lui semblait une folie, contre son Père: “Vous étiez ce tendre Père qui ne laisse pas d’embrasser son fils bien-aimé qui s’irrite, dans son délire, contre la main bienfaisante qu’il

¹⁴⁵ *Ibid.*, Méditation sur la fin de l’homme.

¹⁴⁶ Retraite de 1814, Méditation 13. Original. Archiv. Gen. O.M.I., Sect. A, Class. 4, Fasc. 11.

¹⁴⁷ Retraite de 1811, Prol. *supra cit.*

¹⁴⁸ *Ibid.*, Médit, sur la fin de l’homme, *supra cit.*

¹⁴⁹ *Ibid.*, Prol.

¹⁵⁰ *Ibid.*

¹⁵¹ *Ibid.*

¹⁵² *Ibid.*

¹⁵³ *Ibid.*

¹⁵⁴ *Ibid.*

¹⁵⁵ *Ibid.*

¹⁵⁶ *Ibid.*

¹⁵⁷ Retraite de 1808, *supra cit.*

¹⁵⁸ Retraite de 1811, Médit, sur l’enfant prodigue.

¹⁵⁹ Retraite de 1811, Prol.

¹⁶⁰ *Ibid.*

méconnaît parce qu'il a perdu la raison¹⁶¹.” Plus encore que de la folie, c’était une sorte de frénésie: “Vous me pressez contre votre cœur que je déchire, dans ma rage frénétique¹⁶².”

Enfin c’est au pied de la Croix qu’il comprend la plus grande monstruosité du péché: “Avoir été si épouvantablement ingrat envers un Dieu, un Sauveur qui m’a prévenu de tant de dons, depuis ma plus tendre enfance... Après avoir reconnu que j’ai trahi, vendu, abandonné, crucifié le Juste, je lui confesserai mon ingratitude¹⁶³.”

3. “*In amaritudine animæ meæ*¹⁶⁴.”

De cette considération de son ingratitude envers la bonté de Dieu, jaillissait une profonde douleur d’avoir offensé ce Dieu si bon.

Il ne suffira pas d’avoir du matin au soir, du soir au matin, mes péchés présents à ma pensée, cette vue serait stérile si elle n’était accompagnée d’une sincère, constante, et extrême douleur d’avoir été si épouvantablement ingrat envers un Dieu, un Père, un Sauveur qui m’a prévenu de tant de dons depuis ma plus tendre enfance; oui je dirai à mon Dieu, je repasserai dans mon esprit tous les excès de ma vie, mais ce sera dans l’amertume de mon cœur, ce sera les yeux baignés de pleurs, l’âme navrée de douleur, *recogitabo omnes annos meos, in amaritudine animæ meæ*¹⁶⁵.

Ces sentiments de douleur formaient comme l’atmosphère habituelle de son âme: “Le fond de douleur de mes péchés qui m’accompagne toujours... Et deux fontaines de larmes coulent avec paix et douceur¹⁶⁶.” Cette amertume n’était pas seulement affaire de sentiments:

Pourrai-je douter que j’ai le plus grand besoin de pénitence? Je veux bien espérer (et c’est ce qui me soutient) que Notre-Seigneur Jésus-Christ m’a remis dans ses bonnes grâces, en ratifiant la sentence d’absolution qui me fut donnée lorsque, contrit et humilié, je confessai les égarements de ma vie entière, mais ne sais-je pas que dans cette supposition même, de la culpabilité il me reste à expier et à escompter la peine, et ne dois-je pas être bien convaincu que, vu l’énormité de mes fautes, cette expiation doit être l’affaire et l’occupation de toute ma vie¹⁶⁷.

Le Fondateur sera pénitent dans l’amertume intime de son âme pendant toute sa vie.

4. “*Mon indignité*¹⁶⁸.”

Le sentiment de son indignité hantait constamment le Fondateur. Lui qui extérieurement semblait parfois si fier, sentait fortement sa misère, surtout quand il pensait à son sacerdoce. Que de fois nous rencontrons sous sa plume l’exclamation que lui arrachait ce contraste: ses péchés et son sacerdoce: “Moi, Prêtre!”

J’ai repassé dans ma méditation tous les titres qui devaient à jamais m’exclure du sacerdoce, j’ai reconnu qu’il n’est pas un homme qui mérite moins que moi cette inappréciable faveur. Ma place n’était point dans le sanctuaire, encore moins je devais m’attendre de monter jusqu’à l’autel. Hors de l’Eglise avec les chiens au dernier rang des pénitents, voilà jusqu’où pouvait s’étendre mon ambition¹⁶⁹.

De ce problème: son sacerdoce et ses péchés, jaillissaient un sentiment d’humilité et une réaction qui lui est personnelle: mettre son sacerdoce au service des plus humbles enfants de la famille du Maître:

C’est aussi de cette conviction de mon indignité, que naît un sentiment profond imprimé dans mon âme, et que je savoure plusieurs fois par jour, quand il se présente quelque occasion, c’est que je ne puis me regarder dans la

¹⁶¹ Ibid.

¹⁶² Ibid.

¹⁶³ Retraite de 1808, *supra cit.*

¹⁶⁴ Ibid.

¹⁶⁵ Ibid.

¹⁶⁶ Lettre à M. Duclaux. Original. Archiv. Gén. O.M.I., Sect. A, Class. 4, Fasc. 10.

¹⁶⁷ Retraite de 1808, *supra cit.*

¹⁶⁸ Retraite de 1814, Médit. 13, *supra cit.*

¹⁶⁹ *Ibid.*, Médit. 3.

maison du Père de famille que comme un vil esclave, que l'excessive bonté du Maître supporte malgré son indignité, pour *servir ses enfants dans ce qu'il y a de plus bas*¹⁷⁰.

C'est ainsi que le Fondateur, à la veille de son sacerdoce, décrivait ses sentiments intérieurs. C'est ce désir du service des enfants de Dieu "dans ce qu'il y a de plus bas", qui le porta, pensons-nous, à choisir un ministère qui n'avait humainement rien d'éclatant. Décidé à servir les pauvres de Jésus-Christ, il a voulu délibérément choisir cette partie de la vigne du Seigneur, la plus pauvre, la plus humble, il a voulu se consacrer au service des plus humbles enfants de Dieu. C'est aussi de ce sentiment d'humilité que jaillit la volonté délibérée de s'accuser, de faire connaître ses fautes.

5. "*Confiteor adversum me*¹⁷¹."

Pourquoi le Fondateur a-t-il voulu confesser avec tant de précision tous ces péchés? pourquoi a-t-il laissé ces écrits si intimes à sa Congrégation?

En ce qui concerne le journal, nous savons que le P. Tempier l'y avait obligé, mais personne ne pouvait l'obliger à laisser ces notes intimes. Pourtant, sans ces notes, la vie du Fondateur serait apparue aux yeux des hommes comme une vie sans défaillances; tellement que ses historiens ont été longtemps embarrassés par les révélations qu'il a faites de ses luttes et défaites intimes.

Pourquoi donc a-t-il laissé ces notes? Ce n'était certainement pas pour sa gloire, mais bien pour la plus grande victoire de son humilité sur son amour-propre. Quand on a mal agi, il y a deux manières de réparer: la première en faisant oublier son péché s'il est public, et en le couvrant du silence s'il est secret; la seconde, c'est de reconnaître son péché, de s'humilier, de se faire connaître tel que l'on est, pour son humiliation et pour la gloire de Dieu. La première est celle des âmes ordinaires, la seconde celle des saints. Le Fondateur a préféré la seconde: faire triompher, par son humiliation, la gloire de Dieu et ses miséricordes sur son âme. Voilà pourquoi il a laissé à sa Congrégation, toutes ses notes intimes, bien conservées sous une solide couverture. Il a voulu être son accusateur, implacable, véridique, complet. Il espérait ainsi mériter le pardon de Dieu. Il n'y a pas d'autre explication raisonnable, et ne sont-ce pas les sentiments que lui-même nous indique? "*Confitebor adversum me iniustitiam meam Domino et tu remisisti impietatem peccati mei*¹⁷²." Il a voulu être son accusateur non seulement devant Dieu, mais aussi devant les hommes, dans l'espoir du pardon de Dieu et pour glorifier la miséricorde de Dieu sur lui.

6. "*C'est les miséricordes de Dieu que je publierai tous les jours de ma vie*¹⁷³."

En s'accusant, en se concentrant sur son malheur, sur son péché d'hier, le Fondateur n'épuisait pas ses forces spirituelles, par un retour égoïste et vain sur lui-même. Non, cette considération de son péché, le regret de son ingratitude et de sa monstruosité, et le sentiment d'humilité qu'il engendrait ne le portaient pas à s'anéantir inutilement, mais le jetaient dans les bras de la miséricorde de Dieu. La véritable humilité n'anéantit pas les âmes, elle ne les rend pas égoïstes, dans une douleur stérile qui tourne toujours sur elle-même; elle les jette dans les bras de Dieu, elle est mère de magnanimité, justement parce que tout en découvrant à l'âme son néant, ses péchés, elle lui laisse voir aussi la miséricorde de Dieu envers elle, et la jette dans les bras de Dieu, avec d'autant plus de confiance que sa misère a été plus profonde.

Telle est l'histoire de l'âme de notre Fondateur. Chose étonnante, le péché devient pour lui le chemin qui mène à Dieu, et qui y mène plus totalement et plus généreusement: "Ne redoutons pas

¹⁷⁰ Retraite de 1811, Médit, sur le péché.

¹⁷¹ Retraite de 1808.

¹⁷² Ibid.

¹⁷³ Conférence spirituelle, 1808. Original. Archiv. Gen. O.M.I., Sect. 4, Fasc. 10.

l'examen... je ne connaîtrai que mieux jusqu'à quel point je suis haïssable, jusqu'à quel point vous êtes bon et miséricordieux¹⁷⁴.”

Et il repasse sa vie pour examiner sa misère et les miséricordes de Dieu.

Et quoi, mon Seigneur et mon Maître, vous Majesté infinie offensée, outragée pas cette pourriture, au lieu de la détruire et de l'anéantir, au lieu de la foudroyer, de la précipiter au fond des enfers, Vous m'attendez à pénitence, vous me portez dans vos mains, vous me pressez contre votre sein que je déchire... je m'abîme dans cette pensée¹⁷⁵.

Il considère la miséricorde de Dieu comme sa grâce à lui: “La patience avec laquelle ce bon Père m'a attendu me paraissait inconcevable surtout quand je la rapprochais des coups que la justice a portés à différentes reprises de droite et de gauche autour de moi. Tandis que la miséricorde ne me semblait réservée que pour moi¹⁷⁶.”

Ici, encore une fois, c'est le sacerdoce qui lui semble le comble des miséricordes divines; il est toujours frappé par cette réalité: “Moi, prêtre.” Le problème de son péché et de son sacerdoce se pose à nouveau ici; la première fois, ce contraste frappant lui suggérait des sentiments d'humilité; ici, c'est l'émerveillement devant la miséricorde de Dieu, qui a comblé le grand vide qui semblait séparer à jamais ses péchés du sacerdoce.

C'est un pareil monstre, ô mon Dieu,... que vous avez admis dans votre sanctuaire... Mon Dieu où sont les termes qu'il faudrait pour exprimer ce que cette infinie, cette incompréhensible bonté me fait éprouver. Mon front est dans la poussière, mes lèvres sont collées sur la terre, mon âme anéantie¹⁷⁷.

Quelle abondance de réflexions! Moi prêtre, moi qui ai été si longtemps... sciemment, volontairement, opiniâtrement l'esclave du Démon, l'ennemi de Dieu, me voilà Ministre de ce même Dieu, le dépositaire de ses grâces, le Coadjuteur de Jésus-Christ, le Médiateur entre Dieu et les hommes. Qui est-ce qui a opéré ce prodige? sujet de ma perpétuelle surprise, de ma confusion? C'est encore l'infinie miséricorde de mon Dieu. Ah! c'est ici qu'il faut s'écrier qu'il s'est servi d'un peu de boue, pis encore de vil excrément pour faire un grand ouvrage... Moi qui ai vécu dans le péché mortel... Cet affreux souvenir me sera toujours aussi présent que celui des bienfaits, des miséricordes, de la tendresse, de la prédilection de mon Dieu pour un monstre d'ingratitude¹⁷⁸.

“C'est donc les miséricordes de mon Dieu que je dois publier... Oui, je les publierai tous les jours de ma vie et tous les instants du jour¹⁷⁹.”

7. “Je n'ai de confiance qu'en vous, Seigneur¹⁸⁰.”

Dans ce climat d'âme, qui est celui du Fondateur, la confiance naît spontanément à la vue du péché d'une part, et de la grande miséricorde de Dieu de l'autre: “Serait-il possible qu'après m'avoir cherché si longtemps quand je vous fuyais, vous ne voulussiez plus de moi, quand je reviens à vous¹⁸¹?”

Cette confiance dans la miséricorde divine qui l'avait poursuivi, grandissait à la lumière de la foi dans les mérites du Sang du Christ versé pour lui. On sent que cette confiance naît aux pieds du Christ crucifié qui l'a converti. Jamais d'hésitations, jamais de scrupules dans son âme, jamais de découragement, parce que sa confiance est invincible comme les mérites du Sang Rédempteur.

Je me suis regardé comme absolument incapable de prier, de lever les yeux vers un Maître que j'ai cruellement traité. Cependant je me suis adressé au Saint-Esprit pour prier par inspiration au nom de Jésus-Christ Souverain

¹⁷⁴ Retraite de 1811, Prol.

¹⁷⁵ Ibid.

¹⁷⁶ Ibid.

¹⁷⁷ Ibid.

¹⁷⁸ Retraite de 1814, Médit. 3.

¹⁷⁹ Conférence spirituelle, 1808, *supra cit.*

¹⁸⁰ Retraite de 1808.

¹⁸¹ Retraite de 1811, Médit, sur la fin de l'homme.

Médiateur, dont le Sang Précieux avait expié de plus grands péchés que les miens, tout énormes, tout innombrables qu'ils soient¹⁸².

Il ne veut pas que son cœur soit rempli par la crainte:

Des sentiments aussi justes ne doivent pas remplir entièrement mon cœur, il ne faut pas que la terreur des jugements de Dieu l'absorbent tellement que la confiance que je dois avoir en sa Miséricorde, ne puisse y pénétrer. Ah! Seigneur que deviendrais-je, si je n'osais approcher *de votre Cœur adorable pour y consommer au milieu des flammes de votre amour tout ce qui doit passer par cette fournaise*, pour n'être pas matière aux feux maudits de l'enfer. Non, ma douleur ne sera pas semblable à celle de Judas, après avoir reconnu d'avoir trahi, vendu, abandonné, crucifié le Juste... je courrai à lui, je me prosternerai à ses pieds, je lui confesserai mon ingratitude, il me pardonnera... Je n'ai confiance qu'en vous; Seigneur, vous exaucerez ma prière. *In te Domine speravi*¹⁸³.

Une confiance si théologiquement basée sur les mérites du Christ donnait à l'âme du Fondateur les saintes hardiesses que lui permettaient ces mérites infinis du Sang Rédempteur, et lui assurait un équilibre parfait entre la crainte qui considère uniquement la justice de Dieu, et la témérité qui, se reposant sur la miséricorde, fait oublier la justice.

Mais de la crainte et de l'amour, c'est l'amour qui l'emporte. S'il confesse avoir beaucoup offensé Dieu, il sait que le Bon Dieu l'a aimé davantage; la miséricorde de Dieu est plus grande que sa justice: "Je me sens, écrivait-il à sa mère, une confiance qui m'étonne; comme cette confiance n'est pas appuyée sur mes propres forces, et qu'elle est uniquement fondée sur les mérites et la miséricorde de Notre-Seigneur, rien n'est capable de la troubler." Rien, pas même ses péchés, car il poursuit: "Il me semble que je ne pense à mes péchés que pour tâcher de les réparer en me dévouant tout entier au service de *celui que j'ai tant offensé, et qui m'a encore plus aimé*¹⁸⁴."

Cette confiance lui fait même voir ses péchés transformés par le Sang du Christ; ils ne sont plus un obstacle pour aller à Dieu, mais plutôt une raison de s'approcher de lui.

Dois-je oublier que Dieu efface les souillures de ceux qui reviennent à lui de tout leur cœur, et renonceraï-je à la carrière qu'il m'a tracée? Non, Seigneur... mes iniquités passées seront sans cesse présentes à mon esprit, *mais, dénaturées par la pénitence*, elles ne pourront plus être l'objet odieux sur lequel doivent s'exercer vos vengeances¹⁸⁵.

Pécheur, il peut aller à Dieu, non par ses mérites, mais par ceux du Christ qui "a dénaturé" ses péchés. C'est un ensemble de foi, d'humilité, de sainte hardiesse qui pénètre l'âme du Fondateur lorsqu'en toute confiance il s'approche de Dieu.

Cet ensemble de sentiments qui élèvent son âme tout en la laissant dans la conviction de sa faiblesse, se révèle dans son testament, où l'humilité, la confiance dans les mérites du Sang Rédempteur, qui tempère les rigueurs de la justice divine, le désir de glorifier la miséricorde de Dieu, sont comme l'ultime expression de son état d'âme.

J'implore la miséricorde de Dieu par les mérites de Notre Divin Sauveur Jésus-Christ, en qui je mets toute ma confiance, pour obtenir le pardon de mes péchés et la grâce de recevoir mon âme dans le saint Paradis...

Reconnaissant avoir mérité l'enfer, je ne puis qu'acquiescer de toute ma volonté à la sentence de la peine temporaire que la justice de Dieu, tempérée par sa miséricorde, prononcera contre moi, dussé-je être condamné jusqu'à la fin du monde dans ce lieu de souffrance [le purgatoire].

On fera de mon cadavre ce qu'on voudra. Je le livre à la terre pour qu'il subisse la condamnation prononcée contre le péché.

J'espère néanmoins fermement qu'après cette dissolution il ressuscitera pour la gloire et que réuni de nouveau à mon âme, ils chanteront toute l'éternité les louanges de la miséricorde de Dieu.

¹⁸² Ibid., Prol.

¹⁸³ Retraite de 1808.

¹⁸⁴ Lettre à sa mère, 29 mai 1809. Copie conforme à l'original. Coll. Boisgelin, Aix.

¹⁸⁵ Conférence spirituelle, 1808, *supra cit.*

8. Reconnaissance.

De son fond de misère, et de ses péchés considérés à la lumière des miséricordes divines jaillissait un autre sentiment qui venait s'ajouter à la confiance, c'était la reconnaissance.

Généreux et sensible, le Fondateur en était comme naturellement animé envers tous ceux qui lui avaient fait du bien, surtout envers Dieu. Il voyait ses forces spirituelles décuplées par ce nouvel et puissant levier. "Ah! si je me suis acquitté jusqu'ici avec indifférence du devoir sacré de la reconnaissance... qu'il n'en soit plus ainsi¹⁸⁷."

En face de la bonté de Dieu, il avait compris toute l'ingratitude de son péché, et ce contraste stimulait sa reconnaissance.

Périsse à jamais le souvenir de ma révolte, ou plutôt puissé-je ne l'oublier de ma vie, car rien n'est plus capable de m'attacher à mon Roi que la pensée de ma félonie et celle de sa clémence¹⁸⁸.

J'ai admiré avec reconnaissance le plan tout miséricordieux qu'il avait suivi à mon égard, et ma reconnaissance s'est augmentée quand j'ai considéré que mes innombrables infidélités ne l'ont pas détourné de ses vues de miséricorde sur moi... Dieu semblait redoubler de grâces à mesure que mes péchés croissaient et prenaient un nouveau degré de malice¹⁸⁹.

Ce sentiment de reconnaissance le portait à rendre à Dieu bonté pour bonté, générosité pour générosité; car, justement, reconnaissance signifie assaut de bonté, d'une bonté qui ne veut pas se laisser vaincre par la bonté d'un autre. "*Quamdiu recompensat minus vel æquale*, dit S. Thomas, *non videtur facere gratis*¹⁹⁰." Si donc quelqu'un n'accomplit que ce qui est de stricte justice, il n'exerce pas la vertu de gratitude, il est simplement juste; s'il rend gratuitement plus qu'il ne doit pour reconnaître les bontés reçues, alors il est reconnaissant; la gratitude est la vertu des âmes généreuses, qui font plus que ce que demande la stricte justice. Le Fondateur, qui était naturellement sensible à la reconnaissance, a voulu répondre aux bontés divines par une générosité reconnaissante. "Mon cœur est pénétré des grandes miséricordes que le Seigneur a déployées sur moi,... une bouche ne suffit pas pour exprimer, un cœur ne saurait pas produire les actions de grâces qui sont dues pour un si grand bienfait¹⁹¹."

9. Réparation.

Cette reconnaissance ne se contentait ni de mots ni de sentiments, elle poussait impérieusement son cœur à la réparation, comme il nous en fait l'aveu: "Mon Dieu est-ce assez reconnaître vos inestimables bienfaits que de me répandre en des sentiments d'une stérile admiration? Non, mon Sauveur... mon cœur se sent poussé de réparer mes infidélités passées¹⁹²."

En considérant les bienfaits de Dieu, le Fondateur sentait grandir sa reconnaissance; en regardant ses péchés, il sentait le besoin de réparer. Ces deux sentiments, reconnaissance et réparation, s'unissaient dans son cœur en un courant unique, une force unique, qui le poussaient à faire de grandes choses pour Dieu, à se dépenser sans limites. "Quelle profusion d'une part, quelle

¹⁸⁶ Testament du Fondateur. Original. Archiv. Gen. O.M.I., Sect. A, Class. 4.

¹⁸⁷ Conférence spirituelle, 1810. Original. Archiv. Gen. O.M.I., Sect. A, Class. 4 Fasc. 10.

¹⁸⁸ Retraite de 1814, Médit. 13.

¹⁸⁹ Retraite de 1811, Médit, sur la fin de l'homme.

¹⁹⁰ S. Th., IIa-IIae, qu. 106, a. 6, c.

¹⁹¹ Conférence spirituelle, 1808.

¹⁹² Conférence spirituelle, 1810.

ingratitude de l'autre", note-t-il; et plus loin: "Il fallait à la justice divine, une satisfaction qui égalât l'excès de la révolte de ce méprisable néant¹⁹³."

La reconnaissance réclamait une réparation dépassant le strict nécessaire demandé par la justice, elle voulait une réparation surabondante, correspondant aux bontés et libéralités divines. Une telle réparation allait engager toutes les forces de son âme.

10. Réparation par l'amour.

Tout ce qu'il avait enlevé à Dieu, le Fondateur voulait le lui rendre, et au centuple si possible. Il avait surtout refusé son amour à Dieu, qui en avait le suprême droit:

Vous m'avez créé uniquement pour vous aimer... je suis convaincu de ne vous avoir point aimé... voilà comment j'ai rempli la fin pour laquelle j'avais été créé¹⁹⁴.

Au moins que je répare le temps perdu, en redoublant d'amour pour lui. Que toutes mes pensées soient dirigées à cette fin... C'est la vraie manière de le glorifier, comme il désire, malheur à ceux qui préfèrent glorifier sa justice, en lui donnant l'occasion de l'exercer sur eux¹⁹⁵.

Il contemplait d'une part l'excès de ses péchés, de l'autre l'excès des miséricordes divines, et il se demandait: "Mon Dieu par quel amour compenserai-je jamais de pareils excès¹⁹⁶?"

Plus l'antithèse était profonde, plus puissant jaillissait du fond de son âme un immense désir d'amour reconnaissant et réparateur:

Où sont les termes pour exprimer ce que cette infinie bonté me fait éprouver?...

Mon Dieu, redoublez, triplez, centuplez mes forces, que je vous aime non pas seulement autant que je puis vous aimer, ce n'est rien, mais que je vous aime autant que vous ont aimé les Saints, autant que vous aima et que vous aime Votre Très Sainte Mère, mon Dieu ce n'est pas assez, et pourquoi ne voudrais-je pas vous aimer autant que vous vous aimez vous-même, cela est impossible, je le sais, mais le désir n'est pas impossible, puisque je le forme dans toute la sincérité de mon âme, oui, mon Dieu, je voudrais vous aimer, autant que vous vous aimez vous-même, *voilà comment je prétends réparer mon ingratitude passée*¹⁹⁷.

En réalité, la réparation parfaite demanderait l'amour d'un Dieu pour réparer le manque d'amour qu'est le péché.

Le Fondateur ne voulait pas se contenter d'un amour affectif; il voulait réparer et employer au service de cet amour tout ce dont Dieu l'avait gratifié, en lui donnant la vie.

Vous m'aviez donné l'intelligence, la volonté, la mémoire, un coeur, des yeux, des mains, tous les sens de mon corps et toutes les facultés de mon âme, vous m'avez donné toutes ces choses pour les employer à votre gloire, à votre unique gloire, à votre plus grande gloire... Mon Dieu, c'en est fait désormais et pour toute ma vie, vous, vous seul serez l'unique objet auquel tendront toutes mes affections, toutes mes actions, vous plaire, agir pour votre gloire sera mon occupation journalière, l'occupation de tous les instants de ma vie, je ne veux vivre que pour vous, je ne veux aimer que vous et tout le reste en vous et pour vous¹⁹⁸.

11. Réparation par le dévouement apostolique.

Mais le Fondateur a une âme d'apôtre; apôtre il veut l'être parce qu'il se sent une nature prête à se dévouer, et la grâce le pousse à travailler pour l'Eglise: c'est sa vocation. Pour lui c'était comme un instinct de nature et de grâce que de se dévouer pour les âmes; et cela devait le conduire à fonder

¹⁹³ Ibid.

¹⁹⁴ Retraite de 1811, Prol.

¹⁹⁵ Retraite de 1814, Médit. 2.

¹⁹⁶ Retraite de 1811, Prol.

¹⁹⁷ Ibid.

¹⁹⁸ Ibid.

dans l'Eglise une Congrégation missionnaire. Il raconte à sa mère qu'il "se sentait fortement poussé par l'esprit de Dieu à imiter la vie active de Jésus-Christ, enseignant sa divine doctrine¹⁹⁹."

De là un problème: comment concilier ces deux tendances que la grâce lui inspire: réparer et rester apôtre? Réparer, si on veut le faire sérieusement, c'est se mortifier, renoncer aux activités extérieures, pour se consacrer à une vie de pénitence. Les âmes qui, dans l'Eglise, sont appelées à cette vocation de réparation se renferment d'ordinaire dans la solitude des cloîtres. Eugène devra-t-il renoncer à l'un ou à l'autre des instincts que la grâce a déposés en lui?

Non, il ne renoncera à aucun: il donnera à ce problème une solution personnelle, il sera à la fois l'un et l'autre. Il ira jusqu'au fond du problème. Il ne s'agit pas de rester fidèle aux exigences de l'apostolat et de la réparation et de les juxtaposer dans sa personne comme deux aspects de sa vocation; non, il ne se contentera pas d'être réparateur et apôtre, il sera réparateur par l'apostolat; il conçoit l'apostolat comme un moyen de réparation.

Il nous semble que nous touchons ici un point capital de la spiritualité de notre Fondateur; une pensée originale, fruit du développement spontané de sa personnalité spirituelle; elle surgit du fond de son âme, qui aspire à la réparation, et de sa vocation apostolique dont il a une conscience très claire. Le contact de ces deux réalités: son péché et sa vocation apostolique, lui donnent l'illumination intérieure qui résout son problème.

Quelle est cette lumière intérieure qui lui fait comprendre comment il peut être réparateur par l'apostolat? Les dogmes de la création et de la rédemption, envisagés avec esprit de foi, jusque dans leurs dernières conséquences.

Dieu m'a créé à son image et à sa ressemblance, il m'a donné un entendement pour le connaître, une volonté pour l'aimer, un corps et une âme pour le glorifier. ...Faites-moi connaître, Seigneur, ce que je suis et pourquoi je suis.

Pourquoi je suis chrétien? Pour servir Dieu et le glorifier ...selon l'esprit de la loi de Jésus-Christ... Jésus-Christ n'est venu au monde que pour nous faire connaître Dieu et pour nous apprendre à honorer Dieu, comme Dieu mérite d'être honoré. Jésus-Christ est donc venu pour m'enseigner à honorer Dieu en esprit, c'est-à-dire, par le sacrifice de moi-même, et par le renoncement de moi-même. C'est uniquement par là que je me mets en état de rendre à Dieu le véritable hommage que je lui dois²⁰⁰.

C'est en définitive la lumière du Christ qui lui donne la solution de son problème. Le Christ auquel il appartenait, pour la gloire duquel il devait travailler, le Christ auquel il devait rendre ce qu'il avait reçu par la Rédemption, le Christ qui était pour lui l'idéal à suivre dans sa vie pour redonner au Père la gloire qu'il lui avait enlevée par ses péchés.

S'attardant à cette méditation, il avait compris que le péché enlevait à Dieu la gloire d'être servi et glorifié comme Créateur, Père et Rédempteur, et que la meilleure réparation était donc de la lui restituer en le servant avec un dévouement accru. "C'est la vraie manière de le glorifier comme il désire²⁰¹." De là sa décision: Je serai apôtre parce que c'est pour moi le meilleur moyen de réparer. "Mon Dieu, par quel dévouement pourrai-je réparer tant d'outrage²⁰²?"

Je suis trop heureux, Seigneur, que vous vouliez bien me fournir les moyens de faire quelque chose pour votre gloire, en réparation des atteintes que j'y ai apportées si longtemps. Vous m'avez créé pour vous, je ne veux être qu'à vous, travailler pour vous, vivre et mourir pour vous²⁰³. Mon Dieu, n'ai-je pas grande raison de me dévouer entièrement à votre service? de vous offrir ma vie et tout ce que je suis pour que tout ce qui est en moi se consume pour votre gloire? *A combien de titres vous appartiens-je?* Vous n'êtes pas seulement mon *Créateur* et mon *Rédempteur*, comme vous l'êtes pour tous les autres hommes, mais vous êtes mon bienfaiteur particulier qui *m'avez appliqué vos mérites d'une manière toute spéciale*, mon ami généreux qui avez oublié toutes mes

¹⁹⁹ Lettre à sa mère, 4 avril 1809. Copie conforme à l'original. Coll. Boisgelin, Aix.

²⁰⁰ Retraite de 1808.

²⁰¹ Retraite de 1811, Prol.

²⁰² Ibid.

²⁰³ Ibid., Médit., sur la fin de l'homme.

ingratitude, mon tendre Père qui avez porté ce rebelle sur vos épaules, qui l'avez réchauffé sur votre cœur, qui avez nettoyé ses plaies. Bon Dieu, Miséricordieux Seigneur, *mille vies employées à votre service, sacrifiées à Votre gloire, seraient-elles la moindre compensation que votre gloire serait en droit d'exiger de moi*²⁰⁴?

Voilà où ses péchés, à la lumière des dogmes de la création et de la rédemption et de l'histoire de son âme, conduisent le Fondateur; à un apostolat où il s'engage de toutes ses forces pour réparer, car mille vies dépensées au service de Dieu, ne seraient pas une compensation suffisante pour ce que Dieu serait en droit d'exiger.

12. Immolation et apostolat

Mais réparation ne signifie pas seulement redonner à Dieu ce qu'on lui avait enlevé; dans ce cas en effet réparation équivaldrait à restitution. Réparation signifie immolation, renoncement, souffrance offerte à Dieu en expiation des plaisirs défendus, qu'on s'est accordés. Mais alors le problème se pose de nouveau car il n'a pas reçu sa dernière solution. Comment concilier les exigences de l'apostolat et celles de la réparation? Réduire la réparation à un sacrifice ordinaire, en vue de conserver des forces pour l'apostolat, c'est lui ôter cette perfection que le Fondateur lui souhaitait; par ailleurs laisser à l'immolation la plénitude de ses droits, ne serait-ce pas diminuer les forces de l'apostolat?

Eugène nous a laissé une conférence spirituelle dans laquelle il développe le problème de ses péchés et de sa vocation apostolique, et où il lui donne la solution définitive qui tient en ces deux mots: immolation totale.

Les premières paroles que je rencontre en ouvrant l'Évangile de ce jour en me donnant une juste idée des sublimes perfections de notre divin Maître, ne sont-elles pas propres à me faire rentrer dans le néant de ma misère?

Quel rapprochement en effet ne me donnent-elles pas de faire? Je vois mon modèle que je dois imiter, l'exemple vivant que je dois suivre, défier ses plus acharnés ennemis de lui reprocher un seul péché...

Puis-je n'être pas ébloui par une si éclatante lumière, et ces craintes de découragement ne sont-elles pas fondées, quand je considère que loin d'avoir le moindre point de ressemblance avec celui que je dois pourtant imiter, il n'est aucune partie de ma vie entière, qui ne soit en opposition avec tant de vertu... La vie entière du Sauveur est toute consacrée à la gloire de son Père. La mienne, hélas! offrirait à peine quelques instants où je n'ai pas résisté à la grâce²⁰⁵.

Après cette comparaison, un doute survient au Fondateur, un doute qui aura certainement assailli son âme plus d'une fois: "Renoncerai-je à la carrière qu'il m'a lui-même tracée, parce que je n'y apporte pas tous les avantages dont il m'avait enrichi²⁰⁶?" Voilà les éléments du problème; d'un côté sa vocation apostolique, qui vient de Dieu, et qui l'engage à suivre le Christ, dans sa sainteté; de l'autre ses péchés. Que doit-il faire? De la réponse à cet angoissant problème dépend son avenir, sa mission dans l'Église, la Congrégation qu'il fondera. C'est le problème fondamental que le Fondateur a dû résoudre.

Une autre solution aurait pu orienter sa vie autrement. Mais celle qu'il donna est claire, profonde parce que longtemps mûrie, et c'est encore le Christ qui la lui fournit: "Eh quoi! n'ayant pas imité mon modèle dans son innocence, ne puis-je pas l'imiter dans son dévouement pour la gloire de son Père et le salut des hommes²⁰⁷?" Nous attendrions plutôt ceci: "N'ayant pas imité mon modèle dans son innocence, ne puis-je pas l'imiter dans son immolation?"

²⁰⁴ *Ibid.*, Médit, sur l'enfant prodigue.

²⁰⁵ Conférence spirituelle, 1808.

²⁰⁶ *Ibid.*

²⁰⁷ *Ibid.*

A première vue, il semble que la pensée du Fondateur dévie, mais en réalité il n'en est rien; elle concilie au contraire ses désirs d'immolation et ses désirs d'apostolat, qu'il conçoit comme une immolation en union avec le Christ, jusqu'au Calvaire.

En écrivant: "Ne pourrai-je pas suivre le Christ dans son dévouement pour la gloire de son Père et le salut des hommes", il répond justement à ce que nous attendions: N'ayant pas suivi le Christ dans son innocence, je le suivrai dans son immolation apostolique, jusqu'au Calvaire. C'est la solution parfaite, parce qu'ainsi ni l'immolation ni l'apostolat ne sont frustrés de leurs droits, mais, au contraire, atteignent leur dernière perfection et alors s'identifient, dans un apostolat qui ne calcule pas, mais se donne jusqu'à l'immolation totale.

On comprend que, ennemi des demi-mesures, le Fondateur adopte cette solution. N'est-elle pas celle du Christ lui-même? Le Calvaire n'est-il pas l'acte suprême d'immolation qui glorifie le Père et l'acte suprême d'apostolat qui sauve le monde?

Que telle soit bien la pensée du Fondateur, on n'en peut douter: les textes sont trop clairs. Lisons plutôt:

Ah! j'ai pu trahir les premiers serments que je lui avait faits dans le Baptême; ne pourrai-je pas suivre mon Maître sur le Calvaire, pour lui faire de nouveau l'hommage de ma fidélité au pied de sa croix, et laver ma robe dans son Sang après l'avoir teinte du mien²⁰⁸?

Comprenons bien la pensée de notre Fondateur, lorsqu'il identifie apostolat et immolation. S'il dit vouloir suivre le Christ dans son dévouement apostolique jusqu'au Calvaire, il n'entend nullement que le Calvaire sera simplement la phase finale de sa vie apostolique, qui, dans ce cas, coïnciderait avec l'immolation uniquement dans son épilogue; non, toute la vie d'apostolat est conçue comme une immolation continue, à la suite du Christ s'acheminant au Calvaire. Le Calvaire se projette sur toute la vie du Christ pour en faire une œuvre d'apostolat et une œuvre d'immolation pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, et le Fondateur veut suivre les traces du Christ: "Sur ces traces, dit-il à Notre-Seigneur, empreintes de votre précieux Sang que vous avez épuisé pour mon amour²⁰⁹." C'est à la lumière de ces pensées que le Fondateur a conçu le Mystère de l'Incarnation du Verbe, qui de sa nature même était Réparateur et Sauveur.

Il fallait qu'il fût Dieu et homme tout ensemble, qu'il réunît dans sa personne Dieu offensé et la nature de l'homme qui avait offensé, afin que l'homme devenu puissant en Jésus-Christ eût de quoi satisfaire pleinement la justice divine et Dieu y trouvant une réparation supérieure à l'offense la réconciliation fut parfaite²¹⁰.

Le Christ commence sa vie de Rédempteur dès sa naissance. "Cet enfant Sauveur, dit-il, dès le premier instant de sa conception, avide de souffrance et préludant au long martyre et au sanglant sacrifice, qu'il avait résolu d'offrir à son Père veut prouver aux rebelles qu'il vient racheter son amour pour eux²¹¹." Comment prouve-t-il cet amour? Par la Circoncision par laquelle il va "prendre sur lui la peine du péché... il en ressent les vives douleurs et offre à son Père le sang qui coule comme des prémices de tout celui qu'il versera un jour pour notre salut²¹²."

Dès l'enfance le Christ a donc revêtu les apparences des hommes pécheurs qui expient leurs crimes, et le Fondateur lui demande: "Quoi, mon Sauveur, quel fut donc votre crime?" Et il répond: non, il n'a pas de crimes à lui, "il porte sur lui toutes les iniquités de son peuple²¹³."

Le Fondateur voit le Christ verser déjà son sang pour le salut des âmes, et il comprend qu'il lui demande de le suivre jusqu'au Calvaire.

²⁰⁸ Ibid.

²⁰⁹ Conférence spirituelle, 1810.

²¹⁰ Ibid.

²¹¹ Ibid.

²¹² Ibid.

²¹³ Ibid.

Mais, ô mon Dieu, est-ce donc assez reconnaître vos inestimables bienfaits?... Est-ce là le seul fruit que je dois retirer de la méditation du mystère de vos anéantissements? Non, mon Sauveur, vous exigez en outre que je m'efforce d'imiter les vertus dont vous êtes venu donner à la terre l'héroïque exemple. J'ai commencé à marcher sur vos traces, sur ces traces empreintes de votre précieux Sang que vous épuisé pour mon amour...; soutenez mes pas chancelants dans cette carrière, que tout m'excite à parcourir courageusement. Les grands exemples de votre humilité, de votre pénitence, de votre amour infinis seraient plus que suffisants pour accélérer ma marche²¹⁴.

Il est indéniable que toute la voie tracée par le Christ est marquée de ses traces ensanglantées et c'est elle que le Fondateur décide de suivre. Aussi, pour lui, plénitude d'apostolat signifiait-elle plénitude de réparation.

13. Lutter pour le Christ.

De là, il conçoit l'apostolat non comme un travail ordinaire, mais comme un travail ardu, difficile, comme une lutte qui exige des sacrifices, comme un combat où l'on engage continuellement sa vie sans réserve.

Semblable à ces lâches soldats qui ont dans un premier combat honteusement abandonné leurs drapeaux, ne pourrai-je pas comme eux réparer mon infamie en me précipitant à corps perdu au milieu des phalanges ennemies?

Oui, Seigneur, vous m'en donnerez la force, puisque vous daignez en inspirer le désir à mon cœur. Armé du signe sacré, symbole de la victoire que vous avez remportée sur l'enfer, embrasé intérieurement de ce feu ardent que vous êtes venu allumer sur la terre, je fondrai sur vos ennemis comme un lion rugissant, pour ressaisir la proie qu'ils vous ont enlevée, je les poursuivrai jusque dans leurs derniers retranchements, et je ne croirai jamais avoir rempli ma tâche, que je n'aie arboré votre croix, sur le front du plus superbe d'entre eux²¹⁵.

Ce texte nous livre un aspect très caractéristique de l'âme de notre Fondateur, tout en nous montrant le dynamisme et la puissance de son esprit apostolique. Il conçoit son apostolat comme une lutte acharnée contre l'enfer, et il "veut coopérer, comme il l'écrit à son père, à la Rédemption des hommes et expier ses propres offenses, par les efforts... pour arracher à l'enfer le plus de victimes qu'il peut²¹⁶." Constatant que l'enfer avait arraché des mains du Christ, des âmes qui lui appartenaient, parce que rachetées de son Sang précieux, son être se révolte, ses forces se multiplient, et, armé du signe sacré de la Croix, il veut fondre sur les ennemis du Christ "comme un lion rugissant, pour ressaisir la proie" qu'ils ont enlevée des mains de son maître, et la lui redonner.

L'âme du Fondateur était celle d'un soldat du Christ; pour lui, l'apostolat ne signifie pas seulement sauver les âmes, mais lutter contre l'empire du démon, pour l'empire du Christ. Il avait été humilié, il s'était senti l'esclave du démon, un vaincu; son caractère fier et généreux s'en est senti révolté et il veut combattre pour vaincre celui qui l'a vaincu.

Mais ce sentiment n'est pas fondé seulement sur une raison de fierté personnelle; il comprend que le Christ est engagé dans la lutte contre les puissances de l'enfer, et qu'il appelle ses fidèles à lutter avec lui pour le règne de Dieu. De par sa vocation de chrétien, il se sent enrôlé dans l'armée du Christ par le Baptême: "J'ai été comme les autres appelé à combattre, sous ce grand Roi, ses ennemis qui sont aussi les miens. Je fus enrôlé dès ma naissance à l'époque de mon Baptême dans sa milice²¹⁷." Il a trahi ses serments: "J'ai pu trahir les premiers serments que je lui ai faits dans le Baptême": il doit retourner sous le drapeau pour expier sa lâcheté. "Semblable à ces lâches soldats qui ont... honteusement abandonné leurs drapeaux, ne pourrai-je pas comme eux réparer mon infamie en me précipitant à corps perdu, au milieu des phalanges ennemies²¹⁸."

C'est un devoir de baptisé, mais aussi un devoir de prêtre. Sa vocation au sacerdoce lui apparaît comme une vocation à un poste de commandement dans l'armée du Christ.

²¹⁴ Ibid.

²¹⁵ Conférence spirituelle, 1808.

²¹⁶ Lettre à son père, 1er mai 1813. Copie conforme à l'original. Biblioth. Méjanes, Aix.

²¹⁷ Retraite de 1814, Médit. 13.

²¹⁸ Conférence spirituelle, 1808.

Ah! je me fus estimé heureux qu'en me pardonnant mon crime il m'eut confiné parmi les esclaves, chargés des plus bas emplois de son armée, mais, prodige de bonté, il m'a investi d'un commandement supérieur. C'est à moi maintenant, soutenu par sa grâce, à ne pas tromper son attente. Oui, mon Roi, il me semble que je brûle du désir de me signaler par quelque éclatant fait d'armes, que tout mon désir est de laver la honte de mes défections passées en combattant pour vous²¹⁹.

Voilà comment il envisage son apostolat: ce n'est pas un apostolat commode, facile, c'est la lutte du soldat contre les ennemis avec tous les sacrifices que cela comporte, même la mort sur le champ de bataille.

Ce sont les paroles de la préface de la Règle: "*Evertatur imperium diaboli... in agonem procedant decertaturi*" que le Fondateur portait dans son cœur avant de les écrire dans nos Constitutions.

14. Mourir pour le Christ.

Le Fondateur veut lutter pour le Christ jusqu'à la dernière goutte de son sang; vaincre ou mourir à la tâche, voilà son idéal.

Ne pourrai-je pas suivre mon Maître sur le Calvaire, pour lui faire de nouveau l'hommage de ma fidélité au pied de la croix, et laver ma robe dans son Sang, après l'avoir teinte du mien²²⁰. Quoi, mon Roi, il me semble que tout mon désir est de laver dans mon sang la honte de mes défections passées, et de vous prouver en combattant pour vous, que vous avez su triompher d'un ingrat et de sa perfidie²²¹.

Le désir du Fondateur est que sa lutte s'achève par le don de sa vie et de son sang, pour tout redonner à Celui qui le premier est mort pour lui sur la Croix.

Il voyait dans cette immolation un hommage de suprême fidélité au Christ, une purification de son âme, un témoignage suprême de gratitude. Il se peut que dans cette lutte il n'arrive pas à arracher les âmes des griffes du démon, mais il sera heureux s'il rend "le dernier soupir, en disant plus justement que jamais: *Misericors et miserator Dominus, patiens et multum misericors*²²²." Ce sera pour lui la plus grande miséricorde du Seigneur parce qu'ainsi il aura prouvé au Christ son suprême dévouement, et il pourra justement chanter les miséricordes du Seigneur.

Cette mort même sera toujours une victoire, sa suprême victoire. "L'étendard de la Croix, a-t-il écrit, par un privilège inouï a la vertu de procurer la palme immortelle de la victoire à ceux qui succombent en la défendant." Le démon n'est jamais si vaincu qu'au moment où il réussit à procurer la palme de la victoire éternelle à ceux que sur la terre il croyait avoir vaincus. "Je suis persuadé que les soldats de Jésus-Christ qui meurent en combattant obtiennent leur récompense sans le moindre délai²²³." Ainsi écrivait-il à sa mère à propos d'un prêtre mort dans l'exercice d'un zèle tout apostolique.

A la lumière de ces pensées, nous comprenons tout le sens qu'il donnait aux paroles laissées à ses Oblats en guise de testament: "*Decertaturi usque ad internecionem.*"

15. Le désir et la prière quotidienne du Fondateur.

Peu après son entrée à Saint-Sulpice, il écrivait dans sa première retraite: "Ah! mon âme doit souffrir tous les jours en holocauste, pour le [Dieu] remercier de l'avoir arrachée des obstacles de l'enfer²²⁴." Il devait nourrir ce désir pendant tout son séminaire. N'est-ce pas à cette époque qu'il écrivait à sa mère:

²¹⁹ Retraite de 1814, Médit. 13.

²²⁰ Conférence spirituelle, 1808.

²²¹ Retraite de 1814, Médit. 13.

²²² Conférence spirituelle, 1808.

²²³ Lettre à sa mère, 28 février 1809. Copie conforme à l'original. Coll. Boisgelin, Aix

²²⁴ Retraite de 1808.

Il me semble que cet adorable Sauveur devait être satisfait de voir à ses pieds un misérable pécheur repentant de ses fautes, gémir sur ses égarements, se désavouer dans la douleur de son âme, se confier en sa puissante miséricorde au point d'oser s'offrir en victime à Jésus-Christ et conjointement avec lui à son Père céleste, non seulement en expiation de ses propres fautes, mais encore pour celles de... ses frères²²⁵.

La veille de sa première messe, il demande "la grâce de réparer ses fautes." Il écrit: "Je ne redoute pas [la mort] quand je l'envisage m'arrivant par le martyr ou dans un hôpital en servant les pestiférés²²⁶."

Au mémento de sa première messe, il demande à Dieu la grâce de réparer ses fautes "par une vie toute entière employée à son service et au salut du prochain... et le martyr ou du moins la mort au service des pestiférés ou autrement, pour la gloire de Dieu et le salut des âmes²²⁷."

Il persistera toute sa vie à demander cette grâce chaque jour au saint autel. "Comme la peine due à mes péchés est si grande et si effrayante, je persévérerai dans la demande très instante d'escompter par le martyr ou du moins par la mort au service du prochain la dette énorme que j'ai contractée envers la justice divine²²⁸."

Il écrivait ces lignes alors qu'il était jeune prêtre à Aix. Le bon Dieu sembla l'exaucer, car il passa à deux doigts de la mort en 1814; ce sont des prières instantes qui l'en ont retiré, mais de sa part il avait été fidèle à la générosité promise à Dieu pour le service du prochain. Plus tard, lors de sa retraite de consécration épiscopale il dit: "Si j'étais mort à cette époque, de cette mort que je demandais à Dieu de m'accorder depuis que j'étais prêtre, tous les jours à l'élévation du calice, *je serais mort martyr de la charité*²²⁹." Ici encore le Fondateur laisse ce programme à ses oblats en héritage: "*Victimas animarum saluti sese devovere.*"

16. Le Christ au centre de toute l'évolution intérieure du Fondateur.

Nous avons suivi notre Fondateur dans son évolution intérieure, et l'avons vu passer de son péché au dévouement apostolique le plus total dans un esprit d'immolation entière. Si nous nous demandons maintenant quel a été le mobile intérieur et inspirateur de tout ce mouvement, il semble que nous devons répondre sans hésiter: c'est le Christ et le Christ crucifié. C'est aux pieds du Christ crucifié qu'il s'est converti un Vendredi Saint, et il s'écrie: "J'ai crucifié le Juste²³⁰." C'est aux pieds du Christ crucifié qu'il a compris l'excès de son péché: "Il s'est montré souffrant pour faire connaître aux hommes jusqu'à quel point était arrivé l'excès de leurs crimes²³¹." "Pourquoi cet anéantissement du Verbe?... c'est qu'il fallait à la justice divine une satisfaction qui égalât l'excès de la révolte de ce méprisable néant... une satisfaction... faite par une personne égale à Dieu²³²." C'est aux pieds du Christ qu'il a compris le besoin qu'il avait de Rédemption et qu'il a senti la nécessité de la reconnaissance: "Si quelqu'un avait plus grand besoin de Rédemption que moi, pauvre pécheur... je lui permettrais de se croire plus obligé que moi au Sauveur Jésus²³³."

C'est aux pieds de ce Christ crucifié qu'il a compris l'amour et la miséricorde de Dieu pour lui et senti jaillir du fond de son cœur une confiance illimitée dans la miséricorde de ce même Christ qu'il avait crucifié: "Je courrai à lui, je me prosternerai à ses pieds, il me pardonnera²³⁴." C'est aux pieds du Christ qu'il s'achemine vers la réparation, car il comprend que le Christ a souffert "afin que

²²⁵ Lettre à sa mère, 13 février 1809. Copie conforme à l'original. Coll. Boisgelin, Aix.

²²⁶ Retraite de 1811, Médit, sur la mort

²²⁷ Ibid.

²²⁸ Retraite de 1812. Original. Archiv. Gen. O.M.I., Sect. A, Class. 4, Fasc. 11.

²²⁹ Retraite de 1832. Original. Archiv. Gen. O.M.I., Sect. A, Class. 4, Fasc. 11.

²³⁰ Retraite de 1808.

²³¹ Conférence spirituelle, 1810.

²³² Ibid.

²³³ Retraite de 1811, *in fine*.

²³⁴ Retraite de 1808.

*l'homme devenu puissant en Jésus-Christ eût de quoi satisfaire pleinement la justice divine et que Dieu y trouvant une réparation supérieure à l'offense, la réconciliation fût parfaite*²³⁵.”

C'est le Christ crucifié qui, après lui avoir pardonné ses péchés, après l'avoir relevé par la confiance et lui avoir donné de pouvoir satisfaire, lui inspire la solution qui oriente toute sa vie et le conduit sur les voies de l'apostolat dans la parfaite union du dévouement apostolique et de l'immolation. C'est avec le Christ crucifié tous les matins à la messe, qu'il renouvelle son offrande totale d'immolation et d'apostolat.

Avant d'entrer à Saint-Sulpice il avait écrit dans ces notes spirituelles: “Il faut porter à la Sainte Messe une attention pleine de respect et un double esprit de sainteté et de sacrifice. Nous nous y offrons avec Jésus-Christ, pourrions-nous ne pas entrer dans ces saintes dispositions²³⁶?”

Après son entrée il écrivait: “Il faut que je tâche d'arriver à... communier tous les jours... pour me disposer et me préparer à ce temps après lequel je soupire avec tant d'ardeur, où il me sera donné de célébrer tous les jours le Mystère de la mort de Notre-Seigneur, en offrant le Saint Sacrifice²³⁷.”

La communion a été pour lui pendant son séminaire, la préparation à cette union parfaite qui devait se réaliser par la prêtrise, entre son âme et l'âme du Christ du Calvaire et de l'autel, prêtre, victime, Sauveur de l'humanité par son immolation apostolique. Une fois prêtre, il retrouverait tous les jours au saint autel cette union au Christ prêtre, victime et apôtre, la rendant plus intime et plus profonde, dans une seule oblation avec le sacrifice du Christ.

²³⁵ Conférence spirituelle, 1810.

²³⁶ Notes de piété. Original. Archiv. Gen. O.M.I., Sect. A, Class. 4, Fasc. 1.

²³⁷ Notes de 1808. Original. Archiv. Gen. O.M.I., Sect. A, Class. 4, Fasc. 1.

CHAPITRE IV

L'heure de se sacrifier pour l'Eglise

En 1802, Eugène âgé de 20 ans, revient à Aix. Il n'entrera à Saint-Sulpice que 6 années plus tard, en 1808. Que se passe-t-il dans son âme pendant cette période?

Les documents récemment trouvés projettent justement une nouvelle lumière sur cette partie de sa vie, particulièrement sur les années de 1802-1805, les plus mouvementées.

I. -UN CŒUR PARTAGE.

Au moment où Eugène doit décider de son avenir, nous le trouvons en lutte avec des forces opposées. A Palerme, il avait vécu loin de sa mère et avait beaucoup désiré la revoir; voici qu'arrivé à Aix, il sent vivement l'absence de son père. Ses pensées vont toujours vers lui et son cœur souffre: "Je m'attendris et les larmes qui baignent mes yeux vont m'obliger de quitter la plume. Vous me manquez, je le dis cent fois le jour et rien n'a pu encore ni ne pourra jamais vous remplacer dans mon pauvre cœur qui souffre toujours infiniment à cause de cette triste et malheureuse séparation²³⁸." Deux taches de larmes sont encore visibles aujourd'hui sur les lignes précédentes et nous retrouvons cette même souffrance dans toutes les longues lettres qu'il écrit à son père comme pour se consoler de cette triste absence.

Le cœur d'Eugène saigne aussi d'une autre blessure. Pendant l'exil, il avait supporté la pauvreté; une fois rentré à Aix, il connaît mieux l'état réel des finances de son père et veut restituer à sa famille son antique grandeur matérielle. Il aide sa mère dans l'administration de ses biens, mais il n'arrive pas à refaire la fortune d'autrefois. "J'avoue que je désire d'être riche, écrit-il à son père, mais comme ce ne serait pas pour en faire un mauvais usage, je n'ai aucun scrupule²³⁹." Il voit que les biens de la terre lui échappent et il dit à son père: "*il diavolo non vuole*, vous savez que c'est mon refrain²⁴⁰." Il sent ce malaise d'autant plus que la richesse de sa famille était unie à la noblesse de la tradition. "Souvenons-nous de notre dignité qu'il faut soutenir plus encore dans le malheur que dans la prospérité²⁴¹", écrit-il à son père.

Une troisième raison, plus personnelle, tient encore son cœur partagé. Sa mère, son père, tous ses parents veulent le marier. Sa mère, lorsqu'il était encore à Palerme, avait déjà cherché, sans succès, à lui préparer des fiançailles. Elle recommence le travail dès l'arrivée d'Eugène à Aix. Il écrit à son père le 12 février 1803:

Mon oncle qui est fort lié avec cette famille, et ma mère, ancienne amie de couvent de la mère de la demoiselle, laissèrent entrevoir le désir qu'ils avaient que le mariage pût s'effectuer avec moi... le père voulait bien... m'accorder, en faveur de ma mère et de mon oncle, ce qu'il avait toujours refusé [à d'autres]. La demoiselle assurait qu'elle en serait bien aise si je ressemblais à ma mère. On allait sérieusement arranger cette affaire, lorsque l'épousée se manifesta... et fit des progrès si étonnamment rapides, que malgré quelques petits voyages, elle succomba²⁴².

La providence veille sur la vocation d'Eugène. Cette même lettre le montre indécis. Il semble avoir du regret:

²³⁸ Lettre à son père, 6 mars 1803. Cette lettre et les autres adressées à son père que nous citerons dans ce chapitre d'après une copie conforme à l'original sont conservées à la Bibliothèque Méjanes, Aix.

²³⁹ Lettre à son père, novembre 1805.

²⁴⁰ Lettre à son père, 3 octobre 1805.

²⁴¹ Lettre à son père, 11 octobre 1805.

²⁴² Lettre à son père, 12 février 1805.

J'ai vu le père, j'ai vu la mère, j'ai beaucoup parlé et entendu parler de cette affaire; mon oncle me dit que je devrais avoir moins de regret et il ajoute: bref elle n'a pas réussi, n'y pensons plus. Mais je vois que je ne me marierai jamais parce que les dots dans ce pays-ci ne sont pas assez considérables et que je ne puis et ne dois faire cette folie qu'avec une femme qui remette mes affaires²⁴³.

Pour lui, le mariage est donc une folie qui ne peut être justifiée que par la raison de donner à sa famille l'antique splendeur. Il se sacrifierait aux biens des siens!

Cette aventure ne se renouvellera pas. Ses parents insistent pendant des années encore, mais ces insistances ne le convainquent pas et donnent quelquefois lieu à des réponses espiègles:

Je ne veux pas oublier les petites recommandations que vous me faites à la fin de votre lettre, répond Eugène à son père le 12 mai 1804. Savez-vous bien que malgré tout le respect que j'ai pour vous, je n'ai pas pu m'empêcher de rire? Il faut que je les répète pour les bien inculquer dans ma mémoire: nous t'exhortons à continuer de bien remplir tous les devoirs... etc., pour qu'après avoir été un bon... etc., tu puisse un jour, j'avais lu: acquérir la vie éternelle, mais point du tout, il est écrit: tu puisses un jour devenir un bon mari et bon père. Comme vous y allez, mon cher papa. Mais savez-vous bien que pour devenir bon mari et bon père, il faut trouver avant tout une femme qui vous convienne? Or il n'y a pas une demoiselle qui me convienne à Aix et peut-être je ne plais à aucune. Donc je ne me marierai pas, donc je ne serai pas bon mari et bon père... *La moglie*, ah! c'est une terrible chose qu'une *moglie*! Et puis encore je la veux très riche, *ricchissima e buona*, ce qui est bien difficile à trouver²⁴⁴.

Au fond, Eugène hésite. Ses parents ne voudraient pas laisser la famille s'éteindre. Il nous dira plus tard qu'il s'est arrêté longtemps sur cette considération²⁴⁵. Il pose deux conditions; une d'ordre financier: trouver une personne riche, l'autre d'ordre moral: que cette personne soit vraiment bonne et c'est là qu'il trouve une grande difficulté. Il n'a pas une grande estime du sexe faible de son temps. Nous savons que deux fois il a dû s'en sauver par la fuite et quand il sera à Paris, en 1805, il remarquera que plus que les hommes, "mesdames les curieuses s'attroupent en foule" devant un spectacle immodeste. Il dit à son père: "Tirez les conséquences que vous voudrez, je suis obligé de dire la vérité²⁴⁶." Plus tard, il dira encore à sa mère: "Marié, ah! certes c'est un bon moyen pour aller au diable aujourd'hui²⁴⁷." Son père insiste et il répond: "Il n'est pas clair que je me marie²⁴⁸." En 1806, lorsqu'Eugène approche de la décision finale, son père ajoute encore: "Tu as beau dire qu'il ne se présente pas de parti qui puisse te convenir et qui t'apporte le bonheur et le bien-être, il s'en présentera. Gardez-vous d'en douter²⁴⁹."

D'autres événements font souffrir Eugène. Ses plus belles années se passent dans l'inaction forcée et obscure. Il n'est pas né pour vivre en propriétaire foncier et faire cultiver les champs de sa mère. Son cœur désire un avenir où il ferait quelque chose de grand dans la vie. Comme d'instinct, il sent l'appel des cimes et il voit sa situation présente sans issue, son avenir incertain. "Pour le coup on ne dira plus que je suis jeune. Affaîssé sous le poids de mes 21 ans, après un séjour de plus d'un mois à Saint-Laurent, je me crois le plus vieux des humains²⁵⁰." Un mois plus tard, il ajoute:

Non ne posso più, carissimo papà, son morto di noia e di malinconia, voilà 3 mois bien complets que je suis dans ce pays [Saint-Laurent], seul comme un champignon, ennuyé du pays et de ses habitants, ne désirant qu'en retourner et ne le pouvant faire et qui plus est, ne prévoyant pas le moment qui terminera mon exil²⁵¹.

Il retourne enfin à Aix et il croit avoir retrouvé la joie:

²⁴³ Ibid.

²⁴⁴ Lettre à son père, 10 juin 1804.

²⁴⁵ Lettre à sa mère, 28 février 1809. Cette lettre et les autres adressées à sa mère que nous citerons dans ce chapitre d'après une copie conforme à l'original sont conservées dans la Collection Boisgelin, Aix.

²⁴⁶ Lettre à son père, premier novembre 1805.

²⁴⁷ Lettre à sa mère, 28 février 1809.

²⁴⁸ Lettre à son père, 29 juin 1804.

²⁴⁹ Lettre à son père, 31 octobre 1806.

²⁵⁰ Lettre à son père, premier août 1803.

²⁵¹ Lettre à son père, 21 septembre 1803.

Si je ne me suis pas amusé à Saint-Laurent, comment suffire aux plaisirs que me présente la charmante ville d'Aix? En outre de l'Odéon... où nous nous réunissons deux fois la semaine pour chanter et danser, nous avons souvent des comédies. Mais que dis-je comédies, ce sont des Opera²⁵².

En réalité, cette joie lui échappe à Aix comme à la campagne. Deux mois après, en mars 1804, il écrit à son père:

Dans mes promenades qui sont souvent solitaires, je me fais illusion jusqu'à croire que je cause avec vous autres; parce que, je vous adresse ma parole, je deviens misanthrope et je puis dire en toute vérité que rien ne m'amuse. J'ai une forte dose de dégoût pour ce pays-ci²⁵³.

Un mois plus tard, il écrit de nouveau:

Questo paese non mi conviene et voilà pourquoi j'ai pris du dégoût pour tout; je reste quelquefois trois semaines d'aller dans le monde; il n'y a que la prière d'excepté... *questo paese non mi conviene*, je le répète et je mitonne pour la suite quelque grand divorce. Ensuite, il faut tout dire, ce dégoût vient beaucoup aussi de ce qu'il n'est pas dans mon caractère de vivre pour planter des choux. Je sens que je ne suis pas à ma place, j'enrage de voir s'écouler mes plus belles années dans une oisive obscurité, vous jugerez si je dois être fort gai quand vous saurez que ma pensée roule là-dessus toutes les fois que je suis seul. Adieu mon père. Je sens que je suis triste, aussi ma lettre est-elle finie, ce n'est jamais sans peine que je termine²⁵⁴.

Dégoûté de tout, excepté de la prière, voilà Eugène au plus fort de sa crise, en 1804. Ses cahiers nous montrent comment, au milieu de ses angoisses, il trouve le réconfort dans la prière. En mai, il écrit:

Une des choses qui me frappent le plus dans la religion, c'est sa catholicité, cette communion établie entre les enfants d'un même père qui reçoit du haut du ciel les vœux qu'ils forment en même temps dans des contrées si éloignées et qui veut bien leur en rendre le mérite commun. Lorsque j'entre dans une église pour mettre aux pieds de l'Eternel mes humbles supplications, l'idée que je suis un membre de cette grande famille dont Dieu même est le chef, l'idée que je suis dans cette circonstance le représentant de mes frères, que je parle en leur nom et pour eux, donne à mon âme un essor, une élévation qu'il est difficile d'exprimer. Je sens que la mission que je remplis est digne de mon origine, j'éprouve une si douce satisfaction, une paix si profonde, que mon âme a le pressentiment qu'étant sortie des mains de Dieu elle ne sera parfaitement heureuse que lorsque dégagée des embarras terrestres, elle pourra s'occuper uniquement de la contemplation de son créateur²⁵⁵.

A lire ces lignes, on sent combien la piété a été le soutien d'Eugène dans ses années de luttes.

Nous arrivons ainsi à la fin de 1804. Alors, en décembre, il écrit à son père sa résolution de quitter la Provence où il n'a pas d'avenir, pour aller près de lui qu'il aime tant. Il se naturalisera citoyen du royaume de Sicile et entrera à la cour du roi comme capitaine de la garde palatine. Une carrière s'ouvrira ainsi pour lui.

Ces propos divers et contrastants nous invitent à nous demander si, pendant ces années de jeunesse, la vocation d'Eugène ne s'est pas complètement éclipsée dans son âme?

Il est d'abord certain que dans les lettres de cette période, il n'y a aucune allusion à sa vocation et même nous trouvons des propos qui semblent tout à fait contraires, comme celui du mariage ou ce dernier de commencer une carrière à la cour du roi de Sicile. Remarquons cependant que dans la suite, jusqu'au jour de sa décision finale, il n'a pas manifesté sa vocation à ses parents qu'il savait opposés à ce parti. Pour connaître avec précision ce qui s'est passé dans son âme, il nous faudrait les lettres du P. Magy, son directeur. Malheureusement ces lettres n'existent plus. Remarquons encore que les propos divers d'Eugène, ne sont pas stables. Il hésite. Son âme est inquiète et ne trouve pas la paix.

²⁵² Lettre à son père, 27 janvier 1804.

²⁵³ Lettre à son père, 9 mars 1804.

²⁵⁴ Lettre à son père, 12 avril 1804.

²⁵⁵ Notes personnelles, mai 1804. Original. Archiv. Gen. O.M.I.

Il semble bien, en regardant de près ses affirmations, que sa vocation resta toujours au fond de son cœur malgré de longues et dures épreuves. “Cette vocation n’a pu s’effectuer que beaucoup plus tard, nous dit-il en parlant de Venise, il m’a fallu passer d’autres épreuves²⁵⁶.” Il écrit encore:

Vocation que j’ai cru reconnaître dès mon adolescence et que je n’avais pu effectuer alors, par la suite des événements de la malheureuse révolution qui ont obligé ma famille à se transporter inopinément d’un pays à l’autre, pendant tout le cours de l’émigration qui dura dix ans pour moi²⁵⁷. Je prie pour ceux qui n’ont pas assez de foi pour juger sainement de ma démarche qui a paru à plusieurs peu réfléchie parce qu’ils ignoraient depuis combien de temps le Seigneur m’inspirait de la faire²⁵⁸.

Lorsqu’il trace à sa mère l’histoire de sa vocation, il dit: “A Noël... il y aura trois ans que j’examine cette affaire... pour savoir si cette vocation qui date d’aussi loin que l’âge de ma raison, pour savoir, dis-je, si cette vocation vient de Dieu²⁵⁹.” Il n’affirme donc pas qu’il pense à sa vocation depuis trois ans seulement, mais que depuis trois ans, il examine sérieusement si cette vocation, qui date de son adolescence, doit être définitivement suivie ou abandonnée. Cette persistance est pour lui un argument révélateur de la volonté de Dieu.

En décrivant ce qui se passa dans son âme lorsqu’il dut se décider, il dit: “Quand je fus pressé plus vivement que jamais par la grâce pour me vouer entièrement au service de Dieu²⁶⁰.” Il y eut donc dans sa vie un moment où il sentit plus vivement l’appel de la grâce, mais cet appel ne s’est jamais complètement éteint dans son cœur: “Vous n’avez jamais cessé de parler à mon cœur²⁶¹.” “Combien de fois dans ma vie passée mon cœur déchiré, tourmenté, s’élançait vers Dieu dont il s’était détourné²⁶².” Ces deux derniers textes ne regardent explicitement que son état intérieur d’éloignement de Dieu. Toutefois, sans même recourir aux affirmations répétées où il soutient une continuité dans sa vocation, nous avons peine à croire que l’idéal conçu si fortement et si profondément dans son adolescence, se soit obscurci complètement. Et alors la même grâce qui le poussa intérieurement à retourner à l’ancienne ferveur, ne fit que raviver son idéal sacerdotal et apostolique. Comment aurait-il pu oublier à ce moment l’œuvre de la grâce divine dans son âme d’adolescent, alors que plus tard, jusqu’aux derniers jours de sa vieillesse, il en garda un souvenir bien vif?

Nous pensons donc que les historiens du Fondateur qui, tout en ignorant sa crise profonde, affirment unanimement la continuité de sa vocation, demeurent des interprètes fidèles de ses dires et de ses écrits.

IL -LES ANNEES 1805-1806.

Pendant l’été 1805, nous trouvons Eugène à Paris. Arrivé le 14 juin, il part le 23 septembre, après plus de trois mois de séjour dans la capitale²⁶³.

Ses lettres nous le montrent en contact avec la grande société. Il demeure chez sa tante, va souvent à l’archevêché et, tous les vendredis, est invité à dîner chez le cardinal archevêque. Il entre en contact avec Portalis et le cardinal Caprara, Légat du Souverain Pontife.

Pourquoi ce voyage à Paris? Il veut obtenir un passeport pour se rendre auprès de son père. Il se présente au ministre Portalis “qui se chargea, écrit-il, de demander un passeport”; mais le ministre

²⁵⁶ Journal du Fondateur dans *Missions*, 1866, p. 129.

²⁵⁷ Mémoire de M^{sr} de Mazenod, cf. RAMBERT, *Vie de M^{sr} de Mazenod*, t. I, p. 161.

²⁵⁸ Lettre à sa mère, 28 février 1809.

²⁵⁹ Lettre à sa mère, 4 avril 1804.

²⁶⁰ Lettre à sa mère, 23 mars 1809.

²⁶¹ Retraite de 1811, Prol. Original. Archiv. Gen. O.M.I., Sectio A, Class. 4, Fasc. 10.

²⁶² Retraite de 1814, Médit. 2. Original. Archiv. Gen. O.M.I., Sectio A, Class. 4, Fasc. 11.

²⁶³ Lettre à son père, 11 octobre et premier novembre 1805

de la police lui répondit “qu’il était absolument défendu d’en accorder à qui que ce fut, à cause des circonstances²⁶⁴.”

Voici l’itinéraire du voyage que j’avais projeté. Je partais d’Aix assez de bonne heure pour pouvoir passer le carnaval à Milan et à Venise, après avoir vu Gênes. Je comptais ensuite me trouver à Rome pour la semaine sainte, m’étant arrêté quelques jours à Bologne, auprès de l’excellente marquise à qui j’ai écrit de Paris par le canal de son oncle le Cardinal Légat [Caprara]... De Rome, je me serais rendu à Naples que j’aurais vu comme il faut, ensuite le *Pachetto* m’aurait conduit dans cette ville, véritable terre promise pour moi, où se trouve la plus chère moitié de moi-même; mais toutes ces belles choses ne pourront se faire, faute d’une demi feuille de papier qui m’a été refusée²⁶⁵.

Nous devons remarquer que l’âme d’Eugène semble maintenant plus tranquille. Il se résigne plus facilement aux circonstances et ne parle plus de vouloir faire de Palerme sa demeure stable. Il exprime le désir de retourner à Aix où il se trouve bien:

Vous sentez bien que d’après les circonstances actuelles, je suspends toute sollicitation, je me borne à dire que j’aurais été très aise que l’apparition d’Eugène eût lieu, *con permesso s’intende*, et puis qu’il fût retourné où il se trouve bien²⁶⁶.

A ce moment, selon M^{gr} Jeancard et le P. Rey, Eugène sentait dans son cœur l’appel de la vocation. Nous n’avons aucune raison sérieuse de les contredire. Les lettres d’Eugène confirment ce que ces historiens racontent sur son voyage à Paris, v.g.: l’obligeance de Portalis, le refus d’Eugène de toute offre qui aurait pu lui donner une position dans la société, la rencontre du cardinal Caprara avec lequel il entra en une certaine intimité puisque le cardinal écrit à sa nièce de recevoir Eugène chez elle lors du passage de celui-ci à Bologne.

Portalis, écrit-il, a conservé son ancien caractère et ses mêmes manières, et surtout il n’a point oublié les bontés que ma famille avait pour lui et quoiqu’il soit en général très affectueux et témoignant pour tout le monde, je doute qu’il ait fait à personne les offres qu’il m’a faites. Je fut touché et le lui témoignai; mais, en même temps, je n’adhérai à aucune proposition et me retranchai sur ma soumission filiale qui m’empêchait de prendre aucune détermination sans m’être auparavant abouché avec mon père²⁶⁷.

Ne comprenant pas comment Eugène, à 23 ans, ne se décide pas à prendre un parti et reste dans une inaction inconcevable, Portalis cherche à le persuader:

Voici mon plan, je suis en mesure de vous donner une sous-préfecture, puis peu de temps après, quand vous serez initié aux pratiques et aux affaires de l’administration, vous pourrez être pourvu d’une préfecture. Voilà une belle carrière que je vous ouvre. Je ne comprendrai pas que vous ne voulussiez pas y entrer²⁶⁸.

Au dire du P. Rey qui cite les mémoires de M^{gr} Jeancard, Portalis en parla même au cardinal Caprara qui, lui aussi, fit pression sur Eugène pour le persuader:

Le cardinal entrant dans les vues du ministre, se mit alors à exhorter M. de Mazenod pour qu’il ne se condamnât pas à une existence inutile, trouvant que cela ne s’accordait pas avec les vrais principes de la Religion qui voulait que nous eussions tous dans un sens ou dans un autre, une mission à remplir sur la terre, enfin une vocation... L’occasion était favorable pour dire qu’il voulait lui aussi remplir une vocation, mais il se tut là-dessus et se borna à exprimer ses remerciements au cardinal pour l’intérêt qu’il voulait bien lui témoigner, en assurant, que si quelque chose pouvait le décider à prendre un parti, ce serait bien le langage que daignait lui tenir Son Eminence²⁶⁹.

On peut admettre que des raisons de tradition légitimiste ont influencé Eugène, mais si on exclut le motif de vocation, proposé par le P. Rey, on n’arrive pas à expliquer raisonnablement ce refus d’un avenir honorable, alors que l’espoir d’un voyage et d’un emploi en Sicile s’est évanoui, alors qu’à

²⁶⁴ Lettre à son père, 11 octobre 1805.

²⁶⁵ Lettre à son père, premier novembre 1805.

²⁶⁶ Ibid.

²⁶⁷ Lettre à son père, 11 octobre 1805.

²⁶⁸ REY, *Histoire de M^{gr} de Mazenod*, t. I, p. 66.

²⁶⁹ Ibid., p. 67.

Aix, obligé à “planter des choux”, il souffre grandement d’une position peu prometteuse. M^{gr} Jeancard et le P. Rey accordent à Eugène une vision très nette de ce problème et une parfaite assurance que, dans ces conditions, refuser de faire quelque chose aurait été un entêtement sans raison ou, comme lui disait Portalis, le fait d’ “un esprit chevaleresque parfaitement inutile à la cause de l’ancienne royauté... la révolution [étant] un fait complètement accompli; il n’y a plus moyen de revenir à l’ancien régime²⁷⁰.” “M. de Mazenod sentait bien, ajoute le P. Rey, que M. Portalis avait raison... Mais il songeait à autre chose qu’à s’avancer dans le monde. Toutefois il ne jugeait pas encore convenable de parler de vocation et il ne répondait au Ministre que par des remerciements et un refus non motivé²⁷¹.”

Nous pouvons voir encore une allusion discrète à sa vocation dans une lettre à son père, en date du 3 septembre 1805. Sa mère, craignant qu’Eugène ne voulût plus retourner auprès d’elle, en avait écrit à son mari, qui communiqua ces appréhensions à son fils. Eugène, froissé, répond:

Ma mère... peut être tranquille sur ce point... De bonne foi si mon cœur était moins bon, si je ne calculais avant tout le plaisir ou la peine que peut éprouver ma famille du parti que je pourrais embrasser, de la détermination que je pourrais prendre, pense-t-on que je ne puisse pas en très peu de temps me rendre indépendant. Et mon Dieu, je le répète, que l’on me connaît peu²⁷².

Ce texte est assez vague, mais on y trouve certainement cette pensée: son choix pourrait faire de la peine à ses parents, c’est pourquoi il hésite. Mais que pouvait être ce choix douloureux pour ses parents, cet état qui, contre leur volonté, l’aurait rendu indépendant? Non pas le mariage, puisqu’ils en auraient été heureux; ni le voyage en Sicile, puisque ce projet était désormais impossible; non plus, une carrière dans la nouvelle société française car sa mère aurait été contente de voir son enfant s’y faire une place. Il nous reste donc à penser qu’il s’agit ici de l’état ecclésiastique.

Il est sûr que depuis son voyage à Paris, Eugène semble toujours plus mûr et ne passe plus par ces périodes de tristesse qu’il avait eues auparavant; il s’intéresse toujours plus à la vie religieuse de l’Eglise de France et à son clergé. Déjà, au cours des années précédentes, il avait suivi le sort du clergé de France, puisqu’il avait remarqué avec douleur que des prêtres disaient la messe “*con poca dignità*²⁷³”, que les candidats au sacerdoce étaient rares²⁷⁴, que le gouvernement donnait des postes de commande aux prêtres assermentés, comme ces trois chanoines d’Aix qui sont “trois jureurs, nouveaux conseillers de notre vénérable pasteur²⁷⁵.”

Il aurait également voulu que la conduite extérieure des prêtres fût au-dessus de tout soupçon. Maintenant, il semble s’intéresser encore davantage à leur sort. Le premier novembre 1805, il écrit à son père:

Vous ai-je dit que le saint abbé Miollis avait été nommé Evêque de Digne. Il doit être sacré aux heures-ci. Je suis enchanté d’avoir à S. Laurent un Pasteur comme lui; c’est un véritable apôtre... Notre Séminaire se soutient, il y a, à présent, une cinquantaine de bon sujets. Que font les Jésuites? Donnez-m’en des nouvelles, je suis leur grand admirateur et encore plus ardent défenseur... Je prie S. Charles, notre commun patron, d’intercéder pour que nous soyons bientôt réunis. C’est le vœu que je forme tous les instants de ma vie. Je vous embrasse²⁷⁶.

Tout particulièrement la lettre qu’il écrit de Paris à son père, le 16 août 1805, nous montre la maturité avec laquelle il jugeait les conditions religieuses et politiques de la France, en rapport surtout avec le concordat de Napoléon par lequel le pape avait demandé aux évêques de renoncer à leur siège. Quand Eugène avait appris cette nouvelle à Palerme, il avait vivement protesté; maintenant il défend auprès de son père la conduite du pape:

²⁷⁰ Ibid., p. 66.

²⁷¹ Ibid.

²⁷² Lettre à son père, 3 septembre 1805.

²⁷³ Lettre à son père, 2 avril 1803.

²⁷⁴ Lettre à son père, 23 mars 1804.

²⁷⁵ Lettre à son père, 2 avril 1803.

²⁷⁶ Lettre à son père, premier novembre 1805.

Il est deux sortes d'opinions, lui dit-il, l'une politique et l'autre religieuse. Il est libre à chacun de penser comme il veut sur la première; on peut même se taire, lorsqu'on ne pense pas comme tout le monde, et c'est ce que je fais. Mais il n'en est pas ainsi de la seconde. Dès que vous êtes catholique, il ne vous est plus permis de choisir ou de suivre votre penchant. Il faut nécessairement adhérer aux décisions de celui qui est établi pour enseigner et s'il y a scission, le parti qui n'est pas avec Pierre s'égaré. Telle est ma façon de penser invariable; je n'en changerai pas... Croyez que de loin on n'envisage pas les choses aussi sainement que de près. Le mal était si grand et les malheurs qui étaient à craindre auraient été sans remède, si le chef de l'Eglise ne s'était hâté de faire de grands sacrifices. Il vaut mieux perdre une jambe que la tête et la vie, et je puis vous assurer qu'il y a une exacte parité entre ma comparaison et la réalité. Les choses étant ainsi, il est du devoir d'un chacun et encore plus d'un ecclésiastique de concourir de toutes ses forces à seconder les vues du Souverain Pontife. Quel a été son but? De conserver la foi en France. Et comment ses espérances se seraient-elles réalisées, si les évêques et les prêtres s'étaient obstinés à exiger ce qu'ils n'avaient pas pu obtenir? Je ne déciderai pas ici si les évêques qui n'ont pas donné leur démission ont bien ou mal fait. Mais je dirai sans crainte d'être contredit, que si leurs confrères avaient fait comme eux, l'incrédulité et le schisme le plus épouvantable auraient régné en France; et la suite de l'une et de l'autre aurait été l'oubli général de tous les principes, parce que le loup ne prend pas le même soin de son troupeau que le berger, et que d'ailleurs nous savons ce que les schismatiques enseignaient, et comment on s'était accoutumé à ne pas même écouter le peu de morale qu'ils auraient pu apprendre au peuple. Il s'ensuit donc de tout ce que je viens de dire que dans dix ans on n'aurait pas eu en France l'idée même de la religion²⁷⁷.

Pendant l'année 1806, il étudie le Jansénisme et il écrit: "Simple laïque, je m'occupe... de ma Religion, parce que je regarde cette étude comme le premier et le plus essentiel de mes devoirs²⁷⁸."

Plus que jamais, il fait pression sur son père pour qu'il se décide à revenir en France:

Tant que j'ai conservé l'espoir de vous aller rejoindre, j'ai parlé faiblement, mais aujourd'hui que tous mes projets se sont évanouis, je répéterai toujours la même chose jusqu'à ce que vous vous soyez rendu à mes raisons... il n'y a plus qu'un parti à prendre, c'est celui de vous rendre aux désirs et dans le sein d'une famille qui vous tend les bras²⁷⁹.

Tout est inutile, son père veut rester à Palerme. Vers le mois de septembre, Eugène semble découragé, il écrit:

Quant à moi, il est plus que probable que l'absence de mon père a fixé ma destinée d'une manière bien opposée à ce que mon cœur autrefois si jaloux de la gloire paraissait me promettre. J'en serai peut-être plus heureux si je sais mettre à profit pour le ciel une inaction peu volontaire, mais que je n'aurais jamais activée sans les avis et les conseils d'un père aussi éclairé que le mien²⁸⁰.

Il avait désiré faire quelque chose de grand dans la vie, mais il aurait voulu consulter son père sur ce sujet. L'impossibilité de cette consultation l'a obligé à une inaction contraire à ses tendances. Il est découragé et ne voit plus d'issues pour son avenir. Il demande à Dieu la résignation à cet état pénible.

S'agit-il seulement, dans ce texte, de grandeurs terrestres? Mais, pour cela, avait-il tellement besoin des avis de son père? N'est-ce pas, plutôt, une allusion voilée à une vocation conçue comme grandeur surnaturelle, et qui tentait son cœur généreux? Mais parce que son père s'oppose à cette idée, ne faut-il pas qu'il le consulte et le mette peu à peu au courant avant d'entreprendre sa marche vers cet idéal?

Une chose est sûre. Depuis son retour de Paris et spécialement à la fin de 1806, il est découragé par ce choix de son état de vie. Cette attitude apparaît assez mystérieuse si on ne suppose la préoccupation d'une vocation impossible à réaliser, tant que son père s'obstinait à rester loin.

Un document pourrait nous éclairer sur l'évolution intérieure d'Eugène pendant cette période; il s'agit d'une feuille écrite totalement de sa main et qui s'intitule: "Exercices spirituels du 27 août 1805." Le P. Tempier écrivit dans le coin supérieur de droite: "C'est le règlement d'une retraite que

²⁷⁷ Lettre à son père, 16 août 1805

²⁷⁸ Notes d'études. Original. Archiv. Gen. O.M.I., Sectio A, Class, 4, Fasc. 13

²⁷⁹ Lettre à son père, 4 juillet 1806.

²⁸⁰ Lettre à son père, 15 septembre 1806

fit, si je m'en souviens bien, notre vénéré père, sous le P. Magy, ancien jésuite, tué ou mort à Marseille.”

Malheureusement, cet écrit est inutilisable car la date en est douteuse. En effet, le 27 août 1805, Eugène n'était pas à Marseille, mais à Paris où il arriva le 11 juin²⁸¹ et d'où il ne repartit que le 23 septembre²⁸². De plus, les lettres de cette période, notamment celle du trois septembre, précisent qu'à la fin d'août 1805, il était à la Ferté; or le règlement de cette retraite qu'il fit en commun, est tout l'opposé de la vie qu'on menait dans ce château.

Pourtant, Eugène lui-même a écrit cette date et toute la feuille semble avoir été écrite au même moment. Le P. Tempier, de son côté, éprouve quelque incertitude: “si je m'en souviens bien.” Le P. Rey, embarrassé, par cette date, porte au mois de septembre le voyage à Paris et dit qu'il ne fut que d'un mois²⁸³.

Malgré toutes les lettres que nous possédons aujourd'hui, il ne nous est pas encore possible de fixer l'époque précise de cette retraite. Y a-t-il une erreur dans la date qu'Eugène a écrite lui-même? Le mois pourtant est écrit au long; s'il y a erreur, elle devrait plutôt être dans le jour ou dans l'année. Espérons que l'avenir nous éclairera là-dessus.

III. -UNE ANNEE D'EVOLUTION INTERIEURE: 1807.

A la fin de l'année 1806, Eugène est découragé, face à un avenir incertain. A ce moment, s'ouvre pour lui une nouvelle période au cours de laquelle la grâce frappe plus fort que jamais aux portes de son cœur. Deux lettres à sa mère nous éclairent à ce sujet et toutes deux nous portent à affirmer que son grand changement intérieur commence vers la fin de l'année 1806 et au début de 1807.

Dans une lettre du 4 avril 1809, il écrit:

A Noël prochain..., il y aura trois ans que j'examine cette affaire; plus d'un an d'épreuve dans le séminaire, après avoir consulté tout ce qu'il y a de meilleurs directeurs, et cela pour savoir si une vocation qui date d'aussi loin que l'âge de ma raison... pour savoir, dis-je, si cette vocation vient de Dieu²⁸⁴.

Ce texte nous amène à conclure que vers Noël 1806, Eugène commença à examiner d'une façon plus concrète si cette vocation, qu'il sentait même avant cette époque, devait être définitivement suivie ou abandonnée. Nous ne pouvons pas préciser s'il dit “trois ans” dans un sens strict ou approximatif, mais l'affirmation nous ramène à peu près à Noël 1806.

L'autre lettre est datée du 23 mars 1809. Eugène dit que lorsqu'il sentit la grâce frapper aux portes de son cœur pour le déterminer à se consacrer à Dieu, il réfléchit pendant *une année*. Après ce temps, il se rendit à Marseille pour y consulter un prêtre expérimenté. Puis il prit sans tarder la décision. Tout cela nous ramène encore à Noël 1806 ou au commencement de 1807: il commence à réfléchir à ce moment; puis après une année, soit au début de 1808, il va à Marseille et prend sa décision. Le 29 juin, il annonce sa résolution à sa mère et en octobre de la même année, il entre au Séminaire.

Que se déroula-t-il alors dans son âme? Comment passa-t-il du doute à la certitude? Là-dessus ses écrits nous ouvrent assez bien son intérieur. Il semble que c'est le problème de sa vocation qui le rappelle à une vie spirituelle plus fervente:

Quand je fut pressé plus vivement que jamais par la grâce pour me vouer entièrement au service de Dieu... vous dûtes vous apercevoir que je commençai à quitter cet état de tiédeur dans lequel j'étais tombé et qui m'eut

²⁸¹ Lettre à son père, premier novembre 1805.

²⁸² Lettre à son père, 11 octobre 1805.

²⁸³ REY, op. cit., t. I, p. 62.

²⁸⁴ Lettre à sa mère, 4 avril 1809.

infailliblement conduit à la mort; je tâchai par une plus grande ferveur de mériter de nouvelles grâces du Seigneur et comme ce bon Maître est généreux, il ne manqua pas de me les accorder²⁸⁵.

Il y a donc dépendance entre le renouveau de sa vocation et celui de sa ferveur. Lorsque la grâce le pousse à se vouer entièrement au service de Dieu, il quitte pour toujours cet état de tiédeur qui l'eut "infailliblement conduit à la mort." C'est pour cela que nous avons fixé la conversion définitive au Vendredi saint 1807. Il commença à sentir plus pressants les appels de sa vocation jusqu'au jour où la grâce le jeta aux pieds du Christ crucifié pour qu'il se donna à lui pour toujours.

En parlant de cette conversion, il nous dit quelles étaient alors ses dispositions à l'égard de sa vocation:

Dès lors, Seigneur, vous en êtes témoin, mes yeux étaient tournés vers le Sanctuaire de votre Fils et si je n'osais encore le fixer comme devant être un jour mon partage, déjà je soupirais après l'heureux instant où il vous plairait de faire entendre votre voix à votre serviteur²⁸⁶.

Ses yeux étaient tournés vers le Sanctuaire, mais il sentait son indignité et n'osait pas avancer de lui-même. Il attendait, ou mieux, il "soupirait" afin que la grâce lui ouvrit la porte du Sanctuaire en lui permettant d'avancer: "Je tâchai par une plus grande ferveur de mériter de nouvelles grâces du Seigneur²⁸⁷." La grâce de sa vocation appelle une plus grande ferveur qui, à son tour, ravive sa vocation. "Je priaï, je fis prier, je consultai, je ruminai pendant un an²⁸⁸." L'année 1807 fut donc une année de prière, de réflexions sur les inspirations de la Providence, de consultation sur le parti à suivre.

Parmi les documents sur la jeunesse d'Eugène, deux prières écrites de sa main se rapportent à ce temps-là et nous montrent le travail intérieur qui s'opère en lui. Sa conversion ne le transforme pas instantanément. Il sent encore ses passions et sa fragilité, mais avec la prière, il lutte et demande une parfaite conversion.

Que ma conversion, ô mon Dieu, est encore bien imparfaite, la racine du péché vit encore en moi, les pensées et le souvenir du monde occupent encore fortement mon esprit, les objets auxquels j'ai renoncé continuent à frapper mon imagination et y retracent des images funestes. Mon cœur, encore faible, en est tout agité et, au milieu de ce trouble, il sent renaître toutes les passions; peu s'en faut qu'il ne soit entraîné. Est-ce donc là être parfaitement à Dieu? Mon inconstance dans le peu de bien que je fais, ô mon Dieu, n'est pas moins humiliante pour moi. Riche en bons désirs, je me contente souvent de les former; presque tout mon zèle se consume en projets; je cède tour à tour à la grâce et à mes penchants, cependant le temps coule, je marche à grands pas vers l'éternité et je suis toujours le même. Serai-je toute ma vie le jouet de l'ennemi de mon salut? Fixez, ô mon Dieu, mon inconstance, changez entièrement mon cœur, inspirez-moi pour me sauver, le même zèle que j'ai eu pour me perdre²⁸⁹.

O mon Dieu, je sens en moi un funeste penchant qui en m'avertissant de ma faiblesse, me donne tout lieu de craindre; je sens que je porte dans un vase fragile le trésor de la grâce dont vous m'enrichissez. A la vue de ce danger, puis-je n'être pas effrayé? Je recours à vous, ô mon Dieu, Dieu de bonté, Père de miséricorde; éloignez de moi toutes les malheureuses occasions qui m'ont été autrefois si funestes, donnez-moi la force de vous sacrifier tout ce qui pourrait faire revivre en moi mes passions, fermez mes yeux à toutes les vanités du monde, rendez-moi insensible à celles dont je serai témoin malgré moi, défendez mon cœur de toutes les mauvaises impressions qu'il peut recevoir des différents objets qui l'environne, en un mot inspirez-moi du mépris, du dégoût, de la haine s'il le faut, pour tout ce qui pourrait partager mon cœur que je vous dois tout entier. Hélas! je vous ai servi trop tard, j'ai presque attendu la dernière heure, du moins, mon Dieu, que rien au monde ne puisse plus me séparer de vous, ni me détourner de votre service²⁹⁰.

Eugène priaï, se défiait de lui-même et sentait le besoin de la grâce dans la lutte contre ses penchants. Dieu répondit à cette prière humble et confiante. "Mes vœux arrivèrent jusqu'à vous,

²⁸⁵ Lettre à sa mère, 23 mars 1809.

²⁸⁶ Conférence spirituelle, 1808. Original. Archiv. Gen. O.M.I., Sectio A, Class. 4, Fasc. 10.

²⁸⁷ Lettre à sa mère, 23 mars 1809.

²⁸⁸ Ibid.

²⁸⁹ Ecrits spirituels. Original. Archiv. Gen. O.M.I.

²⁹⁰ Ibid.

puisque vous daignâtes les exaucer. Vous relevâtes mon courage abattu et vous m'aidâtes à surmonter des obstacles qui se multipliaient tous les jours davantage²⁹¹.”

Après une année d'intense travail intérieur, les lumières se firent toujours plus grandes, la grâce renouvelait graduellement son courage et le poussait toujours plus fortement. Une lettre du 23 décembre 1807 à son ami Emmanuel, nous montre son état à ce moment:

Vous parlerai-je de moi? Oui, mais ce sera pour me recommander à vos prières, pour vous charger expressément de demander à Dieu avec persévérance, qu'il accomplisse sur moi ses adorables desseins dont je retarde l'effet par mes infidélités; qu'il frappe, qu'il coupe, qu'il me réduise à ne vouloir que ce qu'il veut, qu'il renverse les nombreux obstacles qui s'opposent à ce que j'arrive à un état plus parfait, auquel je crois fortement être appelé. Qu'il me fasse la grâce de connaître de plus en plus les vanités de cette misérable terre pour que je ne vise plus qu'à ces biens célestes que la teigne ne saurait entamer. En un mot qu'il me rende digne de la communion des Saints et me fasse occuper parmi eux la place qu'il paraît m'avoir destinée, mais qu'il me semble bien loin encore de mériter²⁹².

A la fin de l'année 1807, Eugène est fortement convaincu de l'appel de Dieu, mais il rencontre des obstacles et ne réussit pas encore à vouloir ce que Dieu veut. Il se croit loin de mériter cette place de choix dans la Communion des Saints, que Dieu semble lui avoir réservée.

IV. -LA DECISION: 1808.

Après cette année de réflexion et de prière, écrit-il à sa mère, le moment approchait où il convenait que je me décidasse; avant de me fixer résolument et pour n'être jamais dans le cas de me reprocher de n'avoir pas employé tous les moyens possibles de connaître la volonté de Dieu, non content d'avoir fait consulter à Paris un des meilleurs directeurs qui existaient dans le monde, entre les mains duquel je suis en ce moment [M. Duclaux], je fus exprès à Marseille pour découvrir tout mon intérieur à un saint personnage. J'eus plusieurs conférences de plusieurs heures avec cet ange de paix, après lesquelles il ne me fut plus possible de douter que Dieu me voulait dans l'état ecclésiastique pour lequel, malgré les circonstances et peut-être à cause des circonstances, il me donnait un attrait déterminé²⁹³.

La lumière est donc faite, Eugène a désormais la certitude de sa vocation. Le doute est fini pour toujours.

Ce prêtre de Marseille qui a illuminé le Fondateur, qui a été pour lui un “ange de paix”, qui a délivré son cœur des tourments du doute, est le P. Magy. Le P. Rey nous dit en effet:

Eugène trouvait un appui... dévoué dans le bon Père Magy, avec lequel il conservait des rapports fréquents. Il allait le voir à Marseille et quand il ne pouvait faire le voyage, il lui confiait par lettre ses doutes et ses besoins. Le P. Magy lui répondait exactement. M. de Mazenod avait fait un recueil des lettres de “ce saint religieux vraiment rempli de l'esprit de Dieu et très versé dans la conduite des âmes; elles étaient pleines de lumières et de sages directions.” Malheureusement, celui à qui il les avait confiées, les a brûlées par mégarde. Les quelques extraits que nous possédons nous font vivement regretter la perte des précieux autographes. Cette correspondance se rattache toute à la grande question de la Vocation²⁹⁴.

Voilà les conclusions de ces entretiens. Le P. Magy lui disait: “Après tant de circonstances réunies, les raisonnements et les nouvelles recherches deviennent inutiles, votre vocation est aussi lumineuse que le plein midi, dans le plus beau jour²⁹⁵.” Eugène en est désormais convaincu, il n'a même pas la possibilité de douter, devant cette évidence. “Il ne me fut plus possible de douter.” Ils ont examiné ensemble tout le passé, la vocation dès l'adolescence, les infidélités qui suivirent, la conversion miséricordieuse opérée par Dieu; puis, le P. Magy de conclure: “Ce qui doit faire votre confiance,

²⁹¹ Conférence spirituelle, 1808, *supra cit.*

²⁹² Lettre du 23 décembre 1807, citée dans REY, *op. cit.*, t. I, p. 73.

²⁹³ Lettre à sa mère, 23 mars 1809.

²⁹⁴ REY, *op. cit.*, t. I, p. 82. Ces extraits faits de la main du Fondateur, nous les possédons encore aujourd'hui dans nos archives, tels que le P. Rey les cite.

²⁹⁵ Lettre du P. Magy, citée dans REY, *op. cit.*, t. I, p. 82.

c'est ce que Dieu a déjà fait pour vous, ce qui doit vous être un heureux garant de ce qu'il veut faire encore si vous n'y mettez obstacle. Votre vocation est certaine autant qu'elle peut l'être²⁹⁶.”

Non seulement a-t-on examiné le passé, mais aussi les dispositions présentes, les attraits de la grâce. Eugène dit à sa mère:

Après avoir consulté tout ce qu'il y a de meilleurs directeurs, pour savoir si une vocation... qui me fait fouler aux pieds tout ce que la vanité a de plus séduisant, renoncer à tous les avantages que j'aurais pu trouver ailleurs, passer au-dessus de considérations qui eussent ébranlé le plus ferme, maîtriser enfin tous les sentiments d'un coeur facile à s'émouvoir et accoutumé à l'empire, pour savoir, dis-je, si cette vocation vient de Dieu²⁹⁷.

Par cet examen, il est clair que rien dans cette vocation vient de la nature, au contraire sacrifiée. Tout vient de Dieu; le passé et le présent. “La vérité qui vous a saisi, lui écrivait le P. Magy, ce ne sont pas les sens qu'elle contrarie qui vous l'ont révélée, c'est un rayon du Ciel²⁹⁸.”

Non seulement les conditions personnelles d'Eugène ont été examinées mais aussi l'état de l'Eglise qui manquait de prêtres et dont le champ de travail était immense. A cette pensée, le Fondateur sentait dans son âme un sursaut d'énergies neuves et une plus forte inclination “pour l'état ecclésiastique pour lequel, malgré les circonstances et peut-être à cause des circonstances, il me donnait un attrait déterminé²⁹⁹.” Le P. Magy de lui répondre: “Allons, courage, le champ est ouvert, la moisson est abondante et les ouvriers sont rares. Allons tout embraser³⁰⁰.”

Une difficulté subsistait qui faisait souffrir Eugène et achevait de dépouiller sa vocation de tout ce qu'elle pouvait garder d'humain. Le sacrifice le plus sensible que Dieu lui demandait était celui de sa famille:

Secouru par votre puissante grâce, je franchis les barrières que la vanité, les faux préjugés du monde et plus encore une tendresse mal entendue pour des objets que vous commandez d'honorer et d'aimer, mais auxquels vous voulez être préféré, semblait mettre à jamais entre l'autel et moi³⁰¹ ...

Il sentait telle la force de cette barrière érigée surtout par le sang, qu'elle lui semblait insurmontable. Il hésita longtemps à franchir ces obstacles, surtout celui d'éteindre avec lui sa famille. Il en fait l'aveu à sa mère:

Il y a des personnes qui ne peuvent pas concevoir comment j'ai pu me résoudre à éteindre avec moi mon nom dans l'obscurité du Sanctuaire. Cela me fait pitié aujourd'hui et je suis honteux de m'être arrêté si longtemps à une si petite vanité³⁰².

Le P. Magy l'encourageait à faire ce sacrifice:

J'aurais regardé comme une témérité à moi, si de mon chef, j'avais entrepris de vous faire entrer dans le saint ministère, de vous enlever à une famille respectable dont vous êtes l'unique consolation. Mais le Maître souverain à qui sont dus de préférence tous les premiers-nés, s'est chargé de lui-même de vous prescrire comme à Abraham ce pénible sacrifice³⁰³.

Et le Fondateur reconnaissant la voix de Dieu lui-même dans cet attrait intérieur de la grâce, sanctionné par la voix d'un de ses ministres, accomplit le sacrifice. “Quels que fussent les obstacles que je rencontrais dans ma famille et les cris de la chair et du sang qui me faisaient sentir vivement la

²⁹⁶ Lettre du P. Magy, août 1808, citée dans REY, *ibid.*, p. 88.

²⁹⁷ Lettre à sa mère, 4 avril 1809.

²⁹⁸ Lettre du P. Magy, août 1808, *supra cit.*

²⁹⁹ Lettre à sa mère, 23 mars 1809.

³⁰⁰ Lettre du P. Magy, août 1808, *supra cit.*

³⁰¹ Conférence spirituelle, 1808, *supra cit.*

³⁰² Lettre à sa mère, 28 février 1809.

³⁰³ Lettre du P. Magy, citée dans REY, *op. cit.*, t. I, p. 82.

douleur que j'occasionnais aux êtres que j'aimais le plus au monde, je m'arrachai à leur tendresse³⁰⁴.”

Ce fut un grand sacrifice pour les siens et pour lui aussi; ce fut le principal sacrifice, mais celui-ci une fois accompli, les autres ne comptaient plus.

Puisque, écrit-il à sa mère, par *la grâce de Dieu j'ai bien pu me résoudre à éteindre avec moi mon nom dans le sanctuaire*, à plus forte raison, me suis-je défait de certaines petites attaches moins raisonnables encore que celle-là, aussi je vous assure que je ne tiens pas plus à Saint-Laurent qu'à tout autre bien... Saint-Laurent, je vous le répète, vous pouvez le vendre sans craindre de me chagriner le moins du monde³⁰⁵.

C'était un sacrifice, mais c'était aussi une joie. Lui-même nous le dit: “secouru de votre grâce, je franchis, je foulai aux pieds avec joie les barrières³⁰⁶.” Il annonce à son père la joie qu'il a eue “à fouler aux pieds toutes les vanités et toutes les espérances du monde³⁰⁷.” C'est la joie de l'immolation accomplie pour Dieu.

V. - LES MOTIFS.

Après avoir suivi Eugène dans le chemin qui porta son âme de l'angoisse d'une décision à prendre jusqu'à la paix de la voie retrouvée dans la lumière qui venait de Dieu, nous voudrions éclaircir tous les motifs qui au moment d'entrer à Saint-Sulpice poussaient son esprit à marcher résolument dans la voie que Dieu lui avait tracée. Eugène lui-même nous les livre:

1. C'était avant tout *la volonté de Dieu*; il voulait l'accomplir coûte que coûte.

Ce projet, dit-il à sa mère, vient certainement de Dieu, puisqu'il a passé par les épreuves exigées de toute inspiration qui paraît extraordinaire et qu'il est sanctionné par toutes les personnes tenant sa place à mon égard³⁰⁸.

Il en avait certainement parlé à “M. Baylet qui était dans ces derniers temps [son] confesseur³⁰⁹.” Après une année de consultations, il s'ouvrit au P. Magy et à M. Duclaux; tous étaient d'accord: sa vocation venait de Dieu. Le P. Rey dit qu'il a consulté aussi son archevêque; c'était bien naturel puisque c'était lui qui devait le recevoir dans son clergé. “Nous ignorons dit-il, l'époque où Eugène s'ouvrit, avec le prélat, de sa résolution définitive, mais nous savons qu'il reçut une pleine approbation et les encouragements les plus propres à lui faire accepter les sacrifices que sa vocation lui imposait³¹⁰.” Dieu avait donc parlé par sa grâce et par la voix de ses représentants sanctionnant cet appel intérieur. Cela donnait au Fondateur une parfaite certitude que c'était Dieu qui le voulait dans l'état ecclésiastique, et fort de cette garantie, il marchera en avant.

2. Qu'est-ce que Dieu voulait de lui? Il le pressent clairement et il le dit à sa mère:

Ce que Dieu veut de moi, c'est que je renonce au monde, c'est que je me dévoue spécialement à son service pour tâcher de ranimer la foi qui s'éteint parmi les pauvres, c'est en un mot que je me dispose à exécuter tous les ordres qu'il peut vouloir me donner pour sa gloire et pour le salut des âmes, qu'il a rachetées par son précieux Sang³¹¹.

C'est l'amour des pauvres qui transpire dans cette lettre, l'amour qui sera caractéristique de toute sa vie. D'où lui vient-il? C'est que “*la foi s'éteint parmi les pauvres*”, ils forment la classe où la foi se meurt; il veut donc aller sauver leurs âmes. Cet amour n'a rien d'exclusif, car la grande passion de la vie du Fondateur a été celle des âmes tout court, il doit se disposer à exécuter tous les ordres que

³⁰⁴ Mémoire de M^{gr} de Mazenod, cf. RAMBERT, op. cit., t. I, p. 162.

³⁰⁵ Lettre à sa mère, 6 mars 1809

³⁰⁶ Conférence spirituelle, 1808, *supra cit.*

³⁰⁷ Lettre à son père, premier mai 1813

³⁰⁸ Lettre à sa mère, 29 juin 1808.

³⁰⁹ Lettre à sa mère, 23 mars 1809.

³¹⁰ REY, op. cit., t. I, p. 82.

³¹¹ Lettre à sa mère, 29 février 1809.

Dieu voudra lui donner pour le salut des âmes. La vision intérieure du Fondateur s'étend à toutes les âmes parce que toutes ont été rachetées par le sang divin.

3. Le regard du Fondateur ne se porte pas seulement aux âmes des fidèles qui ont besoin de salut, il se porte aussi sur l'état du clergé et de l'Eglise en général. Le service des autels est abandonné et pourquoi? Pour de misérables raisons d'avarice:

Depuis ma rentrée, en France, dit-il, j'étais navré jusqu'au fond de l'âme de voir dédaigner le service des autels, depuis que l'Eglise n'avait plus de riches prébendes à offrir à l'avidité sacrilège des familles distinguées du monde³¹²...

L'âme noble d'Eugène s'indigne devant ce spectacle de la rapacité des riches d'un côté, de l'abandon et de la pauvreté de l'Eglise de l'autre.

4. Un autre motif émouvait le cœur d'Eugène: l'Eglise et son clergé n'étaient pas seulement pauvres et délaissés, mais aussi méprisés par les hautes classes: "La pensée aussi que l'Eglise ne trouvait plus de ministres que dans les classes inférieures, donnait une nouvelle énergie à une certaine grandeur d'instinct de mon âme³¹³." Cette remarque nous fait entrer bien à fond dans l'âme d'Eugène. Il était de famille noble de l'ancien régime, il avait hérité du culte de la grandeur et de la noblesse, il sentait cela comme un instinct de naissance. Il souffrait de voir les nobles délaissés l'Eglise et de constater que le clergé se recrutait surtout dans les rangs inférieurs de la société, comme si le service des autels et de l'Eglise n'était pas digne de ce qu'il y a de plus respectable dans le monde. C'était là un outrage à l'honneur de l'Eglise et à la grandeur du sacerdoce; à l'Eglise, il voulait sacrifier sa personne comme pour prouver au monde que le service de Dieu méritait tout sacrifice.

5. Indépendamment de ces considérations, il voyait les rangs du clergé décimés et il lui semblait que l'Eglise appelait au secours; il entendait cette voix retentir instamment dans son cœur.

Les rangs s'éclaircissent tous les jours davantage, bientôt l'Eglise ne saura plus à qui confier le soin de ses enfants, et on serait assez lâche pour ne pas brûler de venir au secours de cette bonne Mère presque aux abois. Ce désir, vivement senti et profondément enraciné dans le cœur, n'est-il pas dans ces malheureux temps une preuve certaine de la volonté du moteur souverain des cœurs³¹⁴?

Il est vrai que ces mots, il les a écrits de Saint-Sulpice à sa mère, mais il avait déjà cette angoisse avant son entrée au séminaire. Elle fut une des raisons déterminantes de sa vocation.

6. A ces motifs, un autre vient s'ajouter:

On prêtait, dit-il, à l'Empereur la pensée de vouloir un schisme... Nous étions menacés de voir *un nouveau schisme* s'établir en France, par l'extravagante prétention qu'avait conçue Bonaparte d'établir dans l'Empire un Patriarcat indépendant du Saint-Siège³¹⁵.

Voilà, un nouveau malheur vient s'ajouter à tous les autres, un nouveau schisme; il dit "nouveau" en faisant allusion à celui de la Constitution civile du Clergé, qui, durant ses années à Venise, l'avait impressionné au point que nous l'avons vu écrire une profession de foi et d'attachement "A la Sainte Eglise Catholique, Apostolique et Romaine, qui est une et indivisible et qui le sera jusqu'à la fin du monde." Dans une lettre à son père en date du premier mai 1807, le Fondateur fait assez discrètement à cause de la censure une allusion aux circonstances, puis de nouveau une profession de foi en l'unité de l'Eglise. "Nous sommes catholiques et qui est plus, apostoliques et romains et plus fortement attachés à la communion du Souverain Pontife³¹⁶."

³¹² Mémoire de M^{gr} de Mazenod, cf. RAMBERT, op. cit., t. I, p. 161.

³¹³ Ibid., p. 47.

³¹⁴ Lettre à sa mère, 28 février 1809.

³¹⁵ Mémoire de M^{gr} de Mazenod, cf. RAMBERT, op. cit., t. I, p. 47.

³¹⁶ Lettre à son père, 26 décembre 1807.

Voir l'Eglise de France en danger de se séparer du Souverain Pontife, cela blessait profondément les affections surnaturelles que le Fondateur avait toujours eues depuis son adolescence. "Telle était, dit-il, la persuasion générale et on citait alors plusieurs faits qui venaient à l'appui de ce bruit³¹⁷." Le 22 juillet, Napoléon écrivait au prince Eugène vice-roi d'Italie:

Peut-être le temps n'est pas loin,... je reconnâtrai le Pape que comme Evêque de Rome, comme égal et au même rang que les Evêques de mes états. Je ne craindrai pas de réunir l'Eglise Gallicane, Italienne, Allemande, Polonaise, dans un Concile pour faire mes affaires sans le Pape³¹⁸.

On craignait justement le schisme: "Telle était du moins la persuasion générale... quoi qu'il en soit, j'ai cru, ne pouvoir différer davantage de répondre à l'attrait de la grâce et je partis pour le séminaire³¹⁹." Le Fondateur rattache clairement sa décision aux maux de l'Eglise de son temps, surtout au schisme imminent, à l'unité de l'Eglise française menacée d'une séparation de Rome et du Pape.

7. Un autre motif agissait encore plus fortement sur l'âme du Fondateur: la persécution imminente. Le P. Rambert dit:

Napoléon avait osé porter une main sacrilège sur le Saint-Père, il l'avait fait arracher violemment à Rome et le tenait prisonnier à Savone. C'est alors qu'Eugène de Mazenod crut le moment venu de répondre à l'appel de Dieu et de se dévouer au service de l'Eglise³²⁰.

En réalité, quand le Pape fut emmené à Savone, le Fondateur était déjà à Saint-Sulpice depuis de longs mois. Le Souverain Pontife fut arrêté le 6 juillet 1809. La décision du Fondateur fut antérieure à cet événement. Le P. Rey rapporte avec exactitude les circonstances historiques qui accompagnèrent la décision du Fondateur. Le Pape n'était pas en prison, mais Rome avait été envahie le 2 février 1808 par les forces militaires de Napoléon. Le 22 avril, le gouverneur de Rome avait été emprisonné et l'Empereur avait définitivement incorporé quatre provinces de l'Etat pontifical (Urbino, Ancône, Macerata, Camerino). Des violences furent exercées en mars, sur le cardinal Doria, secrétaire d'Etat; et en juin, le cardinal Gabrielli, pro-secrétaire d'Etat, fut arrêté.

A cette vue le Fondateur éprouve un sursaut de courage, son amour pour l'Eglise le fait réagir énergiquement:

Je voyais l'Eglise menacée de la plus cruelle des persécutions,... or je me sentais le courage de surmonter tous les obstacles, d'affronter tous les périls. La pensée que peut-être un grand nombre prévariqueraient, si l'Empereur établissait son patriarche indépendant du Saint-Siège, m'affligeait au point que je ne saurais l'exprimer et me faisait souhaiter de me dévouer à leur place, aux persécutions du tyran. Mon courage s'exaltait à la pensée de la faiblesse que je craignais dans quelques-uns³²¹.

Les craintes du Fondateur n'étaient pas sans fondement; l'histoire de la constitution civile et de l'attitude d'une partie du clergé sous Napoléon donne raison à ses craintes. Son cœur saignait et pour fortifier les faibles, pour réparer la lâcheté de ceux qui pourraient succomber, il voulait se dévouer aux persécutions du tyran.

8. *Se sacrifier pour la foi.* De tout cela une conclusion jaillit: "Je crus ne pouvoir différer davantage de répondre à l'attrait de la grâce... et je partis pour le séminaire de Saint-Sulpice, persuadé que *le moment était venu de se sacrifier pour la foi*³²²."

³¹⁷ Mémoire de M^{gr} de Mazenod, cf. RAMBERT, *op. cit.*, t. I, p. 162.

³¹⁸ Lettre de Napoléon au prince Eugène, citée dans MOURRET, *L'Eglise et la Révolution*, p. 364.

³¹⁹ Mémoire de Mai de Mazenod, cf. RAMBERT, *op. cit.*, t. I, p. 162.

³²⁰ RAMBERT, *op. cit.*, t. I, p. 47.

³²¹ Mémoire de Mgr de Mazenod, cf. RAMBERT, *op. cit.*, t. I, p. 47.

³²² Ibid.

Les dangers du schisme et les violences des persécutions, voilà surtout ce qui a décidé le Fondateur à entrer à Saint-Sulpice. Il part pour défendre les droits de l'Eglise et du Saint-Siège, prêt à se sacrifier pour la foi, s'il le faut.

Jusqu'ici son âme avait été encore dans l'irrésolution, son cœur partagé et dans la lutte. Ce qui lui donne désormais la victoire, la décision définitive et la paix, ce qui réunit toutes les forces de son âme au service d'un seul amour, c'est la vue de l'Eglise menacée d'être séparée de son chef le Pape, persécutée jusqu'à être réduite en servitude. L'amour de l'Eglise jusqu'à l'immolation, voilà le grand inspirateur de la vocation du Fondateur.

9. *Une forte secousse étrangère.* Dans toute cette évolution le principal artisan a été Dieu qui, par sa grâce puissante, a conduit Eugène du doute à la décision finale. Plus tard, dans une autre circonstance importante de sa vie, à la veille de la fondation de la Congrégation, il écrit à Forbin-Janson:

Je te demande et me demande à moi-même, comment moi qui jusqu'à ce moment n'avais pu me déterminer à prendre un parti sur cet objet, tout à coup je me trouve avoir mis en train cette machine, m'être engagé à sacrifier mon repos et hasarder ma fortune pour faire un établissement dont je sentais tout le prix, mais pour lequel je n'avais qu'un attrait combattu par d'autres vues diamétralement opposées? C'est un problème pour moi et *c'est la seconde fois en ma vie que je me vois prendre une résolution des plus sérieuses, comme par une forte secousse étrangère.* Quand j'y réfléchis, je me persuade que Dieu se plait ainsi à mettre fin à mes irrésolutions³²³.

C'est une confession précieuse qui nous montre l'âme du Fondateur, dans les deux moments les plus décisifs de sa vie, sous l'emprise de la grâce qu'il sent tellement qu'il la compare à une forte secousse étrangère.

Plus tard, la secousse lui viendra de l'amour des pauvres. Maintenant, elle lui vient de l'amour de l'Eglise persécutée. Devant cette Eglise qui demande du secours, toutes ses hésitations tombent. Devant le danger d'un schisme, devant l'Eglise persécutée et opprimée, toutes les raisons d'hésiter disparaissent; c'est une lumière qui frappe son âme comme une évidence intérieure et qui lui impose de sacrifier toute sa vie à l'amour de l'Eglise, sa mère. Tout cet exposé, où le Fondateur nous montre les motifs qui l'ont conduit à Saint-Sulpice, commence par une protestation d'amour de l'Eglise "L'Eglise notre mère, pour laquelle le Seigneur m'a fait la grâce d'avoir toujours une affection filiale³²⁴", et finit par un acte d'amour de l'Eglise à laquelle il offre sa vie jusqu'au sacrifice suprême, s'il le faut.

Cet amour pour l'Eglise ne le quitta pas, une fois à Saint-Sulpice.

La conduite de Bonaparte, nous dit le Fondateur, ses cruautés envers le Souverain Pontife Pie VII, tous les actes de son règne, de 1809 à 1812, prouvent de quoi cet homme perdu d'orgueil était capable et laissent à penser si j'ai dû perdre de vue, pendant... mon séjour au séminaire, les desseins que j'avais formés en y entrant³²⁵.

Nous retrouvons de fait Eugène, le jour de son sous-diaconat, qui exprime dans une conférence ce qu'il sentait dans son âme. Le Pape était alors à Savone.

Comment l'état d'abandon où se trouve [l'Eglise] n'aurait-il pas ému notre sensibilité? Quoi! à l'aspect de cette Reine... réduite à pleurer en silence l'Epoux qui faisait ses plus chères délices [le Pape prisonnier], aurions-nous pu ne pas mêler nos larmes aux siennes: ~ Non ils ont pénétré jusqu'au fond de nos âmes, ces traits qui déchirent notre mère... Oh! Seigneur voyez sa tristesse et souvenez-vous de vos miséricordes.

Après avoir mêlé ses larmes à celles de l'Eglise, il se tourne vers le petit nombre des ordinands et il s'écrie:

Hélas! ils ne sont plus ces jours... où l'on comptait par milliers les vaillants soldats qu'à chaque retour de saison l'Eglise enfantait à son divin Epoux... Les rangs se sont éclaircis et personne ne les remplace, parce que l'Eglise,

³²³ Lettre à Forbin-Janson, 23 octobre 1815. Copie conforme à l'original. Archiv. de la Sainte-Enfance, Paris.

³²⁴ Mémoire de Msr de Mazenod, cf. RAMBERT, op. cit., t. I, p. 161.

³²⁵ Ibid., p. 162.

dans sa pauvreté, n'offre plus à ceux qui se dévouent à son service que ce qui fut le partage, la gloire, la richesse et le bonheur des premiers disciples de l'Évangile.

Eh! que sont devenus les cœurs généreux? Faut-il donc que la sordide avarice soit toujours le grand moteur des affections humaines?

Non, non, Mère tendre et chérie, tous vos enfants ne s'éloignent pas dans les jours de votre affliction; un petit nombre il est vrai, mais précieux par les sentiments qui l'animent, se présente autour de vous pour essuyer vos larmes... Nous voici, fixez sur nous vos regards... engendrés depuis quelques instants mais d'une génération toute divine, nous sentons dans nos cœurs la plénitude de la vie, toute la force de la virilité; ordonnez, il n'est rien que la vue de vos besoins ne nous fasse entreprendre... nous formerons cette sacrée Légion, cette mystique phalange que le monde et l'enfer combinés ne sauraient entamer, nous marcherons de front, portant élevé l'étendard de la croix, ce signe divin de notre ralliement, qui sortira toujours victorieux de tous les combats et qui, par un privilège inouï, a la vertu de procurer la palme immortelle de la victoire à ceux même qui succombent en le défendant.

Animés par cet esprit céleste, que vous venez d'appeler sur nous, nous aurons le courage de combattre, à nous seuls, tous vos nombreux ennemis, de braver tous les dangers, d'affronter tous les esprits, de vous faire de nos corps, une barrière impénétrable à vos plus acharnés persécuteurs, de mourir, oui, de mourir s'il le faut pour vous conserver intacte... de donner mille fois la vie pour la défense et la liberté de l'Église³²⁶.

³²⁶ Conférence spirituelle, 1809. Original. Archiv. Gen. O.M.I., Section A, Class. 4, Fasc. 10.

CHAPITRE V

La voix du sang et la voix de l'Esprit

En s'immolant lui-même, Eugène sacrifiait aussi les siens. Dans sa correspondance avec sa mère, il semble fort et résolu, paraissant ignorer toute hésitation, tout doute; pourtant son cœur sensible souffre du don qu'il fait de sa liberté, de son indépendance, de ses espoirs humains; il souffre aussi du sacrifice qu'il occasionne à ses parents. "Eh! mon Dieu, si le Seigneur ne m'inspirait pas cette résolution, dit-il à sa mère, aurais-je pu résister à la seule idée de vous faire verser une larme? Répondez, vous qui connaissez mon cœur³²⁷?" Ailleurs il écrira: "[Quelle que fût] la douleur que j'occasionnais aux êtres que j'aimais le plus en ce monde, je m'arrachai à leur tendresse³²⁸."

I. - ATTITUDE ENVERS SON PERE.

Le P. Rey nous dit qu'avant son départ pour Saint-Sulpice, "Eugène a obtenu la permission de son père³²⁹." De son côté le P. Rambert affirme: "Eugène obtint tout d'abord le consentement de son père³³⁰."

En réalité, d'après les documents que nous possédons aujourd'hui, la vérité nous apparaît tout autre. En ce qui concerne l'attitude d'Eugène envers son père, nous savons déjà qu'il a cherché à le rejoindre à Palerme pour résoudre avec lui la question de sa vocation. Une fois entendue impérieuse et irrésistible la voix de Dieu l'appelant au sacerdoce, il comprit que les conseils d'un père, quoique "sage et éclairé³³¹", n'avait rien à ajouter. Il jugea que ses parents n'avaient plus le droit de s'opposer à sa vocation. Les consulter devenait inutile, voire nuisible. Aussi se décida-t-il de lui-même, uniquement soucieux de répondre à l'appel de Dieu: "Je crus ne pouvoir différer davantage de répondre à l'attrait de la grâce et quels que fussent les obstacles que je rencontrais dans ma famille..., je partis pour le séminaire de Saint-Sulpice³³²."

Le père d'Eugène apprit la décision de son fils, une fois ce dernier entré au séminaire, par une indiscrétion qu'Eugène ne connut qu'en juin 1809 et contre laquelle il protesta énergiquement.

Je ne conçois pas, écrit-il à sa mère, comment on trouve le moyen de faire passer des lettres dans le pays qu'habite Alexandre. Je n'avais pas besoin de ce nouveau trait pour être convaincu de son indiscrétion et son ignorance des convenances les plus simples. Mon père devait-il savoir par d'autres que par moi, la grâce que le Seigneur m'avait faite, et n'était-il pas nécessaire de prendre quelque précaution pour lui annoncer une nouvelle qui humainement ne peut lui être agréable, ne semble-t-il pas que j'ai volontairement éludé de lui faire connaître mes sentiments? Car, dira-t-il, si on a pu mettre Alexandre dans la confiance, comment se fait-il que je suis seul à l'ignorer? Par la même voie qu'on a pu écrire à un indifférent, ne pourrait-on pas écrire à un père? Tout cela est fort désagréable, mais aussi qu'était-il nécessaire que bonne tante bavardât si mal à propos?

Mais la chose est faite, maintenant il ne faut plus songer qu'à y remédier, et il faudrait pour cela un peu plus qu'une demi feuille de papier, mais je tâcherai de doré la pilule de mon mieux³³³.

Cette lettre nous montre bien que le Fondateur n'avait pas averti son père et nous en donne la raison: la difficulté des communications avec la Sicile à cause des guerres de Napoléon. Elle nous

³²⁷ Lettre à sa mère, 4 avril 1809. Les lettres du Fondateur à sa mère sont citées d'après une copie conforme à l'original, lequel est conservé dans la Coll. Boisgelin, Aix.

³²⁸ Mémoire du Fondateur, cf. RAMBERT, *Vie de M^{gr} de Mazenod*, t. I, p. 162.

³²⁹ REY, *Histoire de M^{gr} de Mazenod*, t. I, p. 90.

³³⁰ RAMBERT, *op. cit.*, t. I, p. 48.

³³¹ Lettre à son père, 15 septembre 1806. Original. Bibliothèque Méjanes, Aix.

³³² Mémoire du Fondateur, cf. RAMBERT, *op. cit.*, t. I, p. 162.

³³³ Lettre à sa mère, juin 1809.

apprend aussi qu'il ne songeait guère à profiter d'occasions favorables pour correspondre avec son père.

II -ATTITUDE ENVERS SA MERE.

Il n'a pas demandé conseil à sa mère non plus. Il lui communiqua sa décision tout simplement pour qu'elle l'acceptât, car, disait-il, aux desseins de Dieu "nous sommes tous tenus d'obéir sous peine de damnation"³³⁴. Il prit cependant toutes les précautions pour atténuer le coup porté à la sensibilité de sa mère; il envoya d'abord son oncle pour lui exposer avec tact les motifs de sa décision.

De quel oncle s'agit-il? Certainement pas de l'oncle Fortuné, comme l'affirme le P. Rey³³⁵, car il se trouvait à Palerme et Eugène ne pouvait pas l'avertir. Il s'agit donc de l'autre oncle, le janséniste, dont il dit à son père:

Vous savez que mon cher oncle est malheureusement pour lui le janséniste le plus endurci qui existe dans la chrétienté. J'espère que la vie austère qu'il a adoptée et les largesses qu'il fait aux pauvres de toutes les classes lui vaudront la grâce de rentrer dans le bercail dont il prétend ainsi que ses confrères n'être jamais sorti. Et en vérité c'est grand dommage qu'il tienne cette erreur, car à part cet article, c'est le plus parfait et le plus éclairé chrétien que je connaisse³³⁶.

Après avoir envoyé son oncle chez sa mère, il écrit à cette dernière pour lui faire accepter, en les atténuant, tous les sacrifices que lui impose sa décision: séparation mutuelle, renoncement au monde, enfin, le plus douloureux, sacrifice de toute postérité; mais il ne donne d'autre choix que d'accepter l'immolation que Dieu lui demande.

St-Julien, 29 juin 1808.

J'ai voulu, ma bonne maman, avant de vous faire part des vues que la miséricorde du Seigneur a sur moi, prier mon oncle de vous en parler afin de vous faire envisager la chose sous son véritable point de vue et pour que votre tendresse, qui m'est connue, ne s'alarmât pas mal à propos. Quelque soin que l'on mette pour bien expliquer son idée par écrit, il est difficile que l'on puisse prévoir toutes les objections ou même les différentes manières de saisir un objet. C'est pourquoi j'avais chargé mon oncle, qui est digne d'apprécier les voies de Dieu, de vous faire connaître les desseins du Maître auquel nous sommes tous tenus d'obéir sous peine de damnation, de répondre aux objections que vous pourriez lui faire, vous faire en un mot, en vous exposant mes raisons, approuver un projet qui vient certainement de Dieu, puisqu'il a passé par les épreuves qu'il exige de toute inspiration qui paraît extraordinaire et qu'il est sanctionné par toutes les personnes tenant sa place à mon égard.

Il me reste à présent, ma chère et bonne maman, à vous rassurer sur ce qui peut paraître le plus dur à la nature. Dieu n'exige point ici de sacrifices au-dessus de nos forces; il ne s'agit point de séparations déchirantes, d'éloignements sans retour. Non, j'en atteste le Seigneur. Ce qu'il veut de moi, c'est que je renonce à un monde dans lequel il est presque impossible de se sauver, tellement l'apostasie y règne; c'est que je me dévoue plus spécialement à son service pour tâcher de ranimer la foi qui s'éteint parmi les pauvres; c'est, en un mot, que je me dispose à exécuter tous les ordres qu'il peut vouloir me donner pour sa gloire et le salut des âmes qu'il a rachetées de son précieux Sang.

Vous voyez par ce que je vous dis, ma chère maman, que toutes ces choses peuvent s'opérer dans notre propre pays, et que, bien loin de renoncer à ma famille, je compte lui demeurer attaché beaucoup plus que si, en restant dans le monde, je m'y établissais, que j'y prisse femme, que j'y eusse ménagé, des enfants, toutes choses qui, loin de resserrer les liens qui nous attachent, pourraient les relâcher; du moins est-il sûr que toutes ces nouvelles affections, qui seraient du même ordre que celle que je vous porte, c'est-à-dire également commandées par la nature, ne pourraient que préjudicier à l'amour unique que je veux vous conserver.

Je ne crois pas que vous attachiez grand prix à voir mon nom se perpétuer dans cette vallée de larmes. Cette vanité s'était un temps glissée dans mon cœur et avait failli me faire perdre toutes les grâces, que le Seigneur me réservait. Je ne vois à cette heure, et vous ne voyez sans doute avec moi, d'autre nécessité que de les voir inscrits, nos noms, dans le livre de vie.

³³⁴ Lettre à sa mère, 29 juin 1808, citée dans REY, *op. cit.*, t. I, p. 85.

³³⁵ REY, *op. cit.*, t. I, p. 85.

³³⁶ Lettre à son père, 22 décembre 1805. Copie conforme à l'original, Bibliothèque Méjanès, Aix.

De quoi s'agit-il donc, et que nous reste-t-il à offrir au Seigneur? Une absence de quelques mois. C'est-à-dire que nous souffrirons, pour le bon Dieu et pour nous conformer à sa sainte volonté, la même peine que mille circonstances toujours renaissantes nous font endurer tous les ans, sans le moindre fruit pour nos âmes.

Je ne vous entretiendrai pas plus longtemps, sur cet objet; nous en parlerons plus au long quand je serai à Aix... Demandons en attendant tous ensemble au Seigneur qu'il daigne lui faire [à ma mère] connaître toute l'étendue de la soumission que nous devons à ses décrets souverains, mais toujours paternels...

Adieu ma tendre mère, je vous aime et vous embrasse de toute mon âme³³⁷.

Les PP. Rey et Rambert citent presque mot à mot cette lettre, mais quand ils arrivent aux projets d'Eugène de fonder une famille pour perpétuer son nom sur la terre, projet qui au dire du Fondateur s'était insinué dans son cœur et avait failli lui faire perdre toutes les grâces que le Seigneur lui réservait, embarrassés par ces affirmations, ils les suppriment. Nous savons aujourd'hui que ce fut là un sacrifice que le Fondateur par libre choix voulut offrir au Seigneur pour suivre l'appel divin.

III. -LA LUTTE ENTRE LA MERE ET LE FILS.

Le but du Fondateur, en écrivant cette lettre, était de gagner sa mère à la soumission aux souverains décrets de Dieu sur lui.

A-t-il atteint son but? Le P. Rambert l'affirme: "Eugène ne s'était pas trompé en comptant sur la haute piété et sur l'esprit de foi de sa mère. M^{me} de Mazenod était trop chrétienne pour ne pas se résigner pleinement à la volonté de Dieu ainsi manifestée. Elle fit donc, elle aussi, généreusement son sacrifice³³⁸."

Et le P. Rey ajoute: "Cette lettre écrite le jour de la fête des apôtres Pierre et Paul... obtint son effet: M^{me} de Mazenod qui avait lu déjà dans le cœur de son fils ses desseins et ses aspirations, ne mit aucun obstacle à leur réalisation. Animée d'une haute piété et d'un grand esprit de foi, elle se soumit à la volonté divine et donna son plein consentement³³⁹."

Nos historiens n'avaient pas en main les documents que nous possédons aujourd'hui. Ils avaient connu la mère du Fondateur, alors qu'elle était devenue la coopératrice de son fils dans ses saintes entreprises, et ne se doutaient pas que la vérité était justement le contraire de ce qu'ils affirmaient.

En fait, la mère du Fondateur ne se résigna pas si facilement; elle lutta, au contraire, jusqu'au bout contre la décision de son fils: ses lettres sont là pour le prouver. De son côté, Eugène défendit sa vocation, de toutes ses forces, avec tous les arguments possibles. Nous avons là une des plus belles pages de l'histoire de son âme. Nous y découvrons ses dispositions intimes, les sentiments élevés qu'il avait de sa vocation sacerdotale, son amour pour l'Eglise et les âmes, sa force de caractère, unie à son affection pour sa mère. Ce fut une longue lutte entre la tendresse d'une mère qui ne se laisse guider que par son cœur et la décision irrévocable d'un fils qui, lui, impose silence à son cœur pour ne laisser parler que sa raison et sa foi. Bref, ce fut une lutte entre la voix du sang et la voix de l'Esprit.

Cette lutte fut douloureuse et pour la mère et pour le fils, mais nous en remercions Dieu cependant, car elle nous a valu des lettres qui nous font connaître les motifs qui ont guidé Eugène et soutenu sa force d'âme: haute idée du sacerdoce, qui prime toutes les dignités de la terre, appel de l'Eglise en détresse, effusion du sang du Christ pour les âmes, vanité des choses de la terre, espoir de faire beaucoup de bien dans l'Eglise.

Ces lettres sont tellement riches que nous en donnerons le texte sans presque les commenter.

³³⁷ Lettre à sa mère, 29 juin 1808, citée dans REY, *op. cit.*, t. I, p. 85.

³³⁸ RAMBERT, *op. cit.*, t. I, p. 49.

³³⁹ REY, *op. cit.*, t. I, p. 86.

Deux mois après le départ du Fondateur pour Paris, sa mère, ayant appris que l'archevêque d'Aix lui avait envoyé des dimissoires, s'alarme: elle pensa peut-être que son fils allait s'engager dans le sous-diaconat.

Je suis bien fâché, lui répond Eugène le jour de Noël, que vous n'avez pas demandé à ce prélat l'espèce de dimissoire qu'il m'avait envoyé, un seul mot eut dissipé toutes vos larmes, vous auriez vu qu'il ne s'agissait que de prendre la tonsure, et vous savez que cette sainte cérémonie n'engage à rien. Je ne puis pas vous dire combien ce malentendu m'afflige, il vous aura causé bien de l'ennui à pure perte. Au nom de Dieu, ma bonne mère, ne soyez pas si facile à vous inquiéter, *cela voue fait un mal affreux et me tient moi-même dans un état de peine continue*. Si vous eussiez réfléchi un instant, vous auriez bien vu, qu'il aurait fallu que je fusse tout à fait devenu fou, pour m'engager dans les Ordres Sacrés sans vous en prévenir. Je ne suis donc que simple tonsuré... vous me verrez aux vacances prochaines aussi libre que je l'étais avant de partir, mais aussi déterminé à poursuivre cette sainte carrière à laquelle la miséricorde de Dieu m'appelle³⁴⁰.

Dans la même lettre il rassure sa mère de son amour filial, et s'efforce de surnaturaliser par le mystère de Noël ses affections maternelles.

Ah! ma très chère Maman, croyez-vous que cette nuit, je ne me suis pas trouvé avec vous? Eh! comment en méditant sur la Ste Mère de notre Dieu, qui venait d'être comblée de consolation en donnant au monde son Sauveur et en même temps qui devait sentir si vivement la pauvreté, l'infirmité et la misère à laquelle elle voyait son Divin Maître réduit pour l'amour des hommes, comment ces tendres sentiments ne m'auraient-ils pas ramené vers vous! Oh! que oui, ma bonne mère, nous avons passé ensemble la nuit, aux pieds des autels qui me représentaient la crèche de Bethléem, nous avons ensemble offert nos dons à notre Sauveur et nous lui avons demandé de naître dans nos cœurs et d'y fortifier tout ce qui est faible. Hélas! vous connaissez assez mon cœur puisqu'il a été formé du vôtre, ainsi vous devez bien être persuadée que le sentiment de la nature y est aussi vif et s'y fait autant sentir que dans le vôtre. Nous devons donc travailler l'un et l'autre, non pas à le détruire, à Dieu ne plaise, mais à le tenir en respect, si je puis me servir de ce terme; il ne s'est peut-être pas passé un jour depuis que je vous ai quittée où je n'ai eu à me reprocher de l'avoir trop écouté; il est évident qu'il devient une vraie tentation puisqu'il afflige et attriste excessivement l'âme qui devrait jouir d'une paix inaltérable. Du reste c'est un mal qu'il faut que je prenne en patience, car il n'y a pas d'apparence qu'il finisse jamais. D'ailleurs il m'est si cher que je crains bien que le médecin ne soit d'accord avec le malade. Offrons donc au bon Dieu tous les déchirements, et en considérant que Jésus-Christ a quitté le sein de son Père pour se revêtir de notre dépouille, qu'il s'est banni en quelque sorte du Ciel pour habiter parmi nous, supportons encore quelque temps avec patience une séparation qui nous coûte si cher à tous deux³⁴¹.

Deux mois s'écoulaient et nous voyons la mère du Fondateur non seulement s'opposer à ce que son fils s'engage trop tôt dans les ordres sacrés, mais le presser de revenir au laïc. Eugène répond le 28 février 1809; cette lettre nous montre la haute estime qu'il avait de sa vocation sacerdotale et le grand espoir de faire du bien plus tard.

En partant je vous ai promis que je ferai un noviciat d'un an, fiez-vous à ma parole, et soyez sans crainte à ce sujet; mais, pendant le cours de cette année, réfléchissez assez sainement sur la chose, pour être comblée de joie, le jour où je m'engagerai définitivement au service du Seigneur. Elevons donc notre coeur à Dieu et considérons *s'il est un bonheur, pareil à celui de participer à la mission divine du Fils de Dieu*.

Que voulez-vous donc que je fasse de cette terre, et de toutes ces vanités qui s'évanouiront au moment de la mort, pour nous laisser seuls avec nos œuvres; n'en ai-je pas déjà été occupé trop longtemps de ce monde? auquel j'aurais toujours dû faire la guerre parce qu'il est l'ennemi de Jésus-Christ et ce Divin Maître m'appelant à lui pour servir son Eglise, dans un temps où elle est abandonnée de tout le monde, dois-je résister à sa voix pour languir misérablement hors de ma sphère? Croyez, chère Maman, que le souci où vous êtes à ce sujet, est une véritable tentation de l'esprit infernal. Tenez, le cœur me dit que je ferai du bien. Les grâces que Dieu m'a accordées par le passé, celles qu'il m'accorde tous les jours, me sont un garant de celles qu'il me réserve, pour quand je serai dans le ministère; cela étant, doit-on être surpris que le démon fasse tous ses efforts pour mettre des entraves à l'effectuation d'un projet qui doit lui être nuisible, mais devons-nous l'écouter? Je vous le demande.

Après tout, nous nous chagrignons parce que nous nous faisons des fantômes pour les combattre. Etant ecclésiastique, ne serais-je pas... beaucoup plus à vous que si j'étais marié (marié, ah certes, c'est un bon moyen

³⁴⁰ Lettre à sa mère, 25 décembre 1808.

³⁴¹ Ibid.

pour aller au diable aujourd'hui). L'affection qu'on est obligé d'avoir pour sa femme et ses enfants est autant de pris sur celle que je vous conserve toute entière.

J'étais en train de vous dire de fort belles choses quand la cloche est venue me couper le sifflet; je ne continue pas cet article parce qu'après tout, en y réfléchissant un peu, vous trouverez tout ce que je pourrais vous dire là-dessus; je me permettrai un seul mot, c'est de vous rappeler que nous sommes chrétiens, que la terre à laquelle nous tenons si fort n'est qu'un lieu de passage et d'exil, qu'il faut avoir perdu l'esprit pour s'attacher à ce qui ne peut nous servir à rien pour la céleste Patrie, enfin, et pour tout dire à la fois, que nous ne devons avoir d'autre but que de faire la volonté de Dieu, et quand cette volonté nous est suffisamment connue, il faut la suivre et s'estimer fort heureux, ne cesser même de lui adresser de ferventes actions de grâces, *quand il nous appelle à ce qu'il y a de plus grand sur la Terre, et dans le Ciel*. Ah! si nous envisagions toujours les choses dans leur véritable jour! *Pénétrons-nous bien de l'excellence de la dignité du Prêtre, dispensateur des mystères de Dieu, médiateur entre Dieu et, les hommes... toutes les actions de sa vie, l'emploi de toutes les heures de sa journée, le portent directement à Dieu, mais je m'arrête parce que je n'en finirais pas*. Quant aux dangers que l'on peut nous objecter, je réponds qu'il n'y a pas de danger à craindre pour celui qui connaissant toute sa faiblesse, se confie entièrement à Dieu et marche avec un tel appui dans la voie qu'il lui a prescrite.

Il y a des personnes qui ne peuvent pas concevoir comment j'ai pu me résoudre à éteindre avec moi mon nom dans l'obscurité du Sanctuaire. Cela me fait pitié aujourd'hui, et je suis honteux, de m'être arrêté si longtemps à une si petite vanité; c'est à présent le cas d'appliquer ce que je disais à l'âge de *quatorze ans et que vous me rappelâtes*. Quelle est la famille royale, même, qui ne serait pas très honorée, de finir dans la personne d'un Prêtre, investi de tous les pouvoirs de Jésus-Christ, exerçant sur la terre son royal Sacerdoce pour être élevé au Ciel à un degré de gloire et de félicité proportionné à l'excellence du caractère dont son âme a été marquée par la miséricorde de Dieu.

Vous ne vous rendez pas compte de la consolation que vous éprouverez quand vous assisterez au Sacrifice offert par le ministère de votre Fils qui l'aura consacré en votre présence malgré son indignité. Pouvons-nous nous faire une idée de ce qui se passera en nous le jour de ma première messe à laquelle, *j'espère, toute ta famille communiera?* Croyez-moi, ma chère Maman, loin de vous inquiéter et de vous livrer à des craintes imaginaires, priez le bon Dieu de tout votre cœur, afin qu'il abrège le temps de l'épreuve, et qu'il daigne bientôt m'admettre au nombre de ses ministres. Je ne me fais pas une peine de différer un peu plus longtemps de m'engager par ces doux liens qui m'attacheront à Jésus-Christ pour l'éternité, d'abord pour mettre un intervalle entre l'état séculier et les saints Ordres, pour m'éprouver davantage et pour vous satisfaire; aussi, une fois que je serai *sous-diacre, j'espère en Dieu que je serai bientôt Prêtre, tout m'invitant à me faire dispenser des interstices; mais nous causerons de tout cela aux vacances*, et je vous répète que c'est tout au plus si j'aurai les ordres mineurs à cette époque... Je prie pour ceux qui n'ont pas assez de foi pour juger sainement de ma démarche qui a paru à plusieurs peu réfléchie parce qu'ils ignoraient depuis combien de temps le Seigneur m'inspirait de la faire³⁴².

Un mois ne s'était pas écoulé qu'un petit incident nous révèle encore l'âme de la mère et la résolution ferme d'Eugène. Sa mère avait cru que le P. Charles, d'Aix, avait été le confesseur responsable de la décision de son fils, et elle lui en voulait. Elle avait cette idée pour avoir vu arriver une lettre d'Eugène à l'adresse du P. Charles. Eugène lui écrit alors le 23 mars 1809:

Vos conjectures sont fausses... quand vous avez cru que le Père Charles entrait pour quelque chose dans la résolution que le Seigneur et le Seigneur seul m'a fait la grâce de m'inspirer.

Rendez donc à ce saint homme vos bonnes grâces, vous n'aurez jamais de meilleur intercesseur auprès de Dieu, toute la part qu'il a dans le parti que j'ai pris, c'est d'avoir beaucoup prié le bon Dieu pour moi; c'est en effet M. Baylet qui était dans ces derniers temps mon confesseur.

Il explique ensuite que c'est au P. Magy qu'il s'était aussi adressé pour sa vocation, et il conclut:

Rendez donc au Père Charles votre amitié et surtout recommandez vous à ses prières. Les conversions que le Seigneur opère tous les jours par son ministère vous sont un sûr garant qu'il lui est agréable. Ma lettre pour lui n'était qu'un petit billet de souvenir afin qu'il pria pour moi au moment où j'entrais dans la sainte milice³⁴³...

Quelques jours s'étaient à peine écoulés qu'Eugène reçoit la réponse de sa mère, qui tourmentée par une profonde inquiétude, revient à la charge avec des arguments anciens et nouveaux. Affligé de

³⁴² Lettre à sa mère, 28 février 1808.

³⁴³ Lettre à sa mère, 23 mars 1809.

cette persistance, le Fondateur répond à ces arguments qui venaient plus du cœur maternel que de la raison:

J'ai été affligé... de voir que vous avez tant de peine à me voir entrer dans l'état où Dieu m'appelle et de regarder comme une calamité ce qui devrait faire le sujet de votre joie. C'est une grande illusion de croire que l'on peut se sauver plus aisément dans un état où il y a moins de devoirs à remplir quand Dieu nous destine pour un autre. Les grâces qu'il accorde sont en proportion de la fidélité que l'on met à y correspondre, et si tout le monde faisait le même raisonnement, que celui que vous me suggérez, on ferait de la pauvre besogne. Croyez-vous qu'un homme qui serait fortement poussé par l'esprit de Dieu à imiter la vie active de Jésus-Christ enseignant la divine doctrine à des peuples qui n'étaient pas plus disposés à la recevoir, et peut-être encore moins que ceux de nos jours, puisque malgré les miracles dont il accompagnait sa parole, etc.. il ne parvint en trois années de prédication qu'à se faire un très petit nombre de disciples. Croyez-vous, dis-je, que cet homme verrait de sang-froid les besoins de l'Eglise et que malgré l'attrait que Dieu lui donne pour travailler à la secourir et les autres marques de sa volonté, voudrait rester les bras en croix à gémir tout doucement et en secret sur tous ces maux, sans se donner le moindre mouvement pour secouer un peu les cœurs endurcis des hommes, serait en grande sûreté de conscience? Illusion que tout cela encore un coup, on ne peut se sanctifier qu'à la place où Dieu vous met; mais il y a peu d'espoir de succès, d'abord ce n'est pas aussi vrai que vous le croyez, car il est très sûr qu'il y a encore beaucoup de bien à faire, et puis quand même dans le cours de sa vie on facilite à une seule âme le moyen de se sauver, on serait plus que payé de toutes ses peines. En un mot, il faut avant tout obéir à la voix de Dieu, compter sur ses: grâces et avec elles, faire de son mieux, planter, arroser, comme dit S. Paul, et laisser au Père de Famille, le soin de donner l'accroissement. Vous me dites qu'il faut réfléchir longtemps avant de prendre une détermination aussi sérieuse. Sans doute, il faut réfléchir et s'éprouver, mais faut-il que cet examen dure toute sa vie? Jamais résolution n'a été plus mûrement et plus longtemps discutée que celle que je prends à Noël prochain, époque où vraisemblablement je prendrai le sous-diaconat...

Aussi, donc, ma chère Maman, n'ayez plus d'inquiétude à ce sujet et rappelez-vous ainsi que grand'maman, ce que je vous ai dit plusieurs fois, que je serai incomparablement plus à vous, étant ecclésiastique, que si j'étais marié, car, je vous le répète, c'est à Aix et dans le diocèse que je travaillerai, et comme je suis très résolu de ne faire jamais ni directement ni indirectement la moindre demande pour être Evêque, de ma vie je ne bougerai de la place, si ce n'est pour aller passer quelques mois en Mission dans les campagnes, ce sera ma villégiature. Vous verrez que nous serons tous contents, commencez donc à l'être aujourd'hui³⁴⁴.

Lors des vacances d'été de 1809, contrairement à ce qu'il avait promis à sa mère, le Fondateur ne va pas à Aix; il ne peut donc lui parler, mais elle revient plaider une autre fois la cause de son cœur, les raisonnements de son fils ne l'ont pas gagnée, car plus que l'intelligence il aurait dû persuader le cœur maternel.

Le Fondateur s'étonne de tant de persistance et il prie sa mère de n'être pas le jouet de l'esprit malin; il s'efforce d'en appeler à ses sentiments religieux et maternels pour obtenir d'elle le sacrifice attendu. Ces lignes nous découvrent l'esprit de foi et la grandeur d'âme d'Eugène séminariste.

... Quelle est donc la pensée qui vous agite, ma bonne maman, et comment après tout ce que nous avons dit, écoutez-vous encore les mauvaises insinuations que le malin esprit tâche d'introduire dans votre cœur au sujet de ma vocation à l'état ecclésiastique. Eh! Bon Dieu! le Seigneur n'est-il pas le maître de ses créatures et que sommes-nous pour oser lui résister? Si jamais vocation à été éprouvée, c'a certainement été la mienne, je vous ai donné tant et de si bonnes raisons que je crois tout à fait inutile de revenir là-dessus. Je croyais que vous aviez fait votre sacrifice? Je vous ai prouvé comme deux et deux font quatre que bien loin de faire le moindre sacrifice, votre tendresse gagne prodigieusement par mon entrée dans l'état ecclésiastique. Je vous conjure de ne point vous faire des monstres pour avoir le plaisir de les combattre!

Quelle illusion de croire que je puisse me sanctifier dans un état où Dieu visiblement ne me veut pas! Une fois pour toutes voyez donc les choses comme elles sont! Vous ne vous tirez pas de cette idée que je pourrais tranquillement me sanctifier en étant laïque. Cela est faux puisque, je vous le répète, on se sanctifie que dans l'état où Dieu vous veut. Mais quand même je vous accorderais cela, qu'y gagnerait votre tendresse? Croyez-vous que si par une miséricorde que je ne saurais jamais assez bénir et que vous devriez bénir avec moi, Dieu ne m'avait pas inspiré d'entrer dans l'état ecclésiastique; croyez-vous, dis-je, que j'aurais été un homme à vieillir tapis dans un coin pour y planter des raves et des choux; j'aurais pris une carrière plus brillante si vous voulez aux yeux du monde, mais qui m'aurait fixé tantôt à 4, tantôt à 5 etc. six cents lieues de vous selon qu'il aurait plu au

³⁴⁴ Lettre à sa mère, 4 avril 1809.

gouvernement ou que mon ambition ou celle de mes amis aurait jugé à propos de solliciter des stations ministérielles, j'aurais peut-être été quelque beau jour secrétaire d'ambassade à Pétersbourg ou ministre dans quelque coin reculé de l'Allemagne où j'aurais peut-être trouvé quelque parti plus avantageux que ceux qu'on aurait pu m'offrir en Provence, qui m'aurait éloigné pour jamais de votre sein... Mais supposons que voué à une honteuse inaction, j'eusse voulu voir s'écouler mes jours dans une oiseuse inutilité, croiriez-vous pour cela y avoir trouvé votre compte? C'est bien aujourd'hui à se le promettre et ne savez-vous pas que l'on vient de recruter dans les trois quarts de la France une nombreuse garde nationale... Eh bien, je vous le demande que diriez-vous si vous me voyiez forcé de mettre le fusil sur le cou... pour aller me battre et vraisemblablement être battu et tué... je vous le demande que diriez-vous? A quoi serviraient vos pleurs? Auriez-vous bonne grâce d'offrir au bon Dieu ce qui ne serait pas entrepris pour lui... Ah! s'il y a des coups à recevoir, ne vaut-il pas mieux les recevoir au service du Bon Dieu et pour le Bon Dieu qui n'a pas marchandé sa vie pour nous sauver... S'il n'était pas onze heures du soir, je vous parlerais trois heures là-dessus³⁴⁵ ...

Le temps du sous-diaconat approchait; Eugène y serait promu le 22 décembre 1809. Loin de se calmer, sa mère se montre de plus en plus agitée et souhaite qu'au moins son fils tarde à le recevoir. Sa ferme réponse reflète une âme toute éprise de l'amour de l'Eglise, des âmes et du Sang Rédempteur du Christ auquel il veut sacrifier sa noblesse.

... Le nombre des séminaristes s'est considérablement augmenté cette année, je crois bien que nous approchons de la centaine; parmi les sujets que nous nous félicitons de posséder, nous comptons un seigneur Polonais du même âge que moi, aîné d'une famille immensément riche; son père a 24,000 vaisseaux ou esclaves. La religion est un peu consolée de l'abandon ou pour parler plus juste, de l'horreur avec laquelle ce qui s'appelle bonne compagnie fait son sanctuaire, quand elle voit venir se ranger sous ses drapeaux abandonnés quelques individus qui indépendamment du caractère de ministre de Jésus-Christ sont faits pour en imposer par leur éducation et leur naissance. N'enviez donc pas ma chère bonne Maman, n'enviez pas à cette pauvre Eglise, si horriblement délaissée, méprisée, foulée aux pieds et qui pourtant nous a tous enfantés à Jésus-Christ, l'hommage que deux ou trois individus dans toute la France (du petit nombre duquel je m'estime si heureux d'être) veulent lui faire de leur liberté et de leur vie. Et pourquoi voudriez-vous que je tardasse davantage à m'engager, à dévouer à l'Epouse de Jésus-Christ que ce divin Maître à former par l'effusion de tout son sang, tous les instants d'une vie que je n'ai reçue que pour l'employer à la plus grande gloire de Dieu.

Ah! ma chère Maman, si vous vous pénétriez bien d'une grande vérité que les âmes rachetées par le Sang de l'homme Dieu sont si précieuses que quand même passé, présent et avenir emploieraient pour en sauver une seule, tout ce qu'ils ont de talents, de moyens et de vie, ce temps serait admirablement employé, bien loin de gémir de ce que votre fils se consacre à ce divin ministère, vous ne cesseriez de bénir Dieu de ce que dans sa miséricorde, il m'a bien voulu appeler à une si haute faveur par une vocation qui vient si visiblement de lui. Ainsi donc chassez toutes les pensées ou chagrins qui vous passent dans l'esprit, comme de véritables tentations du malin esprit, cet ennemi implacable de tout bien qui ne peut supporter que la sainte religion de Jésus-Christ, qu'il s'efforce toujours avec un nouvel acharnement de rendre plus odieuse et plus méprisante, soit relevée un jour dans l'esprit de plusieurs par la qualité de l'individu qui se dévoue à son service. En vous soumettant avec joie aux desseins de la Providence sur moi, vous participerez à tout le bien que je compte faire un jour par la grâce de Dieu et, au jour du jugement, vous pourrez dire avec confiance au Souverain Juge: il est vrai, je vous ai offensé, mais je vous ai donné un fils, dont vous avez bien voulu vous servir, pour sauver un grand nombre d'âmes, qui sans lui vous maudiraient éternellement dans l'enfer; mettez, mettez donc dans la balance de mes bonnes œuvres, le sacrifice que je vous ai fait de mon [fils] unique; sacrifice volontaire ou du moins fait avec une résignation vraiment chrétienne et qui, par conséquent, doit m'être compté.

Au lieu de cela, si vous vous obstenez toujours à regarder comme un malheur, la plus grande grâce que Dieu puisse me faire, et que vous ne vouliez pas fouler aux pieds avec moi toutes les répugnances de la nature révoltée, vous perdriez de gaieté de cœur une masse de mérites incalculable, sans en retirer même la faible consolation humaine que le démon vous suggère de désirer, parce que la volonté de Dieu, maître souverain de toutes ses créatures m'étant connue, je dois sans délai m'y soumettre et lui obéir, et quand je considère que le choix qu'il a fait de moi est un choix de miséricorde et d'une insigne prédilection, je ne puis assez déplorer que toute ma famille, à commencer par ma bonne mamette, ne se réunissent à moi pour remercier le bon Dieu avec des transports de reconnaissance et de véritable joie³⁴⁶.

Le 22 décembre, Eugène reçoit le sous-diaconat et, le 6 janvier 1810 il écrit à sa mère une lettre débordante de joie. Il s'est lié à jamais au service de l'Eglise, en faisant le sacrifice de sa liberté.

³⁴⁵ Lettre à sa mère, août 1809.

³⁴⁶ Lettre à sa mère, 11 octobre 1809.

Nous ne savons dans quels sentiments la mère d'Eugène lut cette lettre.

Ses craintes maternelles se sont-elles calmées? Nous devrions raisonnablement nous y attendre; en réalité, nous constatons qu'elles persistent encore durant les années qui suivent. Elles prennent d'autres formes, mais elles sont toujours dictées par un amour maternel trop humain.

Pour avoir son fils auprès d'elle, avec quelque prêtre d'Aix, on avait imaginé d'y ramener Eugène, et il aurait fini ainsi ses études, sans rester au séminaire de Saint-Sulpice.

Ce qu'apprenant, Eugène proteste énergiquement. Il entend se préparer au sacerdoce par un stage sérieux et prolongé au Séminaire. Cette lettre d'une énergie extraordinaire, nous ouvre plus profondément l'âme d'Eugène séminariste.

... Quoi que puissent suggérer les faux préjugés du monde, faut-il bien convenir que la grâce qu'il [Dieu] m'a faite à moi de m'appeler au service de ses autels est une faveur dont vous ne sauriez assez lui savoir gré, non plus que moi, mais pour y répondre dignement à cette grâce, il faut se mettre à même de remplir avec fruit tous les engagements qu'elle nous impose, ainsi il ne faut pas songer que je puisse vouloir augmenter la foule de ces malheureux prêtres qui n'ont pas la moitié de ce qu'il leur faut pour exercer leur ministère et qui seront jugés sévèrement et sans miséricorde sur toutes les fautes qu'ils feront faire, faute d'avoir acquis ce qu'ils étaient obligés de savoir.

La science ecclésiastique embrasse tant d'objets qu'il ne faut pas s'imaginer qu'on puisse l'acquérir en causant et pour ainsi dire à la volée. Je ne disconviens pas qu'il y a bien des choses que je pourrais apprendre en mon particulier, mais outre que je ne me persuade pas que M^{gr} l'Archevêque soit disposé à me laisser beaucoup de temps pour vaquer à l'étude... Comptez-vous pour rien l'expérience profonde de ceux qui me dirigent ici. C'est un genre d'instruction qu'on ne trouve pas dans les livres, et dont bien peu de gens sont pourvus, quoiqu'il y en ait beaucoup qui aient vieilli dans ce ministère. La science qui serait peut-être suffisante dans la plupart ne serait pas suffisante pour moi, cela est évident, car vous sentez vous-même qu'il n'y a personne qui, vu ce que je suis, ma position, le rang que je tiens dans le monde, ne soit en droit d'exiger, et n'exige en effet que j'aie une instruction au-dessus du commun. Qui est-ce qui répondra aux doutes, aux difficultés qui s'élèvent à chaque instant, si ce n'est un prêtre qui est naturellement placé pour être vu de plus loin que les autres et auquel les autres prêtres seront peut-être dans le cas d'avoir recours un jour. Cette instruction renforcée est donc nécessaire et indispensable pour que je puisse exercer avec fruit le ministère. Là-dessus je n'aurais pas dit dans une heure ce qu'un moment de réflexion vous fera apercevoir. On n'est déjà que trop disposé à mépriser notre Sainte Religion, sans que nous fournissions encore par notre ignorance des motifs plausibles à la calomnie; bientôt nous n'aurons plus dans le Sacerdoce que des paysans, ou tout au plus des artisans de la dernière classe, et c'est déjà un très grand malheur, destinés la plupart à être vicaires dans quelque campagne reculée; on fera assez peu de cas d'eux pour les retenir quittes d'une dose de science qui semblerait les faire sortir de leur sphère, tant sont grands les préjugés du monde; qu'ils sachent bien dire la Messe et qu'il aient la petite routine des choses plus indispensables, c'est tout ce qu'on peut exiger d'un curé de campagne. Ainsi parlent les mondains, mais en diraient-ils autant de moi ou de toute autre personne, qui se trouverait dans ma position? Et le seul soupçon que je puisse être dépourvu d'une partie de la science, que les fidèles et les ecclésiastiques même, doivent se promettre d'un homme qui a reçu une éducation et qui est à même par sa position de ne rien négliger pour son instruction, ne neutraliserait-il pas entièrement le peu de bien que j'ose espérer de faire?

...A Dieu ne plaise que je veuille négliger de prendre toutes les précautions qui peuvent assurer le succès de mon ministère; déjà la grâce du Seigneur trouvera assez d'obstacles à vaincre dans mon peu de vertu et le grand nombre de mes imperfections sans que je veuille ajouter les difficultés extérieures qu'il m'est aisé de faire disparaître. Je veux que l'on me perde de vue, que l'on oublie Eugène, pour que l'on ne soit pas exposé à le confondre avec le Prêtre. Je ne veux entrer en lice que quand je serai assuré de tous points, et quand je serai moralement sûr de ne pas compromettre l'honneur de la Religion qui me sera confié; les premiers pas que je ferai seront décisifs; tous les yeux seront sur moi; je vous assure que je [m'en] moquerai, c'est assez dans mon caractère de n'être pas fort en peine sur le qu'en dira-t-on, pour que vous croyiez cet aveu sincère; mais désormais ma personne, mon bonheur et ma réputation seront tellement unis avec la Religion, dont je suis le ministre quoique indigne, que je dois marcher avec précaution. Il n'en faut pas davantage, ma chère maman, pour vous faire sentir combien il est important que je suive le plan que je me suis fait et qui est assurément bien approuvé par ceux qui peuvent par leur expérience et leur sainteté apprécier mes raisons.

Je regarde ma conscience tellement intéressée en cela que je ne pourrais me dispenser de résister même aux volontés de mon Archevêque si elles étaient contraires à nos résolutions³⁴⁷.

Le 16 juin, Eugène est ordonné diacre. Pendant les vacances d'été, il va à Aix; il pourra enfin longuement traiter avec sa mère de sa vocation, de ses espérances, des grâces de Dieu et de ses vœux de miséricorde sur lui.

Le fait qu'il est diacre pourrait nous laisser croire que sa mère s'est désormais calmée.

Il n'en est rien. Une lettre du 2 mars 1811 qu'Eugène lui adressait, témoigne qu'en voyant approcher le jour du sacerdoce pour son fils, elle lui avait écrit pour le prier au moins de remettre à plus tard la date de l'ordination.

Les raisons qu'elle apportait? les conditions dangereuses de l'époque, les difficultés que traversait l'Eglise persécutée.

Dans la réponse d'Eugène, c'est la grâce de force reçue au diaconat qui parle:

...Les motifs qui vous engagent à désirer que je diffère l'ordination sacerdotale, ne peuvent entrer en ligne de compte; vous savez ce que dit S. Paul des chrétiens... qu'ils n'ont pas reçu un esprit de crainte; au contraire en recevant le Diaconat, le Saint-Esprit nous est donné *ad robur*, c'est-à-dire, pour nous cuirasser contre toute espèce de crainte et de faiblesse. C'est une liqueur fortifiante qui a été répandue à cette époque dans nos âmes et à moins que nous n'y mettions obstacle par nos péchés elle doit produire son effet, parce que ce n'est pas en vain que le Saint-Esprit s'est reposé sur nous. Au reste que ce soit pour une raison ou pour une autre, pourvu que je diffère encore un peu, c'est tout ce que vous voulez et vous serez satisfaite³⁴⁸...

Après cette lettre, sa mère revient encore sur ses préjugés et fournit à son fils l'occasion d'une réponse qui nous découvre encore une fois l'intérieur de son âme à la veille du sacerdoce. Sa mère, nous l'avons dit, lui conseillait de remettre à plus tard le sacerdoce à cause des dangers de persécutions où se trouvait l'Eglise d'alors. Eugène est presque blessé de cette proposition; sa réponse est noble et forte, elle nous montre son caractère et la grâce du Saint-Esprit répandue en lui par le Diaconat. Les difficultés ne le feront pas reculer.

...Je vous ai mandé à plusieurs reprises, ma chère maman, que mon intention n'avait jamais été de recevoir la prêtrise cette année et puisque cela paraît vous faire plaisir, je vous en réitérerai encore l'assurance...

Je n'ai donc point voulu vous tromper, c'est à tort que vous prenez l'alarme. Je vous le répète donc, je ne recevrai pas la prêtrise cette année...

Je conçois les tourments d'un cœur maternel qui écoutant un peu trop les sentiments que la nature a gravés si profondément en lui, oublie un moment qu'ils doivent être subordonnés à ce qu'exigent le service de Dieu et le salut des âmes dont une seule vaut plus que toutes les richesses, tous les honneurs et tous les biens temporels quelconques. Mais que tout autre qu'une mère ou grand'maman, que des gens qu'on dit avoir de la piété osent inspirer de vaines craintes, et que parmi ces officieux amis on puisse peut-être compter des prêtres, c'est là ce qui me froisse! Croit-on de bonne foi qu'en entrant dans l'état ecclésiastique je n'avais pas prévu ce qui arrive³⁴⁹?

C'est la dernière lettre que nous avons d'Eugène et qui nous montre le fils luttant contre la mère. Un mois après, Napoléon réunissait le Concile National, et la lutte contre l'Eglise devenait toujours plus serrée. Les Sulpiciens sont chassés du Séminaire, les évêques maltraités, arrêtés et emprisonnés. Il est naturel de penser que dans ces conditions le cœur de M^{me} de Mazenod se tourmentait encore plus, mais c'était ces conditions mêmes qui poussaient Eugène au Sacerdoce.

³⁴⁷ Lettre à sa mère, 14 avril 1810.

³⁴⁸ Lettre à sa mère, 2 mars 1811.

³⁴⁹ Lettre à sa mère, 31 mars 1811.

Les circonstances loin de m'intimider m'encouragent, écrivait-il à sa mère, elles m'auraient déterminé à changer de résolution, et à ne différer pas davantage de recevoir le sacerdoce, qui seul me mettra à même d'être utile à l'Eglise, si d'un autre côté je n'avais été convaincu que je serais plus utile encore en retardant³⁵⁰.

C'est dans ces circonstances, qu'Eugène avance vers le Sacerdoce, et que sa mère le voit avancer avec frayeur.

Ainsi se termine cette lutte entre le fils et la mère, lutte qui fit saigner longtemps leurs cœurs. On voit Eugène avancer, toujours décidé, et, sans hésitations, suivre sa vocation. La volonté de Dieu, maître souverain, auquel on doit obéir avant tout, la grandeur du sacerdoce, l'amour de l'Eglise, épouse du Christ et mère des âmes rachetées par le Sang divin, tels sont les motifs que nous avons vu Eugène tenir en mains comme armes de combat. Il sait ce qu'il veut, et il le veut fortement; il a des idées claires, arrêtées, et ses lettres se révèlent admirables par les motifs qui les inspirent; elles reflètent la lumière divine qui a illuminé son âme. Nous pensons de nouveau aux paroles du P. Magy: "La lumière qui vous a saisi, c'est un rayon du ciel"³⁵¹.

C'est la lumière de ce rayon surnaturel qui luit dans ces lettres et qui donne à Eugène la couronne de la victoire.

Au soir de son ordination sacerdotale, il écrivait à sa mère:

Chère et bonne maman, le miracle est opéré, votre Eugène est prêtre de Jésus-Christ. Tout est dit dans ce seul mot; il comprend tout. Ah, c'est bien dans le plus profond anéantissement, le front dans la poussière, que je vous annonce une aussi grande merveille opérée dans un aussi grand pécheur que moi.

Chère maman, je n'ai pas la force de vous en dire davantage. Les moments sont précieux dans l'état où la grâce d'un aussi grand sacrement m'a mis; il faut que je demeure dans le plus absolu recueillement pour savourer ce qu'il plaît au bon Dieu de me faire goûter de bonheur, de consolation, etc. Que vous dirai-je! les larmes coulent ou, pour mieux dire, elles ruissellent; elles devront être intarissables, car elles prennent leur source dans l'amour le plus tendre, et elles ne sont que l'expression de la plus juste reconnaissance, sentiment que j'emporterai dans la bienheureuse éternité.

Je vous quitte, chère maman. J'ai pris trois jours encore pour m'accoutumer à l'idée que je suis prêtre et pour me préparer à célébrer les divins mystères la nuit délicieuse où notre aimable Sauveur naquit dans une étable. J'étais en retraite depuis le premier jour de l'Avent; ce n'était pas trop pour lui préparer les voies, pour ouvrir mon cœur de mon mieux à sa venue en moi. Puissé-je n'avoir mis aucun obstacle à la plénitude de son esprit qu'il était disposé à répandre en moi par la grâce de l'ordination!

Mais je finis en vous embrassant, en vous félicitant de ce que je suis. Ah! si je suis fidèle, je serai votre gloire pendant toute l'éternité³⁵²!

Quelques jours après, le 9 janvier, il écrivait encore à sa mère:

Ma troisième messe le jour même de Noël fut pour vous... Quelle nuit! quel jour! quels jours que ceux qui ont suivi ce premier jour! quels jours encore que ceux qui se renouvellent toutes les 24 heures! Oh, combien paraît long le temps qui passe d'une messe à l'autre! pourquoi ne peut-on pas réitérer, plus d'une fois le jour, cet admirable sacrifice? Viendra l'époque, chère maman, où nous l'offrirons ensemble. Quel bonheur! Après m'être nourri de votre substance,... je vous présenterai à mon tour une nourriture préparée par mon ministère pour les enfants de Dieu, faméliques du pain sacré qui seul peut donner la vie³⁵³.

³⁵⁰ Ibid.

³⁵¹ Lettre du P. Magy, août 1808, citée dans REY, *op. cit.*, t. I, p. 88.

³⁵² Lettre à sa mère, 22 décembre 1811.

³⁵³ Lettre à sa mère, 9 janvier 1812.

CHAPITRE VI

Les lacunes d'une théologie et les réactions du Fondateur

I. -UN PROBLEME.

Nos historiens ont parlé de la formation sacerdotale que le Fondateur reçut à Saint-Sulpice et des sentiments d'affection reconnaissante qu'il nourrissait envers ses formateurs, mais aucun ne nous dit quelles doctrines on lui a enseignées.

Le P. Rey fait une allusion très discrète à des opinions gallicanes quand après avoir parlé de la formation reçue selon les traditions françaises, il ajoute: "*Son cœur y adhérait d'autant plus que son esprit avait entièrement rejeté les opinions gallicanes, encore généralement enseignées au commencement de ce siècle*"³⁵⁴.

Ces paroles assez vagues posent une question: Est-ce qu'à Saint-Sulpice on enseignait, au commencement du siècle passé, les opinions gallicanes? Et dans l'affirmative, quelle a été l'attitude du Fondateur à l'égard de ces doctrines. Aurait-il subi une crise dans ses principes ultramontains? Pour répondre, étudions tout d'abord les aveux des Sulpiciens eux-mêmes.

II. -AVEUX DES SULPICIENS.

M. Icard, supérieur général de la Compagnie, dans ses *Observations sur la continuation de l'Histoire de l'Eglise de M. Darras*, réplique aux attaques violentes portées contre l'enseignement des Sulpiciens par le continuateur de cette histoire de l'Eglise qui avait écrit: "Ils se sont assujettis aux évêques et sont devenus comme eux Gallicans et rigoristes. Saint-Sulpice a été pendant deux siècles la citadelle du particularisme français"³⁵⁵.

M. Icard, qui étudie ces accusations, admet les conclusions suivantes:

1. *Quant aux gallicanismes*: "Il est vrai, dit-il, que l'on a enseigné les maximes gallicanes dans nos séminaires, pendant le dix-huitième siècle, sur la demande des évêques, mais... à l'époque où ces professeurs de la Compagnie enseignaient, ces opinions prévalaient partout en France..."³⁵⁶

2. *Quant au rigorisme*, continue M. Icard, les Sulpiciens "n'ont jamais admis le tutorisme des Jansénistes, ni même le tutorisme mitigé de l'ancienne école de Louvain, mais seulement le probabiliorisme... Cela a été fait pour ne pas se mettre en opposition avec les évêques qui confiaient [à la Compagnie] leurs séminaristes"³⁵⁷. Or les évêques s'étaient prononcés, dans l'assemblée générale du Clergé, en 1700, contre le probabilisme et pour le probabiliorisme.

3. *Quant au mariage*, M. Icard admet qu'on avait à Saint-Sulpice "un traité du mariage, où l'on soutenait, sur les empêchements, des opinions abandonnées depuis"³⁵⁸.

4. *Quant aux manuels de théologie*, M. Icard écrit: "A l'époque du rétablissement des séminaires les évêques donnèrent comme livre classique la *Théologie de Bailly*... les mêmes motifs firent adopter plus tard les *Institutions canoniques de M. Lequeux*, les seules qui s'occupassent de la situation de l'Eglise en France.

On a abandonné ces deux livres sans hésiter, dès qu'on sut qu'ils venaient d'être mis à l'index"³⁵⁹.

³⁵⁴ REY, *Histoire de Mat de Mazenod*, t. I, p. 91-92.

³⁵⁵ ICARD, *Observations sur quelques pages de la Continuation de l'histoire de l'Eglise de M. Darras*, Paris, 1887.

³⁵⁶ Ibid., p. 42-48.

³⁵⁷ Ibid., p. 66.

³⁵⁸ Ibid., p. 89.

La *Théologie Dogmatique et Morale* de Bailly a été mise à l'index le 7 décembre 1852, et le manuel de Lequeux: *Compendium Juris Canonici*, le 27 septembre 1851. Il faut donc conclure que jusqu'à la moitié du siècle dernier on utilisait à Saint-Sulpice des manuels qui furent dans la suite mis à l'index.

5. Nous ferons remarquer, à propos de ces observations, que la raison qui porte M. Icard à légitimer ces doctrines adoptées par la Compagnie est toujours le respect aux évêques; cela équivalait à admettre la substance des accusations, et à rejeter la responsabilité sur les évêques de France.

6. *Le Changement.*

Voici comment, au dire de M. Icard, Saint-Sulpice fut amené à la doctrine romaine: "L'étude plus approfondie de la tradition, des Saints Pères, une connaissance mieux étudiée de la constitution de l'Eglise, l'abus qu'avaient fait du Gallicanisme, au siècle passé, les jansénistes et les auteurs de la Constitution civile du Clergé, ont fait abandonner les théories gallicanes³⁶⁰."

Autant avouer que les bases théologiques de la Tradition n'étaient pas solides, dans l'enseignement de Saint-Sulpice, et que la Constitution de l'Eglise était aussi imparfaitement étudiée; il importe, dans les pages qui suivront, d'avoir présentes ces affirmations pour juger à leur juste valeur les enseignements théologiques de Saint-Sulpice.

III. -LES ENSEIGNEMENTS QUE REÇUT LE FONDATEUR.

Nous voudrions, si possible, connaître exactement ce que reçut le Fondateur de la bouche de ses maîtres.

Nous pourrions satisfaire notre curiosité grâce aux cahiers de théologie du Fondateur séminariste. Voici ces cahiers et les traités qu'ils contiennent: *Dogme*: 1. De l'Existence de Dieu. 2. De la Religion. 3. Traité de l'Eglise. 4. De Gratia. 5. Traité des Sacrements en général. 6. Traité de l'Eucharistie (deux cahiers). 7. Traité de la Pénitence (deux cahiers). 8. Traité des indulgences. 9. Traité des censures. 10. Traité de l'Ordre. 11. Traité du Mariage (trois cahiers). 12. Extrême-Onction.

Morale: 1. Traité des actes humains. 2. Traité de la Conscience. 3. Traité de la Loi. 4. Traité des péchés. 5. Dissertation de la coopération au mal. 6. Traité des vertus. 7. Du jeûne. 8. Traité de la Justice. 9. Traité des contrats. 10. Visite pastorale.

Ecriture Sainte: 1. Notes sur la vie de Jésus jusqu'à la Passion. 2. Les quatre premiers chapitres de la genèse et notes diverses.

Sur la Philosophie on n'a rien parce qu'en réalité il n'en a pas fait.

Tels sont les traités que le Fondateur a conservés. Il faut y ajouter des feuilles éparses sur diverses questions qui sont des notes personnelles du Fondateur et non des cours donnés en classe.

Nous regrettons de ne retrouver aucune note sur le Droit Canon, l'Histoire de l'Eglise, la Patrologie; nous n'avons rien sur les traités de la Trinité et du Verbe Incarné. Il se peut que quelques cahiers aient été égarés; mais il est indubitable que le bagage intellectuel que le Fondateur reçut n'a pas été des plus riches, en réalité on ne donnait pas à Saint-Sulpice les cours de Droit Canon, d'Histoire de l'Eglise, de Patrologie.

³⁵⁹ Ibid.

³⁶⁰ Ibid., p. 90.

“L’œuvre de réorganisation des Grands Séminaires, dit le Chanoine Leflon, souffrait d’une grande lacune qu’il importe de signaler... Au point de vue intellectuel, la formation reste élémentaire et la culture se trouve sacrifiée aux besoins immédiats du ministère³⁶¹.”

C’est là un défaut de tous les séminaires de l’époque et Saint-Sulpice n’y échappe pas. “Les perspectives [de M. Emery], il faut l’avouer, dit encore le chanoine Leflon, se restreignaient à l’immédiat. M. Emery a la hantise des âmes sans pasteurs. Pour le moment, répète-t-il, allons au plus pressé, formons sans hâte excessive, mais le plus rapidement que nous pourrons, des prêtres munis de la science indispensable... Le supérieur général exige sans doute qu’on travaille et très consciencieusement; il organise avec soin les cours à Saint-Sulpice, il fait même enseigner l’hébreu par un professeur qui revient de l’Amérique [Garnier] en ajoutant avec une pointe de malice: “C’est pour accréditer la maison.” Mais le niveau intellectuel a fortement baissé³⁶².”

“D’histoire, de patristique, de Droit Canon, de Liturgie, il n’était encore guère question dans les séminaires.

L’enseignement scripturaire y jouissait d’une plus grande faveur,... mais pour une étude de si haute importance il n’y eut pas de manuel jusque vers 1827... L’Histoire de l’Eglise, on ne l’apprenait que par les lectures faites au réfectoire dans le cliquetis des assiettes et des fourchettes³⁶³.”

Il faut avouer toutefois que Saint-Sulpice était, pour son temps, le séminaire où les études ecclésiastiques se faisaient le mieux. La Mennais dans son livre: *Réflexions sur l’Etat de l’Eglise en France* paru pour la première fois en 1808, déplore cet affaiblissement des études dans les séminaires et ajoute: “Je jette les yeux de tous côtés, je ne vois en France qu’une seule maison où elles sont cultivées, c’est Saint-Sulpice³⁶⁴.”

Si maintenant nous passons des divers cours qui se donnaient à Saint-Sulpice, à *l’esprit de cette théologie*, il faut avouer que c’était une théologie sans grande largeur de vue et guère adaptée à l’époque. L’Eglise de France, après la Révolution, était à un tournant de son histoire, et dans cette évolution intellectuelle, la théologie de Saint-Sulpice a représenté un élément retardataire, fortement attaché à la tradition et lent à se ranger du côté des doctrines marquant un progrès dans l’Eglise.

“Il était clair dès le mois d’août 1809, dit M. Maréchal, que de tels enseignements ne répondaient plus aux besoins urgents de l’Eglise et d’ailleurs la méthode même toute syllogistique et théorique, n’était déjà plus en rapport avec les exigences de la pensée de l’époque; il fallait appliquer désormais à cet objet la méthode historique et critique. C’était la tradition toute entière, dont on devait retrouver et contrôler les titres, afin d’asseoir fortement sur elle les droits du Saint-Siège et l’Eglise, en face du pouvoir politique et civil³⁶⁵.”

Si nous interrogeons les notes du Fondateur, ce jugement sévère porté par certains auteurs n’est que trop confirmé.

La théologie positive et la Tradition est non celle de l’Eglise universelle, mais la Tradition de l’Eglise gallicane. M. Icard lui-même confesse qu’une “étude plus approfondie de la Tradition” a été une des causes qui ont motivé un changement dans l’enseignement de Saint-Sulpice. Les auteurs cités par les professeurs sont surtout des auteurs de cette école; S. Thomas est peu connu. Deux auteurs sulpiciens sont en honneur, l’un M. Régnier, homme de science et de vertu, qui avait publié plusieurs œuvres dont un *Tractatus de Ecclesia Christi*, en 1789; l’autre M. Montagne, non le professeur de Morale qui enseignait au Fondateur, mais un théologien sulpicien mort en 1768, qui a

³⁶¹ LEFLON, M. Emery. *L’Eglise Concordataire*, p. 250.

³⁶² Ibid., p. 252.

³⁶³ BRUGERETTE, *Le Prêtre Français et la Société contemporaine*, Paris, 1933, t. I, p. 48.

³⁶⁴ LAVEILLE, J.-M. *de la Mennais*, Vannes, 1911, t. I, p. 73.

³⁶⁵ MARECHAL, *La jeunesse de la Mennais*, Paris, 1913, p. 319.

publié un *compendium* de la Théologie de Tournely, le grand maître de la Sorbonne et du Gallicanisme, et d'autres ouvrages de Théologie³⁶⁶.

Mais ce qui frappe surtout, c'est l'embarras où se trouve cette théologie quand ses doctrines ne sont pas en harmonie avec les enseignements des Souverains Pontifes qui doivent s'incliner devant la doctrine gallicane.

C'est une position difficile à concevoir pour nous aujourd'hui qui vivons dans ce climat théologique où nous a orientés le Concile du Vatican, climat de respect intellectuel pour l'enseignement des papes infaillibles.

Nous citerons des extraits des cours théologiques qu'a reçus le Fondateur, pour permettre au lecteur de juger, de ces enseignements. Nos extraits porteront seulement sur les questions qui à l'époque, étaient justement les questions les plus discutées.

IV. -LE PROBABILISME.

On sait qu'à cette époque on passait, non seulement en France, mais aussi dans beaucoup d'Eglises, de la théologie plus rigoriste du probabiliorisme à une théologie plus mitigée. Cette nouvelle orientation fut surtout l'œuvre de saint Alphonse de Liguori. Ses œuvres théologiques, confirmées par le procès de Canonisation, ont consacré la victoire de ces doctrines.

Voici ce que nous trouvons à ce sujet dans le cahier sur le "*Traité de la conscience*": "S'il était permis de suivre l'opinion la moins probable et la moins sûre, ce serait à l'aide des principes directes ou réflexes... Or ce n'est pas par les principes directs, ils en conviennent les Probabilistes eux-mêmes, mais à l'aide des principes réflexes³⁶⁷."

Cette façon de se former la conscience par des principes réflexes, est fautive. Pourquoi? Pour une double série de raisons: le professeur combat en premier lieu le probabilisme sur le terrain historique, ensuite sur le terrain des principes:

Historiquement: "Cette manière d'agir ne doit pas être admise si l'Eglise l'a ignorée pendant les seize premiers siècles. Or il est certain que l'Eglise l'a ignoré pendant les seize premiers siècles³⁶⁸."

Toutes les règles de morale ont été données aux apôtres par N.S. comme toutes les règles du dogme. Or si l'Eglise pendant seize siècles a ignoré cette règle de morale si précieuse et si importante il faut dire que [les probabilistes] ont été plus éclairés que le Saint-Esprit. Si l'Eglise avait ignoré cette manière d'opiner par des principes réflexes non seulement elle s'est trompée, mais elle a aussi trompé en matière de mœurs et de morale, puisque sur la règle des mœurs elle aurait dû décider³⁶⁹..."

Comment prouve-t-il que la tradition est contraire au probabilisme?

1. "Dans le temps même où le probabilisme était en vogue, il y a toujours eu des théologiens qui l'ont combattu..."
2. "Les évêques de France le condamnèrent..."
3. "Des cardinaux de l'Eglise Romaine étaient antiprobabilistes..."
4. "Tous les tribunaux de Rome et le S. Siège ont été dans la pratique opposés au probabilisme..."
5. "Enfin les probabilistes eux-mêmes chantent la palinodie³⁷⁰."

³⁶⁶ *Dict. Théol. cath., sub voce* Montagne (Pierre-Denys).

³⁶⁷ Cahiers du Fondateur, *Traité de la Conscience*. Original. Archiv. Gen. O.M.I.

³⁶⁸ Ibid.

³⁶⁹ Ibid.

³⁷⁰ Ibid.

L'éminent professeur ne nous dit pas comment les probabilistes chantaient la palinodie juste au moment où l'Église venait d'approuver les écrits de S. Alphonse et de décréter l'héroïcité de ses vertus, en 1802 et 1817.

Voilà la preuve historique de la réfutation du probabilisme. S. Alphonse en avait déjà examiné les bases positives et avait trouvé une forte tradition à l'appui de sa thèse: "*Ego autem animadverto quod pro nostra sententia, non minus quam pro opposita, exstat auctoritas extrinseca, imo valde maior*³⁷¹." Mais cette tradition n'est pas connue de M. Montagne.

Passant maintenant à la *réfutation théorique*, il fait une réfutation globale de tous les principes réflexes, comme n'ayant pas assez de certitude.

Il termine ainsi cette réfutation générale des principes réflexes: "Les principes réflexes ne sont pas certains et ils doivent l'être selon eux [les probabilistes] puisqu'ils doivent agir d'après une conscience moralement certaine, pour que l'action ne soit mauvaise³⁷²."

Pourquoi donc ces principes ne sont pas certains? Parce qu'ils ont beaucoup d'opposants. On discerne la faiblesse de tout ce raisonnement, car les probabilistes n'avaient jamais prétendus qu'ils n'avaient pas d'ennemis: mais pour agir eux-mêmes, **il leur** suffisait de la certitude intrinsèque, quoiqu'à ces derniers manquât la certitude extrinsèque, provenant du commun assentiment des théologiens. S. Alphonse avait écrit: "*Obiiciunt decisionem cuiusdam consensus Episcoporum Galliarum, ubi fuit decretum in opinionibus atque probabilibus, tutiorem partem esse tenendam. Horum tantorum praesulum auctoritatem, magnopere veneror, sed omnes docent auctoritatem extrinsecam Sapientum magni non posse esse ponderis, ubi intrinseca ratio non certa videtur, et convincens, tanto magis cum ipsa sufficienti aliorum auctoritate non destituatur*³⁷³."

Passons maintenant *aux divers principes réflexes*. Contre le premier principe il se demande: "Est-ce agir prudemment que de faire ce qui est jugé probablement péché?... Qui peut nier qu'il est plus conforme à la prudence de choisir le parti le plus sûr³⁷⁴?"

Contre le deuxième principe qui veut qu'une loi probablement promulguée soit insuffisamment promulguée, il affirme:

"Il est bien plus conforme au bon sens de dire que toute loi qui est plus probablement promulguée est suffisamment promulguée..." et il ajoute: "contrairement à toutes les subtilités théologiques, cette proposition a une *évidence morale*³⁷⁵."

Contre le troisième principe qui s'énonce ainsi: "On ne pèche pas quand on agit contrairement à une loi dont on ignore invinciblement l'existence", il répond: "on ignore la certitude de l'existence de la loi mais non l'existence, quand il est plus probable que la loi existe on ne peut pas dire qu'il est certain que la loi n'existe pas³⁷⁶."

Enfin au principe de la liberté qui possède contre la loi, il objecte: "Si on a une opinion contre la loi et une opinion *également probable* pour l'existence de la loi, il est *douteux* si c'est la loi qui possède ou si c'est la liberté... Il n'est donc pas certain que la liberté possède contre la loi.

En second lieu: "Ce principe ne peut s'appliquer qu'en matière de justice, mais peut-on présumer de même pour la liberté³⁷⁷?"

³⁷¹ S. ALPHONSE, *Theologia Moralis*, L. IV, C. III, crol. II, ob. 5.

³⁷² Cahiers du Fondateur, *Traité de la Conscience*, *supra cit.*

³⁷³ Ibid.

³⁷⁴ Ibid.

³⁷⁵ Ibid.

³⁷⁶ Ibid.

³⁷⁷ Ibid.

Que devons-nous dire de ces argumentations, qui au lieu de se terminer par une conclusion, se terminent par une interrogation? Quoi penser aussi de ces affirmations “d’évidence morale” qui s’impose par elle-même, de bon sens qui serait choqué par les doctrines des adversaires?

La solidité de la théologie spéculative ne semble-t-elle pas faire ici défaut autant que celle de la théologie positive?

Avant d’arriver à la conclusion définitive l’auteur se pose la question de l’attitude de l’Eglise envers le probabilisme et il affirme: “l’Eglise n’a jamais [ait aucun décret en faveur de cette opinion]²⁵.” Comment pouvait-il faire cette affirmation en dépit de l’approbation récente des écrits de S. Alphonse et le décret de l’héroïcité de ses vertus?

L’éminent professeur ignorait-il tout cela? son silence est-il voulu? L’un ou l’autre certainement.

Voici la conclusion générale de M. Montagne: “Il n’est jamais permis de suivre une opinion moins probable ou même également probable que son opposée, mais *moins sûre*.”

C’est le vrai *probabilisme*.

Lorsqu’on a une opinion notablement plus probable on peut la suivre, quand bien même elle ne serait pas sûre.

*C’est le probabiliorisme*³⁷⁸.”

Pour clore ces aperçus sur le probabilisme, observons que nous n’avons pas, il est vrai, le texte du professeur mais seulement celui de l’élève, mais, à en juger par ce que nous avons pu constater au sujet des traités du mariage et de l’Eglise, il faut reconnaître que les notes du Fondateur sont fidèles, et si on peut discuter les nuances des argumentations, leur substance est exacte.

V. - ENSEIGNEMENT DOGMATIQUE SUR LE MARIAGE.

Une autre question des plus discutées alors était celle du mariage, de sa nature comme contrat et comme sacrement, des pouvoirs relatifs de l’Eglise et de l’Etat.

C’était l’époque où l’Eglise avait dû lutter et luttait encore contre les pouvoirs civils qui par leurs doctrines empiétaient sur les pouvoirs de l’Eglise, voulaient, tout en se disant catholiques, poser des empêchements aux mariages même des baptisés. Il y eut aussi des théologiens qui nièrent à l’Eglise le pouvoir de poser des empêchements au mariage des baptisés, car ce pouvoir, prétendaient-ils, était réservé à l’Etat, et cela en dépit des enseignements du Concile de Trente. En plus Pie VI avait donné des instructions relativement aux mariages contractés pendant la Révolution française. La question était d’actualité. Nous possédons trois cahiers du Fondateur sur le mariage, et tous les trois portent la même doctrine. C’est la doctrine de M. Boyer, alors professeur de dogme, qui publia en 1817 un ouvrage sur cette question, contre M. Tabaraud: *Examen du pouvoir législatif de l’Eglise sur le mariage*.

Ce livre donne d’une façon plus complète les enseignements que nous trouvons dans les notes du Fondateur et que nous allons examiner.

a) Première question:

“Le contrat du mariage peut-il être séparé du sacrement, parmi les Chrétiens? c’est-à-dire peut-il y avoir un mariage qui soit valide comme contrat et qui ne soit pas sacrement³⁷⁹?”

Voici la réponse: “Les théologiens se divisent: les uns disent que là où il n’y a pas de sacrement il n’y a pas de contrat. D’autres que le contrat peut être valide lorsque il n’y a pas de sacrement³⁸⁰.”

³⁷⁸ Ibid.

³⁷⁹ Cahiers du Fondateur, Traité du Mariage. Original. Archiv. Gen. O.M.I.

Or voici “les raisons pour soutenir ce dernier sentiment que nous trouvons très bon et que nous adoptons: Jésus-Christ en élevant le contrat de mariage à la dignité de Sacrement ne lui a pas fait perdre sa force de contrat, mais lui a ajouté la vertu surnaturelle de donner la grâce. Celui qui perfectionne une chose n’en diminue pas la force...

Il faut raisonner du mariage comme des autres sacrements, or l’eau dans le Baptême pour être élevée à la dignité de sacrement ne perd pas sa qualité naturelle de laver, de même dans le mariage le contrat pour être élevé à la dignité de sacrement ne perd pas sa vertu naturelle de contrat³⁸¹.” Mais voilà que le professeur se pose la difficulté: “Le Concile de Trente déclare qu’il ne peut pas y avoir de mariage qu’il n’y ait de sacrement³⁸².” Et il répond que “les mariages des chrétiens sont des sacrements, supposé que les mariages aient tout ce qui est nécessaire pour un sacrement, c’est-à-dire: l’intention, la matière et la forme; mais supposé qu’il manque quelqu’une de ces choses ils ne peuvent être des sacrements³⁸³.” Ils seront alors seulement des contrats.

Que Pie VI, comme pape, ait exposé la doctrine du Concile de Trente protestant contre les théologiens qui l’interprétaient captieusement: “*Verba huius canonis captiose interpretantes...*”, et qu’il ait ajouté que la doctrine du Concile n’admettait aucune exception, *nullum exceptioni aut limitationi locum relinquat... quia contractas est vere et proprie unum ex septem Legis Evangelicæ sacramentis*³⁸⁴, tout cela ne comptait pas pour M. Boyer; pour lui, le sacrement était inséparable du contrat non par la nature du sacrement, mais par une loi positive du Christ. “Quoique les deux choses soient séparables on ne peut les séparer *puisque Notre-Seigneur Jésus-Christ a fait un précepte de se marier de manière à ce qu’il y ait faire un sacrement*³⁸⁵.”

L’opinion qu’il préfère sur la nature du sacrement de mariage est que le prêtre soit le ministre et les paroles du prêtre soient comme la forme: “Pour moi, je pense que les droits du prêtre à la dignité de ministre sont appuyés sur de meilleurs titres que ceux des parties contractantes³⁸⁶.”

En supposant que les paroles du prêtre soient la forme, dit M. Boyer, la question de la séparation du contrat et du sacrement “est facile à résoudre; il n’y a pas de difficulté.” Mais il n’avait pas remarqué que Benoit XIV ayant écrit comme pape à l’archevêque de Goa, dans la décrétale “*Paucis abhinc hebdomadis*”, avait affirmé le contraire de sa doctrine, c’est-à-dire “*quod materia sit mutua corporum traditio, verbis et nutibus assensum exprimentibus, et mutua corporum acceptatio forma*³⁸⁷.”

b) Deuxième question:

Un autre question, très vivement discutée et connexe à la première, était celle du pouvoir de l’Etat sur les empêchements du mariage des baptisés. Voici la doctrine de M. Boyer: “Nous soutenons que les princes ont le pouvoir de mettre des empêchements dirimants au contrat naturel, même à l’égard de leurs sujets chrétiens³⁸⁸.”

Ce droit, il l’appuie sur: 1° *La raison* qui prouve que

a) “Le mariage se rapporte directement à l’ordre temporel... Le mariage est un contrat qu’il importe au prince... plus que tout autre...

³⁸⁰ Ibid.

³⁸¹ Ibid.

³⁸² Ibid.

³⁸³ Ibid.

³⁸⁴ ROSKOVANI, *MATRIMONIUM in Ecclesia Catholica*, Vol. I, Mon. 136.

³⁸⁵ Cahiers du Fondateur, *Traité du Mariage*.

³⁸⁶ BOYER, *Examen du pouvoir législatif de l’Eglise sur le mariage*, Paris, 1817, p. 302.

³⁸⁷ SAINT ALPHONSE, *Theologia Moralit*, L. IV, N. 897

³⁸⁸ Cahiers du Fondateur, *Traité du Mariage*.

b) La raison prouve aussi que “de même que l’Eglise ne perd pas ces pouvoirs en entrant dans l’Etat, de même les princes en entrant dans l’Eglise. Comment proposerait-on à un prince de se faire chrétien, s’il sait qu’en entrant dans cette société, il perdra ses droits et qu’il trouvera une puissance qui le dépouillera. La doctrine contraire rendrait la religion odieuse.”

2° *L’Ecriture* dit que le Royaume de Jésus-Christ n’est pas de ce monde, c’est-à-dire que l’autorité qu’il établit sur la terre ne regarde que le spirituel.”

3° “L’usage des princes, de mettre des empêchements au mariage..., prouve qu’ils ont le droit; il faudrait dire autrement qu’ils l’ont usurpé, mais l’Eglise non seulement n’a jamais réclamé, au contraire elle a invoqué ces lois dans différentes occasions.

4° “Les théologiens que nous combattons avouent que les princes peuvent porter des lois prohibitives... Or si, quoique chose sainte, les princes peuvent faire des lois prohibitives, donc de même des dirimentes.

5° “Le Clergé de France consulté sur le mariage de Gaston de France qui s’était marié sans le consentement du Roi répondit que c’était la coutume du royaume que les enfants de France ne se mariassent pas sans le consentement du Roi. Ce mariage était nul³⁸⁹.”

M. Boyer constate que ses affirmations ne concordent pas avec le Concile de Trente et affirme que “les causes matrimoniales selon le Concile de Trente appartiennent à l’Eglise³⁹⁰.” Il distingue: “Le Concile de Trente ne dit pas que les causes matrimoniales n’appartiennent qu’à l’Eglise, il dit bien, qu’elles appartiennent à l’Eglise, mais il n’en exclut pas les princes, une proposition universelle, n’est pas une proposition exclusive, ainsi dire que les hommes sont raisonnables, ce n’est pas dire que les Anges ne le soient pas³⁹¹.”

En laissant de côté la question de savoir si les anges sont raisonnables ou non, il nous semble étrange que M. Boyer, en 1809, n’ait pas connu la doctrine du Concile de Trente telle qu’interprétée plus d’une fois par Pie VI, dans les luttes de l’époque.

“Dogma fidei est ut matrimonium quod ante adventum Christi nihil aliud erat nisi indissolubilis quidam contractus, illud post Christi adventum evaserit unum ex septem Legis Evangelicæ sacramentis. Hinc fit ut ad solam Ecclesiam cui tota de sacramentis est cura, concredita, ius omne ac potestas pertinet³⁹².”

“La résistance aux entreprises de Joseph II fut une grande préoccupation de Pie VI³⁹³.”

Mais pour M. Boyer, tous ces documents ne suffisaient pas; il dit au contraire: “L’Eglise n’a jamais réclamé.”

Une triple distinction de M. Boyer. “Dans le cas où l’empêchement tombe sur un objet *purement spirituel*, v.g. l’empêchement du vœu, de l’ordre, alors l’Eglise seule est compétente...

Si l’empêchement est *purement civil*, v.g. la nécessité du consentement du prince pour le mariage des princes de la famille royale, l’opposition de l’Eglise serait nulle...

Si l’empêchement [porte] sur *un objet mixte*, et que les deux puissances soient en conflit, il faut se ranger du côté de la puissance infaillible, non pas que l’autre ne soit également compétente, mais parce que la puissance de l’Eglise ne saurait être en opposition avec la Justice, puisqu’elle est sainte et infaillible, tandis que le prince peut parfois se tromper³⁹⁴.”

³⁸⁹ Ibid.

³⁹⁰ Ibid.

³⁹¹ Ibid.

³⁹² ROSKOVANI, *loc. cit.*

³⁹³ *Dict. Théol. cath., sub voce* Mariage, col. 2277-2278.

³⁹⁴ Cahiers du Fondateur, Traité du Mariage.

M. Boyer s'aperçoit que sa doctrine donne au prince un pouvoir sur les sacrements et par là sur une matière sacrée et il répond: non, le prince n'agit pas sur une chose sacrée; "le contrat, pour être élevé à la dignité de sacrement, ne laisse pas d'être un contrat et par conséquent soumis au prince. Celui-ci agit sur une *chose humaine* qui est de son ressort. Dieu, en élevant le contrat à la dignité de sacrement, l'a bien perfectionné, *mais n'a pas changé sa nature*³⁹⁵." Pie VI avait enseigné qu'en élevant le contrat à la dignité de sacrement, le Christ avait fait du contrat une *chose sacrée*, uniquement soumise à l'Eglise.

VI. -TRAITE DE L'EGLISE.

Le Fondateur était entré à Saint-Sulpice avec la pensée qu'un schisme menaçait la Chrétienté. Depuis, les événements ne font que s'aggraver: Pie VII, le 11 juin 1809 publie la bulle d'excommunication contre Napoléon, à la suite de l'usurpation des Etats pontificaux; le 6 juillet, le pape est arrêté et conduit à Savone. Napoléon furieux veut aller au bout et se passer du pape; il veut arriver à faire donner l'institution canonique à tous les évêques, par les métropolitains, indépendamment du pape; il veut même empêcher toute communication des évêques avec le pape. C'était bien le schisme imminent que le Fondateur redoutait.

Le plus dangereux, c'est que Napoléon avait compris que la lutte contre la liberté de l'Eglise ne pouvait être engagée avec les armes matérielles, comme lorsqu'il s'agissait de combattre les puissances terrestres. Il lui fallait des armes spirituelles. Il cherchait à attirer à lui, les forces de la théologie gallicane qui, en diminuant l'autorité du Souverain Pontife, en augmentant l'indépendance des évêques vis-à-vis du pape, en faisait plus facilement le jouet de ses convoitises.

Pour faire approuver ses prétentions, Napoléon institua en 1809 et en 1811 une commission d'évêques qui devenait comme un conseil d'Etat en matière ecclésiastique. Il avait demandé à la commission de lui trouver le moyen de donner l'institution canonique aux évêques, sans le pape.

Il importe de savoir comment la théologie de Saint-Sulpice réagissait à ces prétentions. Or c'est pendant l'année scolaire 1809 que M. Boyer enseignait le traité de l'Eglise, dans ce climat surchauffé. On comprendra l'importance d'un tel enseignement à un moment si tragique pour l'Eglise de France, et particulièrement pour le Fondateur.

Voyons d'abord qui était ce M. Boyer, le professeur de dogme, car il importe de le mieux connaître pour juger de son enseignement. Il avait enseigné la Philosophie à Saint-Sulpice jusqu'à l'année 1806. Il succéda à Frayssinous, dans la chaire du dogme, quand celui-ci quitta l'enseignement pour s'adonner aux conférences. Il enseigna cette matière jusqu'à l'expulsion des Sulpiciens en 1811. Quand ils retournèrent en 1814 il enseigna la morale, jusqu'en 1818. Ce qui, peut-être, fait dire au P. Rey que M. Boyer enseignait la morale au temps du Fondateur³⁹⁶. Il avait publié, jusqu'alors un opuscule: *Le duel jugé au Tribunal de l'honneur et de la raison* paru en 1802; il devait s'acquérir plus tard une certaine renommée en France par ses publications. Il a été mêlé aux luttes théologiques de son temps autour du Gallicanisme et de La Mennais. Convaincu des doctrines gallicanes, il les défendit ouvertement, en union avec son cousin M. Frayssinous, jusqu'à la fin de sa vie. En 1817 dans son traité sur le pouvoir législatif de l'Eglise sur le mariage, il soutient ces doctrines; la même année il publie un ouvrage: *Nouveaux éclaircissements sur quelques objections qu'on oppose au Concordat* (de 1817), pour défendre la doctrine exposée par Frayssinous dans l'ouvrage: *Les vrais principes de l'Eglise Gallicane*. Plus tard il entre en lutte contre La Mennais, notamment en 1826, par ses *Antidotes contre Tes aphorismes de M. de La Mennais*. En 1835 encore, il soutient ces principes, dans son livre: *Défense de l'ordre social*. En 1840, dans son dernier ouvrage sur la *Défense de l'Eglise*, il soutient encore l'aristocratie épiscopale, contre la monarchie pontificale.

³⁹⁵ Ibid.

³⁹⁶ REY, op. cit., t. I, p. 92.

Pour comprendre les réactions qu'a dû avoir le Fondateur en écoutant ses leçons, il faut voir jusqu'à quel point M. Boyer était convaincu de ces doctrines, et quelle était son attitude devant le pape prisonnier et Napoléon persécuteur.

“Les opinions de l'école de Paris, dit-il, sur les droits respectifs du pape et des évêques, la stabilité des coutumes des Eglises, l'indépendance des rois... forment un corps de doctrine que le Clergé de France prétend avoir puisé dans le canal de la tradition, qu'il a inséré dans sa fameuse déclaration de 1862 et qu'il soutient avoir reçu le suffrage de l'Eglise universelle aux conciles de Constance et de Bâle.” (Au commencement du dix-neuvième siècle, il en est encore aux conciles de Bâle et Constance!) Il continue: “*Nous croyons que ces opinions sont le remède que Dieu a préparé à son Eglise, contre les schismes et les abus du pouvoir dont il y a de funestes exemples. La France a montré un zèle spécial pour défendre ces articles et ses universités se les transmettent de main en main, comme un précieux héritage*³⁹⁷.”

C'est donc un précieux héritage, que tout cela, pour M. Boyer, c'est un don de Dieu contre les abus du pouvoir. Ces abus de pouvoir ne peuvent être et ne sont autres que les abus du pouvoir du pape, limités par les libertés gallicanes, abus dont M. Boyer voyait “de funestes exemples.”

Ces doctrines sont un don de Dieu contre les schismes? Il est surprenant que M. Boyer ait pu écrire ces lignes en 1817, après la constitution civile du Clergé et tout ce qui était survenu.

M. Boyer nous dit encore: “J'enseignerai les quatre articles, c'est-à-dire je les exposerai devant mes élèves, comme des opinions qui ont pour elles des raisons et des autorités probables lesquelles sont contredites par d'autres raisons, ou autorités, et sur lesquelles on dispute, ajoutant néanmoins que l'école de Paris s'étant prononcée d'ancienne date et que le Clergé de France en ayant fait une déclaration solennelle en 1812, la police des écoles, à laquelle l'autorité civile tenait la main, exigeait que les quatre articles y fussent enseignés, et la prudence commandait aux partisans de la négative de se taire sur leur opinion, dont une bruyante manifestation avait le mauvais effet de compromettre les événements auprès de l'autorité civile. Tout cela était sage, prudent et raisonnable³⁹⁸.”

On dirait que le professeur veut imposer, sous prétexte de prudence et de loyauté à la puissance civile, un “*silentium obsequiosum*” à ses élèves, car à Saint-Sulpice, un ferment travaillait les jeunes ecclésiastiques en faveur des doctrines ultramontaines.

Passons à l'attitude que ces doctrines lui inspiraient en face des contretemps. “Le gouvernement, dit-il, craignait ou affectait de craindre de voir *t'épiscopat et le pape ressaisir dans le temps où nous sommes l'antique pouvoir temporel* que s'arrogeait autrefois l'Eglise, *de destituer les rois...*”

Les évêques estimaient, dans leur sagesse, devoir céder, et il leur semblait que la condescendance renfermait moins de mal que la résistance à un gouvernement de qui l'Eglise tire sa subsistance temporelle³⁹⁹.”

L'impression qui se dégage de ces affirmations n'est pas flatteuse pour M. Boyer; tout en laissant de côté ses allusions à la “subsistance temporelle” que l'Eglise tire de l'Etat, on voit clairement une allusion à la sentence d'excommunication lancée par le pape Pie VII contre Napoléon usurpateur, et à la demande de ce dernier au Comité ecclésiastique de 1809. “La bulle d'excommunication du 10 juin 1809 étant contraire à l'indépendance et à l'honneur du trône, quel parti prendre pour que dans des temps de trouble et de calamité, les papes ne se portent pas à de tels excès de pouvoir⁴⁰⁰?”

Les évêques de la Commission n'hésitèrent pas à répondre, avec condescendance: “La déclaration authentique de la nullité de l'excommunication semble être le plus sûr moyen pour empêcher que

³⁹⁷ BOYER, *loc. cit.*

³⁹⁸ BOYER, *Défense de l'ordre social*, Paris, 1835, p. IX et suiv.

³⁹⁹ *Ibid.*, p. VIII.

⁴⁰⁰ LEFLON, *M. Emery. L'Eglise Concordataire*, p. 411.

les Souverains Pontifes ne se laissent aller aux fausses suggestions par lesquelles on tenterait de leur persuader d'en tenter de semblables à l'avenir⁴⁰¹.”

M. Boyer ne parle pas de la nullité de l'excommunication, mais on sent bien qu'il est pour la condescendance prudente, il loue la sagesse des évêques qui se pliaient aux caprices tyranniques de Napoléon.

Il n'est pas partisan comme M. Emery de la résistance contre Napoléon, il n'est pas le défenseur des droits du pape opprimé et persécuté; il craint plutôt le pape qui de sa prison peut s'arroger des droits sur son tyran! “Que de sagesse, de prudence, dit M. Maréchal. Juillet 1809 était le moment choisi de la condescendance à l'autorité civile! Est-ce qu'alors il convenait d'enseigner une doctrine qui laissait quelques voies ouvertes aux vues oppressives de l'Empereur? Ne fallait-il pas plutôt renouer hardiment la chaîne de la tradition et se rattacher de toute force à l'unité? Beaucoup le pensaient alors et ceux-là s'inquiétaient sans doute des tendances qui s'affirmaient dans le cours de M. Boyer. D'autant plus que M. Emery, si fort par son caractère et par son passé, pouvait y puiser des inspirations, dans les difficiles circonstances qu'il allait traverser, et craignait-on des inspirations trop faciles et trop conciliantes⁴⁰².”

Dans son dernier livre paru en 1860: *Défense de l'Eglise Catholique* nous avons comme son testament gallican. Il se montre encore enthousiaste défenseur des droits des évêques qui limitent ceux du pape: “L'Eglise est une monarchie, et le pape y exerce toute la plénitude de la puissance souveraine, c'est Bossuet qui le dit... *La monarchie du pape est tempérée par l'aristocratie de l'épiscopat*. C'est Bellarmin qui l'affirme⁴⁰³... Il est donc visible que c'est saper la religion par le fondement que de chercher à amoindrir, à déprécier, à ruiner l'autorité des évêques, et si le zèle pour le maintien de leurs droits légitimes est appelé un délit, je m'en reconnais coupable, et *je confesse que je manque de volonté pour m'en corriger*⁴⁰⁴.” Tel était M. Boyer.

Voyons maintenant les enseignements que le Fondateur a entendus de la bouche de son professeur de dogme.

a) *Les quatre articles et l'autorité du pape dans l'Eglise.*

Monsieur Boyer enseignait que S. Pierre et ses successeurs n'ont reçu aucune autorité d'ordre temporel sur les rois; que le pape est inférieur au Concile, comme l'a déclaré le Concile de Constance, dans les sessions IV et V; que le pape ne peut exercer son autorité que dans les limites des canons de l'Eglise universelle et conformément aux maximes de l'Eglise gallicane; que les décisions du pape en matière de foi ne sont irréfomables qu'après que le consentement de l'Eglise les a confirmées.

Ces quatre articles, “approuvés par l'Eglise aux Conciles de Bâle et Constance, sont utiles à la Religion et au Saint-Siège, en fermant la bouche aux hérétiques qui se récrient sur cette infaillibilité que l'on attribue au pape sur les pouvoirs exorbitants qu'on lui accorde sur le temporel des rois⁴⁰⁵.”

M. Boyer a la hantise des pouvoirs exorbitants du pape et le souci d'en délivrer les rois. Il parle de la doctrine de l'Eglise universelle en opposition à la doctrine des papes.

Ne serait-il pas plus vrai de dire ce que presque à la même époque affirmait M^{gr} d'Aviou, archevêque de Bordeaux, de la déclaration de 1682: “Depuis plus de cent trente ans, douze papes consécutifs ne cessent de l'improver et depuis trente ans on oppose à l'autorité pontificale des

⁴⁰¹ Ibid.

⁴⁰² MARECHAL, *La jeunesse de la Mennais*, Paris, 1913, p. 308-309.

⁴⁰³ BOYER, *Défense de l'Eglise catholique*, Paris, 1840, p. 251-253.

⁴⁰⁴ Ibid., p. 384.

⁴⁰⁵ Cahiers du Fondateur, *Traité de l'Eglise*. Original. Archiv. Gen. O.M.I.

réquisitoires et des arrêts. Où en sommes-nous si chez nous on peut rendre nulle l'action des successeurs de saint Pierre, sur qui Jésus-Christ a bâti son Eglise⁴⁰⁶?"

M. Boyer s'arrête sur le quatrième article: "Le sens du quatrième article est que le pape, son jugement n'est irréfutable qu'après que l'Eglise y a consenti. Ainsi cet article ne prohibe pas de soutenir l'infailibilité du pape, dans cette supposition même, *il ne doit pas être mieux traité que les conciles œcuméniques; or les décrets des conciles n'ont leur dernier sceau, que par le consentement de l'Eglise...* Comment sait-on qu'un concile est œcuménique? Ce ne peut être que par l'acceptation de l'Eglise⁴⁰⁷." Le gallicanisme de M. Boyer plaçait encore l'acceptation de l'Eglise au-dessus du concile œcuménique.

L'Eglise est infailible; cette infailibilité appartient non seulement à l'Eglise assemblée en concile, mais aussi dispersée, en sorte que non seulement le concile œcuménique, mais les évêques individuellement sont dans leur ensemble une autorité supérieure au pape. Dans un système semblable à quoi se réduit l'autorité du pape? "Le pape est le centre de communion de l'unité de l'Eglise dans la même foi et dans le même régime⁴⁰⁸."

Le pape a la primauté d'honneur et de juridiction. Mais à quoi se réduit cette primauté de juridiction? Il vient après l'autorité de l'Eglise universelle, après celle de l'épiscopat, la première autorité qui prévaut sur celle de chaque évêque considéré individuellement. Il a une partie principale dans le gouvernement de l'Eglise, mais limitée par tant de barrières que dans les décrets de foi, il a "*Præcipuas partes*" d'où il résulte que ses décrets obligent tous les fidèles provisoirement, et... tous les évêques à *examiner, juger et manifester leur jugement* puisque leur silence équivaut à une adhésion⁴⁰⁹."

Cette doctrine a une portée universelle dans toute la théologie gallicane, car c'est la règle de foi qui change, laquelle n'est plus le pape qui définit infailiblement; au contraire, lui-même doit être jugé dans la doctrine.

Tout, au cours de M. Boyer, souffre de cette grande déficience: il trouve l'enseignement pontifical non comme le Christ l'a pourtant voulu "*columna et fundamentum veritatis*", mais comme une doctrine à examiner et juger.

Et en matière disciplinaire à quoi se réduisait pour M. Boyer l'autorité du pape?

Il est comme un gardien des lois que l'Eglise lui impose. Ces lois sont supérieures à lui. Le pape peut, en raison de sa primauté, émettre des *décrets sur la discipline*, qui obligent toutes les Eglises, sauf s'ils se trouvent en opposition aux lois de l'Eglise universelle et aux privilèges des Eglises particulières.

M. Boyer expliquait son opinion par un rapprochement: "Nous avons vu que [le pape] exerçait le pouvoir législatif d'une façon limitée et nous verrons, en examinant nos libertés, qu'il est à peu près à cet égard *comme le roi d'Angleterre*, mais quant au pouvoir exécutif, il l'exerce dans toute son étendue, et c'est encore un droit de ressemblance avec le roi d'Angleterre⁴¹⁰."

Passons maintenant à la question brûlante du danger de schisme imminent en raison de la contestation des pouvoirs du pape dans l'institution des évêques. Ici nous possédons des extraits du cours manuscrit de M. Boyer, publiés par M. Maréchal; ces extraits correspondent exactement aux notes des cahiers du Fondateur, nous préférons citer les extraits, puisqu'ils nous donnent les mots mêmes du professeur.

⁴⁰⁶ BAUNARD, *Un siècle de l'Eglise de France*, Paris, 1922, p. 37-38.

⁴⁰⁷ Cahiers du Fondateur, Traité de l'Eglise.

⁴⁰⁸ Ibid.

⁴⁰⁹ Ibid.

⁴¹⁰ BOYER, Cours inédit, cité dans MARECHAL, *La jeunesse de la Mennais*, p. 309.

b) *Le pape et l'institution des évêques.*

Ici nous entrons sur le terrain brûlant, et dans le vif de la question du moment: “Dans l'état actuel de la discipline, dit-il, le pape jouit du droit de donner cette institution; la question est donc de savoir si ce droit est essentiel à sa charge, s'il l'exerce en vertu du pouvoir reçu de J.-C. et comme son Vicaire, ou s'il n'est à cet égard que le simple ministre de l'Eglise. La question est vivement débattue, entre les gallicans et les ultramontains - les derniers, par suite du pouvoir illimité qu'ils accordent au pape, reconnaissent en lui non seulement le droit d'instituer, mais de casser, de déplacer les évêques, de changer à son gré les limites des diocèses, etc. - Les gallicans au contraire tiennent que les évêques reçoivent la juridiction de Dieu même, qu'ils l'exercent immédiatement en son nom et non en celui du pape; de là ils soutiennent que le pape n'a pas le droit de les changer à son gré, de les déposer, etc. A moins de violations des canons ou autres cas extraordinaires dans lesquels le pape donne la juridiction immédiatement et par droit essentiel à sa primauté, mais il n'est pas ici question des cas extraordinaires, il s'agit de savoir si le pape est, de droit commun et d'institution divine, la source de la juridiction des évêques, si toute juridiction doit nécessairement émaner de lui. Nous soutenons la négative, c'est-à-dire que la juridiction vient de Dieu, et que le pape n'est que le délégué de l'Eglise qui institue par lui tous les évêques nommés⁴¹¹.”

“Voilà que M. Boyer, dit M. Maréchal, réduit avec les gallicans le pape au rôle de délégué de l'Eglise. Mais s'il a reçu d'elle la juridiction, elle peut donc la lui retirer⁴¹².”

Examinons la démonstration de la thèse. Soutenir le contraire avec les ultramontains, continue M. Boyer, serait donner au pape un pouvoir sans borne, qui n'a aucun fondement, ni dans l'Ecriture, ni dans la Tradition.

Dans l'Ecriture, la juridiction des évêques est fondée sur ces paroles: *Euntes ergo docete et sicut misit me pater et ego mitto vos - tibi dabo claves*, etc.

Or ces paroles s'adressent directement à tous les Apôtres aussi bien qu'à S. Pierre. Il faut avouer que ce n'est pas avoir une idée assez haute de l'épiscopat que de regarder les évêques comme de simples délégués du pape. Saint Paul en pensait bien autrement lorsqu'il ne reconnaissait d'autre source de leur juridiction que Dieu lui-même.

“Mais en vérité, devaient penser quelques-uns des auditeurs de ce cours, est-ce avoir une “idée assez haute” du pape que de le considérer comme un simple délégué des évêques”, ajoute M. Maréchal⁴¹³?

“La tradition, affirme M. Boyer, n'est pas plus favorable au droit des papes. Nous n'avons qu'à parcourir les annales de l'Eglise, nous y verrons d'abord l'Orient, dans la possession constante et continue, jusqu'aux derniers temps de ne recevoir aucune institution du pape pour les évêques; nous y verrons ensuite l'Occident conserver le même droit, jusqu'au treizième siècle et jusque-là les métropolitains et les Conciles provinciaux conférant la juridiction. Il reste donc démontré que la prétention des ultramontains, n'a aucun fondement ni dans la tradition, ni dans l'Ecriture⁴¹⁴.”

“Et le professeur de Saint-Sulpice conclut son argumentation par cette formule qui empruntait aux événements du temps une signification et une portée redoutables: “En reconnaissant que le droit d'instituer des évêques n'est pas une prérogative essentielle du pape, mais une concession que lui a faite l'Eglise depuis le treizième siècle, nous reconnaissons par cela même que l'Eglise universelle pourrait la lui retirer, et en revêtir de nouveau les métropolitains⁴¹⁵.”

⁴¹¹ Ibid. P. 310.

⁴¹² Ibid.

⁴¹³ Ibid., p. 311-312.

⁴¹⁴ Boyer, Cours inédit, cité dans MARECHAL, /OC. Cit.

⁴¹⁵ MARÉCHAL, *op. cit.*, p. 314.

C'est justement ce qu'aurait voulu Napoléon, qui comprenait l'arme que lui mettait dans les mains cette doctrine qui soutenait que les évêques pouvaient enlever au pape le pouvoir d'institution, faisant pression sur eux pour obtenir l'institution sans le pape.

c) *L'institution par un concile ou par le métropolitain.*

“On se demande, poursuit M. Boyer, si une Eglise particulière, assemblée en *concile national*, pourrait dans un cas de nécessité rétablir l'ancienne discipline. Nous répondons négativement⁴¹⁶.”

Pourquoi cela? Uniquement en raison d'une loi positive de l'Eglise depuis le treizième siècle. “Dans l'état actuel de l'Eglise, la juridiction ne se donne aux évêques que par le pape; rien de plus constant que la discipline de nos jours sur ce point, et rien de mieux établi depuis le treizième siècle⁴¹⁷.”

M. Boyer invoque même à l'appui de sa thèse dirigée contre les prétentions du pouvoir civil la déclaration de 1682 dont Napoléon faisait constamment état. “Telle est, suivant cette déclaration, la force des lois générales de l'Eglise, que tout ce que le pape ferait contre leur disposition serait nul de droit. Donc à fortiori tout ce qu'une Eglise particulière oserait contre les mêmes lois doit être également nul de droit, puisque pour les gallicans orthodoxes, toute Eglise particulière est inférieure au pape⁴¹⁸.”

“On voit, ajoute M. Maréchal, sur quel terrain le Gallicanisme, par la plume de M. Boyer, fait porter la défense de la prérogative d'institution contestée par le pouvoir politique au Saint-Siège. L'argument fondamental est l'existence d'une loi générale de l'Eglise, loi que le pape lui-même, à plus forte raison une Eglise particulière, ne saurait enfreindre. Mais à l'arrière-plan de cette démonstration, comme une menace incessamment suspendue contre l'unité, subsiste le principe: “Le droit d'instituer les évêques n'est pas une prérogative essentielle du pape, mais une concession que lui a faite l'Eglise, depuis le treizième siècle” et que l'Eglise universelle pourrait lui retirer pour en revêtir de nouveau les métropolitains.

Si l'on s'explique que la prudence d'un directeur de Saint-Sulpice, héritier d'une tradition gallicane, se satisfasse à cette époque d'une théorie qui plaçant l'Eglise au dessus du pape, ne lui accorde le droit d'institution en fait, que pour le lui retirer en principe, on comprend aussi que des jeunes prêtres, que des souvenirs d'ancien régime ne gênaient pas... témoins aussi... des trop nombreuses défections, des compromissions, des faiblesses trop évidentes des évêques, aient vivement senti le défaut d'une doctrine qui laissait au schisme une issue possible... Faire dater du treizième siècle le droit d'institution en Occident, soutenir qu'il n'a jamais existé en Orient jusqu'aux derniers temps, n'était-ce pas le rendre bien précaire?

Qu'est-ce, pouvait dire les adversaires, que cette loi générale de l'Eglise dont vous nous marquez la nouveauté en Occident et la non application en Orient? Si ses fondements sont si faibles et son origine si récente, pourquoi, dans un besoin pressant, ne préviendrons-nous pas la décision de l'Eglise, quitte à obtenir ensuite une approbation de notre conduite, qu'elle ne saurait nous refuser? Si le pape, par une obstination coupable et qui met en péril les consciences d'une infinité de chrétiens, persiste à refuser l'institution, sera-ce pour respecter une prérogative à peine et récemment concédée, une prérogative sujette à défaillir et qui peut toujours lui être retirée, que nous nous résignerons à supporter indéfiniment son refus⁴¹⁹?”

C'est ainsi qu'a répondu à Napoléon la Commission Ecclésiastique des Evêques en 1809 et en 1811: “La discipline ecclésiastique est faite pour l'état ordinaire des choses, et il s'agit de circonstances extraordinaires; on pourrait donc revenir à une partie de l'ancien droit c'est-à-dire,

⁴¹⁶ Ibid.

⁴¹⁷ Ibid., p. 315.

⁴¹⁸ Ibid.

⁴¹⁹ Ibid., p. 318.

l'institution par le métropolitain, sans le pape, ce retour provisoire serait justifié par la première de toutes les lois, la loi de la nécessité,... En conséquence, nous pensons que vu le danger imminent dont l'Eglise est menacée l'institution donnée conciliairement par le métropolitain à l'égard des suffragants... tiendra lieu des Bulles Pontificales⁴²⁰.”

C'est la logique des principes gallicans qui parle ici; le vrai coupable de ces solutions est le Gallicanisme. M. Boyer ne voyait pas ces faiblesses; au contraire, il croyait le Gallicanisme destiné à supprimer les schismes et à renforcer l'unité de l'Eglise.

VII. - REACTION DU FONDATEUR ET SA PERSONNALITE INTELLECTUELLE.

Nous pouvons imaginer les réactions du Fondateur en écoutant ces enseignements, lui qui était entré à Saint-Sulpice pour lutter de toutes ses forces contre le schisme et qui justement dans la retraite de cette année 1809 écrivait: “Me rappeler à chaque instant les motifs qui m'ont amené au Séminaire, et qui m'y retiennent⁴²¹.” Nul doute qu'une telle question dut le passionner; ses notes d'ailleurs en font foi. Il a recueilli, à part, quatre pages de textes pontificaux sur la question de l'institution des évêques par le pape et sur le schisme.

Il cite surtout les textes pontificaux de Pie VI à propos de la Constitution civile du Clergé.

“De jure - enim agitur quod unice spectat ad Apostolicam Sedem juxta Tridentini Concilii Sanctiones, quod arrogari a nemine potest Episcoporum aut metropolitanorum, quin nos illo quo fungimur munere declarare cogamur schismaticos simul esse, tam qui confirmant, quam eos qui confirmantur, nulliusque valoris futuros esse actus omnes ab utrisque positos⁴²².”

Sûr de cette doctrine, le Fondateur écrivait à sa mère à propos du cardinal Maury: “Cette éminence n'est pas Archevêque de Paris, il ne se regarde lui-même que comme Vicaire Général du Chapitre, il le faut bien pour ne pas cesser d'être catholique⁴²³.”

Voilà la position doctrinale du Fondateur. Il est ancré sur la doctrine du Pape. Pour lui, il n'y a pas de doute que l'évêque institué par un autre que par le pape serait schismatique. Il ne partageait pas non plus les craintes et la prudence de son professeur à propos de la défense des droits du Saint-Siège.

Encore diacre, il m'a été donné malgré la surveillance la plus active d'une police ombrageuse, de me consacrer, dans des rapports quotidiens, aux exercices des cardinaux romains alors amenés à Paris, et persécutés bientôt pour cause de fidélité au Saint-Siège. *Les dangers auxquels je m'exposais sans cesse, étaient compensés dans mon âme, par le bonheur d'être utile à ces illustres exilés et de m'inspirer de plus en plus de leur esprit⁴²⁴.*

Voilà où il puisait ses inspirations; l'heure était venue de réaliser les desseins conçus à son entrée à Saint-Sulpice, l'heure d'affronter le danger, de s'exposer pour l'Eglise.

Rien d'étonnant que le Fondateur, qui a gardé une si grande reconnaissance envers ses formateurs de Saint-Sulpice et l'a exprimée plus d'une fois avec vivacité, ne nomme jamais M. Boyer parmi les maîtres auxquels il se croit obligé.

Quelles belles années, écrit-il dans sa retraite de consécration épiscopale, que les premières années de mon saint ministère. Un an passé au Séminaire étant prêtre chargé d'inspirer aux autres l'amour des vertus ecclésiastiques et appelé à concourir avec de saints collaborateurs à conserver les bonnes traditions de nos anciens directeurs: les Emery, les Duclaux, les Garnier, les Montagne expulsés de leur maison⁴²⁵.

⁴²⁰ LEFLON, *op. cit.*, p. 410.

⁴²¹ Retraite de 1809. Original. Archiv. Gen. O.M.I.

⁴²² Pius VI, Epistola ad Card. Archiep. Episc. et Clerum populumque Galliarum, 13 aprilis 1791, copiée par le Fondateur. Archiv. Gen. O.M.I., Sectio A, Class. 4.

⁴²³ Lettre à sa mère, 11 octobre 1811, citée dans RAMBERT, *Vie de MB? de Mazenod*, t. I, p. 83.

⁴²⁴ Lettre au card. Gousset, 21 juillet 1852, cité dans REY, *op. cit.*, t. I, p. 139.

⁴²⁵ Retraite de 1832. Original. Archiv. Gen. O.M.I., Sectio A, Class. 4, Fasc. 11.

Pas un mot de M. Boyer.

Plus tard, le 29 août 1842, juste quelques mois après la mort de M. Boyer, survenue le 24 avril 1842, il faisait part à M. Faillon de ses souvenirs sur M. Emery, et il ajoutait:

Je remercierai Dieu tant que je vivrai de m'avoir fait la grâce de passer plusieurs années sous la direction et, je dois dire, dans l'amitié, d'hommes tel que M. Emery, Duclaux, Montagne, et quoiqu'il vive encore laissez-moi ajouter Garnier aussi, il me semble que par eux m'a été transmise la tradition des plus beaux temps et des plus saints personnages de l'Eglise, ainsi que l'exemple de toutes les vertus sacerdotales... Oh! oui, mon cher Faillon, faites ressortir leurs vertus. A la vie de M. Emery, ajoutez quelques notes bien fournies qui mettent au grand jour le mérite éminent du saint M. Duclaux, de l'excellent M. Montagne. Ce serait un crime de laisser mourir avec la génération contemporaine de ces hommes de Dieu, la mémoire de leur sainteté⁴²⁶.

Ici encore rien sur M. Boyer.

Comment expliquer ce silence du Fondateur sur M. Boyer? La vérité, semble-t-il, est qu'il faisait une distinction entre M. Boyer et les autres Sulpiciens. Ce n'est pas qu'il ne reconnût l'intelligence de M. Boyer, au contraire; nous savons même que lorsqu'il se rendit à Amiens pour l'ordination sacerdotale, ayant rencontré un ami de M. Boyer l'abbé Clausel, il lui fit le panégyrique de son ancien professeur "qui avait du génie", dit-il⁴²⁷.

Il avait apprécié son intelligence, mais non ses idées. Nous pouvons être sûr de l'absence de toute crise doctrinale chez le Fondateur à Saint-Sulpice. Il n'accepta jamais les idées gallicanes de son professeur. N'écrit-il pas dans son cahier sur le traité de l'Eglise: "Les Gallicans font une distinction entre l'Eglise Romaine et le Pape, ce qui est insoutenable, puisque les promesses n'ont point été faites à l'Eglise de Rome, mais à Saint Pierre en personne et dans lui à ses successeurs⁴²⁸?"

Aux quatre articles il note: "Le professeur, M. Boyer, était gallican⁴²⁹."

Deux années à peine après sa sortie de Saint-Sulpice, il écrivait à son ami Forbin-Janson, le premier juillet 1814:

Le temps est favorable pour faire triompher les vrais principes. Il ne faut pas plus dans l'Eglise d'aristocratie épiscopale... Que tout soit soumis au Chef selon l'intitution de N.S.J.C. On se prévaut de ces soit-disant libertés, dangereux repaire où se sont réfugiés de tout temps le schisme constitutionnel, l'insubordination de nos Bonapartistes; dans cet antre ténébreux on finit par n'être plus catholique que de nom⁴³⁰.

Il nous semble entendre un écho de la doctrine de son professeur sur l'aristocratie épiscopale, qu'il rejette avec force.

On ne retrouve dans ses écrits aucune des erreurs qu'on lui a enseignées à Saint-Sulpice. Les vingt-deux gros volumes d'écrits examinés par le Saint-Siège au procès de canonisation ont été trouvés exempts de toute erreur. Il est utile d'apporter ici le jugement et les louanges qu'on a décernés à sa doctrine: "*Hæc scripta refera non pauca, purissima omnino semper et ubique inveni, circa varia obiecta de quitus pertractant, non solum, sed deducere mihi licet:*

1) *Servum Dei nihil docuisse contra [idem vel contra doctrinam tute et communiter receptam in Ecclesia catholica.*

2) *Strenuum extitisse defensorem auctoritatis Summi Pontificis, et impavidum assertorem fidelitatis erga Romanam Ecclesiam preecipue contra conatus tum civilis potestatis gallicaz, tum*

⁴²⁶ Lettre à Faillon, 22 août 1842, citée dans REY, op. cit. t. I, p. 139.

⁴²⁷ REY, op. cit., t. I, p. 128, note 2.

⁴²⁸ Cahiers du Fondateur, Traité de l'Eglise.

⁴²⁹ Ibid.

⁴³⁰ Lettre à Forbin-Janson, premier juillet 1814, copie conforme à l'original conservé aux Archiv. de la Sainte-Enfance, Paris.

*nonnullorum episcoporum, ecclesiae gallicanae, qui tunc temporis circa hoc misere naufragavere*⁴³¹.”

Ce n'est certainement pas la théologie reçue à Saint-Sulpice qui lui a donné cette sûreté de doctrine. Voilà qui nous montre dans tout son éclat la personnalité intellectuelle du Fondateur et la forte originalité de son caractère.

Cette personnalité s'éveille à Venise, au moment même où s'éveille sa personnalité morale, sous l'influence de Don Bartolo.

Pouvons-nous affirmer qu'il s'agit réellement de l'éveil d'une vraie personnalité intellectuelle? Certainement.

Eugène, à Venise, est bien loin de subir passivement l'influence de la forte et double emprise (soit morale, soit intellectuelle de son maître); au contraire, quoique adolescent, c'est lui-même qui examine, juge et choisit les doctrines proposées par son maître. Il ne les accepte pas passivement et aveuglément. Nous savons que le soir, dans la maison de son maître, se tenaient des réunions de prêtres, de diverses mentalités, qui discutaient ces doctrines. Il s'agissait de discussion de personnes cultivées. Alors que les prêtres français exposaient leurs opinions avec toute la force de leurs convictions, les enseignements qu'Eugène avait reçus de son maître passaient par une rude épreuve. A la lumière de ces discussions, Eugène pouvait demander un complément de lumière soit aux prêtres, ses conationaux, soit à Don Bartolo lui-même. Il adopta dès lors les doctrines romaines, par conviction, et non par le fait du disciple suivant aveuglément son maître.

Ce choix personnel et réfléchi explique comment ces principes sont restés ancrés dans l'intelligence d'Eugène, y posant des fondements pour toute sa vie.

Il complète ces principes par des études personnelles. Son arrivée à Saint-Sulpice marque pour lui l'heure de l'épreuve, celle d'un assaut décisif à ses convictions. Le danger était grand pour lui de prendre une nouvelle orientation doctrinale, soit parce que le Séminaire a toujours une importance dans la formation intellectuelle d'un prêtre, soit parce que l'éclat et l'influence reconnus de la Compagnie de Saint-Sulpice ne pouvaient manquer de l'impressionner et le porter à en accepter les doctrines. De plus, son professeur de dogme, M. Boyer, n'était pas un homme ordinaire; il lui reconnaissait même du génie au point de vue intellectuel.

Ses autres maîtres étaient tous gallicans. M. Duclaux ayant succédé à M. Emery comme supérieur général de la Compagnie faisait enseigner les quatre articles.

M. Emery, l'homme qui était comme la personnification de la résistance contre les tyrannies de l'empereur et duquel Napoléon disait: "C'est le seul homme de mon empire qui me fasse peur"⁴³², lui aussi était gallican. Il y avait deux différences entre M. Boyer et M. Emery, le premier était pour une prudente et craintive condescendance devant Napoléon, le dernier pour la résistance; le premier au point de vue doctrinal soutenait que le droit d'institution n'avait commencé qu'au treizième siècle par concession de l'Eglise et qu'elle pouvait retirer ce droit au pape; M. Emery, sentant la faiblesse de cette position doctrinale, s'appuyait sur les études des deux La Mennais qui à l'encontre de la thèse gallicane de M. Boyer "vont démontrer, la théologie et l'histoire en main, que primitivement tous les évêques, l'évêque de Rome excepté, étaient égaux, que la supériorité de certains évêques sur d'autres évêques ne peut venir que du pape, que toute juridiction dans l'Eglise n'est qu'une participation... de la juridiction universelle du pape"⁴³³.

⁴³¹ *Positio super virtutibus. Summ. ex officio, Vota Theologorum Censotum.*

⁴³² GRANDMAISON, *La Congrégation*, Paris, 1890, p. 81.

⁴³³ *Dict. Théol. cath., sub voce Lamennais*, col. 2501.

L'abbé Jean de la Mennais dit: "M. Emery avait désiré que nous fissions... des études sur l'histoire des refus des bulles. Je m'en occupai et je commençai peu après à recueillir les matériaux qui ont servi à composer l'ouvrage de la Tradition de l'Eglise sur l'Institution des Evêques⁴³⁴."

En communiquant ces études, les frères de la Mennais fortifient les bases doctrinales de M. Emery.

Mais malgré tout il resta gallican. Jeune, avant la révolution, il avait été fortement gallican dans son travail sur *L'Esprit de Leibnitz* publié en 1772. Après la Révolution, il avait évolué vers un gallicanisme plus modéré, mais il était préoccupé des idées ultramontaines qui s'emparaient alors du jeune clergé et des séminaristes. "Cet ultramontanisme qui gagne le Clergé et s'agite plus encore chez les séminaristes, toujours empressés de suivre, sinon de précéder, les mouvements nouveaux, dit M. Leflon, lui paraissait excessif, car il est, pour son compte, et il restera toujours gallican. Il déplore davantage encore l'abus que Napoléon fait des fameuses libertés... Sa position s'établit en 1807, dans le moyen terme, celui du gallicanisme modéré, qu'il regarde comme le seul authentique⁴³⁵."

Quand peu de jours avant de mourir il fut le seul qui, aux Tuileries, devant une assemblée de cardinaux et d'évêques terrifiés, eut le courage de répondre à Napoléon, il soutint les droits de l'Eglise et du pape, au nom des quatre articles.

Le Fondateur a admiré sa force d'âme et il s'en est inspiré, mais sa position doctrinale fut encore plus romaine.

⁴³⁴ Lettre de J. de la Mennais à M. Faillon, citée dans LAVEILLE, *J.-M. de la Mennais*, t. I, p. 82.

⁴³⁵ LEFLON, *M. Emery. L'Eglise Concordataire*, p. 306-307.

Chapitre VII

La personnalité sacerdotale du Fondateur

Après avoir suivi le Fondateur depuis son adolescence jusqu'à Saint-Sulpice, il nous reste à préciser l'idée sacerdotale, qui a été comme le ferment et le levain de toute sa vie.

I. -CE QU'EN ONT DIT LES HISTORIENS.

Dans l'histoire du Fondateur, telle qu'elle nous a été présentée jusqu'ici, on nous montre dans l'adolescent de Venise une personnalité développée; il est déjà mûr, il se sent la vocation de prêtre, d'apôtre et d'apôtre des âmes les plus abandonnées, la vocation religieuse, et même celle des missions étrangères. Sa personnalité n'aurait presque pas connu de développement ultérieur.

1. Voici le témoignage de M^{gr} Jeancard:

Lorsque étant encore à Venise... il lisait avec avidité les *lettres édifiantes* sur les missions de la Chine et du Japon, il avait un grand désir de se consacrer un jour à la conversion des infidèles... c'est alors que fut arrêtée dans son esprit la résolution d'entrer dans l'état ecclésiastique avec l'intention de reproduire en sa personne l'existence d'un apôtre. Déjà même, pour atteindre plus sûrement ce but, il se préoccupait de la perfection religieuse comme d'une des meilleures conditions de la vie apostolique...

Lorsque, de retour de l'émigration, M. de Mazenod, encore laïque, fut en position de voir par lui-même l'état de notre pays au point de vue religieux, il sentit que, devenu prêtre, il n'aurait pas besoin, pour faire connaître Jésus-Christ, d'aller chercher les infidèles au delà des mers. Dès ce moment il crut devoir diriger ses vues de zèle futur vers ceux qui, pour être baptisés, n'en étaient pas moins, par leur ignorance et tout l'ensemble de leur vie, comme des païens dans le sein de l'Eglise⁴³⁶.

Pour M^{gr} Jeancard, le Fondateur a senti, dès Venise, l'appel à la vocation sacerdotale, religieuse et apostolique, même à la vocation aux missions étrangères, celle-ci s'étant ensuite modifiée après sa rentrée en France.

2. Le P. Rambert parle autrement. Il fait remonter la vocation à l'état ecclésiastique et aux missions étrangères à Turin et la vocation religieuse à Venise.

A Turin, à l'époque de sa première communion, Eugène de Mazenod ayant eu sous la main les *lettres édifiantes* y avait lu avec une avidité fiévreuse les relations des missionnaires de la Chine et du Japon. Son caractère ardent et porté aux grandes choses s'enflammait à cette lecture, il se sentait plein d'enthousiasme à la perspective des conquêtes à faire à Jésus-Christ et *c'est dès ce moment que fut arrêtée dans son esprit la résolution d'entrer dans l'état ecclésiastique.*

A Venise, époque de la première grande ferveur, il eut l'idée d'embrasser la pratique des *conseils évangéliques* comme une des meilleures conditions de la vie apostolique⁴³⁷.

Toutefois un peu plus loin le P. Rambert semble faire remonter aussi à Turin la vocation religieuse; il écrit à propos des vœux que le Fondateur et le P. Tempier se sont faits mutuellement le jeudi saint 1816:

C'est ainsi que vingt-quatre ans après sa première communion, le P. de Mazenod répondait à l'invitation du Dieu eucharistique, qu'il avait reçu pour la première fois le jour même du jeudi saint, à Turin à l'âge de dix ans. Ce jour-là Dieu s'étant donné tout à lui, lui mit au cœur le *désir brûlant* de se donner tout à Dieu à son tour. Ce désir fut enfin réalisé dans la nuit du 11 avril 1816⁴³⁸.

⁴³⁶ JEANCARD, *Mélanges Historiques*, p. 68-69.

⁴³⁷ RAMBERT, *Vie de Mgr' de Mazenod*, t. I, p. 157.

⁴³⁸ *Ibid.*, p. 188.

Le Fondateur aurait donc eu le désir de la vie religieuse, un désir brûlant, le jour de sa première communion.

Pourtant à propos de la première communion le P. Rambert avait noté: “Avec quels sentiments de ferveur notre pieux enfant reçut-il dans son cœur pour la première fois le pain des anges? C’est ce que nous ne saurions dire, *étant, sur ce point, privé de tous documents*⁴³⁹.”

Quand le Fondateur rentre en France, il change d’avis: “Il sentit que, devenu prêtre, il n’aurait pas besoin d’aller chercher les infidèles au delà des mers⁴⁴⁰.” Sur ce point, le P. Rambert est d’accord avec M^{gr} Jeancard.

3. Sans faire remonter la vocation du Fondateur jusqu’à Turin, le P. Baffie nous donne toutefois un tableau encore plus complet de la personnalité d’Eugène à Venise. Il dit: “Nous n’oserions pas affirmer que, dès cette époque, la vocation à l’état ecclésiastique du futur prêtre des pauvres était aussi raisonnée, qu’au jour encore éloigné, où il entra à Saint-Sulpice, *mais elle n’était pas moins arrêtée ni moins inébranlable*⁴⁴¹.”

Il en va de même pour la vocation religieuse. “*Un attrait comme irrésistible le poussait vers l’état religieux, non pas pour y vivre dans le silence d’un cloître solitaire, mais pour s’y dévouer avec plus de facilité et sur un plus vaste théâtre, à l’œuvre de l’évangélisation des âmes*⁴⁴².”

Il y faut ajouter la vocation aux missions étrangères. Ici le récit diffère partiellement de ceux que nous avons entendus.

Durant l’exil à Venise, il rêvait aux missions de Chine et du Japon; à *Saint-Sulpice il y pensait encore*, et il eut sans doute réalisé son noble projet, si une parole du Souverain Pontife ne lui eut révélé que le besoin de missionnaires, chez les peuples chrétiens, était plus urgent que parmi les nations infidèles. Habitué à prêter l’oreille à tous les échos venus du Ciel, l’abbé de Mazenod accueillit cette parole comme l’expression de la volonté de Dieu, et se résolut dès lors à travailler au rétablissement de la foi en France⁴⁴³.

Selon ses autres biographes, le Fondateur change d’opinion à sa rentrée en France; pour le P. Baffie, ce n’est qu’après son ordination sacerdotale, sous l’influence de la parole du pape à Forbin-Janson.

Enfin le Fondateur, dès Venise, se sent la vocation de prêtre des pauvres. “Dès le premier éveil de la vocation ecclésiastique dans son âme, Eugène de Mazenod avait résolu de vivre pauvre, et de se faire le prêtre des pauvres⁴⁴⁴.”

Rien n’y manque; le tableau est complet.

II. - NAISSANCE DE LA PERSONNALITE SACERDOTALE DU FONDATEUR.

De tout cela naît une question qu’il faut résoudre: quel est l’élément primordial de la vocation de notre Fondateur? Quand les autres éléments s’y sont-ils ajoutés?

La réponse va nous être fournie par le Fondateur lui-même. Nous lisons dans son journal au sujet de Venise:

C’est de là que date ma vocation à l’état ecclésiastique et peut-être à un état plus pariait, et certainement si nous fussions restés un an seulement de plus à Venise, j’aurais suivi mon saint directeur et son frère... dans la congrégation religieuse qu’ils choisirent, et où ils sont morts dans l’exercice d’un zèle héroïque⁴⁴⁵.

⁴³⁹ *Ibid.*, p. 8.

⁴⁴⁰ *Ibid.*, p. 158.

⁴⁴¹ BAFFIE, *Esprit et Vertus*, p. 27.

⁴⁴² *Ibid.*

⁴⁴³ *Ibid.*

⁴⁴⁴ *Ibid.*, p. 365.

⁴⁴⁵ Journal du Fondateur, dans *Missions*, 1866, p. 128-129.

Le Fondateur nous dit avec précision que ce qu'il y avait de certain dans son idéal primitif, c'était sa vocation ecclésiastique, et il apporte une nuance qui nous montre la précision voulue de ses expressions: "et *peut-être* à un état plus parfait." Donc certitude de la vocation ecclésiastique et inclination vers la vie religieuse, voilà le point de départ.

Ce qui frappait déjà à cet âge le Fondateur, c'était la grandeur du sacerdoce. La réponse qu'il donne à son oncle n'est pas une réponse d'enfant; il nous la rapporte pour nous montrer l'œuvre de la grâce en lui, et pour témoigner dit-il "de quelles grâces j'ai été prévenu dès ma plus tendre enfance⁴⁴⁶." Il est presque scandalisé de la remarque de son oncle, "*Etonné de voir sortir une semblable réflexion de la bouche d'un homme si vénérable, je repris avec vivacité: "Eh quoi! mon oncle, ne serait-ce pas un grand honneur pour notre famille de finir par un Prêtre⁴⁴⁷?"*" La personnalité du Fondateur s'éveille à la lumière de la grandeur du sacerdoce.

Pouvons-nous affirmer que, dès Venise, le Fondateur pensait à la Chine et au Japon?

Il est certain, tout d'abord, que l'affirmation du P. Baffie: "à Saint-Sulpice il y pensait encore", est en contradiction avec les affirmations explicites du Fondateur, qui parlant de Saint-Sulpice, nous raconte les divergences d'idées entre lui et son ami Forbin-Janson. "Nous différions cependant sur un point essentiel. Son zèle le portait à s'occuper des infidèles, et *mon attention était uniquement fixée sur le déplorable état de nos chrétiens dégénérés⁴⁴⁸.*" De même, affirmer son changement d'opinion après la réponse du pape à Forbin-Janson est dénué de tout fondement. Il se plaint à noter au contraire: "cette réponse... qui entrerait si fort dans mes idées... sanctionnait tous mes projets⁴⁴⁹," affirme-t-il.

Nous croyons que le Fondateur n'a jamais eu l'idée d'aller en Chine et au Japon; il n'eut donc pas besoin de l'abandonner à son retour en France.

Le P. Rey rectifie, sans le dire explicitement, ce que les autres avaient écrit avant lui; ce n'est pas, du reste, le seul cas où il apporte des corrections dans l'histoire du Fondateur. Venant après les autres biographes, il était à même d'être plus exact, quoique, par délicatesse, il ne veuille pas corriger explicitement.

Il écrit:

Nous avons retrouvé dans ses papiers un *manuscrit autographe* portant à la première page cette indication: *Recueil de lettres édifiantes et religieuses*, et au-dessous ces mots: *appartenant à M. Eugène de Mazenod*. Il se compose de lettres ayant trait à la période révolutionnaire de la Terreur... Eugène a-t-il recueilli ces lettres si émouvantes, pendant l'émigration? les a-t-il trouvées à Aix? Nous ne pouvons le dire, mais il nous semble que la première hypothèse est la vraie...

Quoi qu'il en soit, Eugène avait entre les mains ces lettres que l'on peut comparer aux actes des martyrs et, en les lisant, son cœur enflammé de zèle établissait une comparaison entre les prêtres fidèles et les prêtres assermentés, entre les catholiques et les schismatiques⁴⁵⁰.

Les lettres édifiantes qui enflammaient le cœur du Fondateur n'étaient pas des lettres sur la Chine et le Japon, mais des lettres sur les martyrs de la Révolution Française. Il les avait déjà probablement à Venise. Certainement au moment de son entrée à Saint-Sulpice. C'était donc un manuscrit privé et non le célèbre recueil imprimé, sur la Chine et le Japon, d'une si grande notoriété au commencement du dix-neuvième siècle.

M^{gr} Jeancard, qui avait reçu le témoignage oral du Fondateur ("Je l'ai souvent entendu parler") et qui écrivait de mémoire, a pu confondre ce manuscrit privé et peu connu, avec l'autre recueil si

⁴⁴⁶ Ibid., p. 128.

⁴⁴⁷ Ibid., p. 129.

⁴⁴⁸ Mémoire du Fondateur, cité dans RAMBERT, *op. cit.*, t. I, p. 162.

⁴⁴⁹ Ibid., p. 163.

⁴⁵⁰ REY, *Histoire de M^{gr} de Mazenod*, t. I, p. 49.

célèbre. Venant d'un premier biographe, ses affirmations ont pu influencer les pères Rambert et Baffie.

A la lumière des documents, le P. Rey, ne parle pas de vocation pour les missions étrangères chez le Fondateur à Venise, ni de changement de vocation; il s'en tient aux mots du Fondateur lui-même, qui fait remonter à Venise sa vocation ecclésiastique, avec une tendance à la vocation religieuse. C'est cette façon de voir que nous adoptons.

Nous admettons quand même que cette vocation sacerdotale du Fondateur était une vocation apostolique, car lui-même nous avertit qu'il aurait suivi ses maîtres "dans la Congrégation religieuse qu'ils choisirent et où ils sont morts l'un et l'autre dans l'exercice d'un zèle héroïque⁴⁵¹."

Que penser de l'affirmation du P. Baffie, que dès Venise le Fondateur eut la vocation de prêtre des pauvres?

Cette affirmation nous semble un pur anachronisme: prêtre des pauvres, Eugène le sera plus tard.

III. - DEVELOPPEMENT DE LA PERSONNALITE SACERDOTALE DU FONDATEUR JUSQU'A SAINT-SULPICE.

Aux années remplies de Venise, succèdent les années vides de l'exil forcé, et à ces années d'exil, celles plus vides encore de sa jeunesse à Aix. Mais c'est justement pendant ce temps que se développait sa personnalité sacerdotale dans toute son originalité. Il fallait qu'il fût seul pour être lui-même, pour suivre son chemin à lui.

A la solitude s'ajoute un autre élément qui achève de tremper plus puissamment sa personnalité: *la lutte* et la défaite, tout un drame intérieur qui, à certaines heures, a pu lui donner l'impression du naufrage. Il fallait ces longues années de préparation pour affermir l'œuvre de Dieu dans son âme, pour le jeter aux pieds du Crucifix, un vendredi saint, et lui faire retrouver, en plein dans sa vie, le Christ Rédempteur et, en Lui, sa vocation sacerdotale et apostolique.

Avec Jésus crucifié et sous son influence, Eugène retrouve l'Eglise, son Epouse qu'il a rachetée de son Sang, et dès lors, il déverse sur elle son amour pour le Christ. On a justement écrit qu'à l'époque de son séminaire "l'Eglise... devient pour lui le premier et le dernier mot de tout⁴⁵²." Avant ce temps, cet amour avait donné à son âme divisée et tourmentée, l'unité et la paix, la victoire quand il avait compris que l'heure était venue de tout lui sacrifier.

C'est à ce moment aussi, croyons-nous, que sa spiritualité sacerdotale s'enrichit de son dernier élément, qui sera sa caractéristique propre: l'amour des pauvres.

Lorsque le Christ Crucifié se fut montré à lui, qu'il lui eut fait comprendre le prix d'une seule âme, Eugène, qui brûlait du désir de secourir l'Eglise dans ses plus grands besoins, décide de se consacrer spécialement au ministère auprès des pauvres. Ne sont-ils pas les plus abandonnés? La foi est presque éteinte chez le petit peuple.

C'est donc le même mouvement intérieur, la même logique surnaturelle, la même force du Sang Rédempteur qui le poussent vers ces âmes et enrichissent sa personnalité sacerdotale. Il écrit à sa mère: "Ce qu'il veut de moi c'est que je me dévoue plus spécialement à son service, pour tâcher de ranimer la foi qui s'éteint parmi les pauvres⁴⁵³."

M^{gr} Jeancard note:

Ce que j'affirme de ses dispositions, c'est qu'animé par le zèle le plus généreux et longtemps avant qu'il entrât dans l'état ecclésiastique, il ne songeait qu'à se dévouer sans réserve au service des *âmes les plus abandonnées, et*

⁴⁵¹ Journal du Fondateur, dans *Missions*, 1866, p. 129.

⁴⁵² M. GILBERT, "Eugène de Mazenod, séminariste", dans *Etudes Oblates*, 4 (1945), p. 219.

⁴⁵³ Lettre à sa mère, 29 juin 1808, citée dans REY, op. cit., t. I, p. 86.

particulièrement des pauvres. Cela se retrouve dans tout ce que j'ai vu et entendu de lui... Ainsi il devint prêtre pour se consacrer à l'évangélisation des pauvres⁴⁵⁴.

Une remarque sur ces affirmations: il est bien vrai qu'en entrant à Saint-Sulpice, le Fondateur, pensait à l'évangélisation des pauvres, mais qu'on ne voie pas là l'idée originelle, primordiale, décisive, qui le fait aspirer au sacerdoce. Ses horizons étaient larges autant que les besoins de l'Eglise étaient grands et urgents.

IV. - LA MONTEE DU SACERDOCE.

C'est désormais l'heure de suivre le Fondateur dans sa montée vers le Sacerdoce et de scruter les dispositions avec lesquelles il reçut successivement les saints ordres.

Plus d'une lettre nous découvre l'intérieur du Fondateur séminariste; nous nous limiterons à les citer, elles sont la voix de son âme.

1. Promesses cléricales.

Il n'était pas encore clerc et il écrit à sa mère au sujet de la rénovation solennelle des promesses cléricales:

Le 21 novembre, jour de la présentation de la Très Sainte Vierge au temple, le Cardinal Archevêque de Lyon (Fesch)... viendra faire l'office et renouveler aux pieds des autels, ainsi que plusieurs évêques, curés, prêtres et toute la communauté, la promesse cléricale, c'est-à-dire que *tous les ministres du Seigneur, quoique de différents ordres, voueront de nouveau au Seigneur leur liberté et leur vie, et réitéreront la promesse solennelle de le choisir pour leur partage et leur unique bien.* Oh! que je me promets de plaisir quoique j'éprouve bien quelque peine à ne pouvoir pas me présenter comme eux pour promettre hautement ce que je voudrais en secret mille et mille fois, mais l'an prochain, j'aurai mon tour, et si j'avais prévu cela, j'aurais fortement sollicité pour être tonsuré avant cette fête⁴⁵⁵.

2. Tonsure.

Après avoir reçu de son archevêque les dimissoires pour la tonsure, il écrit à sa mère, pour lui dire sa joie et lui demander des prières...

Ce sera le samedi des quatre-temps de ce mois que j'aurai le bonheur d'être admis parmi les ministres inférieurs du Sanctuaire, mais la dernière place dans la maison du Seigneur vaut mieux que la plus grande élévation dans les tabernacles des pécheurs. Je n'ai pas besoin de vous rappeler que le jeûne des quatre-temps étant principalement établi pour demander à Dieu qu'il daigne donner à son Eglise des ministres selon son cœur, votre pénitence et celle de tous nos amis doit être dirigée d'une manière toute spéciale pour attirer sur moi les grâces du Tout-Puissant. Je me recommande dans cette occasion aux personnes de toute la famille, des Sœurs Grises, Carmélites, à celle de la tante et de sa communauté, en un mot à celles de tous, aux saints prêtres et autres encore que vous pourrez m'accrocher. Vous ne vous faites pas d'idée combien sont puissantes les prières des justes, j'ai obtenu plus de grâces par leur intercession que par celles des Saints qui jouissent déjà de la gloire...

Je ne crois pas qu'il y ait plus de deux diacres qui soient promus au sacerdoce; il y a de quoi gémir⁴⁵⁶.

Le 17 décembre, il reçoit la tonsure. A cette occasion il fit sa première conférence spirituelle, que nous avons déjà analysée, où il dit: je n'ai pas suivi mon maître dans son innocence, je le suivrai dans son dévouement pour la gloire de Dieu et le salut des âmes jusqu'au Calvaire. Le lendemain, il écrit à sa mère une lettre débordance de joie d'avoir choisi Dieu en partage, et d'être revêtu de la livrée de l'Eglise et de Jésus-Christ.

⁴⁵⁴ JEANCARD, *op. cit.*, p. 70-71.

⁴⁵⁵ Lettre à sa mère, 10 novembre 1808, copie conforme à l'original, Coll. Boisgelin, Aix. A moins d'indication contraire, les lettres d'Eugène de Ma-zenod à sa mère sont citées d'après cette source.

⁴⁵⁶ Lettre à sa mère, premier décembre 1808.

...Je ne compte pas vous entretenir de la cérémonie de mon admission dans le Sanctuaire, cela me mènerait trop loin, car on parle beaucoup quand on parle d'un sujet dont on est plein. Je me bornerai à vous dire que le Seigneur est bien riche et surtout bien généreux, car il paie bien largement les pauvres mesquineries qu'on lui offre. Qu'est ce en effet que le monde? Eh bien! loin de faire valoir le sacrifice qu'on en fait à Dieu, ne devrait-on pas s'estimer très heureux qu'il veuille bien agréer qu'on se dépouille de tout ce qu'il y a de méprisable, d'abject et de dangereux, pour prendre en échange ce qu'il y a de plus grand, de plus consolant, tout lui-même en un mot. Oh! si les hommes connaissaient le Don de Dieu! mais comment leurs esprits abrutis dans la fange du vice pourraient-ils s'élever à de si hautes conceptions. Remercions donc le Seigneur de ce qu'il a bien voulu jeter un coup d'œil de miséricorde sur nous, et tâchons de mériter la continuation de ses bienfaits, par l'humble conformité de notre volonté à la sienne et par l'ardeur que nous mettrons de plus en plus à le servir bien unis à toute l'Eglise pour demander à Dieu de donner à son Eglise des ministres qui soient propres à son service dans ces malheureux temps. Si j'en juge par la consolation qu'il a plu à Dieu de me faire éprouver dans cet heureux moment, où je l'ai choisi pour mon héritage, je dois croire que les prières des bons chrétiens ont été bien ferventes. Oh! qu'il est vrai de dire qu'un moment passé avec foi dans les tabernacles du Seigneur, est préférable à des années de la fausse joie que l'on goûte ou croit goûter dans les tabernacles des pécheurs. Pauvres mondains qu'ils sont à plaindre, et combien la charité ne doit-elle pas nous porter à prier Dieu qu'il daigne leur accorder une grâce qu'ils ont peut-être moins démeritée que nous.

Oh! je m'arrête, je m'arrête, car je n'en finirai pas si je voulais rendre compte des divers sentiments qui se réveillent en moi quand je parle de ces choses?... Elle m'est chère cette soutane, mais ce n'est pas parce qu'elle me va bien, c'est parce que je vois en elle la livrée de l'Eglise de Jésus-Christ, parce qu'elle me rappelle par sa couleur que je dois être mort au monde et à tout ce qui vit de l'esprit du monde, c'est parce qu'elle est une espèce de drap mortuaire sous lequel, s'il plaît à Dieu, comme je l'espère, sont enterrés tous mes péchés; je ne me propose pas de porter d'autre habit dans notre peu chrétienne ville⁴⁵⁷.

3. Ordres mineurs.

Dix mois après, le 27 mai 1809, avant de recevoir les ordres mineurs, le Fondateur écrit à sa mère, lui demandant de prier et de faire prier. Il lui explique la dignité de ces ordres. Il parle de la "grâce sacramentelle" produite par ces ordres, ce qui peut porter à croire qu'il estime ces ordres des sacrements; mais notons que dans son cahier de théologie sur le "Traité de l'Ordre" il a écrit: "L'épiscopat est un sacrement, la prêtrise et le diaconat aussi; tous les ordres au-dessous du diaconat ne sont pas des sacrements⁴⁵⁸."

Il est certain néanmoins qu'à ces ordres sont attachées des grâces actuelles abondantes. Le Fondateur est fortement pénétré de leur grandeur surnaturelle. Il ne doit pas craindre d'avancer, puisque celui qui compte uniquement sur Dieu ne peut être trompé; il réussira en tout.

N'allais-je pas oublier de me recommander à vos prières, à celles de la famille et de tous les saints de notre Eglise d'Aix, tels que les bons Isnardon, Denis, Sœurs Grises, religieuses de tout ordre, etc.. Ce n'est que par le secours des prières de nos frères que nous pouvons parvenir à faire quelque chose, et nous devons surtout y avoir recours dans les circonstances où le Seigneur se disposant à nous donner de plus grandes grâces exige aussi de nous de meilleurs dispositions. Priez donc et faites prier avec instance, afin que je ne mette aucun obstacle aux faveurs que le bon Dieu va bientôt verser sur moi à pleines mains. Nous entrerons bientôt en retraite pour nous préparer à la réception des saints ordres. Je ne recevrai que les ordres mineurs, appelés mineurs, non point parce que l'Eglise les estime peu de chose, mais par rapport aux ordres sacrés qu'on appelle majeurs; *car aux yeux de la loi, qu'elle est grande la dignité dont tout indigne que j'en suis, je vais être revêtu!*... Chargé d'office par l'Ordre du Portier d'ouvrir la porte du Temple du Roi du Ciel et de la Terre, aux fidèles qui viennent l'adorer et de chasser les indignes que l'Eglise compare avec juste raison aux chiens, de maintenir l'ordre dans le lieu saint, de pourvoir à la propreté et à la décence de la maison de Dieu; chaque coup de balai vaut au Portier une couronne de gloire, et il y a de quoi être confondu quand on songe que de très grands saints ont exercé pendant toute leur vie cette fonction qui ne nous sert aujourd'hui que d'échelle pour parvenir aux plus hauts emplois du Sanctuaire. Jésus-Christ lui-même a sanctifié cet emploi lorsqu'il a chassé à coups de fouet les profanateurs du temple de Jérusalem.

Par l'Ordre de Lecteur, on reçoit la puissance de lire les Saintes Ecritures et les autres livres ecclésiastiques dans l'Eglise, et la grâce du S. Esprit pour le bien faire. Prenez, dit le Pontife en présentant le livre au Lecteur, prenez et soyez le lecteur de la parole de Dieu, pour avoir part si vous vous acquitez fidèlement et utilement de cet office

⁴⁵⁷ Lettre à sa mère, 18 décembre 1808.

⁴⁵⁸ Cahiers du Fondateur, Traité de l'Ordre. Archiv. Gen. O.M.I.

avec ceux qui ont bien administré la parole de Dieu dès le commencement. Quelle disposition ne demanderait pas l'Ordre d'Exorciste, député par l'Eglise pour chasser les démons du corps des possédés; combien la vie des Exorcistes ne doit-elle pas être pure et innocente, pour ne pas donner prise au démon et à ce qui pourrait nous rapprocher de celui que nous sommes chargés de combattre et de vaincre. Quel zèle, quelle confiance, quelle humilité, ne faut-il pas avoir!...

Le dernier, est le plus grand...: l'Ordre d'Acolyte par lequel on reçoit le pouvoir de porter les cierges allumés dans l'Eglise et de présenter l'eau et le vin pour le sacrifice, cet Ordre vous rapproche de l'autel et vous autorise à entrer avec les ministres supérieurs dans le Sanctuaire, ce qui ne devrait pas être permis aux autres ministres inférieurs. On est chargé aussi d'office de présenter l'encens et commis spécialement pour servir les messes basses. Toutes ces fonctions, il est vrai, sont quelquefois remplies par les laïques ou de simples clercs, mais c'est une tolérance de l'Eglise que les circonstances ont nécessitée; ceux qui remplissent ces emplois sans y avoir été députés, font, il est vrai, une bonne œuvre, *mais ils ne reçoivent pas cette grâce sacramentelle qui n'est donnée qu'à ceux qui exercent le ministère qui leur a été confié avec le rit prescrit*, mais ces grâces, on ne les reçoit qu'en proportion des dispositions qu'on y apporte. Il n'est que trop vrai que plusieurs n'en reçoivent même pas du tout parce qu'ils négligent de raviver leur foi à propos et de rectifier leur intention. C'est pour éviter un pareil malheur, que je vous demande le secours de vos prières et de toutes les bonnes âmes, c'est pour obtenir du Seigneur que je n'agisse jamais sans me pénétrer de l'importance de mes fonctions, de leur sainteté et de l'esprit de foi avec lequel je dois les exercer que je vous supplie de prier sans cesse. Quand je pense que de très grands saints se trouvaient trop honorés du simple Ordre de Portier et qu'ils se sanctifièrent dans l'exercice de cet Ordre sans vouloir jamais pénétrer plus avant, il y a de quoi me confondre, *je ne dis pas me décourager, car qui ne compte que sur Dieu ne peut être trompé et ne doit pas craindre de ne pas réussir à tout*⁴⁵⁹.

Deux jours après l'ordination, il écrit de nouveau à sa mère pour lui communiquer ses sentiments de foi, son désir de correspondre aux grâces de l'ordination.

...Nous avons eu dimanche six premières messes, ces Messieurs ont été ordonnés prêtres samedi, par le Cardinal Fesch qui m'a aussi conféré les Ordres mineurs. La cérémonie a été superbe pour les spectateurs, mais serait-il possible de vous rendre les sentiments de ceux qui étaient l'objet de l'admiration,... des différentes personnes que... la piété avait attirées dans l'église de S. Sulpice. Que n'y étiez-vous ma chère maman... vous auriez vu votre fils promu à *des dignités qui l'élèvent infiniment au-dessus de tous les potentats de la terre*. La garde du¹ temple du Seigneur m'a été confiée; la Sainte Eucharistie elle-même a été mise sous ma garde; l'Eglise m'a conféré le pouvoir de chasser les démons du corps des possédés et de préparer la matière qui doit servir au Saint Sacrifice. Que n'y étiez-vous, ma chère maman, vous auriez sans doute prié bien ardemment le Seigneur afin qu'il m'accordât la grâce de correspondre dignement à tant de faveurs, et d'en mériter encore de nouvelles pour ce qui m'est encore réservé, il faut avouer que je me sens une confiance qui m'étonne; comme cette confiance n'est pas appuyée sur mes propres forces et qu'elle est uniquement fondée sur les mérites et la miséricorde de Notre Sauveur, rien n'est capable de la troubler; il me semble que je ne pense à mes péchés que pour tâcher de les réparer en me dévouant tout entier au service de celui que j'ai tant offensé et qui m'a encore aimé...⁴⁶⁰

4. Sous-diaconat.

Six mois s'écoulaient et, le 22 décembre 1809, le Fondateur reçoit le sous-diaconat. Il exprime ses sentiments de donation et d'attachement héroïque à l'Eglise alors persécutée par Napoléon qui tenait le Pape prisonnier à Savone, dans la conférence spirituelle dont nous avons déjà parlé et il se dit prêt à combattre et à donner sa vie pour la liberté et l'indépendance de l'Eglise; il exhorte aux mêmes sentiments ses confrères d'ordination.

Quelques jours après, il écrit à sa mère:

Puissiez-vous, ma bonne et très excellente mère, être comblée non seulement cette année, mais pendant tout le cours de votre vie, mais pendant toute l'éternité de toutes les bénédictions de notre bon Dieu, ce souhait,... je le forme tous les jours et plusieurs fois par jour, je l'ai surtout déposé dans le Cœur de Jésus le jour mille millions de fois heureux où *j'eus l'inexprimable bonheur d'échanger une misérable liberté dont j'avais si souvent abusé, pour ce doux et précieux esclavage* qui rend maître et possesseur de tous les trésors inconnus aux sectateurs du monde et de ses vanités. Oui il est très vrai qu'étant prosterné la face contre terre, au moment où toute l'Eglise demandait à Dieu avec instances qu'il daignât faire descendre son Esprit avec tous ses dons sur nous je le suppliai de mon côté de vous bénir et de vous *bien convaincre qu'en offrant volontairement votre fils au Maître Souverain de*

⁴⁵⁹ Lettre à sa mère, 10 mai 1809.

⁴⁶⁰ Lettre à sa mère, 29 mai 1809.

l'Univers ce n'était pas le perdre, mais bien le gagner pour toute l'éternité. Vouloir maintenant vous exprimer la joie que le Seigneur a répandue dans mon âme dans ce jour fortuné ce serait chose impossible. Le genre de bonheur que l'on éprouve en cet instant est inexprimable et il ne faut pas croire que c'est, peut-être, parce que les traces qui en restent ne sont que légères et peu profondes, certes non. *Cet état dans lequel vous met la grâce de l'Ordination est stable et permanent, habituel dans l'âme,* mais comme il est tout divin, les paroles ne peuvent le rendre et les expressions manquent. C'est une certaine plénitude spirituelle, ce sont des élans vers Dieu, ce sont des délices qui inondent l'âme, que vous dirais-je? C'est encore un coup un grand bonheur qu'on peut bien sentir très vivement, mais dont on ne peut pas se rendre compte à soi-même et encore moins aux autres. Après cela qu'on vienne me parler de la beauté du sacrifice, etc. etc..

Grand Dieu! Est-ce donc un sacrifice de ne donner presque rien pour recevoir tout? Je le sentais tellement bien le jour de mon ordination que je demandais à Dieu, par l'intercession de la Sainte Vierge et de tous les Saints que l'on invoquait en ce moment sur nous, de vouloir bien agréer, de mettre le comble à leur miséricorde sur moi en souffrant que je lui fisse l'offrande de ma liberté et de ma vie qui lui appartenaient déjà à tant de titres. Combien sont vraies ces paroles que le Pontife nous adresse en recevant nos vœux que servir Dieu, c'est régner⁴⁶¹.

5. Diaconat.

Le 16 juin 1810, le Fondateur devait être ordonné diacre. Il écrit à sa mère demandant encore des prières, tout rempli qu'il est "*de l'éminente dignité du diaconat*"', de la "*sublimité de ses fonctions*" et du "*caractère*" qui est une participation de celui du sacerdoce.

...Voilà que nous sommes entrés en retraite pour nous préparer à l'ordination, de sorte qu'en bonne règle, je ne dois m'occuper que de cette grande action, *pour préparer mon cœur à recevoir le Saint-Esprit qui me sera donné par l'imposition des mains.* Mon projet était de vous écrire hier, et alors, j'aurais pu m'étendre un peu plus au long; mais je vous avoue que j'employais l'après-dîner à aller quêter bon nombres de prières, dans les différents couvents que je connais, et chez quelques autres personnes pieuses de ma connaissance; ainsi ma bonne maman, pour cette fois je me contenterai de vous dire que je me porte bien, en me recommandant à vos prières, à celles de toute la famille, et de tous les amis bons chrétiens. C'est samedi matin, veille de la Trinité que l'esprit de force descendra dans mon cœur, et que *je serai élevé à la dignité très éminente du diaconat.* Les mondains n'aperçoivent pas tout ce que renferme cette portion du caractère dont on reçoit le complément dans le sacerdoce; mais nous, qui par la grâce de Dieu, sommes guidés par l'esprit de foi, nous savons qu'elle est au-dessus de tous les mérites des hommes et qu'à ne considérer que la *sublimité des fonctions de cet Ordre,* il n'est aucun homme quelque grand et vertueux qu'il peut être, qui ne dût s'estimer trop heureux de les exercer toute sa vie à l'exemple de tant de grands saints qui ont illustré les premiers temps de l'Eglise. Il est vrai que cette bonne Mère dans ses besoins actuels, ne peut consentir aux vœux qu'une humilité très conforme à son esprit pourrait faire former, mais il n'en est pas moins sûr qu'elle ne cesse pas pour cela *de regarder le diaconat comme un Ordre très relevé et auquel on ne saurait se préparer avec trop d'attention et de ferveur.* Je m'arrête, parce que je m'aperçois que je serais tout disposé à répandre au dehors les sentiments dont mon cœur est pénétré, ce qui ne serait pas précisément conforme à l'esprit de retraite et de recueillement intérieur qui exige dans la circonstance que je recueille avec soin, toutes les gouttes qu'il plaît à la miséricorde de Dieu de me donner pour les savourer et les ruminer dans la méditation. Cette lettre ne vous parviendra vraisemblablement pas assez tôt pour vous rappeler que mon désir était que vous et toute la famille et toutes les bonnes âmes qui s'intéressent à la gloire de Dieu, vous fussiez unis à moi, le jour de mon ordination, j'espère pourtant que vous y aurez pensé, au moins, je vous conjure de faire et faire faire après, ce que vous n'aurez pas fait avant, afin que le Seigneur, touché de notre reconnaissance laisse couler ses grâces avec abondance, car, il ne m'en faut pas moins qu'une dose surabondante pour me disposer *au très saint et très redoutable sacerdoce.* Je calcule que l'ordination des diacres sera samedi de 9 heures à 10 heures; si ma lettre vous arrive avant cette heure, trouvez-vous en cet instant aux pieds de Jésus-Christ pour lui demander tout ce qu'une mère sait demander pour son cher fils; ne craignez pas d'être importune; Dieu est assez riche et assez libéral pour contenter tout le monde⁴⁶².

6. Sacerdoce.

a) *Saint et redoutable sacerdoce.*

Nous avons donc vu le Fondateur tourner les yeux vers le sacerdoce. Il faut, dit-il, une grâce "*surabondante, pour se disposer au très saint et très redoutable sacerdoce.*" C'est un sentiment qui

⁴⁶¹ Lettre à sa mère, 6 janvier 1810.

⁴⁶² Lettre à sa mère, Pentecôte 1810.

ne le quittera plus jusqu'à l'ordination. Il est significatif d'examiner l'évolution qui s'opère en lui à mesure qu'approche le sacerdoce. On dirait que la crainte l'emporte dans son âme; il redoute la sainteté et la grandeur du sacerdoce. Il restera diacre, un an et demi, et cela volontairement.

En entrant à Saint-Sulpice il avait hâte d'arriver au sacerdoce: "Une fois que je serai diacre, j'espère en Dieu que je serai bientôt prêtre, tout m'invitant et me poussant à me faire dispenser des interstices⁴⁶³." Ainsi écrivait-il à sa mère le 28 février 1809.

Le 29 mai de la même année, il avait commencé à changer d'idée: "J'attends encore comme je vous l'ai mandé jusqu'à Noël prochain pour recevoir le sous-diaconat, et ce sera vers la Trinité que je serai diacre, je différerai plus ou moins pour le sacerdoce, d'après ce que nous déterminerons avec M^{gr} l'archevêque⁴⁶⁴." Il est donc revenu de l'idée de se faire dispenser des interstices après le diaconat.

Un an plus tard, le 11 mai 1810, nous le trouvons décidé à retarder le sacerdoce d'une année après le diaconat, et l'annonce qu'il en fait à sa mère est mêlée de crainte: "*Mes besoins spirituels s'accroissent à mesure que j'approche davantage du redoutable sacerdoce*, je vous ai déjà mandé que je serai selon toutes les apparences fait diacre à la Trinité, *il ne faudra plus alors qu'un an pour être prêtre. Quel capital de vertus ai-je fait pour cela? Dieu le sait, j'en frissonne*, prions, voilà toute ma confiance⁴⁶⁵."

Six mois après, le premier décembre 1810, une lettre à sa mère témoigne d'une évolution encore plus accentuée; les sentiments de crainte se font plus grands, et Eugène voudrait reculer encore la date du sacerdoce:

Je ne saurais trop accaparer d'avance d'intercesseurs auprès du Bon Dieu pour l'époque fortunée, mais si redoutable, où ma chétive personne malgré son indignité, sa très grande indignité sera revêtue du Sacerdoce de Jésus-Christ. Plus j'approche de cette époque, plus je voudrais la reculer, non point certes que je ne la désire, c'est le but de tous mes souhaits; mais c'est que plus ce manteau de lumière s'approche plus je vois à la lueur de ses rayons la disproportion qui existe et la difformité de celui qui doit en être revêtu⁴⁶⁶.

Quand il écrivait ces lignes, il y avait six mois qu'il avait été ordonné diacre; il aurait pu être prêtre à l'ordination de ce même mois de décembre. Le P. Rambert dit qu'à l'ordination du mois de décembre "les messieurs de son cours reçurent le sacerdoce⁴⁶⁷."

Le Fondateur craignait et se refusait à avancer.

Quelques mois plus tard, le 2 mars 1811, dans une autre lettre à sa mère, il se montre fortement tenté de ne pas se faire ordonner à la Trinité de 1811.

Il n'y a pas apparence que je reçoive la prêtrise cette année, vous savez que j'ai toujours eu le désir de m'y préparer un peu plus longtemps; il n'y a pas d'autre motif dans mon retard...

Je vous répète qu'il est plus que probable, qu'il est même sûr, que je laisserai passer et Pâques et la Trinité, sans me présenter à l'ordination et que je suis même résolu de la refuser quand on me la proposera comme il est d'usage⁴⁶⁸.

Enfin quelques semaines plus tard, le 31 mars 1811, une autre lettre le montre décidé à ne pas se faire ordonner prêtre, cette année-là. Il se ferait ordonner à la fin de ses études ce qui le reporterait à l'été de 1812. Il veut donc retarder, non seulement de six mois mais d'une année et demie, son sacerdoce, car il aurait pu être prêtre en décembre 1810.

⁴⁶³ Lettre à sa mère, 28 février 1809.

⁴⁶⁴ Lettre à sa mère, 29 mai 1809.

⁴⁶⁵ Lettre à sa mère, 11 mai 1810.

⁴⁶⁶ Lettre à sa mère, premier décembre 1810, citée dans REY, *op. cit.*, t. I, p. 115.

⁴⁶⁷ RAMBERT, *op. cit.*, t. I, p. 80.

⁴⁶⁸ Lettre à sa mère, 2 mars 1811.

b) Crainte et force.

La même lettre qui nous le montre craintif devant la sainteté du redoutable sacerdoce, nous montre aussi sa force d'âme devant les dangers qui menaçaient l'Eglise. Il répond à sa mère qui lui conseillait de retarder le sacerdoce à cause des dangers du moment et cette réponse est celle d'une âme exceptionnellement forte.

...Je vous ai mandé à plusieurs reprises, ma chère maman, que mon intention n'avait jamais été de recevoir la prêtrise cette année... Plusieurs motifs me déterminent à différer de recevoir cet ordre sublime, premièrement, mon peu de vertu qui n'est pas à beaucoup près en proportion avec les dispositions qu'exige un aussi redoutable ministère; deuxièmement, le désir que j'ai toujours eu de me préparer au sacerdoce par une retraite telle que je l'entends, c'est-à-dire, employer trente ou quarante jours à ne m'occuper absolument que de mon intérieur pour connaître à fond mes besoins, retrancher ce qui m'est nuisible, acquérir ce dont je manque; en un mot établir avec le secours de Dieu, l'œuvre de ma sanctification sur des fondements solides et inébranlables, déraciner tout ce qui empêche l'action de Dieu dans mon âme, me rendre propre en un mot à sanctifier les autres en travaillant à mon propre salut.

Ce n'est que dans la retraite la plus absolue que toutes choses peuvent se préparer. Dieu parle rarement au milieu des tracas du monde ou de toute autre occupation qui absorbe notre esprit. Ainsi l'étude même, quoique très fort dans l'ordre de Dieu, est pourtant un empêchement à cette parfaite connaissance de soi-même qui exige un recueillement que rien ne distrait. Cependant durant le cours de ma Théologie, il me serait impossible de songer seulement à ce projet que j'ai toujours eu parce que j'en sens la nécessité; donc il ne me restait qu'un moyen, c'était de renvoyer de recevoir le sacerdoce après que j'aurais complété entièrement mes études théologiques. Alors, libre pour ce qui regarde les études je pourrais vaquer à la prière etc. et au temps fixé pour m'élever à cette sublime dignité que je redoute approcher, alors, m'esquivant tout doucement, j'irai faire une villégiature d'un mois dans notre charmante campagne d'Issy et ne reparaitrai que pour le moment de l'ordination. Tel a toujours été mon projet... Je vous le répète, je ne prendrai pas la prêtrise cette année.

Mais puis-je m'empêcher de remarquer que ceux qui paraissent si fort s'intéresser à moi, me connaissent bien mal? S'ils peuvent s'imaginer que tout autre motif quel qu'il soit, peut m'arrêter d'un quart d'heure. Ah! je serais bien indigne du caractère que je porte si j'écoutais un seul instant toute autre crainte que celle de ma très grande indignité. Si j'avais été assez lâche pour écouter un seul moment la moindre pensée de pusillanimité ce n'est pas quelques mois que j'eusse différé de m'avancer au sacerdoce, de ma vie, l'huile sainte n'eut consacré des mains assez faibles pour m'appuyer sur des soutiens humains et me jugeant tout à fait incapable de remplir des devoirs qui pèsent déjà en partie sur un diacre, je me serais relégué dans la foule des pusillanimes laïques ou non laïques pour oublier, au milieu de leurs politiques et peu chrétiennes clameurs, que j'avais pourtant reçu par l'imposition des mains, l'esprit de force et de valeur spirituelle.

Croit-on de bonne foi qu'en entrant dans l'état ecclésiastique j'en n'avais pas prévu ce qui arrive?... Je n'ajouterai plus rien à ce que j'ai déjà dit... C'en est assez, premièrement pour vous mettre le cœur en repos puisque je vous assure que je n'ai jamais eu l'intention de recevoir la prêtrise cette année... en second lieu pour que vous fassiez connaître à ceux qui vous ont communiqué leurs frayeurs quel est le véritable motif qui me fait différer; les circonstances loin de m'intimider m'encouragent certainement; elles m'auraient déterminé à changer de résolution et à ne différer pas davantage de recevoir le sacerdoce qui seul me mettra à même d'être utile à l'Eglise, si, d'un autre côté, je n'avais été convaincu que je serai plus utile encore en retardant. Qu'ils sachent que ce sera toute ma vie mon unique règle. La gloire de Dieu, l'utilité du prochain, le service de l'Eglise, voilà la solution à tous les raisonnements que la prudence humaine pourra faire. Tout autre crainte que celle de manquer à son devoir est une monstruosité dans un chrétien, dans un diacre je ne saurais de quel nom la qualifier⁴⁶⁹.

Cette lettre nous montre l'état d'âme d'Eugène après le diaconat, mélange de craintive humilité et de force surnaturelle. Le Fondateur se sentait rempli de l'esprit de force: "En recevant le diaconat, écrivait-il à sa mère le 2 mars 1811, l'Esprit nous est donné *ad robur*, c'est-à-dire pour nous cuirasser contre toute espèce de crainte et de faiblesse. C'est une liqueur fortifiante, qui a été répandue à cette époque dans nos âmes⁴⁷⁰." C'était l'époque où le Fondateur s'exposait presque tous les jours pour servir les cardinaux romains que Napoléon avait déportés à Paris. Et il sentait dans son âme les effets de cet esprit de force le portant à braver les dangers. Il était en même temps craintif, mais uniquement à cause de son indignité et de la grandeur du sacerdoce. Sa force était

⁴⁶⁹ Lettre à sa mère, 31 mars 1811.

⁴⁷⁰ Lettre à sa mère, 2 mars 1811.

sans témérité, parce qu'elle avait son origine dans l'Esprit de force reçu au diaconat, sa crainte était sans pusillanimité parce qu'elle venait de ce même Esprit répandu en lui par l'ordination.

Ce n'était donc pas l'esprit de faiblesse qui l'avait envahi à l'approche du sacerdoce; c'était uniquement la lumière surnaturelle, qui, lui montrant la sublimité du sacerdoce, lui faisait sentir le besoin de s'y préparer plus longuement et plus dignement. Plus la grâce l'inondait de lumière, plus il revenait de son attitude première et retardait le sacerdoce.

Ses supérieurs auraient voulu le faire avancer à l'autel vers le printemps de 1811, mais il se montre ferme dans sa résolution. Il écrit à sa grand'mère le 24 juillet 1811:

Je ne suis que diacre; et quand serai-je prêtre? Je n'ose pas en prévoir l'époque; elle ne peut pourtant plus être trop éloignée; et pour ne l'être pas à la Trinité passée, combien de combats n'a-t-il pas fallu soutenir? *Heureusement pour moi, il s'est trouvé une raison devant laquelle tous les arguments sont venus échouer, car pour tout ce qui tenait à l'indignité personnelle, il n'y avait pas moyen de la faire valoir quand l'obéissance prescrivait de ne pas s'y arrêter.* Bref je ne suis encore que diacre, mais vraisemblablement je ferai le grand et formidable pas pendant le carême. Vous en serez informée à temps, pour que vous puissiez m'aider de vos prières⁴⁷¹.

Au carême de l'année 1812 "vraisemblablement", il acceptera donc de se faire ordonner, en faisant le "grand et formidable pas." Quelle était cette raison qui donnait la victoire à Eugène séminariste, sur ses supérieurs, qui désiraient le faire avancer? Eugène ne l'expose pas dans sa lettre. Était-ce une raison d'indignité? il le nie formellement: "Pour ce qui tenait de l'indignité personnelle il n'y avait pas moyen de la faire valoir, quand *l'obéissance prescrivait de ne pas s'y arrêter.*"

Il y eut même une lutte entre lui et ses supérieurs qui voulaient le faire avancer. "Combien de combats n'a-t-il pas fallu soutenir."

La vraie raison ne peut être que celle qu'ont donnée ses historiens: le Fondateur ne voulait pas se faire ordonner par le cardinal Maury, révolté contre le pape⁴⁷².

On ne pourrait pas trouver une autre explication raisonnable, Si Eugène n'en parle pas dans sa lettre, la raison est facile à comprendre: le danger de persécution exigeait de la prudence surtout dans les lettres qui partaient de Saint-Sulpice ou y arrivaient car elles étaient surveillées.

Mais si, pour ses supérieurs, la raison de la révolte du cardinal Maury était la principale, pour lui il semble bien que ce fut son indignité. Il écrit en effet: "heureusement pour moi, il s'est trouvé une raison devant laquelle tous les arguments sont venus échouer", comme si cette raison de ne pas être ordonné par un révolté était une heureuse circonstance qui l'avait aidé à arriver à son but: retarder pour mieux se préparer.

c) *La rencontre du Christ-Prêtre.*

L'heure de Dieu arriva, on sait comment. La Providence obligea le Fondateur à se faire ordonner avant le temps fixé par lui. Les Sulpiciens avaient été chassés en octobre 1811. Eugène était devenu directeur du Séminaire. Il n'aurait pas pu remplir ses fonctions convenablement auprès des séminaristes, s'il n'avait été revêtu du sacerdoce. Dieu avait parlé par les circonstances, il devait s'y soumettre: il part pour Amiens se faire ordonner par un évêque en communion avec le pape.

Il a dû dire adieu à son projet d'une retraite d'un mois, mais c'est avec un vif sentiment de la sublimité et de la sainteté redoutable du sacerdoce de Jésus-Christ qu'il s'approche de l'ordination. "Je soupirais après l'instant que la Miséricorde de Dieu m'accorde, à cette époque décisive de ma vie où je dois *me disposer prochainement à recevoir le sublime et redoutable sacerdoce de Jésus-Christ*⁴⁷³."

⁴⁷¹ Lettre à sa grand'mère, 24 juillet 1811, citée dans REY, op. cit., t. I, p. 120.

⁴⁷² RAMBERT, op. cit., t. I, p. 82; REY, op. cit., t. I, p. 119

⁴⁷³ Retraite de 1811, Prol. Original. Archiv. Gen. O.M.I., Sectio A, Class. 4, Fasc. 10.

En entrant en retraite, le Fondateur ne cherche que le Christ et il recevra des grâces qui le fixeront en Lui pour toujours.

Puissé-je profiter de la grâce de prédilection que je reçois, pour purifier mon âme, vider entièrement mon cœur des créatures, afin que *l'Esprit-Saint* ne trouvant plus d'obstacles à ses opérations divines, *se repose sur moi dans toute sa plénitude, remplissant tout en moi de l'amour de mon Sauveur de manière que je ne vive, et que je ne respire plus que pour lui, que je me consume dans son amour en le servant, et en faisant connaître combien il est aimable*⁴⁷⁴.

Au cours de cette retraite, le Fondateur a médité sur le Christ: “Après les méditations de la vie purgative... je me suis occupé à considérer Notre-Seigneur, aimable modèle, auquel je dois et je veux avec sa grâce me conformer. Je l’ai considéré comme mon Rédempteur, mon Chef, mon Roi, mon Maître, mon Modèle et mon Juge⁴⁷⁵.”

A la fin de la Retraite, c’est encore la pensée du Christ qui le remplit:

Résolution générale: d’être tout à Dieu, de *ne chercher que la Croix de Jésus* et la pénitence de mes péchés...

Saint Paul nous dit: Ceux que Dieu a voulu sauver, ceux qu’il a prédestinés à sa gloire, *quos praescivit et praedestinavit*, il a résolu, il a ordonné qu’ils seraient semblables à Jésus-Christ son fils, *conformes fieri imaginis filii sui*...

Sommes-nous semblables à Jésus-Christ, imitons-nous Jésus-Christ de toute l’étendue de nos forces, vivons-nous de la vie de Jésus-Christ, nous serons infailliblement sauvés⁴⁷⁶.

Ainsi, la retraite d’ordination sacerdotale s’achève sur cette considération doctrinale: le Christ, qui doit être par divine prédestination, son image et son modèle; d’où le désir de vivre, de toute l’étendue de ses forces, la vie de son divin Exemple.

Le Fondateur nous dit que cette rencontre de son âme avec le Christ a été comme la grâce qui a illuminé son intérieur pendant les saints jours de sa retraite et de son ordination. “Depuis les jours qui ont précédé l’ordination, et surtout depuis l’ordination il me semble que je connais mieux Notre-Seigneur Jésus-Christ⁴⁷⁷.”

Il connaissait le Christ, il l’avait rencontré dans sa vie, particulièrement ce vendredi saint où le divin Crucifié s’était présenté à lui pour le convertir. Maintenant qu’il allait devenir prêtre, le Christ lui apparaissait à un nouveau tournant de sa vie, pour lui faire le don des dons, celui de son sacerdoce, pour l’identifier en quelque sorte avec lui. Dès l’époque de son sous-diaconat, il s’était senti uni au Christ par des liens éternels: “m’engager par ces doux liens qui m’attachèrent à Jésus-Christ pour l’éternité⁴⁷⁸”, avait-il écrit à sa mère.

Pendant son séminaire il avait longuement médité sur la grandeur du prêtre et son identification au Christ. Il avait vu dans la prêtrise “ce qu’il y a de plus grand sur la terre et dans le ciel⁴⁷⁹.” Car il lui apportait “le bonheur de participer à la mission divine du Fils de Dieu⁴⁸⁰.” Il avait vu le prêtre “investi de tous les pouvoirs de Jésus-Christ, exerçant sur la terre le royal sacerdoce, pour être élevé au ciel à un degré de gloire et de fidélité proportionné à l’excellence du caractère dont son âme a été marquée, par la miséricorde de Dieu⁴⁸¹.” Il avait médité sur la grandeur du prêtre, revêtu de toute la grandeur et de tous les pouvoirs du Christ sur terre, médiateur entre Dieu et les hommes, il avait écrit: “Envisageons toujours les choses dans leur véritable jour! Pénétrons-nous bien de l’excellence de la dignité du prêtre, dispensateur des mystères de Dieu, médiateur entre Dieu et les hommes...

⁴⁷⁴ Ibid.

⁴⁷⁵ Ibid., vers la fin.

⁴⁷⁶ Ibid.

⁴⁷⁷ Retraite de 1811. Lettre à M. Duclaux. Original. Archiv. Gen. O.M.I., Sectio A, Class. 4, Fasc. 10.

⁴⁷⁸ Lettre à sa mère, 28 février 1809.

⁴⁷⁹ Ibid.

⁴⁸⁰ Ibid.

⁴⁸¹ Ibid.

toutes les actions de sa vie, l'emploi de toutes les heures de sa journée, le portent directement à Dieu, mais je m'arrête parce que je n'en finirais plus⁴⁸²."

Quoi de plus élevé que le sacerdoce? Eh bien! toutes ces grandeurs se réalisaient en lui à ce moment de sa vie; Et il écrivait dans la joie de son âme: "Je suis prêtre de Jésus-Christ⁴⁸³." Il se voyait prêtre et prêtre de Jésus-Christ, riche de toutes ces nouvelles relations avec le Christ qui en avait fait un autre lui-même.

Les paroles du Christ: "*Jam non dicam vos servos sed amicos*", prenaient pour lui une signification intime et profonde, jusque-là inconnue: il se plaît à nous le dire: ces paroles "sont autant de flèches de feu qui embrasent ce cœur si froid jusqu'à ce jour⁴⁸⁴."

d) *Moi Prêtre!*

Mais dans les élévations sublimes du sacerdoce que le Christ venait lui apporter, le Fondateur n'oubliait pas le néant profond de sa nature, l'humiliation de ses péchés, et il s'écrie: "Je suis Prêtre de Jésus-Christ. Oui, c'est moi, c'est bien moi, misérable pécheur⁴⁸⁵."

Plus le sacerdoce lui apparaissait grand, plus sa misère lui saute aux yeux. "Je suis Prêtre... et si je pense quel pécheur je suis, mon amour augmente", et avec l'amour, la joie et la reconnaissance: "*Dirupisti vincula mea tibi sacrificabo hostiam laudis. Quid retribuam Domino*⁴⁸⁶."

Lui, pécheur, pourrait offrir l'Agneau sans tache: "oui, c'est moi, c'est bien moi, misérable pécheur... qui ai immolé l'agneau sans tache⁴⁸⁷."

Notre Fondateur a parcouru son chemin, il a franchi la longue route qu'il fallait traverser pour arriver de son péché au sacerdoce. Au terme il trouve un sacerdoce d'autant plus sublime dans ses mystères profonds, que le tourment de cette divine transformation a été plus long et plus ardu.

En jetant un coup d'œil sur le chemin parcouru, pour résumer toute l'histoire de son âme, il n'a qu'une exclamation: "Moi Prêtre!" Moi, avec toutes les profondeurs de mes humiliations, prêtre, avec toutes les grandeurs du sacerdoce du Christ, je puis offrir ce sacrifice divin d'expiation et de louange. Le sacrifice de la Victime innocente, immolée pour les pécheurs, est devenu mon sacrifice!

Nous croyons trouver dans cette vive antithèse: "Moi Prêtre", le résumé de la personnalité sacerdotale du Fondateur, le secret ressort de son âme, qui par l'opposition de ces deux termes, lui donne son élan et sa profondeur. Essayons de scruter la richesse spirituelle de cette antithèse, voyons d'où elle vient et où elle conduit.

Certes, à Saint-Sulpice, il a reçu de ses maîtres une haute idée du sacerdoce, celle que M. Olier a transmise à ses fils spirituels et qu'ils ont gardée fidèlement comme un dépôt sacré. Mais vouloir faire pour autant, du Fondateur, un Sulpicien, c'est se tromper beaucoup. Il avait une haute idée du sacerdoce, mais cette idée, il l'avait travaillée, élaborée dans l'intime de son âme, elle était devenue une partie de sa vie à lui, s'intégrant profondément dans l'ensemble de sa personnalité, provoquant chez lui des réactions bien spontanées. Deux éléments surtout concouraient à la former: d'abord la grandeur du sacerdoce qui lui venait de ses études, et particulièrement des traditions sulpiciennes, secondement, les profondeurs de son moi! Moi Prêtre, la prêtrise et lui-même, la prêtrise avec toutes ses grandeurs, lui avec tout son passé et tout l'ensemble que la nature et la grâce avaient créé en lui.

⁴⁸² Ibid.

⁴⁸³ Ibid.

⁴⁸⁴ Ibid.

⁴⁸⁵ Retraite de 1811. Lettre à M. Duclaux.

⁴⁸⁶ Ibid.

⁴⁸⁷ Ibid.

Ces deux éléments opposés se fondaient parfaitement dans l'unité d'une formule qui devait caractériser sa personnalité sacerdotale et lui faire envisager le sacerdoce comme une coopération à l'œuvre du Christ Prêtre et Rédempteur.

e) *Coopérateur de la Rédemption.*

Nous avons examiné l'attitude du Fondateur devant le problème de ses péchés et de sa vocation apostolique et nous avons vu que ces péchés l'ont poussé à un apostolat plus total, à un apostolat réparateur jusqu'à la dernière goutte de son sang. Il nous reste à voir comment le même problème le porte à approfondir encore plus son sacerdoce, en le plaçant dans la lumière non seulement du sacerdoce du Christ, en tant que tel, mais particulièrement en tant que sacerdoce rédempteur, avec toutes les exigences de ce que ce mystère de la Rédemption peut ajouter au mystère du sacerdoce du Christ.

Revenons un peu en arrière pour repenser le problème angoissant qui s'était posé au début de sa vie cléricale: le Christ, son modèle innocent, lui pécheur. Il se demande alors: "Renoncerais-je à la carrière qu'il m'a lui-même tracée, parce que je n'y apporte pas tous les avantages dont il m'avait enrichi⁴⁸⁸?"

Nous avons considéré les réactions apostoliques et réparatrices provoquées par ce problème. Maintenant nous devons remarquer que plus encore que le problème de son apostolat, c'est avant tout, celui de son sacerdoce et de son indignité, qui s'impose à lui, puisqu'il répond: Non je ne renoncerais pas à ce "ministère sublime⁴⁸⁹"; au contraire, en suivant le Christ dans son dévouement apostolique jusqu'au Calvaire, je rachèterai mes péchés, je satisferai à la justice divine, à ce prix je pourrai être prêtre.

Il est donc clair que toute cette abnégation apostolique, tout ce besoin de réparation est en fonction du sacerdoce. Toute la raison d'être de ce renoncement qui le fait victime de charité pour les âmes est la sublimité du sacerdoce du Christ.

Avec le temps cette lumière sur les exigences et la sublimité du sacerdoce du Christ, grandit dans son âme. Si, dans une première méditation, c'est surtout la préoccupation de la conciliation de sa vocation apostolique et des exigences de la réparation, qui s'impose à lui, en approfondissant ensuite la grandeur et les prérogatives du sacerdoce et l'union qu'il établit entre le Christ et le Prêtre, il comprend toujours mieux que les problèmes du sacerdoce dépassent les problèmes d'un simple apostolat, même poussé jusqu'à la plus totale abnégation, puisque ils font entrer le prêtre dans l'union la plus intime avec le Christ, jusqu'à l'associer à son œuvre rédemptrice.

Le Fondateur comprend alors qu'il sera le coopérateur de la Rédemption, et ainsi vainqueur parfait du péché et du démon; sa revanche sera parfaite, ses désirs de réparation accomplis d'une manière supérieure à toute son attente.

Ainsi, après avoir été poussé sur les voies de la réparation et de l'apostolat, par ce désir intérieur de réparation et de noble revanche, il est engagé, par ce même désir, plus avant dans les voies d'un sacerdoce collaborateur à l'œuvre rédemptrice du Christ, suprême et parfaite réparation de tout péché pour le monde entier.

L'âme du Fondateur était sous l'influence de deux foyers de lumière qui, venant de sens opposés, réunissaient leurs rayons sur le même objet; son sacerdoce, pour lui montrer dans ce sacerdoce la participation de celui du Christ, Médiateur universel et Rédempteur du monde.

Il ne faut pas voir seulement le chemin que le Fondateur parcourut comme s'il partait seulement de son moi, de ses péchés, comme si le sacerdoce était seulement le terme dernier où aboutit sa

⁴⁸⁸ Conférence spirituelle, 1808. Original, Archiv. Gen. O.M.I., Sectio A, Class. 4, Fasc. 10.

⁴⁸⁹ Ibid.

réaction à ses infidélités pour les racheter; ce serait, il est vrai, une noble entreprise, mais ce serait encore le côté moins noble, et nous allions dire égoïste, de son travail intérieur, puisque subordonnant presque son sacerdoce à ses besoins.

Ce n'est pas seulement un élan qui vient d'en bas qui pousse le Fondateur à monter, c'est aussi et surtout une lumière qui vient d'en haut, de la sublime grandeur du sacerdoce du Christ et du Christ Rédempteur qui l'attire.

C'est cette lumière venue du Christ qui lui donne le sens vrai et absolu de son sacerdoce, qui le fait sortir, de son problème individuel, pour le jeter totalement dans les bras du Christ Prêtre et l'identifier à lui, à toutes ses intentions, qui tout en correspondant parfaitement à ses exigences personnelles, les dépassent de beaucoup, et l'élèvent à la hauteur du Christ lui-même, de sa mission de Prêtre Rédempteur du monde.

Cette lumière du Christ pénètre graduellement son âme. C'est elle qui avait saisi sa personnalité spirituelle dès son adolescence; dès lors il avait considéré Jésus comme son modèle. Quand sonna l'heure de la rédemption de son âme, le Christ devient pour lui son Rédempteur, à qui il veut se donner jusqu'au bout. Quand il sent la vocation apostolique frapper impérieusement à la porte de son cœur, c'est le même Christ qui lui donne la lumière pour comprendre comment il peut être en même temps apôtre et réparateur. Quand l'heure du sacerdoce sonne, c'est encore ce même Christ qui lui fait approfondir sa vocation et fait de lui un autre lui-même, un supplément pour l'œuvre rédemptrice, et cette fois non seulement pour ses péchés personnels, mais pour les péchés du monde entier, en un mot, pour toutes les âmes.

Coopérateur à l'œuvre de la Rédemption dans le sens plénier, non seulement par l'apostolat, mais par la participation au sacerdoce royal du Christ, voilà où la rencontre du Christ et de son péché l'avait conduit, mais ses péchés n'avaient eu d'autre rôle que de projeter une plus grande lumière sur les réalités et les richesses du Christ Rédempteur et de le jeter dans les bras du Christ crucifié.

S'étant converti aux pieds du Christ crucifié, il avait compris l'amour du Christ Rédempteur, la valeur de son Sang divin. Depuis cet heureux moment, il sentait dans son âme les appels pressants de ce Sang divin, lui demandant de ne pas le laisser couler en vain pour tant d'âmes; il suffit de lire tous ses écrits, pour se convaincre sans difficulté, qu'il avait reçu comme une grâce propre d'illumination du don d'intelligence, qui lui faisait comprendre la valeur du Sang Rédempteur et qui lui faisait presque entendre la voix de ce Sang résonner dans son âme, avec toute sa puissance. "Ah! ma chère maman, si vous vous pénétriez bien d'une grande vérité, que les âmes rachetées par le Sang de l'Homme-Dieu sont si précieuses, que quand même passé, présent et avenir, emploieraient pour en sauver une seule, ce qu'ils ont de talents, de moyens et de vie, ce temps serait admirablement employé⁴⁹⁰." Et combien de phrases semblables ne pourrait-on pas citer?

Il voyait le Christ qui avait gagné les âmes par son Sang, il voyait que ces âmes lui appartenaient par droit de Création et de Rédemption, il voyait le démon arracher comme une proie des mains du Christ ces âmes et il brûlait d'aller au secours de son Maître pour coopérer avec lui dans la grande bataille que, par la Croix rédemptrice, le Christ avait livrée à l'enfer.

Le Christ Crucifié, son Sang rédempteur étaient comme la grande inspiration du sacerdoce du Fondateur.

Comme prêtre, il se voyait ministre de ce Sang, dépositaire et dispensateur de ce Sang pour les âmes, auprès desquelles il était médiateur avec le Christ.

Par là, sa spiritualité apostolique s'approfondissait; elle n'était pas seulement comme un moyen de réparation, une disposition pour le rendre digne du sacerdoce, elle était aussi un effet de ce sacerdoce sublime, un rayonnement de cette grâce sacerdotale, qui le faisait coopérateur du Christ.

⁴⁹⁰ Lettre à sa mère, 11 octobre 1809.

Mais pour avoir en entier la vision intérieure que le Fondateur avait de son sacerdoce, il faut réfléchir que, pour lui, il ne s'agissait pas seulement d'un problème psychologique, d'une noble revanche, ni non plus, d'un problème théologique et d'illumination intérieure sur le sacerdoce du Christ, qui lui faisait comprendre que son sacerdoce était la participation du Sacerdoce du Christ Rédempteur. Il s'agissait surtout d'une grâce à réaliser, d'un problème de vie, de pouvoirs surnaturels, auxquels il n'aurait jamais pu arriver par ses propres forces; de lui-même, jamais il n'aurait pu s'élever au sacerdoce du Christ: il y avait une telle distance, un fossé infranchissable entre lui et le sacerdoce.

Qui lui fera donc franchir ce fossé, cette distance? Uniquement la miséricorde de Dieu, qui se penchant sur lui l'élèvera jusqu'aux grandeurs de ce sacerdoce rédempteur.

Pour tous ceux qui sont appelés au sacerdoce, il s'agit d'un problème surnaturel qui ne peut être résolu que par la grâce; pour tous, il y a une distance qui ne peut être comblée que par la miséricorde de Dieu; mais pour lui, ce problème se posait d'une façon plus aiguë et la distance à combler était plus grande, l'opposition plus profonde, et, par là, le renversement opéré par la miséricorde de Dieu plus étonnant. Plusieurs années après son ordination sacerdotale, il écrivait encore: "Moi Prêtre, moi qui ai été si longtemps l'esclave du démon, l'ennemi de Dieu, me voilà ministre de ce même Dieu, le dépositaire de ses grâces, le coadjuteur de Jésus-Christ, le médiateur entre Dieu et les hommes! Qui a opéré ce prodige, sujet de ma perpétuelle surprise, de ma confusion? C'est la miséricorde de mon Dieu⁴⁹¹."

Dieu avait opéré dans son âme avec le style de sa toute-puissance miséricordieuse, qui se plaît à renverser toutes les valeurs humaines et faire de grandes choses avec rien, et à transformer en instrument de salut, un instrument de perdition. C'est cette miséricorde de Dieu qui a opéré ce prodige d'unir les choses les plus opposées, mieux encore de transformer l'une en l'autre, de faire d'un pécheur le coopérateur de l'œuvre de la Rédemption.

Le Fondateur se plaît à répéter ces idées qui lui sont chères; il en fait comme une synthèse dans une lettre à son père du 1^{er} mai 1813:

Que de choses, j'aurais à vous dire,... et plutôt à Dieu que je n'eusse à vous apprendre, que des événements aussi heureux que la vocation d'Eugène, son élévation au sacerdoce, la joie qu'il a eu de fouler aux pieds toutes les vanités et toutes les espérances du monde, le bonheur qu'il éprouve et qui se renouvelle tous les jours d'offrir, par la médiation de la Victime Sainte, les vœux de tous les siens à la Majesté Souveraine de Dieu, de prier sans cesse pour leur sanctification... N'y a-t-il pas de quoi bénir éternellement la miséricorde de Dieu, en pensant que malgré tant d'infidélités, tant de péchés, ce bon Père, le tirant comme par la main de l'abîme où il serait peut-être tombé, non content de lui rendre ses bonnes grâces, l'élève jusqu'à cette sublime dignité, qui le met à même de coopérer à la Rédemption des hommes et à expier ses propres offenses par les efforts qu'il est dans le cas de faire, pour arracher à l'enfer le plus de victimes qu'il peut⁴⁹².

Quand il parle de coopération à la Rédemption, il ne veut pas seulement parler de coopération par le ministère apostolique, mais de toutes les exigences de cette coopération qui le met en union étroite avec le sacerdoce rédempteur du Christ.

Il a compris que par "la grâce de la vocation ecclésiastique le Seigneur appelle à partager les souffrances et le sublime ministère de l'Homme-Dieu⁴⁹³" et il s'offre en "victime à Jésus-Christ et conjointement avec lui à son Père, non seulement en expiation de ses propres fautes, mais encore pour celles de tous ses frères⁴⁹⁴."

⁴⁹¹ Retraite de 1814, Médit. 3. Original. Archiv. Gen. O.M.I., Sectio À, Class. 4, Fasc. 11.

⁴⁹² Lettre à son père, premier mai 1813, copie conforme à l'original conservé à la Bibliothèque Méjanes, Aix.

⁴⁹³ Lettre à sa mère, 13 février 1809.

⁴⁹⁴ Ibid.

Il comprend qu'il "est nécessaire de mener une vie pénitente et crucifiée⁴⁹⁵." Il prend comme résolution d'ordination de "ne chercher que la Croix de Jésus et la pénitence⁴⁹⁶."

Mais c'est surtout à l'autel qu'il se trouvera le coopérateur de la Rédemption, là il lui "sera donné de célébrer tous les jours le Mystère de la mort de Notre-Seigneur, en offrant le Saint Sacrifice⁴⁹⁷."

A cette source de la Rédemption il veut s'abreuver le premier. La première intention de sa première messe, sera d' "obtenir de Dieu le pardon de mes péché⁴⁹⁸." Il sait que le Christ l'a élevé au divin Sacerdoce, pour répandre ce Sang divin sur toutes les âmes, et de son calice il le déverse sur elles. En élevant ce calice au-dessus des horizons créés, il s'écriait: "*Dirupisti vincula mea, tibi sacrificabo hostiam taudis*⁴⁹⁹."

C'était la joie de voir ses liens brisés, les âmes rachetées, Dieu glorifié, par son sacerdoce et par son sacrifice.

⁴⁹⁵ Retraite de 1811, Médit, sur l'enfant prodigue. Original. Archiv. Gen. O.M.I., Sectio A, Class. 4, Fasc. 10.

⁴⁹⁶ Ibid., vers la fin.

⁴⁹⁷ Résolutions, 1808. Original. Archiv. Gen. O.M.I., Sectio A, Class. 4, Fasc. 10.

⁴⁹⁸ Retraite de 1811, vers la fin.

⁴⁹⁹ Ibid. Lettre à M. Duclaux.

CONCLUSION

De ce que nous avons dit, une conclusion s'impose tout naturellement: cette personnalité si originale du Fondateur, qui s'est frayé un chemin à travers tant de difficultés et de luttes, est bien une *personnalité sacerdotale*; tout le reste, chez lui, est au service et en fonction du sacerdoce. Le Fondateur est *prêtre avant tout*.

Il y a peut-être lieu de réviser l'estimation des valeurs intérieures et psychologiques qui donnèrent naissance aux divers mouvements de son âme et de rétablir l'échelle de ces valeurs selon la réalité intime qui s'est déroulée dans sa vie jusqu'à son ordination.

Certes, sa personnalité a des aspects tellement marqués qu'ils pourraient dérouter quiconque veut donner un jugement d'ensemble qui tienne compte de tous les éléments, dans leurs justes proportions.

L'amour des pauvres a été fortement prononcé dans son âme, et on peut voir là l'élément principal de sa personnalité.

L'amour des âmes, des âmes les plus abandonnées, en fut un puissant mobile.

L'amour de l'Eglise, Epouse du Christ qui le porte à vouloir se sacrifier pour elle et à lui donner jusqu'à sa vie, éblouit par sa généreuse spontanéité.

Sa spiritualité apostolique est tellement accusée qu'on pourrait le croire avant tout apôtre, et apôtre jusqu'à la dernière goutte de son sang.

Mais, en fait, il fut prêtre avant tout, parce que la première inspiration de son adolescence, à l'éveil de sa personnalité spirituelle, fut celle-ci: "Je serai prêtre."

Il est prêtre avant tout, parce qu'au moment où renaît sa personnalité spirituelle, c'est une personnalité de prêtre qui se réveille en lui.

Il est prêtre avant tout, parce que, des grands maux de l'Eglise, ce qui le frappe, ce sont les âmes abandonnées à cause du manque de prêtres; c'est le délaissement du sacerdoce, méprisé de ses contemporains et en danger de faiblir devant la persécution. C'est pourquoi il accourt lui prêter main-forte et se dévouer à la place des faibles.

Il est prêtre avant tout, parce que c'est la pensée de la grandeur du sacerdoce qui lui donne la force de sacrifier à cet idéal toutes les grandeurs humaines.

Il est prêtre avant tout, parce que dans sa lutte avec le cœur de sa mère, c'est la sublimité du sacerdoce qui l'éclairé et le fortifie.

Prêtre avant tout, il l'est d'autant plus que, jusqu'à l'ordination, il n'avait encore senti aucune vocation particulière d'une façon prédominante et qu'il demandait à Dieu, à sa première messe, "la grâce de me faire connaître sa sainte volonté pour le genre de ministère que je dois embrasser⁵⁰⁰." Une seule chose était bien claire dans son esprit à ce moment: être prêtre, voué au service des plus grands besoins de l'Eglise.

Il est prêtre avant tout, parce que toutes les vocations qu'il sentait dans son cœur: vocation apostolique poussée jusqu'à l'effusion du sang, amour des pauvres, amour des âmes et des âmes les plus abandonnées, amour de l'Eglise poussé jusqu'à se sacrifier pour elle; toutes ces amours qu'il sentait dans son cœur comme autant d'appels divins, se résumaient et se réalisaient dans sa vocation

⁵⁰⁰ Retraite de 1811, vers la fin.

sacerdotale. En étant prêtre, il était tout cela: prêtre des pauvres, prêtre des âmes et des âmes les plus abandonnées, prêtre de l'Eglise et de tous ses besoins les plus urgents.

En étant prêtre et prêtre coopérateur de la Rédemption, il réalisait tout cet idéal.

“Je serai prêtre.” C'est cette parole qu'il s'était dite à lui-même à Venise et qui, en s'enrichissant au cours des années de sa jeunesse, a épousé toutes les grandeurs du sacerdoce rédempteur du Christ, et finit par se réaliser à Saint-Sulpice le jour de son ordination, c'est cette parole qui explique toute la personnalité du Fondateur. Les autres motifs ne sont que des rayons qui partent de ce centre, comme du foyer de cette riche personnalité; ils sont des rayons de cette vocation et de cette charité, qui sont avant tout une vocation et une charité sacerdotales. L'amour des âmes, l'amour de l'Eglise, l'amour des pauvres, ne sont qu'un même amour, une même et grande charité sacerdotale, qui dans son étendue embrasse tout le champ d'action du sublime sacerdoce du Christ Rédempteur.